



**HAL**  
open science

# Le mythe de Marat, de la Révolution à la fin du XIXe siècle

Shanon Pomminville

► **To cite this version:**

Shanon Pomminville. Le mythe de Marat, de la Révolution à la fin du XIXe siècle. Littératures. Université Paris Cité; Université d'Ottawa, 2021. Français. NNT : 2021UNIP7312 . tel-04099208

**HAL Id: tel-04099208**

**<https://theses.hal.science/tel-04099208>**

Submitted on 16 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le Mythe de Marat,  
de la Révolution à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

**Shanon Pomminville**

Thèse de doctorat en cotutelle

Département de français  
Faculté des Arts  
Université d'Ottawa

École doctorale 131  
Langue, littérature, image :  
civilisations et sciences humaines  
Université de Paris

Thèse de doctorat soumise  
à la Faculté des Arts  
de l'Université d'Ottawa  
dans le cadre des exigences  
du programme de doctorat en lettres françaises

et à l'École doctorale 131  
de l'Université de Paris  
dans le cadre des exigences  
du programme de doctorat en histoire  
et sémiologie du texte et de l'image

Thèse soutenue le 17 septembre 2021

Cette thèse intitulée :  
*Le Mythe de Marat,*  
*de la Révolution à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

présentée par :  
Shanon Pomminville

dirigée par :

Mme Geneviève Boucher  
Université d'Ottawa

Mme Paule Petitier  
Université de Paris

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Aude Déruelle, Rapporteuse, Professeure Université d'Orléans

Geneviève Lafrance, Membre invitée, Professeure Université du Québec à Montréal

Florence Lotterie, Examinatrice, Professeure Université de Paris

Michel Fournier, Examineur, Professeur Université d'Ottawa

Maxime Prévost, Examineur, Professeur Université d'Ottawa

Jean-Marie Roulin, Rapporteur, Professeur Université Jean-Monet, Saint-Étienne

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à mes deux directrices, Geneviève Boucher et Paule Petitier. Leur écoute, leurs lectures attentives, leurs précieux conseils et leurs méthodes complémentaires m'ont permis de mener à bien ce projet, dans le cadre d'une cotutelle de thèse des plus profitables. Je leur en suis profondément reconnaissante.

Je remercie également le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, le Régime de bourse d'études supérieures de l'Ontario, la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa et le Département de français de l'Université d'Ottawa pour leur appui financier tout au long de mes études doctorales.

Je remercie mes examinateur·rice·s de thèse pour leurs lectures attentives et leurs suggestions constructives, qui m'ont non seulement permis d'améliorer le présent travail, mais qui m'accompagneront également dans la poursuite de mes recherches sur le mythe de Marat.

Je tiens aussi à remercier ma famille et mes ami·e·s – tout spécialement Maxime et Valérie – qui, en plus d'écouter patiemment mes nombreux résumés de thèse, ont su me garder la tête dans les nuages du divertissement.

Enfin, je souhaite remercier mon fiancé, Fabien, qui m'a soutenue pendant cette longue aventure, sans jamais cesser de croire en mes capacités. Cette thèse aurait été impossible sans son enthousiasme et ses encouragements répétés.

## Résumé :

Cette thèse analyse les multiples représentations – historiques et fictionnelles – de Jean-Paul Marat (1743-1793), célèbre journaliste de *L'Ami du Peuple*, pour mettre en lumière les procédés de la fabrication de son mythe et l'instrumentalisation de celui-ci tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Divisée en quatre grandes parties, la thèse reprend les phases du développement du mythe dans l'imaginaire collectif français depuis le début de la carrière publique de Marat jusqu'au centenaire de son assassinat en 1893 : 1. Esquisse 1772-1795, Fabrication du mythe et déchéance du jacobinisme ; 2. Modelage 1795-1845, Cristallisation du mythe et dégénérescence révolutionnaire ; 3. Remodelage 1846-1893, Réévaluation du mythe et inanité révolutionnaire ; 4. Restauration 1847-1893, Contestation du mythe et résurrection de l'Ami du Peuple.

## Mots-clés :

- Jean-Paul Marat (1743-1793)
- Révolution française
- Littérature française des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles
- Mythe
- Mythocritique
- Sociocritique

Abstract :

This thesis analyzes the multiple representations – historical and fictional – of Jean-Paul Marat (1743-1793), well-known journalist of *L'Ami du Peuple*, in order to shed light on the creation of his myth and its instrumentalization throughout the 19<sup>th</sup> Century. Divided into four main parts, the thesis retraces the myth of Marat in the French collective imagination from the beginning of his public career until the centenary of his assassination in 1893: 1. Draft 1772-1795, Creation of the myth and the fall of Jacobinism; 2. Modeling 1795-1845, Crystallization of the myth and revolutionary degeneration; 3. Remodeling 1846-1893, Revaluation of the myth and revolutionary marginality; 4. Restoration 1847-1893, Contestation of the myth and resurrection of the People's Friend.

Keywords :

- Jean-Paul Marat (1743-1793)
- French Revolution
- French literature of the 18th and 19th centuries
- Myth
- Mythocriticism
- Sociocriticism

## Liste des abréviations des journaux de Marat

*AdP : L'Ami du Peuple*

*JRF : Journal de la République française*

*PRF : Publiciste de la République française*

# **INTRODUCTION**



Aristocrates et démagogues, feuellants et patriotes, royalistes et républicains, étrangers et Français, hommes et femmes, jeunes et vieux, froids, indifférents, chaleureux, exagérés, tout le monde a voulu parler de Marat, tout le monde en a parlé ; chacun se l'est figuré d'après soi-même, chacun se l'est peint à sa guise ; chacun l'a montré ou vu selon l'esprit de son parti, et selon le plus ou moins de lumière ou d'aveuglement, d'instinct ou de raison, de penchant ou de calcul, qui déterminaient le choix de ce parti. Il est résulté de cette complication de traits, sous lesquels on cherche Marat, non pas un portrait, mais une défiguration complète ; non pas un dessin, mais un barbouillage ; non pas Marat, mais une multitude de personnages contradictoires, dont pas un n'offre deux traits de suite de cet homme célèbre, et vraiment digne de l'être.

Fabre d'Églantine, *Portrait de Marat*

Les portraits que tous les écrivains ont publiés à l'envi de Jean Paul Marat ont été presque tous faits d'imagination et d'après des idées préconçues ; la plupart de ceux qui en ont écrit n'ont pas pris la peine de le lire ; chacun d'eux s'est contenté de renchérir sur ce que ses devanciers en avaient écrit, de le peindre sur des on dit, de broyer sur sa palette des couleurs un peu plus noires, de puiser à pleines mains dans la nomenclature des épithètes infamantes ; c'est ainsi que de la figure la plus calme on peut faire un monstre furieux.

François-Vincent Raspail, *Jean Paul Marat le révolutionnaire*

### **L'image bigarrée de Jean-Paul Marat**

Jean-Paul Marat, comme de nombreux ses protagonistes de la Révolution française – nous pensons à Maximilien Robespierre, à Georges Danton, à Marie-Antoinette ou à Louis XVI –, fait l'objet d'une révision discursive et iconographique perpétuelle. De

crapaud épileptique à monstre sanguinaire, son image est en effet récupérée par ce que Jean-Clément Martin appelle la « machine à fantômes<sup>1</sup> », qui s’empare de l’histoire de la Révolution française et de ses acteur·rice·s pour en proposer une variété d’interprétations tout aussi concomitantes que divergentes. La Révolution, précise-t-il, laisse « derrière elle des souvenirs et des légendes qui font continuellement obstacle à une appréciation sereine, dépassionnée, des événements et de leurs répercussions<sup>2</sup> ». C’est que les interprétations historiques, souligne en ce sens Michel de Certeau, « sont relatives à la réponse que chaque auteur donne à des questions analogues dans le présent<sup>3</sup> ». Ainsi, le retournement de l’histoire vers le « présent de l’historien<sup>4</sup> » est inévitable. Dans la mécanique interprétative de la Révolution française – en parallèle avec les épisodes qui tendent à la répéter au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : 1830, 1848, 1871 – se mêlent les peurs, les angoisses et les aspirations de chaque époque, influençant la manière dont Marat et d’autres révolutionnaires sont appréciés de leurs contemporain·e·s et de la postérité.

Mais tandis que les acteur·rice·s de la période révolutionnaire subissent, depuis 1789, d’interminables remaniements interprétatifs, « Marat est peut-être celui qui a inspiré le plus de haines<sup>5</sup> », remarque Guillaume Mazeau. « Une haine tenace a poursuivi le journaliste de *l’Ami du Peuple*, de la période révolutionnaire à l’historiographie romantique et au-delà<sup>6</sup> », précise Michel Vovelle. Selon Charlotte Goëtz-Nothomb – qui s’est attachée à recenser un nombre considérable d’œuvres dans lesquelles apparaît le personnage de

---

<sup>1</sup> Jean-Clément Martin, *La Machine à fantômes*, Paris, Vendémiaire, 2014.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>3</sup> Michel de Certeau, *L’Écriture de l’histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1975, p. 40.

<sup>4</sup> Roland Barthes, « Le discours de l’histoire », *Social Science Information*, vol. 6, n° 4, 1967, p. 66.

<sup>5</sup> Guillaume Mazeau, *Le Bain de l’histoire. Charlotte Corday et l’Attentat contre Marat (1793-2009)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009. p. 40.

<sup>6</sup> Michel Vovelle, *La Révolution française. Image et Récits*, Volume 3, Paris, Livre Club Diderot, 1986, p. 64.

Marat à partir de la Révolution jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup> –, l'on perçoit dans les multiples représentations du révolutionnaire « une sorte de vide où se sont engouffrées plus d'affabulations que pour d'autres acteurs de l'époque, un embarras spécifique à évaluer le substrat théorique et le rôle de Marat<sup>8</sup> ». L'équipe de recherche de l'association belge Pôle Nord, principalement chapeauté par Charlotte Goëtz-Nothomb et Jacques de Cock, a bien montré, en effet, l'embarras critique dans lequel est plongée la mémoire de Marat<sup>9</sup>. L'incompréhension des prises de position politique du journaliste pendant la Révolution serait à l'origine de ce mépris collectif, car « lorsqu'on ne comprend pas, on cherche coûte que coûte à réintégrer l'étrange dans des canons rassurants ou repérables : [Marat est ainsi perçu comme] un martyr ou un fou, un solitaire ou un mégalomane, un prophète ou un fanatique<sup>10</sup> ».

Pourtant, le célèbre journaliste de *L'Ami du Peuple*, s'il est majoritairement conspué – comme le remarquent de nombreux·ses analystes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle –, ne s'attire pas uniquement la haine de ses contemporain·e·s et de la postérité. Son image n'est pas aussi homogène qu'il y paraît à première vue, car si pour un auteur tel qu'Antoine-Joseph Gorsas, Marat n'est rien de plus qu'un « reptile venimeux<sup>11</sup> » – image qui sera d'ailleurs abondamment reprise et rendue populaire par Charles Nodier et Jules Michelet –, il est

---

<sup>7</sup> Charlotte Goëtz-Nothomb, *Plumes sur Marat. Pour une Bibliographie générale*, Bruxelles, Pôle Nord, 2006.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>9</sup> L'association Pôle Nord regroupe des travaux sur Marat depuis 1989. Divisés en dix « chantiers », ces travaux offrent notamment une édition complète de l'œuvre politique de Marat pendant la Révolution, ainsi qu'une immense bibliographie en deux volumes regroupant les ouvrages de Marat et des œuvres évoquant le personnage de Marat au cours de l'histoire (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles).

<sup>10</sup> « Avant-Propos », dans *Œuvres politiques (1789-1793)*, Textes et Guide de lecture établis par Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb, tome 1, Bruxelles, Pôle Nord, 1995, p. i. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *OP*, suivi du tome et de la pagination.

<sup>11</sup> Antoine-Joseph Gorsas, *Épître à mon collègue et bon ami Marat*, Paris, Imprimerie d'Ant.-Jos. Gorsas, 1792, p. 2.

considéré par François-Élie Guiraut comme le « plus intrépide des défenseurs de la liberté<sup>12</sup> ». Marat subit ensuite d'importantes mutations au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et tandis qu'il est représenté par Alphonse de Lamartine comme un « véritable prophète de la démagogie<sup>13</sup> », il devient, sous les plumes admiratives de Léo Taxil et de Jules Vindex, « le plus grand patriote que la France ait eu<sup>14</sup> ». Force est donc de constater avec Jean-Claude Bonnet que Marat est « un personnage instable dont la légende bigarrée n'a rien de fixe<sup>15</sup> ». Ainsi, à l'image d'un musée, qui accumulerait des objets de nombreuses générations, la figure de Marat deviendrait, au cours de l'histoire, un vaste palimpseste au sein duquel apparaîtrait une mosaïque de portraits les plus disparates.

C'est cette exceptionnelle diversité d'images constituant la figure de Jean-Paul Marat, de la Révolution à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, que nous proposons d'interroger dans cette thèse, afin d'en analyser les multiples remaniements interprétatifs. Nous chercherons à comprendre la place qu'occupe Marat au sein de la fameuse « machine à fantasmes » (Jean-Clément Martin), qui persiste à réinterpréter ses faits et gestes. Nous voulons voir plus précisément qui récupère son image, à quelle époque et surtout dans quel but. À quelles peurs, angoisses ou aspirations la figure de Marat répond-elle ?

## État de la recherche

De nombreux·ses historien·ne·s se sont intéressé·e·s au parcours de Jean-Paul Marat pendant la Révolution. De Gérard Walter à Gaston Martin, ou de Jean Massin à

---

<sup>12</sup> François-Élie Guiraut, *Oraison funèbre de Marat, l'Ami du Peuple*, 9 août 1793, p. 1.

<sup>13</sup> Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins*, tome 1, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2014, p. 507.

<sup>14</sup> Léo Taxil, Jules Vindex, *Marat, ou les Héros de la Révolution*, Paris, Librairie Anti-cléricale, 1883, p. 393.

<sup>15</sup> Jean-Claude Bonnet, « Présentation », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 12.

Michel Vovelle, en passant par les études plus récentes d'Oliver Coquard ou de Charlotte Goëtz-Nothomb, les travaux sur Marat abondent. En revanche, les études portant plus précisément sur les représentations de Marat au cours de l'histoire sont moins nombreuses. Depuis le travail de Marie-Hélène Huet, *Rehearsing the Revolution: The Staging of Marat's Death*, publié en 1982, analysant les pièces de théâtre (1793-1797) dans lesquelles apparaît le personnage de Marat, cinq autres ouvrages retracent l'évolution de la figure de Marat en France : *La Mort de Marat*, travail collectif dirigé par Jean-Claude Bonnet en 1986, *La Mort de Marat* de Jacques Guilhaumou publiée à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, *Jean-Paul Marat. Hero and Anti-hero of the French Revolution* de Ian Germani paru en 1992, *L'Assassinat de Marat* de Kristell Chevalier publié en 2008, et *Le Bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'Attentat contre Marat* de Guillaume Mazeau paru en 2009 qui, même s'il s'intéresse davantage à la célèbre meurtrière, côtoie nécessairement la victime de Corday<sup>16</sup>. En plus de nombreuses histoires de la Révolution française qui s'intéressent, à un moment ou à un autre, aux représentations posthumes de Marat (Albert Soboul, Mona Ozouf, etc.), des travaux plus ponctuels de Frank Paul Bowman, « Le culte de Marat, figure de Jésus » (1973) et « Le Sacré-Cœur de Marat » (1977)<sup>17</sup>, notons la contribution de Serge Bianchi en 2017 avec sa biographie intitulée *Marat*, dont la dernière

---

<sup>16</sup> Pour les références complètes : Marie-Hélène Huet, *Rehearsing the Revolution: The Staging of Marat's Death*, Berkeley, University of California Press, 1982 ; Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986 ; Jacques Guilhaumou, *La Mort de Marat*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989 ; Ian Germani, *Jean-Paul Marat. Hero and Anti-hero of the French Revolution*, Lewiston, Queenston, Lampeter, The Edwin Mellen Press, 1992 ; Kristell Chevalier, *L'Assassinat de Marat*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2008 ; Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'Attentat contre Marat (1793-2009)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

<sup>17</sup> Frank Paul Bowman, « Le culte de Marat, figure de Jésus », *Le Christ Romantique*, Genève, Droz, 1973 ; « Le Sacré-Cœur de Marat », dans *Les Fêtes de la Révolution*, Colloque de Clermont-Ferrand, Paris, Société des études robespierristes, 1977, p. 305-323.

partie est entièrement consacrée aux représentations de Marat, de sa dépanthéonisation en 1795 à nos jours<sup>18</sup>.

Tandis que l'ensemble de ces recherches se proposent (à l'occasion d'un chapitre ou davantage) de réfléchir aux diverses formes discursives et iconographiques du culte dont Marat aurait fait l'objet peu de temps après sa mort, et qu'un nombre appréciable d'analyses s'intéressent au théâtre de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les études consacrées à la figure de Marat au XIX<sup>e</sup> siècle sont beaucoup moins nombreuses. Aussi se restreignent-elles souvent aux travaux d'historiens : Mignet et Thiers pour la première moitié du siècle ; Michelet, Lamartine, Esquiros et Blanc pour la fin de la monarchie de Juillet et le début de la Deuxième République ; enfin Raspail, Bougeart et Chèvremont pour la tentative de réhabilitation de Marat dans la seconde moitié du siècle.

### ***1. Marat, de la Révolution à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle***

La période la mieux étudiée correspond à ce que l'historiographie et les critiques en général ont depuis longtemps l'habitude de considérer comme le « culte<sup>19</sup> » et la déchéance de Marat (juillet 1793 – février 1795), à la suite de son assassinat par Charlotte Corday le 13 juillet 1793. Ces deux épisodes cruciaux de la transformation de l'image posthume de Marat, qui passe rapidement « du triomphe et du sacre à un effacement sans

---

<sup>18</sup> Serge Bianchi, *Marat*, Paris, Belin, 2017.

<sup>19</sup> « Le culte de Marat, extrêmement vif et résistant, puisqu'il survit un temps à Thermidor, est un phénomène étonnant. » Jean-Claude Bonnet, « Présentation », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 14. « Le culte de Marat et les célébrations funèbres qui l'accompagnent commencent dès le mois d'août 1793 dans les sections parisiennes. » Lise Andries, « Marat dans les occasionnels et les almanachs », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 94. « Vivant, Marat avait eu ses adorateurs ; mort en second "martyr de la liberté" (après Le Pelletier), mis au Panthéon, il eut son culte expiatoire. » Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *Discours social*, Volume 46, 2015, p. 52.

appel<sup>20</sup> », selon Jean-Claude Bonnet, ont fait l'objet de nombreux travaux. Les études consacrées à cette période ont fait la démonstration d'une propagande montagnarde, dès juillet 1793, prenant à bras-le-corps l'image sanglante de la victime de Charlotte Corday pour légitimer les mesures de radicalisation de la Révolution – la Terreur. En 1958, dans un ouvrage désormais célèbre, *Mouvement populaire et Gouvernement révolutionnaire en l'an II (1793-1794)*, Albert Soboul affirme que « l'assassinat de Marat a stimulé l'élan révolutionnaire des sans-culottes dont la pression se fait plus forte sur la Convention et les Comités de gouvernement<sup>21</sup> », expliquant ce qui devient une « véritable surenchère dans l'exploitation politique de cette mort, dont l'enjeu était l'utilisation de la masse de manœuvre que représentait la sans-culotterie<sup>22</sup> ». La participation populaire dans la sphère politique s'étant affirmée d'une manière fulgurante depuis la journée du 10 août 1792, il s'agissait pour les aspirants au pouvoir de se faire les alliés de ce nouvel interlocuteur politique qu'étaient devenu·e·s les sans-culottes<sup>23</sup>. Ainsi, Jacques Guilhaumou, qui analyse « l'horizon idéologique de l'événement<sup>24</sup> », montre le rapport qu'il faut établir entre l'assassinat de Marat et la montée au pouvoir des Montagnards. Depuis, les critiques n'ont fait que corroborer cette relation. Ian Germani explique en effet que l'assassinat de Marat arrive au moment où les Montagnards doivent justifier auprès des provinces les journées des 31 mai-2 juin, que certain·e·s considèrent comme une usurpation du pouvoir. Le meurtre de Marat – commis par une jeune femme de Caen, là où certains Girondins

---

<sup>20</sup> Jean-Claude Bonnet, « Présentation », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 12.

<sup>21</sup> Albert Soboul, *Mouvement populaire et Gouvernement révolutionnaire en l'an II (1793-1794)*, Paris, Flammarion, 1973, p. 72.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>23</sup> Haïm Burstin, *L'Invention du sans-culotte. Regard sur le Paris révolutionnaire*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 30.

<sup>24</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 37.

proscrits ont trouvé refuge, notamment Barbaroux et Pétion – vient montrer d’une manière évidente la menace que représente la politique girondine, et permet à la Montagne de gravir les échelons du pouvoir<sup>25</sup>. Kristell Chevalier précise en ce sens que le geste de Charlotte Corday « a servi de tremplin à la crise naissante de l’été 1793 et à une prise rapide du pouvoir par les Montagnards<sup>26</sup> », tandis que Guillaume Mazeau, qui étudie les représentations du meurtre de Marat dans l’histoire, confirme à son tour la démarche des Montagnards consistant à exploiter la mort de Marat et les émotions qu’elle fait surgir dans les milieux populaires pour s’emparer du pouvoir<sup>27</sup>. En mobilisant la hantise du complot contre-révolutionnaire, les Montagnards incitent à la vengeance nationale de l’assassinat d’un représentant du peuple, et, selon Jacques Guilhaumou, « l’exposition [...] du corps de Marat pendant les cérémonies funèbres marque le point de départ d’une réalisation effective de l’appel à la vengeance qui aboutira à la mise à l’ordre du jour de la terreur<sup>28</sup> ».

Alors qu’elles avaient déjà promis le 17 juillet à la Convention nationale d’élever leurs enfants selon les enseignements de Marat, les Républicaines-Révolutionnaires proposent, le 24 juillet au Conseil général, de dresser un obélisque en l’honneur de Marat sur la place de la Réunion – hommage qui lui sera rendu le 18 août. Le 26 juillet, les Cordeliers annoncent à leur tour qu’une fête civique sera célébrée le dimanche suivant dans le but « d’élever un autel au cœur de l’incorruptible Marat<sup>29</sup> ». « Le culte de Marat est né<sup>30</sup> », commente Albert Soboul. Bien qu’il soit très tôt associé à Le Peletier et à Chalier, Marat demeure la figure de proue du « culte des martyrs de la liberté ». L’étude

---

<sup>25</sup> Ian Germani, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>26</sup> Kristell Chevalier, *op. cit.*, p. 144.

<sup>27</sup> Guillaume Mazeau, *op. cit.*, p. 76 et 100.

<sup>28</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 44.

<sup>29</sup> Albert Soboul, *op. cit.*, 71.

<sup>30</sup> *Ibid.*



géographique des hommages rendus à Marat, Le Peletier et Chalier, menée par Michel Vovelle, révèle que même si Marat est stigmatisé par le mouvement fédéraliste, majoritairement concentré dans le Midi, il gagne du terrain partout ailleurs, alors qu'il est célébré isolément dans la moitié des cas<sup>31</sup>.

L'image de Marat est visible dans les moindres parcelles de la République, de la salle d'assemblée de la Convention nationale aux chaumières, habitant ainsi la vie politique et privée des Français·es – peintures, bustes, terres cuites, biscuits de Sèvres, médaillons, bagues, broches, éventails, bibelots, assiettes, etc. reproduisent l'image de l'Ami du Peuple<sup>32</sup>. Tandis que la Convention assure un temps l'impression d'un portrait de Marat, Jacques-Louis David est chargé de distribuer des estampes gravées. Le portrait orne les salles d'assemblée des sociétés populaires, les cabinets des amis de la République et figure dans le calendrier républicain de l'an II<sup>33</sup>. En plus d'une abondante production iconographique et discursive témoignant de l'enthousiasme de nombreux·ses Français·es à l'égard du « martyr de la liberté », des rues, des villes et des communes sont rebaptisées en son honneur<sup>34</sup>, et des parents nomment leur nouveau-né « Marat ». Un vaste mouvement de « maratisation<sup>35</sup> » gagne le pays. De septembre à novembre 1793, le culte des martyrs de la liberté connaît son moment le plus effervescent : au total, ce sont plus de cinquante hommages (pompes funèbres, apothéoses, discours, chants, inaugurations de bustes – seul ou avec Le Peletier, parfois avec Chalier, Rousseau ou Brutus) qui sont organisés un peu

---

<sup>31</sup> Michel Vovelle, *Religion et Révolution. La Déchristianisation de l'an II*, Paris, Hachette, 1976, p. 198-200.

<sup>32</sup> Kristell Chevalier, *op. cit.*, p. 149 et Jean-Claude Bonnet, « Les formes de célébration », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 117.

<sup>33</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 201-202.

<sup>34</sup> Kristell Chevalier, *op. cit.*, p. 148.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 149.

partout en France. Véritables dépositaires de la mémoire de l'Ami du Peuple, les sections, majoritairement animées par les sans-culottes, se relaient pour célébrer le grand homme<sup>36</sup>. Jusqu'en 1794, Marat est la figure centrale de la lutte à mener contre les ennemis de la Révolution<sup>37</sup>, lui qui sera panthéonisé le 21 septembre 1794, jour anniversaire de l'abolition de la monarchie en France.

Le culte des martyrs de la liberté, s'immiscant en plein cœur de la période déchristianisatrice de l'an II (septembre 1793 – juillet 1794), rend toute tentative d'interprétation difficile. De fait, la nature religieuse ou laïque du culte fait l'objet de discussions depuis plus de 50 ans, sans que l'on puisse véritablement s'entendre, remarque Serge Bianchi<sup>38</sup>. « Certains, comme Albert Mathiez ou Albert Soboul, pensent que le culte du martyr, fondamentalement anticatholique, reste d'essence chrétienne, autour du parallèle Marat et Jésus<sup>39</sup> », tandis que d'autres, « comme Alphonse Aulard, rattachent ce culte à un projet politique, sans racines chrétiennes<sup>40</sup> ». À l'inverse, Jean-Claude Bonnet voit dans ces divergences d'opinions une forme de complémentarité :

Tous les historiens de la Révolution ont tenté d'en rendre compte à travers différentes interprétations politiques et sociologiques. Aulard observe que le peuple s'est détourné « de la statue froide et abstraite de la Raison pour ne plus voir, n'honorer que la trinité des victimes du patriotisme », mais qu'il « n'avait accepté la tentative religieuse que comme expédient de défense nationale ». Albert Mathiez, se fondant sur la notion de religieux chez Durkheim, analyse comment les cultes civiques réutilisent et transposent les éléments de la tradition catholique. Plus récemment, Albert Soboul note que le culte des martyrs, qui proposait « non des doctrines, mais des victimes sanglantes », rendait celui de la Raison « accessible aux plus humbles ». Il y voit « un des traits les plus originaux de la mentalité sectionnaire ». Ces points de vue complémentaires, faisant référence au contexte de 1793, envisagent les différents aspects d'un phénomène polyvalent et complexe, atypique et cependant très repérable, qui, de la mort de Marat à la dépanthéonisation, dure un peu plus d'un an et demi<sup>41</sup>.

---

<sup>36</sup> Jean-Claude Bonnet, « Les formes de célébration », *op. cit.*, p. 102.

<sup>37</sup> Ian Germani, *op. cit.*, p. 2.

<sup>38</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 214.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Jean-Claude Bonnet, « Les formes de célébration », *op. cit.*, p. 101.

Frank Paul Bowman rappelle que si le culte renvoie à la figure de Jésus-Christ, en ce qu'il compare Marat au Messie, rien dans les représentations du martyr de la liberté ne permet cependant d'envisager une quelconque déification de l'Ami du Peuple<sup>42</sup>. Marat, précise Ian Germani, prend effectivement les traits d'un héros mythique, mais non ceux d'un être surnaturel<sup>43</sup>. Dans tous les cas, les hommages posthumes rendus à Marat demeurent de formidables véhicules de la propagande montagnarde et sans-culotte cherchant, pendant l'été et l'automne 1793, à renforcer les mesures révolutionnaires.

Exceptionnellement résilient, le culte résiste quelques mois à la réaction thermidorienne. En fait, explique Ian Germani, au moment de la chute de Robespierre en juillet 1794, il existe toujours une forte domination jacobine au Comité de salut public, ce qui explique la longévité du culte et la panthéonisation de Marat le 21 septembre 1794<sup>44</sup>. Pendant quelques mois encore, les sociétés populaires vont manifester leur adhésion au culte de Marat, notamment par l'envoi d'adresses à l'Assemblée, bien que ces envois, remarque Jean-Claude Bonnet, soient davantage le fait d'une attitude défensive en réaction « aux premiers signes d'un changement virulent de l'opinion<sup>45</sup> ». En effet, dès le début du mois de février 1795, Marat devient l'une des cibles de la réaction anti-jacobine de la Jeunesse dorée, qui renverse les bustes à son effigie dans les différents théâtres de la capitale. Après le 8 février, souligne Serge Bianchi, « la campagne contre Marat devient nationale, la légende noire s'impose à la légende dorée qui avait triomphé entre novembre 1793 et mars 1794, brouillant un peu plus la perception de ce que furent la vie et la carrière

---

<sup>42</sup> Frank Paul Bowman, « Le culte de Marat, figure de Jésus », *op. cit.*, p. 63. Voir également la lecture de Ian Germani concernant la contribution de Frank Paul Bowman, *op. cit.*, p. 75.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>45</sup> Jean-Claude Bonnet, « Les formes de célébration », *op. cit.*, p. 104.

réelles de Jean-Paul Marat<sup>46</sup> ». Le 21 février, la dépouille mortelle de Marat est retirée du Panthéon pour être transférée dans le cimetière de l'Église Saint-Étienne-du-Mont, et les tableaux de Marat et de Le Peletier à la Convention nationale sont remplacés par l'effigie de Brutus. Tous ceux·elles qui étaient impliqué·e·s de près ou de loin dans le gouvernement de l'an II sont désormais voué·e·s à l'exécration<sup>47</sup>. Étroitement associé à la Terreur, Marat devient pour l'opinion publique l'un des principaux symboles des crimes commis au nom du renforcement des mesures révolutionnaires par les Jacobins<sup>48</sup>.

Beaucoup moins nombreuses, les études consacrées aux représentations de Marat après 1795 retracent généralement le portrait d'un journaliste majoritairement exécré, et ce, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1814, la chute de l'Empire incite les contemporain·e·s de la Révolution à témoigner de leur expérience, et les nombreux mémoires d'anciens réseaux girondins et fédéralistes parus entre 1815 et 1830 viennent confirmer la cruauté et les actions criminelles de Marat pendant la Révolution<sup>49</sup>. C'est bien l'image du « Marat-monstre » qui, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, incite tant les libéraux que les conservateurs à stigmatiser Marat. Il est « la figure repoussoir par laquelle on essaie d'exorciser les souvenirs traumatisants de la Terreur<sup>50</sup> », précise Yves Chastagnaret. En 1847-1848 paraissent coup sur coup l'*Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet, l'*Histoire des Girondins* d'Alphonse de Lamartine, l'*Histoire des Montagnards* d'Alphonse Esquiros et l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc. D'allégeances politiques différentes, républicaine pour Michelet, libérale pour Lamartine

---

<sup>46</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 231-232.

<sup>47</sup> Ian Germani, *op. cit.*, p. 203.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>49</sup> Guillaume Mazeau, *op. cit.*, p. 262-263.

<sup>50</sup> Yves Chastagnaret, « La légende de Marat et de Charlotte Corday dans le théâtre du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 289.

et socialiste pour Blanc et Esquiros, c'est pourtant au sein de la Convention nationale et non de l'Assemblée législative qu'ils trouvent matière à leurs ouvrages, revisitant ainsi le traitement jusqu'alors réservé aux conventionnels depuis les premières histoires de la Révolution<sup>51</sup>. Bien qu'une tendance majoritairement défavorable à l'égard de Marat soit toujours perceptible, l'examen de son parcours dans la Révolution bénéficie de quelques nuances. Même s'il est encore, chez Michelet, tenu pour responsable des massacres de Septembre<sup>52</sup>, et bien qu'il demeure absolument incompréhensible aux yeux d'un Louis Blanc, il est considéré par Esquiros comme un être quasi surnaturel, remarque Ian Germani<sup>53</sup>. Alors que Lamartine connaît un véritable succès éditorial avec son *Histoire des Girondins*, Constant Hilbey, notamment traduit en cour d'assises pour avoir affiché sur les murs de la capitale une annonce d'un discours de Marat au peuple (extrait de *L'Ami du Peuple*, n° 8, 18 septembre 1789), publie une virulente brochure contre Lamartine intitulée *Marat et ses calomnieurs, ou Réfutation de l'Histoire des Girondins*<sup>54</sup>. L'année suivante, entre deux incarcérations, c'est au tour de François-Vincent Raspail de faire acte d'allégeance à l'égard de Marat, en éditant un nouvel *Ami du Peuple*. Sont ensuite publiés, dans la décennie 1860, trois ouvrages entièrement consacrés à Marat : *Marat, dit l'Ami du Peuple* (1862) de Charles Brunet, *Marat, le Savant et le Révolutionnaire* (1864) de François-Vincent Raspail et *Marat, l'Ami du Peuple* (1865) d'Alfred Bougeart, considéré comme le tout premier biographe de Marat. Brunet réhabilite le parcours médical et scientifique de Marat avant 1789 pour mieux le dénigrer ensuite, remarque Éric Walter<sup>55</sup>,

---

<sup>51</sup> Ian Germani, *op. cit.*, p. 225-226.

<sup>52</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 240.

<sup>53</sup> Ian Germani, *op. cit.*, p. 229.

<sup>54</sup> Éric Walter, « Vies et maladies du docteur Marat. Le thème morbide dans le discours biographique », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 348.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 347.

tandis que Raspail et Bougeart se montrent franchement apologétiques. En 1876, après avoir passé près de cinquante ans à recenser les travaux de Marat et à départager l'authentique de l'apocryphe, François Chèvremont publie son inventaire des textes de Marat, et fait paraître *Esprit Politique de Marat* en 1880<sup>56</sup>. En 1891, le docteur Alexandre Lacassagne, criminologue averti, publie un article dans les *Archives d'Anthropologie, de Médecine légale et de Psychologie normale et pathologique* sur l'assassinat de Marat qu'il compare à ceux de Henri IV, de Kléber et du duc de Berry<sup>57</sup>. La même année, le docteur Augustin Cabanès publie l'ensemble des articles qu'il avait écrits au sujet de Marat dans un ouvrage intitulé *Marat inconnu*. Reprenant la thématique du « Marat avant 1789 », déjà exploitée par Charles Brunet, Cabanès, qui, selon Jean-Claude Bonnet, condamne l'action de Marat pendant la Révolution, la jugeant criminelle, veut faire découvrir le jeune Marat, savant et médecin des Lumières<sup>58</sup>.

« De la dévotion à l'anathème, jusqu'à la réhabilitation ! Ainsi pourrait-on définir ce parcours en quelques touches<sup>59</sup> », déclare Michel Vovelle, précisant « [qu']une appréciation plus sereine, au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, le tirera [des enfers], non sans mal, pour proposer l'image assagie d'un tribun "normalisé"<sup>60</sup> ». Bien que « [l]es travaux d'érudits du second XIX<sup>e</sup> siècle [aient] apport[é] une modification radicale à l'image de Marat<sup>61</sup> », souligne Olivier Coquard, la figure du monstre domine dans les représentations de Marat tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. De la notice biographique des frères Michaud aux *Origines de*

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 351. Charlotte Goëtz-Nothomb, *Plume de Marat. Pour une Bibliographie générale*, Bruxelles, Pôle Nord, 2006, p. 3.

<sup>57</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 359.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 360.

<sup>59</sup> Michel Vovelle, *La Révolution française*, Volume 3, *op. cit.*, p. 86.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> Olivier Coquard, *Marat*, Paris, Fayard, 1993, p. 25.

la France contemporaine de Taine « s'impose un double visage pathologique et démagogique<sup>62</sup> ». « Le XIX<sup>e</sup> siècle voit le triomphe de Charlotte Corday et l'enterrement mémoriel de l'Ami du peuple<sup>63</sup> », renchérit Serge Bianchi.

## ***2. Marat, entre mythes et légendes***

Cherchant à cerner ce qui constitue la singularité de Marat par rapport aux autres acteur·rice·s de la Révolution (Marat a effectivement connu une popularité posthume sans pareille suivie d'un violent rejet le distinguant de ses contemporain·e·s<sup>64</sup>), les critiques ont régulièrement recours au vocabulaire du mythe ou de la légende, donnant lieu à de nombreuses formules, telles que « le mythe de Marat<sup>65</sup> », « la légende de Marat<sup>66</sup> », « le héros mythique<sup>67</sup> », « le mythe du détenteur de la vertu publique<sup>68</sup> », « le mythe du triumvirat Danton-Marat-Robespierre<sup>69</sup> », « le mythe corporel<sup>70</sup> », ou encore « le mythe du corps de Marat<sup>71</sup> ».

Dans l'introduction de *La Mort de Marat*, Jean-Claude Bonnet évoque le « mythe fondateur de l'Ami du peuple<sup>72</sup> », correspondant au « long travail rhétorique et

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>63</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 304.

<sup>64</sup> Lise Andries rappelle que « ni Robespierre, ni Danton, ni aucun des autres martyrs de la liberté ne connurent cette popularité en images ». « Les estampes de Marat sous la Révolution », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 190.

<sup>65</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 338.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>67</sup> Ian Germani, *op. cit.*, p. 77. Nous traduisons.

<sup>68</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 60.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>70</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 337.

<sup>71</sup> Georges Benrekassa, « Histoire d'un assassinat. La mort de Marat dans l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 320.

<sup>72</sup> Jean-Claude Bonnet, « Introduction », *op. cit.*, p. 14.

sémiologique de l'autocélébration dans le journal [qui] contribue à la légende posthume et fournit les éléments symboliques du culte<sup>73</sup> ». Même constat chez Philippe Roger qui insiste sur la réussite du « mythe personnel<sup>74</sup> » de Marat, reposant essentiellement sur le *topos* du sacrifice de soi ; *topos* inlassablement repris pour évoquer l'Ami du Peuple, de juillet 1793 à septembre 1794. En somme, Marat serait lui-même à l'origine d'un mythe qui aurait ensuite pris en charge son destin posthume. Si bien que le soir du 13 juillet 1793, avance Michel Vovelle, Marat « quitte l'histoire pour entrer dans la légende<sup>75</sup> ». Ce sort particulier, explique Mona Ozouf,

Marat le doit encore à une mort qui a réuni tous les traits d'une inscription durable dans le mental collectif : un homme célèbre, laid et malade, frappé par une belle et fraîche inconnue ; un homme qui réclamait des têtes, mais qu'on nommait « l'Ami du peuple », et que la criminelle approcha au moyen d'une supplique, circonstance bien propre, remarqua Augustin Robespierre, à « démaratiser Marat » ; un homme de sang mort dans le sang, extraordinaire figure de bourreau martyr<sup>76</sup>.

Ce serait donc l'éminente dualité de l'acteur politique, mais aussi la jonction paradoxale de deux univers devant la mort qui auraient durablement inscrit Marat dans le « mental collectif » de la France. Pour Françoise Mélonio, ce serait davantage la célèbre toile de David, le *Marat Assassiné* (1793), qui, « mythifiant la mort et la laideur de Marat<sup>77</sup> », ancrerait durablement le personnage « dans la mémoire française<sup>78</sup> ».

---

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Philippe Roger, « L'homme de sang. L'invention sémiotique de Marat », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 158 et 160.

<sup>75</sup> Michel Vovelle, *Marat*, Paris, Messidor / Éditions sociales, 1988, p. 30. Serge Bianchi considère l'assassinat comme le motif faisant entrer Marat dans l'histoire : « À dater du 13 juillet au soir, Jean-Paul Marat, assassiné, entre dans l'histoire. » *Op. cit.*, p. 197.

<sup>76</sup> Mona Ozouf, « Marat », *De Révolution en République. Les Chemins de la France*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2015, p. 80.

<sup>77</sup> Françoise Mélonio, *Naissance et Affirmation nationale. La France de 1815 à 1880*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2001, p. 82.

<sup>78</sup> *Ibid.*



Tandis que Jean-Claude Bonnet et Philippe Roger considèrent Marat comme le principal orchestrateur de son mythe, Michel Delon, qui analyse plus spécifiquement les représentations de l'assassinat de Marat dans les œuvres d'André Chénier et de Restif de la Bretonne, estime que c'est « le travail de l'écriture<sup>79</sup> » qui donne à la dimension sexuelle du meurtre « l'éclat littéraire du mythe<sup>80</sup> ». C'est d'ailleurs, encore selon Michel Delon, ce même « travail de l'écriture qui permet à l'écrivain de porter des jugements contradictoires<sup>81</sup> », puisque « [l]e mythe dépasse dans une large mesure les oppositions entre approbation et condamnation de la politique défendue par Marat ou, au contraire, du geste de Charlotte Corday<sup>82</sup> ». À l'inverse, Pierre Frantz, qui s'approche davantage des conclusions émises par Jean-Claude Bonnet et Philippe Roger, remarque l'incapacité des dramaturges de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à surpasser la « force mythologique<sup>83</sup> » qu'ont déjà acquise Marat et Corday au moment de leur mort respective. Alors qu'elle est complètement effacée par l'histoire au profit d'une forme de systématisation, la figure de Marat deviendrait, selon Marie-Hélène Huet qui analyse le même corpus que Pierre Frantz, l'objet d'une pure mystification<sup>84</sup>. Quoi qu'il en soit, « Marat entre très vite dans la légende<sup>85</sup> », et cela probablement parce que sa mort « s'inscrit moins dans le fait divers que dans l'hagiographie<sup>86</sup> », explique Lise Andries.

---

<sup>79</sup> Michel Delon, « La fiction immédiate », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 254.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> Pierre Frantz, « L'épouvantail », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 247.

<sup>84</sup> « Marat as a distinctive individual was in fact completely obliterated by history in favor of a systematization, an exalted mystification. » Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 9.

<sup>85</sup> Lise Andries, *op. cit.*, p. 194.

<sup>86</sup> *Ibid.*

La pluralité des interprétations du mythe de Marat pendant la période révolutionnaire se prolonge dans les recherches menées sur les représentations de Marat au XIX<sup>e</sup> siècle. Georges Benrekassa, qui s'intéresse entre autres aux *Mémoires d'outre-tombe*, affirme que « Chateaubriand, malgré son mépris (sa méconnaissance) de Marat (“Caligula de carrefour”, “Triboulet populaire”), trouve pour évoquer sa mort une comparaison et une référence qui l'élèvent d'un coup à sa *vraie* dimension mythique : “Marat, comme le Péché de Milton, fut violé par la Mort”<sup>87</sup> ». C'est pourtant Jules Michelet, selon Olivier Coquard, qui, dans son *Histoire de la Révolution française*, « fige pour un bon siècle l'image historique et mythique de Marat<sup>88</sup> », alors qu'Éric Walter considère qu'avec « la formule “Il y a deux Marat” [que l'on retrouve chez Brunet et Cabanès], le mythe de Marat tourne au diptyque : une légende rose suivie d'une chronique infernale<sup>89</sup> ».

Si le caractère mythique de la figure de Marat ne fait aucun doute, les chercheur·e·s ne s'entendent guère cependant sur la nature de cette transfiguration. L'on peut en effet se demander : qu'est-ce que le mythe de Marat ? À quel moment l'acteur politique entre-t-il dans l'univers particulier du mythe ? Qui est à l'origine de cette mutation de l'acteur politique en une figure proprement mythique ? Finalement, qu'est-ce qu'une figure mythique ? Ainsi, bien que l'on puisse affirmer, au terme du survol de ces études, qu'il existe une chose telle que le mythe de Marat – en ce sens que l'objet discursif et iconographique « Marat » est avant tout le produit d'une construction collective, elle-même constamment réévaluée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle –, ce dernier résiste à l'interprétation des chercheur·e·s et demeure un concept mouvant des études maratistes.

---

<sup>87</sup> Georges Benrekassa, *op. cit.*, p. 318. Nous soulignons.

<sup>88</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 20.

<sup>89</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 347.

## Objectifs de recherche

Ce travail consiste à interroger les multiples représentations – historiques et fictionnelles – de Jean-Paul Marat, du début de la Révolution jusqu’au centenaire de son assassinat en 1893, pour mettre en lumière les procédés de la fabrication de son mythe, ainsi que son instrumentalisation tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette thèse cherche essentiellement à répondre à la question suivante : *Qu’est-ce que le mythe de Marat ?* Mais aussi, en quoi précisément la figure historique du célèbre journaliste se transmue-t-elle en un mythe ? Un certain nombre de questions soulevées par des recherches antérieures guideront notre démarche : Est-ce que Marat s’affranchit du cadre historique dans lequel il a évolué, comme semble l’avancer Michel Vovelle (« il quitte l’histoire pour entrer dans la légende ») ? Existe-t-il un déjà-là mythique qui orienterait les représentations posthumes ? En d’autres termes, Marat est-il à l’origine de sa propre transformation mythique ? Quel est le rôle du meurtre de Marat dans la fabrication ou dans l’évolution de son mythe ? L’assassinat occupe-t-il une fonction centrale dans la construction du mythe, comme le laisse entendre Mona Ozouf ? Est-ce que le mythe se « fige », comme l’avance Olivier Coquard en évoquant le travail de Jules Michelet, ou à l’inverse, comme le suggère Éric Walter, est-ce qu’il se transforme sous les plumes d’auteurs comme Charles Brunet et Augustin Cabanès ? Quel est l’impact de la tentative de réhabilitation de Marat dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur le mythe ? Arrive-t-elle à ébranler la rigidité du mythe établi ?

Cette thèse vise également à réfléchir, à partir du cas de Jean-Paul Marat, aux divers éléments pouvant entraîner la transfiguration d’un·e acteur·rice historique en une figure proprement mythique. Comment expliquer qu’un·e acteur·rice historique se transforme à

un moment précis de l'histoire en une figure mythique ? Comment, en effet, expliquer qu'un·e acteur·rice se transforme, alors qu'un·e autre n'atteindra jamais l'univers particulier du mythe ? En somme, quels sont les ingrédients nécessaires à la fabrication d'une figure mythique ? Dans les recherches menées à ce jour sur certaines figures mythiques<sup>90</sup>, les chercheur·e·s s'emparent tantôt de la notion de mythe littéraire, tantôt de celle de mythe historique, sans qu'une distinction soit réellement établie entre elles. Nous voulons, au terme de cette étude, proposer un concept opératoire mettant en relief les spécificités du mythe historique. Est-il bien juste de considérer Napoléon et Dracula comme des figures mythiques semblables, relevant d'un même processus de mythification ? Le mythe littéraire (Sherlock Holmes, le Comte de Monte-Cristo, Jean Valjean, etc.) prend racine dans une œuvre orchestratrice qui, en articulant des *topoi* de son époque, crée le mythe<sup>91</sup>. Qu'en est-il du mythe historique ? Voit-il le jour au sein d'une œuvre en particulier ? Ne faudrait-il pas penser le mythe historique comme l'objet d'une *négociation* plutôt que comme le fruit d'une création – négociation avec un déjà-là bien réel mais malléable ? En ce sens, comment s'opère la fracture entre Marat l'individu et Marat le mythe ?

---

<sup>90</sup> Voir, à titre d'exemples, Jean Tulard, *Le Mythe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, coll. « U2 », 1971 ; Sylvain Pagé, *Le Mythe napoléonien. De Las Cases à Victor Hugo*, Paris, CNRS Éditions, 2013 ; Nicole Ferrier-Caverivière, « Figures historiques et figures mythiques », dans Pierre Brunel (dir.), *Dictionnaire des Mythes littéraires*, Monaco, Éditions du Rocher, 1988, p. 597-605.

<sup>91</sup> En écrivant *Dracula* (1897), Bram Stoker crée les *topoi* du mythe littéraire du vampire tels que nous les connaissons encore aujourd'hui.

## Méthodologie et organisation de la thèse

### 1. *Le mythe moderne, ou la figure mytho-historique*

La notion de mythe, se trouvant au carrefour de plusieurs disciplines, a fait l'objet d'un surinvestissement important au cours de l'histoire, si bien qu'elle est aujourd'hui grandement galvaudée. On l'utilise à tort et à travers, et ce, « n'importe quand à propos de n'importe quoi<sup>92</sup> », souligne Pierre Brunel. « [L]es sciences humaines ont en effet proposé un nombre impressionnant de définitions et d'applications du mythe à des corpus et à des phénomènes fort variés, tant et si bien que, au fil de ses migrations [...] [la] notion s'est opacifiée<sup>93</sup> », explique Pascal Brissette. Le terme suscite de surcroît une forte suspicion et est souvent associé au mensonge ou à la fabrication anhistorique. Ainsi, comme le souligne René Étiemble, le mythe de Rimbaud brouille la compréhension du poète et de son œuvre, au point que les chercheur·e·s, pour véritablement comprendre le sens de l'œuvre rimbaldienne, doivent d'abord l'extirper des fabrications collectives et mensongères<sup>94</sup>. Pour René Étiemble, mais aussi pour Roland Barthes, souligne Pascal Brissette, « [l]e mythe est ce qui nous empêche d'accéder au monde qui nous entoure, à l'œuvre que nous lisons, à l'objet que nous observons<sup>95</sup> ». De façon similaire, Claire Gaspard affirme que « [t]out historien qui travaille sur la Révolution doit d'abord éliminer les mythes qui travestissent les faits en les interprétant [...] la dictature de Robespierre, le clergé jacobin, ou le masque de grenouille collé sur le visage de Marat<sup>96</sup> ». Les historien·ne·s des dernières

---

<sup>92</sup> Pierre Brunel, *Mythocritique. Théorie et Parcours*, Grenoble, Ellug, [1992] 2016, p. 15.

<sup>93</sup> Pascal Brissette, *La Malédiction littéraire. Du Poète crotté au Génie malheureux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2005, p. 29-30.

<sup>94</sup> À ce sujet, voir Pascal Brissette, *Nelligan dans tous ses états. Un Mythe national*, Québec, Fides, 1998, p. 22-23.

<sup>95</sup> Pascal Brissette, *La Malédiction littéraire, op. cit.*, p. 35.

<sup>96</sup> Claire Gaspard, « Révolution, révolutionnaires », dans Pierre Brunel (dir.), *op. cit.*, p. 1169.

décennies se sont effectivement attaché·e·s à sortir Marat de son mythe. En témoigne, par exemple, la *Nouvelle Revue neuchâteloise* qui consacre un numéro entier en 1993 au thème « Marat en deçà de la légende ». « Parviendra-t-on, un jour, à arracher Marat à la légende qui l’entoure<sup>97</sup> ? », se demande Michel Schlup dans l’avant-propos. Serge Bianchi dédie également un chapitre à la question du mythe dans la biographie qu’il publie en 2017, alors qu’il cherche à savoir « qui fut réellement Jean-Paul Marat, l’acteur de la Révolution le plus controversé, avec Robespierre<sup>98</sup> ». Plus récemment encore, sur le site français *Le Paratonnerre*, on lit en guise d’introduction à un entretien avec l’historien Olivier Coquard : « Au-delà de sa mort et la légende qui l’entoure, nous devons nous interroger sur la personnalité même de Marat. Médecin, physicien, journaliste, député de la Convention... Qui était-il ? Quel fut son rôle pendant la Révolution<sup>99</sup> ? »

Tenons d’emblée pour acquis que le mythe, quel qu’il soit, dit quelque chose de la société de laquelle il émerge. Qu’il soit religieux, littéraire ou historique, le mythe vise essentiellement à la compréhension d’un phénomène (ontologique, social, historique, politique, etc.). Ainsi, loin de considérer le mythe comme le pendant négatif de la vérité historique, cette thèse s’appuie sur la conviction d’une vérité intrinsèque au mythe. Bien que ce dernier dise forcément autre chose que ce que dit l’histoire (encore que ces deux appareils interprétatifs soient parfois difficiles à distinguer), il s’inscrit également dans une dynamique interprétative valable. Aussi, plutôt que « d’éliminer [le] masque de grenouille collé sur le visage de Marat », cette thèse invite-t-elle à comprendre la ou les significations

---

<sup>97</sup> Michel Schlup, « Avant-Propos », dans « Marat en deçà de la légende », *Nouvelle Revue neuchâteloise*, n° 39, 1993, p. 7.

<sup>98</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 261.

<sup>99</sup> « Vie et mort de Marat », Entretien avec Olivier Coquard, *Leparatonnerre.fr*, URL : <http://leparatonnerre.fr/2020/11/17/vie-et-mort-de-marat/>.

de ce masque. Car comme le souligne Jean-Clément Martin, les fantasmes « ne sont pas des leurres, qu'il faudrait écarter pour accéder à "ce qui s'est effectivement passé"<sup>100</sup> ». Le mythe « s'enracine dans une réalité concrète<sup>101</sup> », affirme pour sa part Pierre Serna. Ainsi, le mythe, mais aussi la légende (le récit) et le fantôme (le rêve) sont des appareils interprétatifs légitimes. Fonctionnant souvent à l'unisson, ces outils permettent de donner un sens à l'histoire telle qu'elle est vécue par tel ou tel groupe à un moment donné. Dans cette optique, nous faisons nôtre la vision de Jean-Clément Martin qui évoque « l'efficacité de la légende noire créée après l'exécution de Robespierre<sup>102</sup> », expliquant que « cette invention a permis aux contemporains de comprendre le chaos dans lequel ils vivaient. Les renversements et surtout la banalité de la violence sont d'un seul coup rapportés à des causes compréhensibles<sup>103</sup> ». Si le mythe de Marat ne donne guère accès à la vérité de l'individu Marat, alors que représente-t-il ? Nous chercherons dans cette mesure à saisir la fonction herméneutique du mythe de Marat pour chacune des époques étudiées. Que permet-il d'interpréter ? Quelle parcelle de l'histoire permet-il de comprendre ? En quoi est-il utile à la société française qui persiste à reconstruire son image ?

Au-delà des usages ambivalents du mythe, qui nous éloignent d'un concept précis sur lequel nous appuyer, Sylvain Pagé propose de reconsidérer la simple définition du dictionnaire *Le Robert* : « "des faits ou des personnages souvent réels déformés ou amplifiés par l'imagination collective, une longue tradition littéraire"<sup>104</sup>. » Le mythe de

---

<sup>100</sup> Jean-Clément Martin, *op. cit.*, p. 14.

<sup>101</sup> Pierre Serna, « Les deux corps du mythe révolutionnaire », dans Dominique Kalifa (dir.), *Les Historiens croient-ils aux mythes ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016, p. 730 [ouvrage consulté en ligne].

<sup>102</sup> Jean-Clément Martin, *La Terreur. Vérités et Légendes*, Paris, Perrin, 2017, p. 220. Nous soulignons.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>104</sup> Sylvain Pagé, *op. cit.*, p. 18.

Marat est effectivement le produit collectif d'une série de déformations et d'amplifications, comme en témoigne d'ailleurs le *Portrait de Marat* de Fabre d'Églantine (« Il est résulté de cette complication de traits, sous lesquels on cherche Marat, non pas un portrait, mais une défiguration complète<sup>105</sup> »). Il est un mythe moderne, à la manière du mythe de Napoléon, analysé par Jean Tulard en 1971, ou plus récemment, par Sylvain Pagé en 2013, ou à la manière du mythe de Maximilien Robespierre, étudié par Marc Belissa et Yannick Bosc. Déformé et amplifié, le mythe de Marat entre, tout comme Napoléon et Robespierre, dans la catégorie des mythes politico-héroïques, ou comme nous les appelons ici, des figures mytho-historiques<sup>106</sup>.

Nous entendons par « figure mytho-historique » le résultat d'un transfert, non pas précisément d'un homme ou d'une femme, mais d'une image publique (d'une posture auctoriale) d'abord ancrée dans un contexte social et politique précis, puis projetée dans un univers mythique, participant à sa « resémantisation » et lui donnant une/des significations nouvelles. L'univers mythique correspond quant à lui à la coexistence des déformations et des amplifications subies par l'image publique en question. Cette transformation est rendue possible par une dynamique collective prenant à bras-le-corps l'image publique d'un individu pour la soumettre à une vision souvent réductrice et parfois antithétique – puisqu'elle est composée de deux facettes ; l'une positive, l'autre négative. L'on comprend dès lors que le mythe de Marat n'est pas à comparer aux mythes antiques ou bibliques, et que si la figure mytho-historique se distingue de ces mythes, c'est notamment parce qu'elle n'a aucune prétention étiologique. En effet, « les mythes modernes, à la différence des

---

<sup>105</sup> Fabre d'Églantine, *Portrait de Marat*, Paris, Chez Maradan, 1794, p. 5.

<sup>106</sup> Nous préférons ici le terme *figure mytho-historique* dans la simple mesure où Marat n'est pas systématiquement associé à la politique française. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.



mythes traditionnels qu'analyse Mircea Eliade, n'ont aucune fonction étiologique, c'est-à-dire qu'ils ne s'attachent nullement au dévoilement des origines<sup>107</sup> », souligne Maxime Prévost. D'autant que la figure mytho-historique, explique Pascale Auraix-Jonchière, est fortement caractérisée « par les liens qu'[elle] entretien[t] avec une réalité historique<sup>108</sup> ». Sa fonction s'attache à la fois au contexte historique dans lequel elle est apparue et à l'actualité de celui-elle qui la nourrit.

Si les études portant sur la notion de mythe, depuis les analyses de Mircea Eliade, proposent des pistes de réflexion pertinentes, celles portant exclusivement sur le mythe historique demeurent assez peu nombreuses, et le concept même reste généralement flou. C'est pourquoi nous chercherons, au cours de ce travail, à offrir un concept opératoire susceptible de guider des recherches ultérieures.

## **2. *Entre mytho et sociocritique***

L'étude d'un mythe, souligne Pierre Brunel, consiste principalement à « faire apparaître ce que Jean Rosset appelle des “invariants”, une cellule constitutive de ce mythe lui-même<sup>109</sup> ». Car la figure mythique a « comme caractéristique essentielle la redondance<sup>110</sup> », ce que Claude Lévi-Strauss appelle les « mythèmes<sup>111</sup> ». « Pour s'imposer, le mythe doit reprendre une vertu, un vice, une grande tendance, une idée-force<sup>112</sup> », souligne en ce sens

---

<sup>107</sup> Maxime Prévost, *Alexandre Dumas Mythographe et Mythologue*, Paris, Honoré Champion, coll. « Romantisme et modernités », 2018, p. 35.

<sup>108</sup> Pascale Auraix-Jonchière, « Personnages historiques et figures mythiques : l'exemple de Jeanne d'Arc », dans Véronique Léonard-Roques (dir.), *Figures mythiques. Fabrique et Métamorphoses*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 235.

<sup>109</sup> Pierre Brunel, « Préface », dans Pierre Brunel (dir.), *op. cit.*, p. 12.

<sup>110</sup> *Id.*, *Mythocritique, op. cit.*, p. 30.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> Nicole Ferrier-Caverivière, *op. cit.*, p. 603.

Nicole Ferrier-Caverivière. C'est ainsi, remarque Pascale Auraix-Jonchière, que Jeanne d'Arc en vient à incarner la figure de la « Vierge-guerrière sauveuse de la nation<sup>113</sup> ». Les mythèmes sont les lieux communs ou les *topoi* constituant et structurant un mythe en particulier. Leur fonction principale est de réguler le mythe, de lui donner une certaine cohérence, permettant ainsi sa reconnaissance dans le temps long.

Participant à la stabilité du mythe, les mythèmes rappellent fortement le concept d'hégémonie qui, selon Marc Angenot, « instaure un marché de la *nouveauté prévisible* et les leures de l'*innovation ostentatoire*<sup>114</sup> ». Angenot remarque, en effet, que l'ensemble discursif d'une époque donnée tend à continuellement reconduire au même. Ainsi, il explique :

Tout paradoxe s'inscrit dans la mouvance d'une *doxa*. Tout débat ne se développe qu'en s'appuyant sur une topique commune aux argumentateurs opposés. Dans toute société, la masse des discours – divergents et antagonistes – engendre un *dicible global* au-delà duquel il n'est possible que par anachronisme de percevoir le “*noch-nicht Gesagtes*”, le pas encore dit<sup>115</sup>.

Si, d'une part, le mythe semble répondre à cette forme de régulation du discours, il met, d'autre part, en tension les possibilités d'un renouveau, comme en témoignent les tentatives de réhabilitation de Marat dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Du reste, si selon Marc Angenot, le discours est fortement régulé par un mécanisme hégémonique, pour un chercheur tel que Pierre Popovic, le discours, au contraire, ne serait pas systématiquement le produit d'une reconduction hégémonique et l'idée que « la littérature [puisse] di[re] autre

---

<sup>113</sup> Pascale Auraix-Jonchière, *op. cit.*, p. 245.

<sup>114</sup> Marc Angenot, « Hégémonie, dissidence et contre-discours : réflexions sur les périphéries du discours social en 1889 », *Études littéraires*, vol. 22, n° 2, 1989, p. 14. L'auteur souligne.

<sup>115</sup> Marc Angenot, *1889. Un État du discours social*, Longueuil, Le Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1989, p. 19. L'auteur souligne.

chose que la rumeur sociale<sup>116</sup> » n'est pas un leurre, mais une réelle possibilité. Claude Duchet, qui se positionne en contradiction ouverte avec les propos d'Angenot, affirme que « le texte le plus programmé, le plus figé, le plus normé, le plus dépendant est toujours l'objet d'une activité sociogrammatique<sup>117</sup> », capable d'ébranler tout discours quel qu'il soit. Le mythe ferait-il exception à la règle ? Serait-il soumis à une forme de programmation systématique, ou chercherait-il au contraire à s'épanouir en dehors des règles préalablement prescrites ? Les « invariants » seraient-ils finalement sujets à changement ? Gilbert Durand semble trouver un terrain d'entente entre les deux visions, lorsqu'il définit l'évolution des mythèmes selon trois phases précises et en quelque sorte circulaires : la pérennité, les dérivations et l'usure. Ainsi, la pérennité des mythèmes serait toujours concurrencée par les dérivations possibles, « comme si le stable et le mouvant étaient les deux propriétés intrinsèques du mythe<sup>118</sup> ». Impossible à fixer d'une part, statique de l'autre. Comment le mythe fait-il pour concilier l'inconciliable ? D'autant qu'il finit par s'user, selon le terme de Durand. Non que l'usure marque son terme : le mythe est immortel. « [C]ette usure des mythes [...] n'est pas leur mort. C'est une mise en sommeil<sup>119</sup>. » « Comme le Phénix, le mythe ne meurt pas<sup>120</sup>. » Que faut-il comprendre ? Le mythe agirait-il comme une sorte de microcosme d'un ensemble de discours beaucoup plus grand, menant à la déchéance puis à la résurgence continue des *topoi* constituant et structurant l'histoire humaine ?

---

<sup>116</sup> Pierre Popovic, « Débat critique (coordonné par Alain Vaillant) Marc Angenot, la littérature et le discours social (Jacques-David Ebguy/Pierre Popovic) », *Romantisme*, n° 164, 2014, p. 154.

<sup>117</sup> Claude Duchet, Patrick Maurus, *Un Cheminement vagabond. Nouveaux Entretiens sur la sociocritique*, Paris, Honoré Champion, coll. « Poétiques et esthétiques, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles », 2011, p. 58-59.

<sup>118</sup> Frédéric Monneyron et Joël Thomas, *Mythes et Littérature*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », [2002] 2012, p. 73.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>120</sup> *Ibid.*

Puisque nous étudierons l'évolution de la figure de Marat dans une perspective diachronique, il sera possible de repérer les virages que prend le mythe au fil de l'histoire et de voir à quels moments précis il se rompt pour se transformer, ce qui nous permettra de mieux comprendre l'emprise qu'exerce l'hégémonie sur les productions textuelles d'une certaine époque, mais aussi ses limites. En d'autres termes, nous chercherons à analyser la résistance des myèmes constituant et structurant le mythe de Marat. Nous combinerons les deux approches les plus susceptibles de nous permettre de mener à bien notre travail : la sociocritique et la mythocritique. Nous voulons ainsi répondre à l'appel lancé par Claude Duchet en 1999, lors d'un entretien avec Patrick Maurus, lorsqu'il exprime son souhait de voir se préciser « les rapports de la sociocritique avec ce que l'on pourrait appeler *les voisins* [...] [dont la] mythocritique<sup>121</sup> ». Tandis que la sociocritique, en opérant des coupures synchroniques, nous permettra de comprendre le rôle du mythe à des moments précis de l'histoire de France (qui est Marat pour les contemporains de Thermidor, de la Restauration, ou encore de la Troisième République ?), la mythocritique nous permettra de comprendre les mécanismes du mythe dans l'histoire (selon quelles modalités la figure historique s'affranchit-elle de son identité propre pour embrasser une fonction qui la dépasse largement ? pourquoi le mythe de Marat s'inscrit-il dans la durée ?). Nous tâcherons ainsi de comprendre la portée politique, morale et idéologique du mythe de Marat dans une série de romans, de pièces de théâtre, de mémoires, de discours de circonstance, de journaux, de pamphlets, de dictionnaires et de textes historiographiques écrits à différents moments de l'histoire de France. Le caractère éclaté de notre corpus, combinant des œuvres de natures très diverses à l'intérieur desquelles les représentations constituant

---

<sup>121</sup> Claude Duchet et Patrick Maurus, *op. cit.*, p. 117. L'auteur souligne.

le mythe rendent parfois caduques les tentatives de classification (l'histoire se mêlant à la fiction, qui elle-même brouille les frontières génériques), nous incite à prendre des distances avec une analyse littéraire plus conformiste. Nous privilégions une approche *ad hoc* se fondant essentiellement sur la nature visiblement conflictuelle du mythe. C'est pourquoi, comme il se situe au carrefour de la littérature et de l'histoire, ce travail s'ancre volontiers dans la perspective de l'histoire des représentations. Il s'apparente aux travaux menés par Antoine de Becque qui, à partir de métaphores corporelles répertoriées dans les œuvres de la Révolution, met en lumière les mécanismes régissant l'imaginaire de la rupture révolutionnaire<sup>122</sup>, nous voulons rendre compte de certaines topiques influant sur la manière dont la Révolution est interprétée au cours de l'histoire. Ainsi, cette nouvelle manière de traverser le XIX<sup>e</sup> siècle, en analysant les représentations de Marat, permettra de revisiter la période et de voir comment elle s'approprie les soubresauts révolutionnaires. Nous voulons offrir une histoire dynamique et évolutive de la mémoire de la Révolution française.

Nos analyses s'effectueront en trois temps. 1. Nous procéderons à une étude interne des réseaux de représentations déployés par les textes. Nous emploierons, selon la nature des documents, différentes méthodes descriptives telles que l'analyse du discours social, la rhétorique, la stylistique, la thématique ou la narratologie. 2. Nous mettrons en rapport les particularités des différentes représentations, et nous chercherons à identifier les mythes constituant et structurant le mythe de Marat. 3. Nous brosserons un portrait des diverses perceptions sociales de l'image de Marat dans l'histoire française, tout en cherchant à

---

<sup>122</sup> Antoine de Becque, *Le Corps de l'Histoire. Métaphores et Politique (1770-1800)*, Paris, Calman-Lévy, 1993.

comprendre comment les textes mobilisent et retravaillent le mythe, de manière à donner sens aux événements qui bouleversent la France, de la Révolution à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3. *Corpus*

L'objectif principal de cette thèse étant de cerner la fabrication du mythe de Marat et son instrumentalisation dans le contexte politique et social de la France révolutionnée du XIX<sup>e</sup> siècle, le corpus interrogé est très large. Considérant avec Claude Lévi-Strauss que « “le mythe est constitué par l'ensemble de ses versions, toutes ayant valeur également, aucune n'étant privilégiée”<sup>123</sup> » et que « “[t]outes les versions, même les plus plates, sont utiles pour comprendre le développement d'un mythe”<sup>124</sup> », nous interrogerons le plus grand nombre de représentations possibles. Nous aurons donc l'occasion d'analyser des œuvres n'ayant jamais appartenu au même corpus : si les travaux de Michelet et les romans de Dumas peuvent facilement être liés, qu'en est-il des *Rapports merveilleux de Mme Cantianille B... avec le monde surnaturel* (1866) de l'abbé M. J. C. Thorey et de la représentation muséale de la mort de Marat au musée Grévin ? Aussi aurons-nous l'occasion de sortir d'une vision proprement historiographique du mythe de Marat au XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que le mythe soit récupéré en grande partie par le support historiographique, il n'est attaché à aucun genre en particulier et évolue au gré des représentations historiographiques, théâtrales, romanesques, journalistiques, etc. Ainsi, tout document qui évoque Marat – même rapidement – contribue à l'immense échafaudage constituant le mythe de Marat et, par conséquent, trouve une place dans notre analyse. Sans

---

<sup>123</sup> Frédéric Monneyron et Joël Thomas, *op. cit.*, p. 48.

<sup>124</sup> *Ibid.*

toutefois prétendre à l'exhaustivité, le corpus, constitué de plus d'une centaine d'œuvres, est suffisamment représentatif pour suivre la formation et l'évolution du mythe jusqu'en 1893. Composé de textes de natures très différentes (journaux, pamphlets, histoires, biographies, romans, pièces de théâtre, etc.) et parfois de documents iconographiques, ce corpus nous permettra de mieux comprendre la manière dont le mythe de Marat s'est rapidement formé pendant la Révolution française, et de comprendre comment il a fait l'objet de multiples reconstructions tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous nous éloignerons d'une vision manichéenne du mythe de Marat – images négatives *versus* images positives –, puisque si une haine tenace poursuit Marat pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, comme le rappelle notamment Michel Vovelle, cette haine ne peut s'expliquer selon les mêmes motifs pour les contemporain·e·s de la Restauration et pour les historiens de la seconde moitié du siècle.

Nous avons principalement conçu notre corpus à partir de l'immense bibliographie, *Plumes sur Marat*, publiée par Charlotte Goëtz-Nothomb en 2006, qui a pour but « [d']encourager, en donnant un maximum de références, des recherches qui se basent sur des recoupements rigoureux, [tout en] pren[a]nt la mesure des distorsions<sup>125</sup> ». Nous tenterons, dans le cadre de cette thèse, de répondre à l'appel.

#### **4. Plan de la thèse**

L'ancrage chronologique de l'analyse s'explique par la logique même de l'entreprise, qui consiste à repérer, dans le temps long, les remaniements du mythe par telle ou telle

---

<sup>125</sup> Jacques de Cock, Charlotte Goëtz-Nothomb, « Présentation des travaux de l'association Pôle Nord sur Jean-Paul Marat ». URL : <https://revolution-francaise.net/editions/pole-nord-marat.pdf>.

représentation le constituant, à des moments précis de l'histoire de France. La thèse est divisée en quatre grandes parties (1. Esquisse 1772-1795, Fabrication du mythe et déchéance du jacobinisme ; 2. Modelage 1795-1845, Cristallisation du mythe et dégénérescence révolutionnaire ; 3. Remodelage 1846-1893, Réévaluation du mythe et inanité révolutionnaire ; 4. Restauration 1847-1893, Contestation du mythe et résurrection de l'Ami du Peuple). Ces parties respectent les différentes phases de la construction du mythe de Marat pendant la Révolution et sa récupération discursive et parfois iconographique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Notre choix d'arrêter l'étude en 1893 s'explique par une logique intrinsèque au mythe : cette date marque le centenaire de l'assassinat de Marat. De surcroît, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit apparaître de nouvelles formes d'interprétations historiques, notamment avec la fondation de la chaire d'histoire de la Révolution française en 1891, dont le premier professeur titulaire est Alphonse Aulard<sup>126</sup>, laissant présager un changement de paradigme dans l'évolution de la figure mythohistorique de Marat au XX<sup>e</sup> siècle.

Cette thèse s'inscrit plus largement dans une triple visée : 1. Revisiter les travaux récents qui s'intéressent à la figure de Marat jusqu'en 1795, pour faire surgir les étapes de sa mythification pendant la Révolution (partie 1) ; 2. Explorer l'évolution du mythe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (parties 2 et 3) ; 3. Évaluer la résistance du mythe face à la tentative de réhabilitation de Marat dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (partie 4).

---

<sup>126</sup> François Furet, « Histoire universitaire de la Révolution », dans François Furet et Mona Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française. Interprètes et Historiens*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », [1998] 2007, p. 113.



**PREMIÈRE PARTIE**  
**ESQUISSE**  
**(1772-1795)**

*Fabrication du mythe et déchéance du jacobinisme*

« Par cette légère esquisse,  
j'ai essayé de donner un fil aux écrivains qui viendront après moi. »

François René de Chateaubriand, *Essai sur les Révolutions*

## CHAPITRE I LA FABRICATION D'UNE IMAGE PUBLIQUE – 1772-1793

À quel moment de l'histoire Marat se transforme-t-il en une figure mythique ? Participe-t-il à l'élaboration de son propre mythe, comme le suggèrent Jean-Claude Bonnet et Philippe Roger ? Ou est-ce plutôt son assassinat par Charlotte Corday qui permet le transfert de la figure politique à la figure mythique, comme le laissent entendre Mona Ozouf et Michel Vovelle ? Qui donc est à l'origine du mythe de Marat ? Tâchant de mettre en lumière cette graduelle transfiguration de l'acteur politique en une figure mythique, nous étudierons d'abord la posture auctoriale élaborée par Marat tout au long de sa carrière publique. Nous chercherons à comprendre comment le journaliste s'est progressivement attaché à la figure de l'Ami du Peuple. Nous nous appuierons essentiellement sur la notion de posture telle qu'elle a été théorisée par Jérôme Meizoz, c'est-à-dire à la fois « comme une *conduite* et un *discours*<sup>127</sup> » ; la posture auctoriale se concevant simultanément dans la façon dont un·e auteur·rice se présente lors d'événements publics (ses vêtements, son *habitus corporis*, etc.) et dans l'historique des *ethos* discursifs employés dans ses œuvres. La posture se construit, se précise et évolue tout au long du cheminement de l'auteur·rice. Dans cette optique, nous analyserons l'*ethos* discursif employé dans les œuvres de Marat ainsi que sa conduite lors de ses apparitions publiques – telles que sa comparution devant le Tribunal révolutionnaire le 24 avril 1793. Nous interrogerons à la fois l'œuvre de Marat et certaines interventions (œuvres, articles de journaux, discours à diverses assemblées, etc.) de ses contemporain·e·s, pour bien prendre la mesure des événements dans la construction de l'image de soi donnée par Marat. Ce constant va-et-vient entre les ouvrages

---

<sup>127</sup> Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007, p. 21. L'auteur souligne.

du journaliste et les actions de ses contemporains à son égard permettra de cerner la négociation identitaire opérée par Marat, puisque toute construction posturale se manifeste à la frontière de l'individuel et du collectif<sup>128</sup>. La réponse de Marat à ceux·elles qui le considèrent comme le « soi-disant Ami du Peuple » est tout aussi éclairante que les multiples fragments autobiographiques où s'exhibe le visage idéalisé du révolutionnaire. L'analyse de ce corpus nous permettra donc d'identifier avec plus de précision le moment où Marat se transforme en une véritable figure mythique.

### ***1. Avant l'Ami du Peuple, le Médecin des incurables***

Bien qu'il soit invraisemblable que la mutation mythique de Marat ait précédé la Révolution française, nous accordons néanmoins quelques pages au parcours de Marat avant les troubles de 1789, afin de poser les bases d'une analyse rigoureuse de sa posture auctoriale. C'est que l'on a trop souvent considéré l'Ami du Peuple comme un personnage né des bouleversements révolutionnaires, en évoquant « la naissance de l'Ami du Peuple<sup>129</sup> » dans le journal éponyme. Loin d'être le simple produit d'une conjoncture particulière, l'Ami du Peuple tire son origine d'une posture auctoriale longuement travaillée que permet de mettre en lumière une analyse des ouvrages produits par Marat avant la Révolution. Nous chercherons à identifier les *topoi* ayant constitué son image publique avant la Révolution, car comme le souligne Guillaume Mazeau, « pour

---

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>129</sup> Il s'agit d'un thème récurrent dans les biographies consacrées à Marat. Gérard Walter (*Marat*, 1933), Michel Vovelle (*Marat*, 1988) et Olivier Coquard (*Marat*, 1993), par exemple, exploitent cette thématique.

comprendre la manière dont Marat s'est progressivement mué en "Ami du peuple" [...] il faut remonter bien avant 1789<sup>130</sup> ». La mise en scène de soi dans les textes prérévolutionnaires et l'élaboration tardive de la figure de l'Ami du Peuple dans les écrits politiques de la Révolution montrent, en effet, les éléments d'une même construction posturale.

Avant d'être l'un des acteurs les plus controversés de la Révolution française et de s'autoproclamer l'Ami du Peuple, Marat connaît une certaine notoriété en France et en Angleterre pour ses travaux à teneur philosophique, scientifique, médicale et politique. Homme de son temps, il demeure fidèle à l'esprit encyclopédique des Lumières et, à la veille de la Révolution, compte à son actif un roman épistolaire, un texte politique, un traité de métaphysique, un ouvrage de criminologie, un éloge de Montesquieu, bon nombre de traités médicaux et scientifiques sur la chaleur, le feu, la lumière et l'électricité médicale, en plus d'une traduction du traité d'*Optique* de Newton. En 1788, si l'on inclut les augmentations successives apportées à *An Essay on the Human Soul* (1772) – celle de 1773 et la traduction française ayant fait l'objet d'ajouts considérables (1775-1776) –, l'œuvre de Marat compte dix-neuf ouvrages, en plus du manuscrit des *Aventures du jeune comte Potowski*, qui sera publié pour la première fois en 1847 en roman-feuilleton dans *Le Siècle*.

Immigrant en Angleterre depuis 1766, Marat y fait paraître ses premières publications : *An Essay on the Human Soul* (1772, 1773), *The Chains of Slavery* (1774), *An Essay on Gleans* (1775) et *An Enquiry into the Nature, Cause and Cure of a Singular Disease of the Eye* (1776). Pratiquant en même temps la médecine dans des milieux aisés

---

<sup>130</sup> Guillaume Mazeau, « Marat ou la naissance d'un héroïsme républicain (1789-1793) », dans Serge Bianchi (dir.), *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, p. 98.

d'Angleterre, il se forge une solide clientèle et une renommée professionnelle satisfaisante. Bien qu'il n'ait suivi aucun cours universitaire, c'est à titre honorifique qu'il reçoit, en 1775, son diplôme de docteur en médecine de l'Université Saint-Andrews, sur les recommandations de Hugh James et de William Buchan. De retour en France en 1777, Marat, assure Olivier Coquard, « bénéficie déjà d'une solide réputation, d'une clientèle flatteuse et de publications qu'évoquent les meilleurs esprits du temps<sup>131</sup> ». Il obtient, vraisemblablement grâce à son cercle de connaissances, la charge de médecin des gardes du corps du comte d'Artois, futur Charles X. Poursuivant sa pratique médicale jusqu'en 1783<sup>132</sup>, il se lance dès 1779 dans l'exercice de la physique expérimentale. Installé dans l'hôtel du marquis de l'Aubespine, Marat aménage l'une des pièces de son cabinet pour y pratiquer des dissections sur des cadavres humains et des vivisections sur des animaux<sup>133</sup>, puis une seconde salle pour effectuer diverses expériences de physique. De ces expériences, il publie notamment les *Découvertes de M. Marat sur le Feu, l'Électricité et la Lumière* (1779), les *Recherches Physiques sur l'Électricité* (1782), les *Notions Élémentaires d'Optique* (1784) et le *Mémoire sur les Expériences consacrées par Newton à la Chaleur latente* (1787). Entre temps, il participe à plusieurs concours académiques, dont celui de l'Académie de Rouen en 1783 qui proposait de « déterminer jusqu'à quel point et à quelles conditions on peut compter dans le traitement des maladies sur le magnétisme et l'électricité tant négative que positive<sup>134</sup> ». Marat remporte le concours et publie en 1784

---

<sup>131</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 88.

<sup>132</sup> En 1783, Marat renonce partiellement à sa pratique médicale pour consacrer plus de temps à ses recherches sur la physique. À ce titre, il quitte son poste de médecin des gardes du corps du Comte d'Artois.

<sup>133</sup> L'Hôtel-Dieu, qui est tout près, lui fournit les cadavres humains, tandis qu'un boucher du quartier lui donne des animaux moyennant un arrangement qui permet à Marat de procéder à ses expériences, tout en payant le boucher en fonction des dommages causés sur la viande. À ce sujet, voir Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 109.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 167.

son *Mémoire sur l'Électricité Médicale*. L'année suivante, il rédige un *Éloge de Montesquieu* pour le concours de l'Académie de Bordeaux, sans toutefois remporter le prix, et il échoue également au concours de Montpellier. Il publie tout de même, en 1787, un *Mémoire sur l'Explication de l'Arc-en-ciel donnée par Newton*. En 1788, il remporte à nouveau le prix de l'Académie de Rouen et publie un *Mémoire sur l'Irisation des Lames de verre, des Bulles de savon et autres Matières diaphanes extrêmement minces*.

\*\*\*

En 1772, Marat fait paraître, sans nom d'auteur, *An Essay on the Human Soul*. L'année suivante, toujours sous le sceau de l'anonymat, il en publie une version retravaillée et augmentée qu'il intitule *A Philosophical Essay on Man, Being an Attempt to Investigate the Principles and Laws of the Reciprocal Influence of the Soul and Body*. En 1775, abandonnant l'anonymat<sup>135</sup>, il publie une traduction française *De l'Homme, ou des Principes et des Lois de l'Influence de l'Âme sur le Corps, et du Corps sur l'Âme*, en deux volumes, et fait paraître un troisième et dernier volume l'année suivante.

Le préambule (« To the Reader ») de la première version donne déjà de bons indices sur la posture que cherche à adopter l'auteur :

Notwithstanding the many works which have been already published upon the Human soul, this subject is new. If metaphysical works are but little interesting; if they generally prove dry and tiresome to the Reader, it is the fault of the Writers, not the necessary consequence of the subject. Should this

---

<sup>135</sup> Sa sortie de l'anonymat coïncide à la fois avec sa première publication en français et l'obtention de son titre de docteur en médecine. Il n'est pas invraisemblable que ce nouveau statut de légitimité ait poussé Marat à se dévoiler auprès du public. On remarque la même prudence au début de la Révolution avec *l'Offrande à la Patrie*, le *Supplément à l'Offrande à la Patrie* et le *Plan de Constitution, Juste, Sage et Libre*, ainsi que le *Moniteur Patriote*, d'abord parus anonymement. La paternité de ces œuvres est ultérieurement revendiquée dans *L'Ami du Peuple*.

small Essay meet with public approbation, the Author intends to show, in the subsequent work, how the observations which are now offered, conduce to the discovery of many important truths<sup>136</sup>.

Dès la première phrase, Marat se targue d'originalité. Parmi la panoplie d'essais écrits sur le sujet, son travail se démarquerait des recherches entreprises par des philosophes tels qu'Helvétius (« the sophist author of *De l'Esprit*<sup>137</sup> »). Dans l'édition de 1773, le court préambule d'une page (in-12) paru dans la première version se transforme en une longue préface de vingt-sept pages. Marat se présente dès lors comme l'unique savant à avoir mené à bien des observations solides sur l'Homme. Montesquieu étant le seul autre philosophe susceptible d'un pareil prodige, Marat dit regretter que le grand homme n'ait pas poussé davantage ses réflexions dans son *Esprit des Loix*<sup>138</sup>. Si, d'autre part, il accorde un certain crédit aux travaux de La Rochefoucauld, de Locke et de Winslow, il constate que n'ayant aucune vue d'ensemble sur le sujet traité, leurs essais se résument à une succession d'idées éparses. Malgré la qualité de leurs observations, la réciprocité entre l'âme et le corps leur a complètement échappé. En ce qui concerne les travaux de Descartes, Haller, Helvétius et Le Cat, Marat n'y voit qu'un ramassis d'absurdités (« a multitude of absurdities<sup>139</sup> »). « Descartes was the first who undertook the talk; but as his anatomical knowledge was very imperfect, and his metaphysical notions erreons, he fell greatly short of his aim<sup>140</sup>. » Quant à Haller : « Having no clear knowledge of metaphysics, he confounds the faculties of the

---

<sup>136</sup> Jean-Paul Marat, *An Essay on the Human Soul*, London, T. Becket and Co., 1772. Nous avons privilégié les œuvres originales de Marat en anglais et non les traductions françaises tardives qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>138</sup> *Id.*, *A Philosophical Essay on Man Being an Attempt to Investigate the Principles and Laws of the Reciprocal Influence of the Soul and Body*, London, J. Ridley, 1773, vol. 1, p. xiv.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. iii.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. xii.

mind with the properties of matter<sup>141</sup>. » À la suite de cette longue démonstration où Marat montre coup sur coup le caractère superficiel des théories développées depuis l'Antiquité, il conclut : « I opter into none of those subtil and ridiculous metaphysical disguisions, in which so many writers have wasted their time and labour, I offer none but solid observations, and such as are susceptible of an equal degree of evidence with the most unquestioned physical truths<sup>142</sup>. » Construisant tout au long de cette préface un *ethos* discursif autoritaire, en rupture avec la communauté philosophique des Lumières et son héritage classique, Marat présente une image de lui-même qui est aux antipodes de la figure traditionnelle du savant.

C'est précisément ce manque flagrant de considération pour les travaux de ses pairs que Voltaire reproche à Marat dans une célèbre critique qu'il publie dans le *Journal de Politique et de Littérature* le 5 mai 1777. Plus qu'une remise en cause des idées véhiculées dans le traité *De l'Homme* (traduction française parue en 1775-1776), c'est surtout l'*ethos* adopté par l'auteur qui est pointé du doigt :

Qu'il nous permette d'abord de lui dire qu'en entrant dans cette vaste et difficile carrière, un génie aussi éclairé que le sien devrait avoir quelques ménagements pour ceux qui l'ont parcourue. Il eut été sage et utile de nous montrer des vérités neuves, sans dépriser celles qui nous ont été annoncées par MM. de Buffon, Haller, Lecat, et tant d'autres. Il fallait commencer par rendre justice à tous ceux qui ont essayé de nous faire connaître l'homme, pour se concilier du moins la bienveillance de l'être dont on parle ; et quand on n'a rien de nouveau à dire, sinon que le siège de l'âme est dans les méninges, on ne doit pas prodiguer le mépris pour les autres, et l'estime pour soi-même, à un point qui révolte tous les lecteurs, à qui cependant l'on veut plaire<sup>143</sup>.

---

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. xv.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. xxv.

<sup>143</sup> Voltaire, « De l'homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme ; en 3 vol. in-12, par J.-P. Marat, docteur en médecine. À Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1775. » Article paru le 5 mai 1777 dans le *Journal de Politique et de Littérature*, consulté dans les *Œuvres de Voltaire*, avec Préfaces, Avertissements, Notes, etc. par M. Beuchot, tome L, Paris, Chez Lefèvre, 1834, p. 12.



La position de supériorité que s'octroie Marat aux dépens de ses confrères, auxquels il ne reconnaît nulle avancée philosophique (« launched into an ocean entirely unknown<sup>144</sup> »), choque effectivement Voltaire. D'autant que ce dernier est explicitement nommé dans une note de bas de page avec Hume, Bonnet, Racine et Pascal pour souligner l'inanité d'une conception impénétrable de l'être humain. Claude Manceron note qu'à la suite de cette critique, Marat « rédige une réponse enflammée pour démontrer qu'il est victime "d'une odieuse calomnie", mais le public ne la connaîtra jamais, parce que La Harpe, qui dirige le *Journal de Politique et de Littérature*, lui en ferme la porte au nez<sup>145</sup> ». Soulignons, par ailleurs, que cette critique aura un impact durable sur la réputation scientifique de Marat, puisqu'elle sera abondamment citée pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, pour confirmer l'idée – déjà largement répandue – selon laquelle Marat n'avait été qu'un vulgaire charlatan.

Du reste, si cette critique inaugure une guerre sans merci entre Marat et certains philosophes<sup>146</sup>, elle met également en lumière ce que l'on peut désormais considérer comme le talon d'Achille de Marat : sa posture. Cette récurrente mise en scène de sa prétendue supériorité intellectuelle, voire morale, au détriment de ses pairs constitue le socle d'un mépris collectif envers Marat qui tend à se généraliser chez ses contemporains à partir de la seconde moitié de la décennie 1770. Même ses plus proches admirateurs sauront lui reprocher son manque de modestie. C'est d'ailleurs ce dont témoignent les échanges épistolaires qu'entretient Marat avec divers savants. S'ils

---

<sup>144</sup> Jean-Paul Marat, *A Philosophical Essay on Man*, *op. cit.*, p. xxix.

<sup>145</sup> Claude Manceron, *Les Hommes de la Liberté*, tome 1 « Les vingt ans du roi (1774-1778) », Paris, Robert Laffont, 1972, p. 513.

<sup>146</sup> « Sans encore en prendre la mesure, Marat est allé jouer dans la cour des grands et l'un d'eux, qui n'aime ni Montesquieu ni Rousseau, lui fait sentir ce qu'il en coûte. Cet article de Voltaire contre Marat donnera le signal d'une lutte à couteaux tirés entre Marat et le clan des philosophes matérialistes. » Charlotte Goëtz-Nothomb, *Jean-Paul Marat, l'Ami du Peuple. Une Tradition Politique à redécouvrir*, Bruxelles, Pôle Nord, 2016, p. 26.

apprécient généralement les vues philosophiques de l'auteur, ils lui reprochent sa tendance à déprécier les recherches de ses prédécesseurs. De la Rochette, par exemple, écrit à Marat le 7 janvier 1773, en conclusion d'une lettre tout à fait élogieuse :

Enfin j'aime la hardiesse qui règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage : *impatiens freni*, c'est la devise du génie ; l'auteur se l'est appropriée, et elle lui va bien ; mais, Mr ne pourrait-il pas faire grâce au sage Socrate et lui donner le même motif qu'il attribue ailleurs au juste Aristide ? j'aurais aimé, je l'avoue, que cela eût pu s'arranger ; j'ai même été jusqu'à désirer qu'une requête fût sur lui l'effet d'un syllogisme portant conviction. La condamnation de Socrate entraîne celle de Phocion, et voilà l'antiquité dépouillée de ses plus nobles joyaux. L'auteur connaît trop bien l'homme pour n'être pas indulgent<sup>147</sup>.

C'est en grande partie cette propension chez Marat à se peindre comme l'unique génie de son siècle (exceptions faites de Rousseau et de Montesquieu) qui déclenchera, tout au long de sa carrière – scientifique, médicale et journalistique –, de nombreuses polémiques avec ses contemporains.

Bien qu'il ait adopté un *ethos* plus modeste dans ses *Chains of Slavery* (1774), c'est tout de même son ton suffisant que lui reproche une critique parue dans *The Monthly Review* en juin 1774 :

In a plain language the Author, though he possesses a considerable fund of knowledge relative to this subject, writes with too much intemperance and too little regard to decency, to effect any great good by a publication, the very title page of which is enough to prejudice all but the lowest of the vulgar against him: and the way, indeed, refer to it as a sufficient specimen of the writer's manner of treating the Lord's amoited and the rulers of the people<sup>148</sup>.

---

<sup>147</sup> De La Rochette, « Lettre de Monsieur de La Rochette à Jean-Paul Marat », dans Jacques de Cock, *Marat avant 1789*, Lyon, Fantasques éditions, 2003, p. 25.

<sup>148</sup> *The Monthly Review ; or, Literary Journal ; from December 1773 to July 1774, with an Appendix*, volume L, London, T. Becket, 1774, p. 491. Le titre complet de l'ouvrage auquel la critique fait référence : *The Chains of Slavery. A work Wherein the Clandestine and Villainous Attempts of Princes to Ruin Liberty are Pointed out, and the Dreadful Scenes of Despotism Disclosed. To Which is Prefixed an Address to the Electors of Great Britain, in Order to Draw their Timely Attention to the Choice of Proper Representatives in the Next Parliament.*

Cette remarque, un peu dure pour l'ouvrage en question, s'appliquerait encore davantage à la version française des *Chaînes de l'Esclavage*, publiée en 1793<sup>149</sup>, qui renoue avec l'attitude complaisante du traité métaphysique. Mais pour l'heure, remarquons seulement que l'*ethos* relativement modeste des *Chains* se transforme graduellement en un *ethos* plus assumé dans la lettre que Marat soumet à Wilkes quelque temps après la publication de son ouvrage. Constatant le succès insuffisant de ses *Chains* et cherchant un moyen efficace pour vendre un plus grand nombre d'exemplaires, il s'adresse à la personnalité du jour : John Wilkes<sup>150</sup>. Dans cette visée publicitaire, Marat emploie ce qui deviendra dans son œuvre un véritable *leitmotiv* : l'imaginaire du complot. Investi d'une mission à la fois politique et humanitaire, visant essentiellement à « attaquer l'injuste exercice de la puissance<sup>151</sup> », il développe dans cette lettre un pan important de sa posture, qui consiste à s'attribuer une horde d'ennemis cherchant à compromettre son travail.

Cent fois, la plume à la main, je désirais de pouvoir allumer dans l'âme de mes lecteurs la flamme sacrée qui dévorait la mienne, je sentais bien que la médiocrité de mes talents ne me permettait pas d'espérer beaucoup de mes efforts ; je n'eus jamais imaginé cependant que la tyrannie se fût ouvert une nouvelle voie pour les rendre tout à fait inutiles, et confondre mes bonnes intentions. Ne pouvant supprimer mon livre par la force, les ennemis publics de la liberté l'ont fait par l'artifice, en le condamnant à l'oubli dès l'instant qu'il vit le jour. Étrange voie d'oppression, plus funeste cent fois que des coups marqués d'autorité, et qui ne va à rien moins qu'à anéantir sans bruit la liberté de presse<sup>152</sup>.

Cette mise en scène d'un complot des « ennemis publics de la liberté » envers un « ouvrage destiné à dévoiler les noires trames des tyrans<sup>153</sup> » est appelée à prouver, par le mal qu'on

---

<sup>149</sup> Dès la convocation des États Généraux, Marat a pour projet de traduire en français ses *Chains of Slavery*, mais ce n'est qu'en avril 1793 qu'il offre au public français une version traduite et augmentée.

<sup>150</sup> Homme politique et journaliste britannique, John Wilkes (1725-1797) est notamment connu pour ses attaques virulentes envers le gouvernement de George III. En 1774, il est nommé lord maire de la capitale anglaise.

<sup>151</sup> Jean-Paul Marat, « Une lettre à John Wilkes, un appel aux sociétés patriotiques », dans *OP*, tome 7, p. 1309.

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> *Ibid.*

se donne pour le compromettre, toute l'importance que Marat ambitionne pour son travail. Se présentant d'emblée comme « [l']ami de la liberté jusqu'à l'enthousiasme<sup>154</sup> », il s'emploie d'autre part à effacer la moindre parcelle de subjectivité inhérente à l'intérêt qu'il porte au succès des ventes de son ouvrage :

Je sens tout le prix de votre temps, aussi ne me rendrai-je point importun ; mais, si jamais l'amour de la patrie embrase votre cœur, daignez me dire comment m'y prendre pour faire échouer ces lâches mesures du Cabinet. M'aider de vos bons avis, c'est continuer à servir la Nation<sup>155</sup>.

« L'amour de la patrie<sup>156</sup> » devrait seul inciter le bon Wilkes à prodiguer ses conseils à Marat qui, du reste, l'invite à « perd[re] [...] un instant de vue la cause d'un individu, pour ne voir que celle du public qui lui est si étroitement liée<sup>157</sup> ». Car, pour Marat, c'est bien le peuple opprimé, et non lui-même, qui est la véritable victime de ces outrageuses perfidies.

Cette posture désintéressée est renforcée dans les traités médicaux et scientifiques publiés à partir de 1775. Dans ces textes apparaît graduellement ce qui deviendra le point nodal de la prose maratiste. Pièce essentielle de l'argumentaire développé par Marat pour légitimer son œuvre : l'*opprimé·e* devient la pierre de touche d'une conception idéaliste de « l'amitié », qui sera exaltée pendant la Révolution avec la figure de l'Ami du Peuple. Pour l'instant, la relation plus ou moins affectée qu'entretient Marat avec l'*opprimé·e* devient, au fil des productions, l'élément principal, voire la fondation même de son œuvre. Dans l'*Essay on Gleans*, remarque Olivier Coquard, Marat se présente « comme le modèle du médecin, attentif à tous les aspects du mal, soucieux avant tout de soulager les douleurs de son prochain<sup>158</sup> ». Portant une attention particulière aux personnes qu'il doit traiter, Marat

---

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 1310.

<sup>156</sup> *Ibid.*

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 1309.

<sup>158</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 84.

raconte avec force détails les circonstances l'ayant conduit à perfectionner la méthode jusqu'alors utilisée par les médecins de l'époque pour le traitement de la blennorrhagie (maladie sexuellement transmise, aujourd'hui mieux connue sous le nom de gonorrhée) :

Calling one morning on an intimate friend of mine at Paris, I found him involved in the deepest melancholy. On enquiring into the cause, he acquainted me, that having been so long in than hands of Daran for the cure of a gleet, he at last thought himself free of it, when, on a sudden, he was cruelly disappointed. [...] After I had left him I could not help reflecting on his melancholy condition, and thinking how possibly he could be extricated out of it. The best way that offered to my mind was his cure<sup>159</sup>.

Bien que la proximité déjà confirmée du médecin avec le patient en question ait joué un rôle déterminant dans l'engagement que prend Marat envers son ami, c'est surtout parce que le milieu médical est corrompu par des charlatans qui ne cherchent qu'à accroître leur fortune personnelle au détriment des malades que Marat se dit appelé à mettre les bouchées doubles pour démystifier le labyrinthe dans lequel les faux savants jettent les connaissances médicales. Plus qu'une succession de démonstrations des méthodes de guérison possibles, l'œuvre médicale constitue un véritable réquisitoire des traitements utilisés par les prédécesseurs de Marat, dans lequel une place importante est accordée à la narration – presque romanesque – des mésaventures des patients avec les médecins les plus en vue de l'époque. « Tous – chirurgiens, médecins et praticiens – trouveront dans [*l'Essay on Gleets*] une image ridicule d'eux-mêmes, forcés par leur incompetence à demander le secours de Marat<sup>160</sup>. » Stigmatisant tour à tour l'ignorance et l'opportunisme des savants en général, Marat se montre investi d'une mission humanitaire consistant à détourner les pièges que fomentent les autres médecins pour masquer leur incompetence et pratiquer des

---

<sup>159</sup> Jean-Paul Marat, « An Essay on Gleets », dans *A Reprint of Two Medical Tracts by Jean-Paul Marat (1775-1776)*, London, Percival and Co., 1891, p. 9.

<sup>160</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 85.

expériences douteuses sur des patient·e·s qu'ils prétendent soigner. Marat, comme le souligne très justement Olivier Coquard, « se donne, dans les diverses publications médicales qu'il rédige à partir de 1775 [...] le rôle de dernier secours<sup>161</sup> », que vient d'ailleurs consolider le titre de « Médecin des incurables » que lui attribue amicalement l'entourage de la marquise de l'Aubespine<sup>162</sup>.

L'opposition de Marat aux travaux de ses pairs est d'autant plus importante pour le physicien expérimental qu'il devient dès 1779, qu'une réelle tension s'exerce entre ce dernier et la communauté scientifique dite légitime. Clifford D. Conner précise, en effet, que le docteur Marat occupe d'emblée une position marginale au sein de la communauté scientifique en raison de son opposition à la théorie newtonienne des couleurs, qui est largement applaudie dans le milieu académique<sup>163</sup>. Dans les *Découvertes de M. Marat sur la Lumière constatées par une suite d'Expériences Nouvelles* (1779), le physicien, par ailleurs adepte des travaux de Newton (en témoigne sa traduction du traité d'*Optique*), parvient à des conclusions distinctes de celles du célèbre savant. Malgré ses tentatives répétées pour s'introduire dans la sphère académique (notamment par le biais de concours), Marat ne pourra jamais réellement y attacher son nom. Qu'à cela ne tienne, ces nombreux litiges avec les sociétés scientifiques vont finalement lui servir de prétexte pour se propulser hors des limites du conformisme. Dans une guerre qui ressemble étrangement à celle entretenue par Rousseau et les encyclopédistes, Marat utilise ses démêlés avec les autorités scientifiques pour justifier sa supériorité intellectuelle et morale sur les autres chercheurs, et construit de cette manière une image de lui-même qui est aux antipodes du

---

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>162</sup> En 1777, Marat guérit la marquise de l'Aubespine d'une maladie pulmonaire que plusieurs médecins considéraient incurable.

<sup>163</sup> Clifford D. Conner, *Jean-Paul Marat. Tribune of the French Revolution*, Londres, Pluto Press, 2012, p. 10.

modèle académique corrompu par les pensions royales – faisant de l’acharnement au travail sa devise.

C’est dans cette dynamique d’*assistance*, où il incarne tour à tour le défenseur des électeurs opprimés, le médecin ami des malades et le physicien sauveur de l’humanité, que Marat entame en 1788 ses activités politiques. Il entre dans la Révolution avec un bagage intellectuel et une œuvre considérables qui influencent inévitablement sa façon de concevoir les événements qui bouleversent le pays et le rôle qu’il s’apprête à y jouer. Les stratégies posturales ayant contribué à l’élaboration de la figure de l’Ami du Peuple sont effectivement tirées de l’expérience politique, scientifique et médicale de Marat avant la Révolution. La persécution dont il fait l’objet, sa supériorité intellectuelle et morale sur ses pairs, la défense des opprimé·e·s, ainsi que la proximité qu’il entretient avec ces dernier·ère·s constituent quatre *topoi* essentiels de sa posture auctoriale, avant et pendant la Révolution. Il n’est d’ailleurs pas si étonnant qu’il ait ainsi puisé dans ses ouvrages, même scientifiques et médicaux, pour élaborer son *ethos* révolutionnaire ; la continuité posturale paraît une évidence dès lors que l’on considère la place importante qu’occupe le médecin « guérisseur de la patrie » dans l’imaginaire de la Révolution. C’est donc tout naturellement que le médecin « ami des malades » confie sa voix au journaliste « ami du peuple ».

## **2. Marat, l’Ami du Peuple**

Dès 1789, Marat multiplie les passages autobiographiques dans son journal, en s’attribuant le rôle de premier défenseur de la patrie, mais il n’a qu’un contrôle limité de l’élaboration de sa propre image publique. Conséquence majeure de ses activités

journalistiques foisonnantes et de son engagement politique auprès du peuple, il acquiert rapidement une forte visibilité dans l'espace public et atteint une nouvelle forme de notoriété : la popularité<sup>164</sup>. Son nom et celui de son journal sont éminemment ancrés dans l'imaginaire des contemporain·e·s, si bien qu'il devient très tôt la proie d'une (re)construction identitaire qu'il peine à contrôler. La rumeur sociale, par le biais d'images et de discours, s'empare effectivement de la figure de Marat, qui devient graduellement un enjeu discursif et iconographique mû par les préoccupations politiques et sociales ambiantes. De figure publique, Marat s'édifie graduellement, à partir de 1790, en une véritable figure mythique. Marqué par les angoisses, les peurs et les fantasmes des contemporain·e·s, le mythe de Marat est fortement ambivalent. Il est associé à des valeurs sociales telles que l'amitié et l'entraide, tout autant qu'à la radicalisation des mesures révolutionnaires.

### ***2.1 « Je suis l'Ami du Peuple » : renouvellement de la posture auctoriale***

Marat fonde très tôt, dans le cours de la Révolution, son premier journal. Il fait paraître le 11 août 1789 l'unique numéro du *Moniteur Patriote* qui sera remplacé le mois suivant par *Le Publiciste Parisien, Journal Politique, Libre et Impartial, par une Société de Patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de l'Offrande à la Patrie, du Moniteur et du Plan de Constitution, etc.* Cette version du journal connaît seulement cinq numéros et est

---

<sup>164</sup> Antoine Lilti, *Figures Publiques. L'Invention de la Célébrité, 1750-1850*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2014, p. 263-264. Lilti explique par ailleurs que la popularité est un phénomène ambigu. « [E]lle ne définit pas une autorité, mais une notoriété, elle ne décrit pas une fascination subjuguée, mais plutôt un attachement léger, peut-être fugace. Elle est une valeur contestée et surtout une puissance fragile, à mi-chemin entre la sphère politique et le monde culturel, voire du divertissement. Elle peut soutenir une prétention au pouvoir, mais elle ne garantit en rien l'obéissance. [...] Le propre de la popularité, à l'instar de la célébrité, est en effet d'être éphémère. » *Ibid.*, p. 254.



renommée le 16 septembre 1789 *L'Ami du Peuple, ou le Publiciste Parisien*. Au moment où Marat est élu député à la Convention nationale en septembre 1792, le journal change à nouveau de titre et s'intitule le *Journal de la République Française*, pour finalement être renommé en mars 1793 le *Publiciste de la République Française*<sup>165</sup>. Notons également les treize numéros du *Junius Français* publiés entre le 2 et le 24 juin 1790, destinés à entraver les projets des contrefacteurs de *L'Ami du Peuple*, feuilles reprenant l'identité journalistique de Marat et circulant depuis l'exil de ce dernier en Angleterre pour éviter une imminente prise de corps<sup>166</sup>. Au total, près de 1 000 numéros sont publiés jusqu'en juillet 1793.

Cette succession de titres ne change rien au caractère du journal – que l'on peut considérer comme un seul et même organe –, puisqu'il demeure fidèle, malgré l'évolution attendue, à l'essence de la première publication. Se jetant à bras-le-corps dans l'arène révolutionnaire, Marat ne se limite pas à un rôle d'informateur. Appartenant à la nouvelle cohorte de journalistes qui ne se présentent plus comme de simples spectateurs de la vie politique et sociale mais comme des acteurs agissant sur celle-ci<sup>167</sup>, Marat cherche à promouvoir l'*auctorialité* de son discours. Bien que la première partie de *L'Ami du Peuple* soit généralement consacrée à des comptes rendus circonstanciels des débats de l'Assemblée – inspirés la plupart du temps d'articles du *Journal de Versailles*<sup>168</sup> –, ils

---

<sup>165</sup> Un décret déposé en mars 1793 à la Convention nationale interdit aux députés de pratiquer en même temps la fonction de journaliste. Mais ce dernier n'a aucun impact réel sur l'activité journalistique de Marat, qui ne fait que changer l'intitulé de sa feuille.

<sup>166</sup> À ce sujet, voir Charlotte Goëtz-Nothomb, *Jean-Paul Marat, l'Ami du Peuple, op. cit.*, p. 58-59 et *OP*, tome 2, « Guide de lecture », p. 273-276.

<sup>167</sup> Jeremy Popkin, « La presse et les événements politiques en France, 1789-1799 », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, tome 104, n° 1, 1992, p. 172.

<sup>168</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 233.

servent tout au plus à Marat de tremplins à partir desquels il élabore ses propres observations. « Les nouvelles n’entrent jamais dans mon plan que pour servir de texte à mes réflexions<sup>169</sup>. » Jeremy Popkin explique que « la plupart des journalistes sont aussi des commentateurs [...] [et] même les journaux qui promettent de reproduire seulement les paroles prononcées par les députés, sans aucun commentaire, font des choix qui ont un impact sur les représentations des travaux parlementaires<sup>170</sup> ». Cette relative liberté que s’octroient les journalistes pourrait, par ailleurs, expliquer le fait que l’on peine, encore aujourd’hui, à cerner la véritable nature de *L’Ami du Peuple*. Alors que Christian Delporte le situe dans le journalisme parlementaire<sup>171</sup>, Claude Labrosse et Pierre Rétat demeurent dubitatifs devant la porosité de l’écriture de Marat, qui oscille continuellement entre les comptes rendus d’Assemblée et des réflexions personnelles<sup>172</sup>. Estimant l’engagement politique de Marat comme l’aspect central de sa pratique, Cyril Lemieux avance l’idée originale d’un « journalisme de combat<sup>173</sup> », qui a le mérite de détourner l’attention d’une écriture platement informative. *L’Ami du Peuple*, souligne Michel Vovelle, « n’est pas un organe d’information<sup>174</sup> ». Marat n’a ni « le souci de la nouvelle fraîche [ni celui] de l’information exhaustive<sup>175</sup> ». Pour Jeremy Popkin, *L’Ami du Peuple* est exemplaire, à côté

---

<sup>169</sup> Jean-Paul Marat, *AdP*, n° 283, 17 novembre 1790, p. 1. *OP*, tome 3, p. 1775. Pour faciliter le repérage des passages des journaux de Marat, nous indiquons d’abord la pagination originale du journal (la plupart des numéros sont disponibles en ligne sur Gallica), et nous indiquons ensuite la référence des *Œuvres politiques* de Marat établies par Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb.

<sup>170</sup> Jeremy Popkin, *La Presse de la Révolution. Journaux et Journalistes (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 104.

<sup>171</sup> Christian Delporte, *Histoire du Journalisme et des Journalistes en France*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1995, p. 9.

<sup>172</sup> Claude Labrosse, Pierre Rétat, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire, 1789 », dans Pierre Rétat (dir.), *La Révolution du Journal, 1788-1794*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1989, p. 154.

<sup>173</sup> Cyril Lemieux, « La Révolution française et l’excellence journalistique au sens civique. Note de recherche », *Prolitix*, vol. 5, n° 19, Troisième trimestre 1992, p. 34.

<sup>174</sup> Michel Vovelle, *Marat, op. cit.*, p. 20.

<sup>175</sup> *Ibid.*

de la presse purement informative et des journaux à commentaires, des « publications extrémistes [...] celles qui nient la légitimité des assemblées et des députés<sup>176</sup> ». Ainsi, affirme Jean-Claude Bonnet, le journal de Marat « incarne [...] une presse de caractère politique concurrente de l'assemblée, un contre-pouvoir qui prétend influencer sur l'opinion<sup>177</sup> ». Marat, en effet, « privilégie ses propres paroles aux dépens de celles des députés<sup>178</sup> », et s'il suit avec attention l'évolution des travaux de l'Assemblée, ce n'est pas là l'intérêt principal de son journal. D'autant qu'à partir de l'été 1790, il supprime graduellement la rubrique consacrée aux débats de l'Assemblée. Ses réflexions personnelles occupent une place de plus en plus importante au sein du journal, et l'on peut dire que *L'Ami du Peuple*, comme le concevaient déjà ses contemporains, est un « journal d'opinion<sup>179</sup> ». Non seulement Marat expose ostensiblement sa vision des choses<sup>180</sup>, mais il parsème ses pages de nombreux morceaux autobiographiques. À tel point que Philippe Roger, dans un article consacré aux journaux de la Révolution, considère *L'Ami du Peuple* comme un « journal du moi<sup>181</sup> ».

Amplifiant une tendance déjà perceptible dans ses travaux scientifiques et médicaux, Marat s'expose régulièrement dans son journal, et selon l'avis d'une bonne partie de ses contemporains, de manière tout à fait démesurée. C'est d'ailleurs ce que

---

<sup>176</sup> Jeremy Popkin, *La Presse de la Révolution*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>177</sup> Jean-Claude Bonnet, « Les rôles du journaliste selon Camille Desmoulins », dans Pierre Rétat (dir.), *op. cit.*, p. 179-180.

<sup>178</sup> Jeremy Popkin, *La Presse de la Révolution*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>179</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 260. Jean-Claude Bonnet souligne à ce titre que, dans le *Dessin achevé pour le Serment du Jeu de Paume* de David, Marat « ne se confine pas dans un simple rôle informatif. Il est déjà ostensiblement dans un poste de surveillance ». « Les rôles du journaliste selon Camille Desmoulins », *op. cit.*, p. 179.

<sup>180</sup> « Elles [ses feuilles] résultent de ma manière de voir, je les crois utiles au triomphe de la liberté et nécessaires au salut de la patrie. » Jean-Paul Marat, *AdP*, n° 100, 17 janvier 1790, p. 6. *OP*, tome 1, p. 575.

<sup>181</sup> Philippe Roger, « Le fait divers en 1789. Cinq exemples, cinq attitudes », dans Pierre Rétat (dir.), *op. cit.*, p. 217.

laisse entendre Élisée Loustalot dans le premier numéro du mois d'octobre 1789 des *Révolutions de Paris* :

Nous dirons maintenant à l'ami du peuple qu'il devait, par délicatesse, s'abstenir de faire au public la confidence de la perte de sa petite fortune et de ses jeûnes au pain et à l'eau depuis neuf mois, pour subvenir aux frais d'impression. Plus un écrivain montre de chaleur contre les ennemis d'un peuple, plus il doit cacher ses besoins, de peur qu'on n'impute ses écrits à toute autre chose qu'au désir de servir la patrie<sup>182</sup>.

Loustalot identifie ce qui, sans doute, constitue le nœud d'un profond malaise. Quelle peut bien être la pertinence de cette surexposition du « moi » dans un journal révolutionnaire ? Le « moi » n'est-il pas haïssable en Révolution ? De nombreuses rubriques font ainsi état de l'actualité révolutionnaire de Marat (« Anecdotes sur l'auteur », « Nouvelles tracasseries suscitées à l'Ami du Peuple par le district de la Sorbonne », « Motifs qui ont déterminé la retraite de l'Ami du Peuple », etc.) et des numéros entiers sont consacrés aux nombreux soubresauts de la lutte de Marat contre les « ennemis de la patrie », dans lesquels il raconte les différents litiges l'opposant aux autorités, telles que le Châtelet ou la Commune de Paris.

Enfin je respire, mes chers concitoyens, après deux mois de captivité, de veilles, d'inquiétudes et d'alarmes. Toujours prêt à combattre pour vos droits, votre liberté, votre repos, votre bonheur, à peine ai-je repris haleine que je repars pour vous dans les champs de l'honneur<sup>183</sup>.

Ce qui m'arrive avec le Châtelet de Paris n'est pas l'effet du hasard mais la suite d'un plan de combinaisons particulières et des occasions que les circonstances m'ont offertes d'attaquer avec succès ce tribunal gothique [...]. Alarmé des efforts que je faisais pour ouvrir sur lui les yeux de la nation, il s'est prévalu des apprêts de la conspiration du 4 octobre pour m'accabler. [...] Sacrifié à l'aveugle fureur des ennemis publics en dépit de la victoire, je tombais sous les coups des nombreux assassins qui assaillirent, deux jours après, la porte de la maison que j'habitais, si la gardienne avait eu l'imprudence de l'ouvrir. [...] Les choses en étaient à ce point, lorsque le Châtelet, ne consultant qu'une aveugle passion, viola mon asile au mépris de toutes les lois et sans aucun autre motif qu'un désir de vengeance, se porta à un attentat dont l'histoire des tyrans offre à peine d'exemple. Il envoya, dans la nuit, pour m'enlever, un nombreux détachement de soldats, accompagnés d'alguzils et d'un huissier porteur du décret<sup>184</sup>...

<sup>182</sup> Élisée Loustalot, *Révolutions de Paris*, n° 12, Du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1789, cité dans *OP*, « Guide de lecture », tome 1, p. 39.

<sup>183</sup> Jean-Paul Marat, *AdP*, n° 70, 11 décembre 1789, p. 5. *OP*, tome 1, p. 431.

<sup>184</sup> *Ibid.*, n° 94, 11 janvier 1790, p. 1-7. *OP*, tome 1, p. 547-550.

Ces extraits, lorsque nous les comparons à la lettre qu'avait envoyée Marat en 1774 à John Wilkes, montrent bien la constance de la posture auctoriale construite par l'auteur<sup>185</sup>. En effet, Marat récupère ici deux thématiques essentielles de cette lettre : l'effacement de sa subjectivité (« vos droits, votre liberté, votre repos, votre bonheur ») et l'imaginaire du complot. Mais dès 1790, à peine quelques mois après la première parution de *L'Ami du Peuple*, les récurrentes mises en scène du journaliste assailli de toutes parts par les « ennemis de la patrie » participent désormais, avec toute l'entreprise autobiographique, à ce que Olivier Coquard appelle « la lutte contre [la] légende noire<sup>186</sup> » qui s'empare déjà de l'image publique de Marat. La rhétorique acerbe de *L'Ami du Peuple*, les conflits multipliés de Marat avec les autorités depuis le début de la Révolution et sa clandestinité forcée contribuent à édifier l'image d'un journaliste incendiaire. Devenant peu à peu la figure repoussoir que connaîtra la postérité, Marat tente, tant bien que mal, de renverser la tendance, et le numéro du 14 janvier 1793 est tout à fait exemplaire de ce combat d'image :

Je demande pardon à mes lecteurs si je les entretiens aujourd'hui de moi ; ce n'est ni amour-propre ni fatuité, mais simple désir de mieux servir la chose publique. Comment me faire un crime de me montrer tel que je suis, lorsque les ennemis de la liberté ne cessent de me dénigrer, en me représentant comme un cerveau brûlé, un rêveur, un fou ou comme un anthropophage, un tigre altéré de sang, un monstre qui ne respire que le carnage, et cela pour inspirer l'effroi à l'ouïe de mon nom et empêcher le bien que je voudrais, que je pourrais faire<sup>187</sup>.

Régulièrement en conflit avec ses contemporains, Marat multiplie les explications autobiographiques dans son journal. Le numéro 650 du 14 mai 1792, publié à la suite d'une énième mise en accusation, est tout à fait représentatif de la lutte identitaire engagée par Marat contre ses adversaires. Alors qu'on l'accuse de « provoquer à dessein la

---

<sup>185</sup> Lettre analysée dans le précédent chapitre.

<sup>186</sup> « La lutte contre cette légende noire passe par le récit autobiographique, inlassablement repris et adapté aux conditions nouvelles. » Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 270.

<sup>187</sup> Jean-Paul Marat, *JRF*, n° 98, 14 janvier 1793, p. 1. *OP*, tome 8, p. 5497.

désobéissance à la loi, l'avilissement des pouvoirs constitués [et] la résistance à leurs actes<sup>188</sup> », en somme « [d'] invit[er] au meurtre et à l'assassinat par [s]es mots affreux<sup>189</sup> », et qu'une partie des journaux de la capitale le tient responsable des massacres des jours précédents au sein de l'armée, Marat présente sa défense dans son propre journal. L'intitulé annonce déjà le ton incisif et même ironique de l'article : « Accès de rage de l'auguste Assemblée, durant laquelle elle a mordu le pauvre Ami du Peuple<sup>190</sup>. »

Alarmés de voir les prédictions de l'Ami du Peuple sur les trahisons des chefs de nos armées se réaliser d'une manière effrayante et tremblant que la nation n'ouvre les yeux, la cour, les ministres et les chefs des Feuillants sont entrés en fureur, et bientôt les infidèles représentants de la nation, frappés d'un esprit de vertige, ont été saisis d'un accès de rage. En voici l'historique<sup>191</sup>...

Marat dénonce coup sur coup « l'acharnement des fripons de l'Assemblée contre l'Ami du Peuple qui les a démasqués<sup>192</sup> ». Il crée un déséquilibre moral entre lui et ses membres : « Je ne ferai ici aucune réflexion sur l'injuste décret porté contre l'Ami du Peuple, il n'est pas moins honorable pour moi, qu'il est honteux pour ceux qui l'ont rendu ; si j'en deviens la victime, je périrai en martyr de la liberté, dont je fus toujours l'apôtre<sup>193</sup>. » C'est bien, cherche à montrer Marat, parce qu'il s'efforce de démasquer les « membres pourris<sup>194</sup> » de l'Assemblée, ces « serpents redoutables, cherchant à mordre les vertueux mandataires du peuple<sup>195</sup> », « ces faiseurs de décrets<sup>196</sup> », que lui, « Marat, leur éternel Argus<sup>197</sup> », le « plus

---

<sup>188</sup> *Lettre du Ministre de la Justice au Commissaire du Roi près le Tribunal Criminel du Département de Paris, du 2 mai 1792, l'an IV<sup>e</sup> de la Liberté*, dans *OP*, « Guide de lecture », tome 7, p. 1259.

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> Jean-Paul Marat, *AdP*, n° 650, 14 mai 1792, p. 1. *OP*, tome 7, p. 3973.

<sup>191</sup> *Ibid.*

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 3. *OP*, p. 3975.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 5. *OP*, p. 3977.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 3. *OP*, p. 3975.

<sup>195</sup> *Ibid.*

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 2. *OP*, p. 3974.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 1. *OP*, p. 3973.

zélé défenseur des droits du citoyen<sup>198</sup> » est persécuté de toutes parts. « De Grave le tartuffe<sup>199</sup> », « l'infâme Beugnot<sup>200</sup> », « le forcené Lasource<sup>201</sup> », « l'impudique Guadet<sup>202</sup> », « l'infâme Dumolard<sup>203</sup> » ont tout mis en œuvre pour « immoler l'Ami du Peuple avec le glaive des lois<sup>204</sup> » et « [l']égorger juridiquement<sup>205</sup> ». Ils ont tout préparé pour établir « la chute du seul [écrivain] qui se soit dévoué pour le peuple<sup>206</sup> ». Le contraste entre les membres de l'Assemblée et Marat est palpable tout au long de ce numéro. De même que le laissent entendre ses traités scientifiques à l'endroit des Académiciens, ici, la bassesse de l'Assemblée vient rehausser la supériorité morale que Marat assure avoir acquise à son égard.

Cette exhibition du « moi », par laquelle Marat insiste pour montrer les injustices dont il est la victime, de même que son engagement indéfectible auprès du peuple tendent à forger l'image d'un journaliste n'ayant aucune existence en dehors de la cause qu'il défend. Dès les premières parutions du journal, l'existence de Marat semble effectivement évoluer au même rythme que les bouleversements révolutionnaires, comme en témoigne cet extrait tiré du numéro 18 du 28 septembre 1789 : « *Je finissais la dernière phrase du numéro 16* lorsqu'un valet de l'Hôtel de Ville m'a remis de la part de l'assemblée des représentants de la Commune un ordre de paraître devant eux dans la soirée<sup>207</sup>. » Écho formidable – quoique anticipatoire – du *Marat Assassiné* de David, où, dans une sorte de

---

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 4. *OP*, p. 3976.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 1. *OP*, p. 3973.

<sup>200</sup> *Ibid.*

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 3. *OP*, p. 3975.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 4. *OP*, p. 3976.

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 5. *OP*, p. 3977.

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 7. *OP*, p. 3979.

<sup>206</sup> *Ibid.* *OP*, p. 3978.

<sup>207</sup> *Ibid.*, n° 18, 28 septembre 1789, p. 1. *OP*, tome 1, p. 199. Nous soulignons.

fusion entre l'être privé et l'être révolutionnaire, les lecteur·rice·s/spectateur·rice·s surprennent Marat la plume à la main combattant pour les droits du peuple. De manière tout à fait paradoxale, l'écriture autobiographique permet à Marat de se dépouiller d'une part de son identité. Son « moi » se brouille à mesure que les exemplaires de son journal paraissent et qu'une place de plus en plus importante est accordée à la figure révolutionnaire de l'Ami du Peuple. On le voit, par exemple, avec la prose du numéro 650, qui passe de « Marat » à « l'Ami du Peuple » : « On a mis cinq cents mouchards pour découvrir Marat<sup>208</sup> », tandis que l'Assemblée a lancé un décret d'accusation dans le but d'anéantir la liberté de presse « en écrasant les écrivains patriotes dans la personne de l'Ami du Peuple<sup>209</sup> ». Très tôt Marat s'empare de l'intitulé de son journal pour se désigner lui-même<sup>210</sup>. Les différentes rubriques constituant le journal indiquent une fusion toujours plus solide entre sa personne et l'Ami du Peuple. On lit dans un numéro du mois d'octobre 1789, « Dénonciation de l'Ami du Peuple contre la municipalité de Paris », mettant en avant la fonction dénonciatrice de l'Ami ; en décembre de la même année, « Arrestation de l'Ami du Peuple », suggérant un corps physique à cet Ami pourtant discursif ; en janvier 1790, « Complot d'enlever l'Ami du Peuple » et en janvier 1793, dans ce qui est devenu le *Journal de la République Française*, « Portrait de l'Ami du Peuple, tracé par lui-même ».

---

<sup>208</sup> *Ibid.*, n° 650, 14 mai 1792, p. 4. *OP*, tome 7, p. 3977.

<sup>209</sup> *Ibid.* *OP*, p. 3976.

<sup>210</sup> En fait, dès le mois de septembre 1789, dans le numéro 10 du 20 septembre, Marat s'identifie à l'Ami du Peuple. Il écrit : « Ô mes concitoyens ! faut-il que vous appreniez toujours à vos dépens qu'il n'y a rien à espérer des hommes bornés et corrompus ? Quels regrets vous vous seriez épargnés en suivant les conseils salutaires que vous donnait, il y a neuf mois, *l'Ami du Peuple* ! » *AdP*, n° 10, 20 septembre 1789, p. 6. *OP*, tome 1, p. 166-167. Cette première auto-identification de Marat à l'Ami du Peuple est frappante par son caractère rétrospectif (le journal n'était toujours pas fondé « il y a neuf mois »), et mériterait quelques éclaircissements. Postulons que Marat tente de montrer par une sorte de fatalisme sa position évidente au sein de la Révolution, lui qui, très tôt dans le cours des événements, en avait pressenti la suite. Marat fait de son personnage une entité préalable aux bouleversements révolutionnaires, ce qui lui confère une certaine autorité par rapport aux événements, puisque cette position permet un regard en hauteur, ou disons, une vision panoramique de la situation.



Dans le numéro 70 du 11 décembre 1789, narrant ses confrontations avec le Châtelet et les tribulations de sa retraite forcée, il s'associe parfaitement à l'Ami du Peuple :

À peine eus-je passé huit jours dans ma retraite que ce genre de vie parut suspect au traître qui me servait ; il alla me dénoncer à la garde nationale. Un de mes amis, ayant eu vent de la dénonciation, vint m'enlever. J'étais gardé à vue et au moment où j'allais monter en voiture, deux officiers sans armes entrèrent dans ma chambre, suivis de plusieurs soldats. – Nous venons savoir qui vous êtes et ce que vous faites ici ? – Mon nom ne vous est pas inconnu, *je suis l'Ami du Peuple*, qui continue à travailler pour la patrie et qui est dans la retraite pour échapper aux assassins. – L'Ami du Peuple ? Ah, il est en sûreté parmi nous. Qu'il y reste, tous ses concitoyens sont prêts à le défendre<sup>211</sup>...

Dans cet extrait, la connivence est non seulement parfaite, mais cette déclaration (« Je suis l'Ami du Peuple ») assure le caractère performatif de la figure, qui sort du contexte purement journalistique pour embrasser la totalité des activités de Marat. C'est ainsi qu'il peut s'exclamer pendant son procès en avril 1793 : « Ce n'est pas un coupable qui paraît devant vous ; c'est l'Ami du Peuple, l'apôtre et le martyr de la liberté<sup>212</sup>. » Dans l'esprit des contemporains, l'équation est parfaite. Marat est immédiatement associé à l'Ami du Peuple. Il est connu, aimé et même détesté sous ce nom.

Annie Geffroy, qui signe l'entrée « L'Ami du Peuple » dans le *Dictionnaire historique de la Révolution française*, rappelle que le titre que s'octroie Marat avec l'Ami du Peuple concilie deux termes forts :

*ami* (à rattacher à *amour*, avec toute son ambivalence) est le terme usuel à l'époque pour désigner la prise de parti (plus de 40 journaux ont pour titre, pendant la Révolution, *L'Ami de...*) ; *peuple* est le désignant socio-politique polysémique par excellence, mais il se restreint vite, chez Marat, à la désignation des pauvres<sup>213</sup>.

Bien qu'il rende explicite le parti pris de Marat pour le peuple, rappelons que l'Ami du Peuple rend également compte d'un choix identitaire précis de la part du journaliste. S'il

---

<sup>211</sup> *Ibid.*, n° 70, 11 décembre 1789, p. 7-8. *OP*, tome 1, p. 432. Nous soulignons.

<sup>212</sup> « Tribunal criminel révolutionnaire du 24 avril 1793 », *Moniteur Patriote*, dans *OP*, tome 9, p. 6171.

<sup>213</sup> Annie Geffroy, « L'Ami du Peuple », dans Albert Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 20.

convient, en effet, de souligner le rapport « amical » qu'entretient le journaliste avec le peuple – à condition de comprendre ce rapport dans sa fonction sociale, voire patriotique, c'est-à-dire comme l'engagement de l'homme de plume envers la cause du peuple –, le cas de *L'Ami du Peuple* se distingue des autres journaux portant le nom d' « Ami de... », par le simple fait que le journaliste devient, au fil des numéros, la personnification de l'Ami en question. Plus que l'intitulé du journal, l'Ami du Peuple incarne les valeurs d'une posture auctoriale qui se transforme graduellement en l'une des figures les plus illustres de la Révolution française. L'Ami du Peuple est un lieu d'affirmation auctoriale (« Je suis l'Ami du Peuple »).

Mais Marat n'est pas le seul, pendant la Révolution, à faire coïncider son identité avec son journal. On connaît le cas célèbre de Camille Desmoulins se disant « le Vieux Cordelier », ou celui de Jacques-René Hébert s'identifiant au personnage du « Père Duchesne ». Quatorze mois après la première publication du journal de Marat, Hébert publie effectivement sa feuille en se camouflant sous l'identité du personnage folklorique déjà bien connu des Parisien·ne·s. Le Père Duchesne, précise Jean Massin, « avait déjà une existence légendaire avant qu'Hébert ne s'identifie à lui<sup>214</sup> ». Marat, quant à lui, se « forge un nom qui ne convient qu'à la fonction qu'il revendique personnellement<sup>215</sup> ». D'autre part, remarque cette fois Agnès Steuckardt, « ce type d'assimilation reste [habituellement] dans les marges de l'écriture : à côté de la signature ou dans les rencontres de la vie publique, cette espèce de surnom atteste la notoriété de l'auteur<sup>216</sup> ». Il s'agit tout au plus

---

<sup>214</sup> Jean Massin, *Marat*, Paris, Le Club français du livre, coll. « Portraits de l'histoire », 1960, p. 94.

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> Agnès Steuckardt, « Je, nous, l'Ami du Peuple : stratégies énonciatives dans le discours de Marat », dans Annie Geffroy (dir.), *Langages de la Révolution (1770-1815)*, Paris, Publications de l'INALF, coll. « Saint-Cloud », 1995, p. 573.

d'un pseudonyme littéraire. Alors que pour Marat, poursuit-elle, « ce qui est particulier à son écriture, c'est que cette identification d'ordinaire externe, soit assumée à l'intérieur de son discours<sup>217</sup> ». Non seulement Marat greffe son engagement politique au personnage qu'il construit – de même que Desmoulins et Hébert – mais il associe très rapidement son propre discours et son identité à l'Ami du Peuple. Dans une sorte d'affranchissement de sa propre identité, il se colle à cette figure qui est, quant à elle, pure de tout préalable biographique. L'Ami du Peuple est une entité essentiellement révolutionnaire, bien qu'il possède l'ensemble des caractéristiques auctoriales dont se revêt Marat depuis ses premières publications en Angleterre. La biographie de Marat se substituant à celle de l'Ami du Peuple (notamment dans le « Portrait de l'Ami du Peuple, tracé par lui-même »), son « je » étant celui de l'Ami du Peuple, la subjectivité du journaliste est en quelque sorte gommée. Marat n'est plus un sujet doté d'individualité – ce qui n'empêche pas qu'il soit toujours très singulier. En devenant l'Ami du Peuple, il incarne pleinement les valeurs qu'il défend au nom de la Révolution. Ainsi, plus qu'un simple titre, l'Ami du Peuple est une figure créée par Marat pour s'affranchir de la subjectivité inhérente au « moi », afin de lui substituer une portée plus objective. L'Ami du Peuple est une figure du désintéressement et du sacrifice de soi. Il s'agit, en somme, d'une stratégie auctoriale permettant au journaliste d'assumer plus étroitement sa place dans l'arène révolutionnaire. Mais en devenant l'Ami du Peuple, Marat ouvre une brèche particulièrement favorable à l'édification du mythe – nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Pour l'heure, bien qu'elle soit construite à partir des valeurs sociales de l'amitié – si chères au XVIII<sup>e</sup> siècle – la figure de l'Ami du Peuple n'assure en rien la réceptivité du

---

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 574.

discours de Marat, qui est également le promoteur d'une pensée politique largement réprouvée (violence, homicide, dénonciation et vengeance patriotiques). Devant ce que de nombreux·ses contemporain·e·s considèrent comme une position politique ambivalente, Marat devient l'un des acteurs les plus paradoxaux de la Révolution française. Tout se passe en effet comme si cette amitié revendiquée entraînait en parfaite contradiction avec les préceptes de la légitime violence (le droit à l'insurrection) défendue par Marat depuis la publication des *Chains of Slavery*. C'est précisément dans cette dynamique à contre-courant, variant au gré des circonstances, que s'érige le mythe de Marat.

## ***2.2 Échec et triomphe de l'Ami du Peuple : la matrice du mythe***

La première dénonciation de Marat à l'endroit de Jacques Necker<sup>218</sup>, parue le 18 janvier 1790, marque un épisode important de la formation de son image publique en « journaliste incendiaire ». S'il était déjà connu grâce à la publication de *L'Ami du Peuple*, si ses nombreuses dénonciations (contre la Municipalité de Paris, le Comité de subsistances, la Commune de Paris, Joly, Bailly, etc.) avaient eu des résonances tant positives que négatives sur son image, les échos de cette dernière attaque contre le ministre chéri des Parisien·ne·s sont encore plus percutants. En réaction à cette dénonciation, de nombreux écrits – souvent anonymes – sont publiés en faveur du ministre, notamment *L'Anti-Marat*, *ou Défense de M. Necker contre le soi-disant Ami du Peuple*, *la Justification de Necker*, *la Lettre d'un Ami à son Ami*, *l'Ami du Peuple*, ou encore *l'Adresse d'un Véritable Ami de la*

---

<sup>218</sup> *Dénonciation faite au Tribunal du Public par M. Marat, l'Ami du Peuple contre M. Necker, Premier Ministre des finances*, janvier 1790. Au mois de mai de la même année, une deuxième dénonciation paraît : *Nouvelle Dénonciation de M. Marat, l'Ami du Peuple, contre M. Necker, Premier Ministre des finances, ou Supplément à la Dénonciation d'un citoyen contre un agent de l'autorité*.

*Vérité à M. Marat*. Ces réactions – multiples et écrites – montrent qu’au début de l’année 1790 Marat a déjà acquis une certaine importance dans l’arène révolutionnaire. Elles vont jouer un rôle déterminant dans l’imaginaire collectif français, puisqu’elles constituent, comme le souligne Charlotte Goëtz-Nothomb, « l’ébauche d’une caricature du personnage de Marat<sup>219</sup> », qui servira par la suite de modèle à toute une série de représentations négatives du journaliste. Plutôt que de réfuter les accusations de Marat contre Necker, les auteurs s’en prennent à l’image qu’il cherche à construire de lui-même. Amèrement sarcastique, la *Lettre d’un Ami à son Ami* ridiculise la propension de Marat à vanter ses mérites dans son journal :

Que de talents vous réunissez !... Docteur en médecine, journaliste, réformateur, excellent peintre, bon guide, pacificateur, tendre et véridique ami, chimiste, consolateur, alchimiste, orateur, parlant de tout et connaissant tout : religion, mœurs, législation, finances, procédures, rien ne vous est étranger ; vous êtes une encyclopédie ambulante<sup>220</sup>.

Pourquoi votre modestie vous a-t-elle toujours éloigné de la Cour et des affaires ? Si vous eussiez été le plus connu, on aurait fort bien pu se dispenser d’assembler les États-Généraux, et votre génie inventif et fécond aurait certainement trouvé remède à tout<sup>221</sup>.

Cette tendance chez Marat à se peindre comme l’unique défenseur du peuple devient rapidement l’un des angles d’attaque privilégiés de ses ennemis pour délégitimer son discours, rappelant par ailleurs la critique de Voltaire dans le *Journal de Politique et de Littérature*. D’emblée grossie, voire caricaturée, dans son propre journal, l’image que Marat renvoie de lui-même est facilement retournée contre lui dans des textes à teneur ironique et même sarcastique. Sa posture auctoriale, longuement travaillée et constamment donnée en spectacle, devient alors la matrice d’une série de représentations plus négatives

---

<sup>219</sup> *OP*, tome 1, « Guide de lecture », p. 186.

<sup>220</sup> Anonyme, *Lettre d’un Ami à son Ami, l’Ami du Peuple*, 1790, p. 3.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 15.

que positives. Les auteurs remettent en question le titre d'Ami du Peuple que Marat s'est attribué : « le soi-disant Ami du Peuple<sup>222</sup> », « il se décora pompeusement du titre d'ami du peuple<sup>223</sup> », « M. Marat [...] se disant l'Ami du Peuple<sup>224</sup> », « un homme prenant lui-même le titre d'Ami du Peuple<sup>225</sup> », « ce prétendu ami du peuple<sup>226</sup> ». Ils soulignent ce qui semble être, chez Marat, une contradiction entre le dire et le paraître, et insistent en ce sens sur ses « désirs de crimes dont la source était dans son cœur<sup>227</sup> », sur « ses projets destructeurs et de mort<sup>228</sup> », en somme sur « son acharnement le plus féroce<sup>229</sup> » à l'égard du ministre. Ils le décrivent tantôt comme « le plus fou ou le plus méchant des hommes<sup>230</sup> », tantôt comme « l'apôtre du mensonge [et] l'apologiste des conspirateurs<sup>231</sup> ». L'image du Marat cruel, souhaitant la mort de son prochain, commence déjà à s'ériger. Reprenant, par ailleurs, les métaphores batraciennes et bestiales bien connues de l'époque, les auteurs lui reprochent de déverser « avec profusion les noirs venins dont il s'abreuve<sup>232</sup> » et de « répandre le poison de son âme sur le génie, l'innocence et la vertu<sup>233</sup> ». Ce qui est perçu comme une imposture chez Marat devient rapidement l'occasion pour ses ennemis politiques de plaider la pathologie mentale : « Croyez-moi, faites-vous saigner, prenez des douches à l'eau froide ; ces remèdes faciles dissiperont les noires vapeurs qui obscurcissent

---

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>223</sup> Anonyme, *Justification de M. Necker, Premier Ministre des finances : ou Réponse à la Dénonciation du sieur Marat, par un citoyen du district de Saint-André-des-Arts*, Paris, Imprimerie de la Société Typographique, 1790, p. 6.

<sup>224</sup> Anonyme, *Adresse d'un Véritable Ami de la Vérité à M. Marat*, Paris, Chez la Veuve Guillaume, 1790, p. 1.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>226</sup> *Ibid.*

<sup>227</sup> Anonyme, *Justification de M. Necker, op. cit.*, p. 5.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>229</sup> Anonyme, *L'Anti-Marat, op. cit.*, p. 25.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>231</sup> Anonyme, *Justification de M. Necker, op. cit.*, p. 11.

<sup>232</sup> Anonyme, *L'Anti-Marat, op. cit.*, p. 15.

<sup>233</sup> Anonyme, *Justification de M. Necker, op. cit.*, p. 5.

votre intelligence, et vous débarrasseront de la bile ardente qui vous dévore<sup>234</sup>. » Devenant peu à peu un *leitmotiv* des attaques contre Marat, la maladie, et plus précisément la fureur patriotique, est dès lors mobilisée pour dévaloriser ses prises de position.

Même s'il bénéficie de la protection du district des Cordeliers<sup>235</sup>, Marat est forcé, dès la seconde moitié du mois de février 1790, de quitter la France pour l'Angleterre<sup>236</sup>. Sa dénonciation contre Necker et ses offensives répétées contre le Châtelet au cours du mois de janvier<sup>237</sup> ont eu raison de sa sûreté. Dans l'ordre de la prise de corps intentée contre lui le 21 janvier 1790<sup>238</sup>, Marat est peint comme un agitateur populaire : « C'est pour arrêter le cours d'une licence effrénée qui peut causer les plus grands maux et qui n'a pas peu contribué sans doute à causer cette effervescence populaire qui naguère a troublé la tranquillité publique<sup>239</sup> », qu'il est impératif d'arrêter le sieur Marat. L'ordre enjoint le procureur du roi « [d']exercer la rigueur des lois contre l'auteur d'un écrit aussi dangereux<sup>240</sup> », puisqu'il « semble [...] que l'auteur de ces feuilles ait cherché à aggraver

---

<sup>234</sup> Anonyme, *L'Anti-Marat*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>235</sup> Ce dernier publié d'ailleurs des *Pièces Justificatives relativement à l'exécution d'un Décret lancé contre Marat*. L'année suivante, dans un texte anonyme intitulé *Bordel Patriotique*, l'on saura reprocher de manière explicite et vulgaire l'aide que Danton avait apportée à Marat à cette occasion : « D'Anton [s'adressant à Marat]. – [V]ous savez que je vous ai toujours aimé, toujours protégé contre le Châtelet et la Commune, je vais vous donner une preuve plus évidente encore de mon attachement. Je vais vous enculer, mais vous enculer de la bonne manière. Marat (baisse sa culotte, présente son cul). D'Anton (met son engin dans le cul de Marat). Marat – Ah ! M. D'Anton, vous m'avez toujours voulu du bien. Quelles délices ! Poussez, poussez, M. D'Anton. » *Bordel Patriotique, institué par la Reine des Français, pour les Plaisirs des Députés à la Nouvelle Législature, précédé d'une Épître Dédicatoire de Sa majesté à ces Nouveaux Licurgues*, Aux Tuileries, 1792, p. 53-54.

<sup>236</sup> Pour connaître les détails des événements des mois de janvier et de février 1790, voir *OP*, tome 1, « Guide de lecture », p. 130-207.

<sup>237</sup> Alors que tous les journaux patriotiques appuient les pouvoirs constitués le 14 juillet, Marat nage à contre-courant. Convaincu que les pires ennemis de la Révolution sont précisément les chefs qu'elle s'est donnés, il entame une série d'attaques dans *L'Ami du Peuple*. Au cours du mois de janvier, cinq numéros traitent la question : n° 84, 1<sup>er</sup> janvier ; n° 85, 2 janvier ; n° 89, 6 janvier ; n° 90, 7 janvier ; n° 91, 8 janvier. Pour en connaître davantage sur le sujet, voir *OP*, tome 1, « Guide de lecture », p. 112-113.

<sup>238</sup> Il s'agit en fait de la prise de corps décrétée le 8 octobre 1789 qui est réactualisée à la fin du mois de janvier 1790.

<sup>239</sup> « Le procureur du roi au prévôt », dans le « Guide de lecture », *OP*, tome 1, p. 131.

<sup>240</sup> *Ibid.*

encore ses premiers excès<sup>241</sup> ». Le champ lexical de la démesure est omniprésent : « excès affreux », « fureur aveugle », « rage », « un furieux en délire ». Le procès-verbal de Fontaine, racontant les événements de la soirée du 22 janvier, au moment où les huissiers allaient mettre à exécution le décret de prise de corps, met en lumière le caractère ambivalent de la réputation de Marat qui, bien qu'il soit redouté des autorités, bénéficie d'un réel soutien de la part du peuple, ici les habitant·e·s du faubourg Saint-Antoine :

À quoi serviraient toutes les troupes rassemblées par l'ordre du général, nous n'aurions qu'à faire sonner le tocsin et battre la générale, nous aurions bientôt tout le faubourg Saint-Antoine et plus de vingt mille hommes devant lesquels toutes ces troupes blanchiraient.

L'un d'eux a aussi dit : que si on n'avait pas eu de prudence, toutes les femmes se seraient armées.

Un autre, paraissant être un boucher par la manière dont il était vêtu, est survenu en disant qu'il venait prendre connaissance de ce qui se passait et en annonçant que toutes les boucheries voulaient fermer les étaux et s'armer.

Un autre dont la tête était fort échauffée a dit que si, à l'instant où les huissiers s'étaient présentés, s'il avait eu son pistolet comme il l'avait à présent, il aurait brûlé la cervelle au premier qui se serait présenté<sup>242</sup>.

À la suite de quoi, Fontaine conclut :

Considérant qu'il était impossible de vaincre la prétention du district des Cordeliers et, par conséquent, d'exécuter le décret [...] sans exposer les troupes nationales [...] considérant aussi que le peuple était rassemblé en quantité, que toutes les têtes étaient fort échauffées, qu'on se permettait de tenir des propos séditieux au point que nous avons entendu une femme du peuple dire hautement que si son mari, qui était grenadier, était assez lâche pour vouloir arrêter l'Ami du Peuple, elle lui brûlerait la cervelle elle-même. Nous avons pensé qu'il était prudent de se retirer<sup>243</sup>.

Ce contrôle que Marat semble exercer sur les masses dérange les autorités en place. Car même si les historien·ne·s ont bien nuancé l'emprise réelle de Marat sur le peuple<sup>244</sup>, dans

---

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> « Procès-verbal de Fontaine », dans *OP*, tome 1, « Guide de lecture », p. 138-139.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>244</sup> Voir Ian Germani qui synthétise cette problématique, *op. cit.*, p. 21-20.



l'imaginaire des contemporain·e·s, son discours est bel et bien porteur d'actions. Il dirige les foules. Il mène à l'émeute. Son action passe par l'écriture, et les autorités craignent « l'esprit de désunion et de discorde que l'Ami du Peuple peut semer entre les citoyens<sup>245</sup> ». Plus qu'un simple homme de plume, Marat est dès lors perçu « comme une entité agissante<sup>246</sup> ».

Lorsqu'il revient en France, en mai 1790, Marat n'est plus un journaliste obscur : il fait incontestablement partie du paysage révolutionnaire<sup>247</sup>. Ses attaques répétées contre les autorités constituées, avant son départ pour l'Angleterre, lui donnent une visibilité sans pareille dans l'espace public. D'autant que son absence, pendant trois mois, « n'implique pas la disparition sur le marché de journaux intitulés *L'Ami du Peuple*. Au contraire, plus de 140 numéros paraissent à cette époque, tous apocryphes, œuvres de falsificateurs<sup>248</sup> ». Pendant que des faussaires lui volent son identité journalistique, de nombreuses rumeurs courent à son sujet. Alors que certain·e·s le croient caché à Poissy, d'autres l'imaginent fuyant vers la Picardie<sup>249</sup>. En tout, nombreux·ses sont ceux·elles qui le croient protégé par le comte d'Artois. Cette zone grise dans la biographie de Marat est toute désignée pour alimenter la hantise du complot étranger et les histoires créées sur mesure. Bien qu'il soit vain de vouloir identifier avec précision le moment où Marat devient dans le discours des contemporain·e·s une véritable figure mythique, postulons néanmoins que ces quelques mois, où il est exilé en Angleterre, forment les prémices de cette nouvelle image publique plus vraisemblable que vraie. Marat perd en grande partie le contrôle de sa propre image.

---

<sup>245</sup> *Le Moniteur*, 23 janvier 1790, dans *OP*, tome 1, « Guide de lecture », p. 165.

<sup>246</sup> Jacques de Cock, *op. cit.*, p. 175.

<sup>247</sup> *Ibid.*

<sup>248</sup> Jacques de Cock, Charlotte Goëtz-Nothomb, « Présentation des travaux de l'association Pôle Nord sur Jean-Paul Marat », *op. cit.*

<sup>249</sup> Jacques de Cock, *op. cit.*, p. 177.

Les *topoi* que fabrique la rumeur sociale à son sujet entrent pour ainsi dire en concurrence avec ceux de l'image qu'il tente de construire de lui-même, et c'est précisément sur les bases de cette confrontation entre le collectif et l'individuel, le donné et le reçu, le construit et le répercuté, que s'élabore le mythe de Marat. La figure mytho-historique prend forme à la fois dans l'usure de la posture auctoriale de l'auteur et dans la persistance de la rumeur sociale. Se dépouillant en partie et contre son gré de la figure qu'il s'attache à construire, il embrasse désormais une identité fabriquée par la rumeur sociale. Bien plus qu'un simple journaliste, Marat devient un élément discursif important de l'imaginaire social. Les bruits de sa lutte contre le Châtelet, contre Necker, et sa mystérieuse fuite font boule de neige ; c'est ainsi que l'on peut considérer les péripéties qui s'étendent de janvier à mai 1790, et les discours qui en découlent, comme la genèse du mythe de Marat. S'édifiant essentiellement en réaction contre la posture auctoriale adoptée par le journaliste depuis le début de la Révolution, et plus précisément contre la figure posturale de l'Ami du Peuple (le « soi-disant Ami du Peuple »), Marat, en ce début d'année 1790, loin de revêtir les traits d'un héros mythique, se pare d'une aura repoussante, et ne constitue guère un modèle mythique, comme ont pu l'être certaines figures historiques. Il s'érige en un véritable objet de fascination sur lequel se greffent graduellement des éléments de son propre discours (la figure de l'Ami du Peuple, la rhétorique de la violence), mais aussi des événements échappant à son contrôle (la clandestinité forcée, les massacres de Septembre).

Si l'on peut s'étonner devant la quasi-immédiateté de la transfiguration mythique de Marat, tandis qu'il est toujours vivant, cette transformation s'explique en grande partie par les zones grises qui traversent sa biographie. En effet, le mythe se construit sur les bases

d'une incompréhension, d'une absence de source fiable. Nicole Ferrier-Caverivière précise que

[n]i l'histoire ni le réel ne sont en eux-mêmes mythiques. Ils peuvent cependant le devenir si, entre autres, un mystère insondable les pénètre, s'ils cessent d'être lisibles, d'évoluer avec logique. Lorsqu'un événement historique ou l'attitude d'un grand personnage apparaît en rupture avec la trame du temps ou la normalité des comportements humains, lorsqu'une zone d'ombre et d'incompréhension les envahit tout d'un coup et les fait échapper aux prises de la science et de la pure intelligence, l'imagination d'un groupe d'hommes ou d'un peuple, défiant les lois du quotidien, trouve naturellement le moyen d'imposer ses couleurs et ses métamorphoses, ses déformations et ses amplifications<sup>250</sup>.

Jean-Clément Martin ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que

[c]eux qui ont pu être rangés parmi les monstres le furent parce qu'ils présentaient des caractéristiques particulières : alcoolisme et emportement chez le représentant en mission Javogues, obsession de la dénonciation chez Marat et Carrier, soumission aux ordres chez Fouquier-Tinville, avec un trait essentiel, commun avec Robespierre, celui de mener une vie solitaire, unidimensionnelle, permettant que toutes les fantasmagories prennent naissance dans les zones inconnues de leurs itinéraires<sup>251</sup>.

Marc Belissa et Yannick Bosc remarquent le même phénomène dans le processus de la fabrication du mythe de Robespierre : « c'est sur la base de la quasi-absence des sources directes que se sont construites des légendes toutes plus farfelues les unes que les autres qui sont censées permettre la compréhension de son action politique<sup>252</sup>. » Les fractures béantes dans lesquelles les soubresauts du quotidien de Marat demeurent incertains – renforcées par une identité partiellement assumée par la figure de l'Ami du Peuple – créent un terrain propice à l'élaboration de récits collectifs aboutissant à l'édification du mythe. Mais il y a plus. « [C']est souvent parce que le personnage historique vient combler une

---

<sup>250</sup> Nicole Ferrier-Caverivière, *op. cit.*, p. 598.

<sup>251</sup> Jean-Clément Martin, *Robespierre. La Fabrication d'un Monstre*, Paris, Perrin, 2016, p. 337.

<sup>252</sup> Marc Belissa et Yannick Bosc, *Robespierre. La Fabrication d'un Mythe*, Paris, Ellipses, 2013, p. 9.

attente qu'il s'avère propice à la mythification<sup>253</sup> », remarque Pascale Auraix-Jonchière. Ce type de transformation, souligne Nicole Ferrier-Caverivière, n'est jamais fortuit. Il répond à un appel implicite du « psychisme collectif<sup>254</sup> ». « Le mythe politico-historique est en effet l'expression d'une pulsion venue des profondeurs du psychisme collectif : avant que le personnage parvienne au premier plan de l'histoire, il est en quelque sorte déjà attendu<sup>255</sup>. » Les contemporains ne tardent pas, dès le début de la Révolution, à chercher un sens aux événements qui bouleversent leur pays. Marat, dont la tendance à la dénonciation et à la rhétorique vindicative est déjà bien connue, vient donner une explication satisfaisante aux débordements révolutionnaires, qui se situeraient quelque part entre la destruction et la folie. Ainsi, de 1790 à 1792, se construit toute une série de myèmes constituant le mythe de Marat : refus du modérantisme, appels au meurtre et délinquance. Jusqu'en 1792 (alors qu'il est nommé député de Paris), la violence fonde essentiellement le mythe de Marat.

Au cours de l'été 1790, Marat est aux yeux de nombreux contemporains un journaliste radical, ce que vient d'ailleurs conforter la série de feuilles extraordinaires qu'il fait paraître en juillet et en août. Faisant placarder les murs de la capitale de titres toujours plus percutants (*Infernal Projet des Ennemis de la Révolution, Aux Armes ou C'en est fait de nous, On nous endort, Prenons-y garde*, etc.), il demande avec force l'épuration de la patrie :

Saisissez-vous de tous les ministres et abattez leurs têtes [...]. Cinq à six cents têtes abattues vous auraient assuré le repos [...] une fausse humanité a retenu vos bras et suspendu vos coups. Elle va coûter la vie à des millions de vos frères. Que vos ennemis triomphent un instant, et le sang coulera en grands flots. Ils vous égorgeront sans pitié, ils éventreront vos femmes et pour éteindre à jamais

---

<sup>253</sup> Pascale Auraix-Jonchière, *op. cit.*, p. 237.

<sup>254</sup> Nicole Ferrier-Caverivière, *op. cit.*, p. 599.

<sup>255</sup> *Ibid.*

parmi vous l'amour de la liberté, leurs mains sanguinaires arracheront le cœur des entrailles de vos enfants<sup>256</sup>.

« Marat n'a encore jamais atteint ce paroxysme de véhémence<sup>257</sup> », remarque Gaston Martin, et cette rhétorique du sang va frapper de plein fouet ses contemporains. À tel point que Camille Desmoulins insinuera avec ironie que *C'en est fait de nous* est un « Faux-Marat<sup>258</sup> », comme l'un de ceux que la capitale avait l'habitude de voir depuis le départ de Marat pour l'Angleterre<sup>259</sup>. Charlotte Goëtz-Nothomb et Jacques de Cock, dans l'édition des *Œuvres complètes* de Marat, soulignent que

l'intervention dans cette *Adresse* [tirée de *C'en est fait de nous*] d'un « nombre » de têtes est [...] décisive dans la formation de l'image de Marat (coupeur de têtes, buveur de sang, anthropophage...). Il passera dans la suite de 500 à 70 000 têtes, pour relancer la force du scandale, mais peu importe si dans des querelles stériles on lui attribue 200 000, car dans cette circonstance la quantité ne fait rien, c'est la seule présence du nombre qui est déterminante<sup>260</sup>.

La feuille fait scandale. L'affaire est dans toute la presse et fait même l'objet de débats à l'Assemblée constituante. Ce passage est sans contredit le plus diffusé et le plus discuté au cours de l'été 1790<sup>261</sup>. Dans le numéro 27 de son *Courrier de Versailles*, Gorsas, après avoir recopié la fameuse *Adresse à tous les Citoyens*, poursuit :

En nous élevant contre cet écrit qu'on a fait circuler dans nos faubourgs [...] nous sommes bien loin de supposer que nous soyons dans un instant de paix et que rien ne se trame contre notre liberté... Mais sera-ce en semant partout le désordre et la division ? Sera-ce en ébranlant les pouvoirs, en fondant de nouveau 60 républiques indépendantes les unes des autres au milieu de Paris, en alimentant l'anarchie et en sacrifiant, comme le dit l'auteur de ce coupable libelle, des milliers de têtes que la révolution sera consolidée ? Non, sans doute, mais ce sera en entretenant parmi toutes les sociétés d'hommes intéressés au nouvel ordre des choses un esprit d'union et de concorde si désirable [...] enfin en *pendant* Marat et tous les écrivains incendiaires aux mêmes gibets qu'ils provoquent le peuple à dresser pour y suspendre des victimes que la haine a proscrites et que des vengeances privées s'apprêtent à lui désigner<sup>262</sup>.

<sup>256</sup> Jean-Paul Marat, *Aux Armes ou C'en est fait de nous*, juillet 1790, p. 7-8. *OP*, tome 2, p. 1121.

<sup>257</sup> Gaston Martin, *Marat, l'Œil et l'Ami du Peuple*, Paris, Rieder, 1938, p. 88-89.

<sup>258</sup> Voir Gérard Walter, *Marat*, Paris, Albin Michel, [1933] 1960, p. 182.

<sup>259</sup> Charlotte Goëtz-Nothomb explique que « plus de 140 numéros paraissent qui se présentent comme des "continuateurs" puis dont les auteurs, la concurrence s'intensifiant, se feront passer par Marat lui-même ». Charlotte Goëtz-Nothomb, *Jean-Paul Marat, op. cit.*, p. 55.

<sup>260</sup> Jacques de Cock, Charlotte Goëtz-Nothomb, *OP*, tome 2, « Guide de lecture », p. 329, note de bas de page 2.

<sup>261</sup> Jacques de Cock, *op. cit.*, p. 222.

<sup>262</sup> Antoine-Joseph Gorsas, cité dans *OP*, tome 2, « Guide de lecture », p. 349-350. L'auteur souligne.

Pour une large part de l'opinion publique, Marat est un homme dangereux qui sème le désordre partout où il met les pieds en manipulant le peuple et en « l'excitant à la fureur ». Il devient en quelque sorte le personnage caricatural de *C'en est fait de nous*. Sa réputation de sanguinaire est maintenant, et pour longtemps, confirmée. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que les massacres de Septembre aient laissé une empreinte aussi tenace sur son image.

Les émeutes dans les prisons de la capitale en septembre 1792 viennent corroborer, pour une majorité déjà convaincue, la monstruosité de Marat. « Un homme que la soif, l'inextinguible soif des crimes et du sang tourmente sans cesse<sup>263</sup> ! » Conséquence majeure de la transfiguration de l'acteur politique en une figure mythique, le nom de Marat s'attache désormais à chaque journée révolutionnaire d'envergure. « Automatiquement, pour ainsi dire, la personnalité de Marat s'y trouve incorporée. Il bénéficie d'office d'un "préjugé défavorable"<sup>264</sup> ». « Tout processus de mythification suppose en effet une plasticité au personnage », explique en ce sens Pascale Auraix-Jonchière<sup>265</sup>. « [C]e sont toujours les propos de Marat, avant ou après l'événement, qui déterminent ses responsabilités », et non une participation effective, renchérit Mona Ozouf<sup>266</sup>. Par sa rhétorique de la violence et ses appels récurrents au meurtre, en plus d'être adjoint au comité de surveillance de la Commune de Paris depuis le 2 septembre et d'avoir rédigé et signé (avec les autres membres du comité) la circulaire du 3 septembre, Marat est tenu en partie pour responsable des atrocités de ce début de mois de septembre 1792. Tout se passe comme si le peuple, les 2, 3 et 4 septembre, avait finalement mis à exécution les appels au meurtre de Marat. Sa

---

<sup>263</sup> Louvet, cité dans Jacques de Cock, *op. cit.*, p. 589.

<sup>264</sup> Gérard Walter, *op. cit.*, p. 399-400.

<sup>265</sup> Pascale Auraix-Jonchière, *op. cit.*, p. 238.

<sup>266</sup> Mona Ozouf, *op. cit.*, p. 84.

férocity ne fait plus aucun doute, comme le montre ce libelle tout à fait sarcastique de Gorsas, qui imagine une seconde invasion des prisons en invitant Marat à se joindre à lui :

De là on se portera encore une fois dans les prisons ; puis chez tous les vilains journalistes qui ne sont pas de ton avis ; chez tous les modérés qui n'ont pas applaudi aux massacres des 2 et 3 septembre ; et Paris sera débarrassé enfin de tout ce qu'ils [*sic.*] a d'impur ; et nous goûterons encore une fois le doux plaisir de voir cette ville rougie du sang des citoyens ! Quelle joie en effet, mon tendre et digne ami, de voir ruisseler le sang dans les rues ! Quel délicieux spectacle de les voir jonchées de cadavres, de membres épars, d'entrailles encore palpitantes ! Mais quelle jouissance pour toi, mon cher Marat, de te baigner dans le sang encore chaud de tes ennemis ; de rougir les pages de feuilles périodiques du récit de cette glorieuse expédition. Ô comme elles seront bonnes ce jour-là !... Mon cher Pilade, je me régale d'avance de les lire<sup>267</sup> !

Si la propension caricaturale du libelle de Gorsas, en grossissant les spécificités rhétoriques du journal de Marat, s'éloigne d'un argumentaire pondéré, elle met pourtant en lumière le véritable problème que soulève la participation supposée de Marat aux journées de Septembre : alors que le peuple est excusé des massacres commis au nom de la défense nationale<sup>268</sup>, l'action de Marat pendant les émeutes viendrait à l'inverse assouvir une insatiable soif de sang, un désir de meurtre non motivé. Incarnant une forme de radicalisme injustifié, ou de fanatisme politique, Marat est perçu comme le promoteur d'une violence gratuite.

Mais cette représentation d'un Marat anthropophage et responsable des massacres de Septembre, si elle est bien présente dans l'imaginaire des contemporains de l'été 1792, n'a pourtant de réelle incidence sur son image qu'à partir de 1795. Pour l'instant, les événements n'empêchent nullement Marat de gravir les échelons de la sphère politique, car en même temps qu'avaient lieu les massacres, se préparaient les élections des députés de la Convention nationale, qui allaient ouvrir un chapitre important de sa carrière politique.

---

<sup>267</sup> Antoine-Joseph Gorsas, *Épître à mon Collègue et bon Ami Marat*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>268</sup> Jean-Clément Martin, *Nouvelle Histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012, p. 331.

Le 9 septembre, Marat est élu député de Paris avec 420 voix sur 758<sup>269</sup>. Son élection marque le début d'une lutte à couteaux tirés entre lui et les Girondins, qui ne peuvent concevoir la légitimité de Marat à la Convention nationale<sup>270</sup>. Comment peut-il siéger à la Convention parmi les autres représentants de l'autorité nationale, alors qu'il est lui-même en conflit avec celle-ci depuis octobre 1789 ? Marat n'est-il pas, en effet, un criminel en cavale, lui qui a toujours refusé de se rendre aux autorités jusqu'à ce que la journée du 10 août 1792 efface ses dissidences ? Tout est mis en œuvre pour faire de Marat le principal agent du désordre en France. La propagande girondine s'empare de son image publique, si bien qu'à la fin du mois de février 1793, après les pillages du 25, une caricature anonyme le peint sous les traits bien connus de l'Anarchie. On peut voir Marat tenant son journal sur lequel est écrit : « Il faut couper encor 270 mille têtes, piller les marchands et les pendre à leurs portes. C'est mon opinion<sup>271</sup>. » Plus que les instruments d'un combat politique légitime, sa plume et son journal sont perçus comme les outils d'une politique amèrement anarchiste.

Le 13 avril 1793, alors qu'une majorité de Montagnards est en mission aux quatre coins de la France, Marat devient une cible facile pour la Gironde, qui réussit, après plusieurs tentatives, à déposer un décret permettant de le faire juger devant le Tribunal révolutionnaire. Il est mis en accusation pour « avoir provoqué 1° le pillage et le meurtre 2° un pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple 3° l'avilissement et la dissolution de la Convention nationale<sup>272</sup> ». Le 23 avril, caché dans le club des Cordeliers,

---

<sup>269</sup> Jacques de Cock, *op. cit.*, p. 608.

<sup>270</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 382.

<sup>271</sup> Anonyme, *L'Anarchie : il faut Couper encor 270 milles têtes, Piller les marchands et les Pendre à leurs portes. C'est mon Opinion*, Estampe, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1793.

<sup>272</sup> « Tribunal criminel révolutionnaire. Interrogatoire de Marat du 23 avril 1793 », dans *OP*, tome 9, p. 6168.



sous la protection de la section de Marseille, Marat invite, par l'entremise de son journal, tou-te-s les patriotes à assister à son procès, tout en annonçant qu'il se rend aux autorités, se constituant lui-même prisonnier jusqu'au lendemain, jour de son procès<sup>273</sup>. Le peuple répond à son appel : « Bien avant l'heure de l'audience, “toutes les salles du Palais, les corridors, les cours et les rues adjacentes [sont] remplis d'une foule immense de sans-culottes prêts à venger les outrages qui pourraient être faits à leur fidèle défenseur”<sup>274</sup>. »

Lors du procès, Marat reprend l'autocélébration biographique :

J'ai écrit longtemps avant, en Angleterre, un ouvrage qui n'a pas peu contribué à la préparer [la Révolution]<sup>275</sup> ; à l'approche des États Généraux, je redoublai d'efforts, et par nombre d'écrits patriotiques je ne cessai de réclamer pour les droits du peuple ; depuis la révolution, je n'ai cessé de l'éclairer, de l'instruire ; j'ai constamment, et avec un courage que rien ne peut ébranler, démasqué les traîtres [...] j'ai fait pâlir le tyran sur son trône, et l'ai poursuivi jusqu'à sa mort ; la plume, dans ma main, étant devenue pour mes ennemis une arme redoutable, on n'a rien négligé pour étouffer ma voix et enchaîner ma plume ; promesses, cajoleries, séductions, menaces, persécutions, tout a été tenté, mais inutilement<sup>276</sup>.

Se tient en chair et en os, en plein cœur de la Conciergerie où se déroule le procès, le véritable Ami du Peuple, fidèle défenseur des droits de l'opprimé·e. Le procès, explique Olivier Coquard, s'est déroulé dans des conditions favorables à Marat, qui se faisait appeler « l'Ami du Peuple » par l'accusateur public, Fouquier-Tinville<sup>277</sup>. Acquitté unanimement le jour même, Marat quitte le tribunal une couronne civique sur la tête, parmi une foule qui exulte de joie en le conduisant à la Convention nationale où il se rend pour assister à la séance. C'est le triomphe. « L'apothéose de l'Ami du peuple commence<sup>278</sup> », déclare Jean Massin. Deux jours plus tard, le 26 avril, alors qu'il se rend à la séance de la Société des

---

<sup>273</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 395. Voir également Gaston Martin, *op. cit.*, p. 221-222.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>275</sup> *The Chains of Slavery*.

<sup>276</sup> Compte rendu du *Moniteur Universel*, dans *OP*, tome 9, p. 6179-6181.

<sup>277</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 396.

<sup>278</sup> Jean Massin, *op. cit.*, p. 266.

Jacobins pour la première fois depuis son procès, ses collègues préparent une fête pour souligner sa victoire contre ceux qui avaient voulu le supprimer de l'arène politique. Son retour aux Jacobins est souligné par une « réjouissance nationale<sup>279</sup> » : « femmes en robes blanches ornées de rubans tricolores, enfants endimanchés, bouquets et couronnes, discours<sup>280</sup> ». Les différents témoignages de cette séance montrent que l'aura christique de l'Ami du Peuple, celle qui caractérisera – du moins en partie – sa figure posthume en 1793-1794, commence dès lors à coller à son image. Si le compte rendu du *Journal des Débats de la Société* demeure laconique (« Marat entre au milieu des applaudissements ; il reçoit une couronne des mains du président. Il monte à la tribune où un enfant de quatre ans lui présente une autre couronne<sup>281</sup> »), ceux du *Journal Français* et du *Courrier des Départements*, beaucoup plus lyriques, soulignent quant à eux le caractère solennel, voire religieux, de l'accueil qui lui est réservé :

Marat fait son apparition, porté par cinq Jacobins ; l'Ami du Peuple s'échappe, les citoyennes courent après lui, l'attrapent, le serrent dans leurs bras, le baisent et le rebaisent, l'enchaînent de fleurs et ceignent, malgré lui, sa tête de deux couronnes civiques de myrte, de cyprès et de roses. Le voilà notre ange gardien, il a échappé à la fureur des hommes d'État et des scélérats de la Convention ; que le ciel soit béni !

Marat entre : à sa vue toute la société se lève religieusement. Les Jacobins le portent avec respect sur le bureau des secrétaires et là le président ombrage sa tête d'une couronne civique. Il monte à la tribune et un enfant de cinq ans lui pose sur la tête une seconde couronne. Des groupes de vestales s'avancent vêtus de blanc, chargés de rubans tricolores. Mais, fatigué d'encens le saint prophète s'échappe modestement et fuit les couronnes civiques. Les prêtresses et les druides rattrapent la divinité, la serrent dans leurs bras, la baisent, rebaisent, l'enchaînent de fleurs et, malgré elle, ceignent sa tête majestueuse avec des guirlandes de myrtes et de roses<sup>282</sup>.

---

<sup>279</sup> Gaston Martin, *op. cit.*, p. 226.

<sup>280</sup> *Ibid.*

<sup>281</sup> *Journal des Débats de la Société*, dans *OP*, tome 9, p. 6193.

<sup>282</sup> Frantz Funck-Brentano, *Marat ou le Mensonge des mots*, Paris, Grasset, 1941, p. 228-229.

Échec magistral de la Gironde, qui, vraisemblablement, n'avait pas pris la mesure des changements de la situation politique en France depuis les derniers mois<sup>283</sup>. Car cette extraordinaire mutation de l'image publique de Marat, qui passe rapidement d'un journaliste incendiaire et criminel à un ange tutélaire, s'explique essentiellement par la transformation du paysage politique de la Révolution, qui intègre en son sein une entité mouvante, mais prenant graduellement un statut bien précis : l'ascension de Marat coïncide effectivement avec l'arrivée formelle des sans-culottes dans le théâtre politique de la Révolution. Le journaliste de *L'Ami du Peuple* profite alors de ce changement, et tire avantage de l'appui des sans-culottes parisiens<sup>284</sup> qui s'affirment, depuis la chute de la monarchie, comme un réel « sujet politique<sup>285</sup> », un interlocuteur incontournable de la cause révolutionnaire. Ainsi, au printemps 1793, Marat est fort de cette nouvelle force politique, laquelle était depuis le début de la Révolution son interlocuteur principal. Ceux·elles qui soutiennent Marat en 1793 sont sensiblement les mêmes qui le soutenaient en 1789, à l'exception qu'ils·elles bénéficient désormais d'un réel pouvoir. Étroitement associé au combat pour la souveraineté populaire, incontestablement nourri par les sans-culottes, le mythe de Marat s'en trouve considérablement magnifié. D'autant que le 23 avril, à la veille de son procès, Marat s'était lui-même constitué prisonnier. Il est désormais au-dessus des lois. Il est inviolable, souligne Marie-Hélène Huet<sup>286</sup>.

Au fanatisme politique de 1790-1792, se substitue l'image d'un homme bon, juste, se sacrifiant pour les progrès de la Révolution. Reposant essentiellement sur les extraits autobiographiques des œuvres de Marat, cette nouvelle parcelle du mythe –

---

<sup>283</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>284</sup> Guillaume Mazeau, *op. cit.*, p. 81.

<sup>285</sup> Haïm Burstin, *op. cit.*, p. 31.

<sup>286</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 63-64.

majoritairement nourrie par la sans-culotterie parisienne – est en grande partie construite par Marat lui-même, comme l’ont observé Jean-Claude Bonnet et Philippe Roger. Tandis qu’il cherche à défendre son image publique, Marat participe implicitement – ou disons, inconsciemment – à l’élaboration d’une partie importante de son propre mythe.

## CHAPITRE II

### LE CULTE ET LA DÉCHÉANCE DU JACOBINISME – 1793-1795

Avec l'assassinat de Marat, le mythe acquiert une fonction qui dépasse largement l'individu. Le contexte dans lequel s'inscrit la mort du célèbre journaliste est déterminant pour l'évolution du mythe. Se situant à une période particulièrement mouvementée de l'histoire de la Révolution française, le meurtre de Marat par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793, allait forcément déclencher de vives réactions. Alors que la France est menacée par la coalition des puissances étrangères et qu'un mouvement réactionnaire éclate à l'intérieur même du pays, l'obsession du complot atteint son apogée<sup>287</sup>. La peur, exaltée par la menace d'invasion et le climat de la guerre civile, en vient à dicter les comportements des contemporains et à façonner l'horizon d'attente à partir duquel ils les interprètent la série de mutations tant sociales que politiques qui caractérisent l'ensemble de la période révolutionnaire. Bien qu'il provoque une onde de choc dans les milieux sans-culottes, et que les Cordeliers en soient profondément affectés, l'assassinat de Marat ne soulève pas uniquement des réactions de colère. Dans la section des Lombards, par exemple, un certain Caillard affirme, en pleine assemblée, « que ce 13 juillet est le plus beau jour de sa vie<sup>288</sup> », tandis que le même soir, dans la section de la Butte-des-Moulins, d'autres représentants expriment leur joie face à l'annonce de la mort du député de Paris<sup>289</sup>. Marat est loin de faire l'unanimité chez les différents détenteurs de l'autorité en ce mois de juillet 1793. Bon nombre de conventionnels se montrent satisfaits devant la mort de celui

---

<sup>287</sup> Guillaume Mazeau, *op. cit.*, p. 36.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>289</sup> *Ibid.*

qu'ils considéraient depuis le début de la Révolution comme un exagéré et un journaliste incendiaire<sup>290</sup>. L'assassinat fait donc l'objet de lectures très différentes selon les diverses sensibilités politiques, d'autant qu'il s'immisce en plein cœur d'une lutte pour le pouvoir, opposant la Montagne et la Gironde, toutes deux nées de la scission provoquée par le procès de Louis XVI<sup>291</sup>. Les deux forces antagonistes en action au sein de la Convention nationale ne peuvent s'entendre sur la façon de mener à bien la Révolution, notamment sur le plan militaire. Pendant que la Montagne appréhende les crises que pourrait provoquer une déclaration officielle de guerre, la Gironde, devant l'éventualité d'un refus des autres pays européens de se joindre à la cause révolutionnaire, milite en faveur de l'offensive. Au moment où Marat est assassiné, les affrontements entre les deux groupes atteignent leur apogée<sup>292</sup>. Les circonstances de la mort de Marat, assassiné par une jeune aristocrate de Caen – l'endroit où certains Girondins proscrits se cachent depuis les journées des 31 mai-2 juin – vont permettre aux Montagnards de récupérer l'image de Marat comme un martyr de la liberté, sacrifié à la politique girondine<sup>293</sup>, et de « fonder une nouvelle légitimité politique<sup>294</sup> ». Ayant reconnu la rentabilité politique que représentait la réputation de l'Ami du Peuple pour une imminente accession au pouvoir, les Montagnards vont habilement exploiter le capital politique du défunt à leur avantage<sup>295</sup>. Il s'agira donc, explique Jacques Guilhaumou, « de *retourner* une telle action négative, puis de l'assumer, de l'affirmer positivement au profit du mouvement révolutionnaire<sup>296</sup> ».

---

<sup>290</sup> Kristell Chevalier, *op. cit.*, p. 141. Jean-Clément Martin, *op. cit.*, p. 216.

<sup>291</sup> Mona Ozouf, « Le procès et la mort de Louis XVI », *De Révolution en République, op. cit.*, p. 147.

<sup>292</sup> Kristell Chevalier, *op. cit.*, p. 98-99.

<sup>293</sup> Ian Germani, « Les métamorphoses de Marat », dans Michel Vovelle (dir.), *Les Images de la Révolution française*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 121.

<sup>294</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 34.

<sup>295</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 412. Marisa Linton, *Choosing Terror. Virtue, Friendship, and Authenticity in the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 174.

<sup>296</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 44. L'auteur souligne.

Marat entre dans la mort au moment où sa popularité auprès du peuple est à son comble ; l'abondance des représentations en son honneur peu de temps après l'assassinat n'est en fait que le prolongement de son couronnement par le peuple en avril 1793. Marat est de nouveau porté en triomphe par le mouvement populaire. Récupérant les *topoi* du mois d'avril, les promoteur·rice·s de ce que l'historiographie traditionnelle appelle le « culte » le considèrent tout à la fois comme leur « dieu tutélaire », leur « père », leur « ami » et leur « héros ». Sa réputation, essentiellement ambivalente, jouit néanmoins, pendant un peu plus d'un an, d'un élan populaire éminemment favorable. Connaissant un deuxième souffle, le mythe de Marat occupe une place de premier plan dans l'imaginaire des contemporain·e·s jusqu'à la fin de l'année 1794<sup>297</sup>. Mais si l'on a très tôt perçu les hommages rendus à l'Ami du Peuple comme le socle d'un culte établi en son honneur, il faut désormais replacer les événements dans leur contexte. Marat n'est pas l'objet du culte. Il est l'instrument d'un culte qui honore bien davantage les valeurs du jacobinisme que le journaliste lui-même. D'ailleurs, dès son acquittement par le Tribunal révolutionnaire, Marat se voit assimilé aux valeurs jacobines. En témoigne de manière explicite une gouache de Jean-Baptiste Lesueur<sup>298</sup>, représentant un Marat triomphant monté sur les épaules d'un sans-culotte et entouré d'une foule joyeuse parmi laquelle deux individus tiennent chacun une affiche sur lesquelles est écrit : « Vive Marat » et « Vive les Jacobins ».

« The emphasis given to certain “virtues” by Marat’s eulogists from the sections is revealing of the way the Friend of the People’s image was used as a vehicle to define and

---

<sup>297</sup> Comme le souligne Nicole Ferrier-Caverivière, « la mort représente souvent un moment privilégié pour l'éclosion ou le nouvel élan d'un mythe ». *Op. cit.*, p. 598.

<sup>298</sup> Jean-Baptiste Lesueur, *Le Triomphe de Marat, 24 avril 1793, 1793-1794*, Musée Carnavalet. Très peu partisane à l'endroit de Marat, cette gouache montre cependant que l'association entre Marat et les valeurs jacobines était bien établie déjà avant sa mort.

project the social and political ideals of the sans-culottes<sup>299</sup>. » Présenté comme le nouvel étendard de la République naissante, le cadavre de Marat se retrouve désormais au centre d'une propagande montagnarde et sans-culotte cherchant à renforcer les mesures de salut public. Ainsi, plus qu'un simple hommage rendu à la mémoire du défunt, le « culte » répond à un besoin politique bien identifié et immédiat. Grâce à sa « plasticité performative<sup>300</sup> », pour reprendre la formule de Pierre Serna, le mythe de Marat en vient à remplir des fonctions bien réelles et divergentes à mesure qu'évolue la Révolution. Si, en 1790, Marat prenait valeur d'épouvantail, ce qui permettait d'exprimer et de comprendre l'effet repoussoir des premiers débordements révolutionnaires, en 1793, il devient le modèle d'une politique se voulant réformatrice.

Le 15 juillet, deux jours après sa mort, Marat est exposé dans l'Église des Cordeliers. David et Palloy, tous deux chargés de la mise en scène du corps de Marat, le placent sur un lit de triomphe, une couronne de chêne sur la tête, et le recouvrent de fleurs. Près de lui sont déposées deux pierres de la Bastille sur lesquelles il est respectivement gravé « Marat » et « Ami du Peuple ». Au pied du lit, on voit l'inscription suivante : « “Marat, l'Ami du peuple, assassiné par les ennemis du peuple. Ennemis du peuple, modérez votre joie, il aura des vengeurs !” ». Soulignant la violence de l'attentat, la plaie infligée par Corday sur le torse de Marat est nettement visible, tandis que la chemise souillée de son sang est laissée sur le pied du lit<sup>301</sup>. L'exposition du corps meurtri de Marat se doit de provoquer de vives émotions. La vue de sa blessure et de son sang devrait forger un

---

<sup>299</sup> Ian Germani, *op. cit.*, p. 83. « Eulogies of Marat, consequently, often became a vehicle for the propagation of an extremist political programme which the sans-culotte sought to impose upon a reluctant government. » *Ibid.*, p. 84.

<sup>300</sup> Pierre Serna, « Les deux corps du mythe révolutionnaire », dans Dominique Kalifa (dir.), *op. cit.*, p. 740.

<sup>301</sup> Voir la description de l'exposition funèbre dans Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 51-54.



sentiment collectif de colère susceptible de devenir une véritable arme politique<sup>302</sup> et mettre à exécution la promesse de vengeance que l'on peut lire sur le pied du lit du défunt. Mutilé par les « ennemis du peuple », le corps de Marat devient « un symbole du peuple souffrant<sup>303</sup> », auquel se rattache l'unité de la République en danger<sup>304</sup>. « Il est la république assiégée, mise à mal, et tous les citoyens se retrouvent autour de lui, se reconnaissent en lui<sup>305</sup> », souligne Antoine de Baecque. Mais si rassembleur soit-il, ce corps, déjà rongé par la maladie du vivant de Marat, supporte avec peine les chaleurs particulièrement accablantes de ce mois de juillet, et ses chairs sont rapidement gâtées par la putréfaction. Stimulant l'imaginaire des contemporains, profondément atteint par la peur d'un complot contre-révolutionnaire, la chair nécrosée de Marat est perçue comme le signe « des progrès effrayants de la terreur exercée par les ennemis du peuple<sup>306</sup> ». D'autant que la peau verdie du défunt rappelle le présumé ruban vert du chapeau que portait Corday au moment de l'assassinat – présage que l'ennemi est toujours debout<sup>307</sup>. Devant cet affreux spectacle de la désintégration du corps de Marat, la section du Théâtre-Français, qui est responsable du déroulement de l'exposition, doit devancer la pompe funèbre, qui était initialement prévue pour le 17 juillet<sup>308</sup>. Le lendemain, soit le 16 juillet, alors que le procès de Charlotte Corday est en cours, le cadavre de Marat est exhibé et promené dans les rues de Paris devant une foule enthousiaste de rendre un dernier hommage à l'Ami du Peuple.

---

<sup>302</sup> « L'expression de la douleur et de la colère est une arme politique maniée par les militants, mais aussi par les pouvoirs politiques. » Guillaume Mazeau, *op. cit.*, p. 107.

<sup>303</sup> *Ibid.*, p. 141-142.

<sup>304</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 40.

<sup>305</sup> Antoine de Baecque, *La Gloire et l'Effroi. Sept Morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997, p. 14.

<sup>306</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 53.

<sup>307</sup> Alors qu'il confirme l'annonce de la mort de Marat à la Convention nationale, le soir du 13 juillet, Henriot proclame : « Citoyens, soyez fermes plus que jamais, entourez vos magistrats, et méfiez-vous des chapeaux verts. » *Journal de la Montagne*, n° 44, 15 juillet 1793, p. 247.

<sup>308</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 54.

L'itinéraire est long et dure près de 7 heures dans une chaleur accablante : la rue des Cordeliers, celle de Thionville, le Pont-Neuf, le quai de la Mégisserie, la rue de Gesvres, le Pont-au-Change, le pont Saint-Michel, la rue de la Harpe, la place Saint-Michel, la place du Théâtre-Français, la rue des Fossés-de-Marseille, celle de Saint-André des Arts et enfin celle de Hautefeuille, pour terminer sa course dans le Jardin des Cordeliers<sup>309</sup>. Selon le décret rendu à la Convention nationale le 15 juillet, tous les députés devaient se rendre aux funérailles de Marat. Bien que les Montagnards y figurent en totalité, en plus d'un nombre appréciable de citoyens, les députés plus modérés sont quasi-absents autour du cortège funèbre<sup>310</sup>. L'on compte tout au plus quatre-vingts députés. Malgré l'absence remarquée de nombreux conventionnels, qui réduit considérablement le nombre de personnes attendues pour la célébration, l'effervescence créée par le cortège funèbre et la foule animée se ruant autour de Marat font de la marche une réussite. « L'union autour du mouvement révolutionnaire s'en trouve singulièrement renforcée<sup>311</sup> », remarque Jacques Guilhaumou. Au terme de cette longue journée, le corps de Marat est inhumé dans le Jardin des Cordeliers. « Après plusieurs discours qui ont été vivement applaudis », peut-on lire dans le Rapport sur les funérailles de Marat de la Commune de Paris, « le corps de Marat a été déposé dans la fosse ; les larmes ont coulé, et chacun s'est retiré l'âme navrée de douleur<sup>312</sup> ».

Le mois suivant l'assassinat, l'on traîne encore les simulacres de la mort de Marat, qui servent, explique Jacques Guilhaumou, à exprimer « simultanément le désir de terreur

---

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>311</sup> *Ibid.*

<sup>312</sup> « Rapport sur les funérailles de Marat, Commune de Paris, 17 juillet 1793 », cité dans le *Journal de la Montagne*, n° 48, 19 juillet 1793, p. 278.

et l'identification de tous au destin tragique de Marat<sup>313</sup> ». Le 8 août, la Section du Contrat-Social installe dans l'Église Saint-Eustache, lieu de ses réunions, « un "lit de mort" de Marat<sup>314</sup> ». Au cours du même mois, la *Mort de Marat*, toile peinte par Jean-Jacques Hauer, est exposée au Salon de 1793. L'œuvre frappe l'imaginaire des contemporains pendant tout l'été durant lequel elle est exposée. Peinte peu de temps après l'événement, cette toile semble être la plus fidèle représentation, tandis que les éléments la constituant sont relatés tels quels par les différents témoins de l'après-scène. Charlotte Corday est coiffée d'un chapeau haut de forme noir et le couteau ayant servi à l'assassinat est orné d'une gaine également noire. Marat, quant à lui, porte tous les stigmates du meurtre : la plaie sanglante du côté droit de son torse, les yeux exorbités et les membres raidis. Le sang coule à flots. Contrairement à Jacques-Louis David qui présentera son *Marat Assassiné* deux mois plus tard à la Convention nationale, Hauer n'a pas cherché à émousser la souffrance de l'Ami du Peuple. Le *Marat expirant, peint par son ami* de Pierre-Simon Laplace porte également le témoignage du dolorisme de Marat. La morbidité du cadavre n'a pas été camouflée dans une représentation du haut du corps où les chairs affaissées du cadavre sont mises en évidence. Probablement sous l'influence des moulages du visage de Marat effectués par Madame Tussaud et Claude Deseine, de nombreuses représentations similaires sont produites pendant tout l'été, reprenant les traits déformés du cadavre<sup>315</sup>. Ces portraits, s'ils ont pour fonction de signifier la cruauté des contre-révolutionnaires, rappellent également l'état déplorable dans lequel se trouvait Marat juste avant sa mort. Gravement atteint par la maladie, Marat a tous les traits d'un mourant. En juillet 1793, il n'a plus la vigueur qu'on

---

<sup>313</sup> Jacques Guilhaumou, *op. cit.*, p. 100.

<sup>314</sup> *Ibid.*

<sup>315</sup> Guillaume Mazeau, *op. cit.*, p. 72-74.

lui décèle dans la toile de Joseph Boze, peinte peu de temps après son triomphe devant le Tribunal révolutionnaire<sup>316</sup>. Dès le mois de juin, des rumeurs courent les rues de Paris annonçant l'imminence de sa mort<sup>317</sup>. « Depuis longtemps, Marat, accablé sous le poids de ses travaux, était sur le point de succomber<sup>318</sup> », souligne le patriote Gavard, lors de l'oraison funèbre de Marat, le 22 septembre 1793, ajoutant « [qu'] un mal, causé par des veilles excessives, le minait sensiblement, sans altérer son courage, et l'on pouvait dire avec vérité de lui, qu'il était dévoré par le zèle de la république<sup>319</sup> ». Même dans cet état visible d'agonie, il ne cesse de combattre pour les droits du peuple, et c'est bien cette image « d'un moribond qui sacrifie sa santé pour la Révolution<sup>320</sup> » que ces portraits mettent en scène. Sur les médaillons, les bagues, les bustes, etc., produits en grande quantité pendant plus d'un an, Marat est très souvent coiffé du fameux foulard – parfois du bonnet phrygien – qu'il portait au moment de sa mort et qu'il enduisait de vinaigre pour contrôler ses maux de tête. Si le foulard est un signe distinctif permettant de le reconnaître, notamment parmi les autres martyrs de la liberté, il constitue un rappel constant du sacrifice de Marat pour le bonheur du peuple<sup>321</sup>, et tout est mis en œuvre pour élever ce sacrifice à la hauteur d'un exploit digne du nouveau « Hercule Gaulois<sup>322</sup> ». La comparaison de Marat avec la figure de Hercule, nouvel emblème du peuple français depuis la fête du 10 août 1793, bien qu'elle

---

<sup>316</sup> Cette toile n'est donnée à voir au public qu'au mois d'octobre 1793, alors que l'artiste doit prouver son allégeance à la République montagnarde.

<sup>317</sup> Guillaume Mazeau, *Corday contre Marat. Deux Siècles d'Images*, Musée de la Révolution française, Vizille, 2009, p. 9.

<sup>318</sup> *Oraison funèbre de Marat, prononcée dans la Section du Panthéon-Français, le 22 septembre 1793, l'an deuxième de la République une et indivisible, par le patriote Gavard*, p. 16.

<sup>319</sup> *Ibid.*

<sup>320</sup> *Ibid.*

<sup>321</sup> « Marat was crowned not with a wreath but with a bandage. This distinctive turban became an identifying symbol for the martyr of liberty, a reminder that Marat had fought sickness and poverty in order to defend the people's rights. » Ian Germani, *op. cit.*, p. 173.

<sup>322</sup> *Vues sur les Fêtes Publiques et application de ces vues à la fête de Marat, par le citoyen Gence, de la Section de Chaligny, ci-devant Beaurepaire*, Paris, Imprimerie de Renaudière jeune, 1793, p. 11.

ne fasse pas école, épingle ici un paradoxe intéressant entre l'énergie herculéenne, force de la nature, et une forme d'abandon de soi, force morale, pour le bonheur commun. Rappelons, par ailleurs, que lors de la fête du 10 août 1793, David avait élaboré une statue de Hercule, symbolisant le peuple écrasant le monstre du fédéralisme<sup>323</sup>. Quoi qu'il en soit, de juillet 1793 à septembre 1794 – au moment de sa panthéonisation –, la cellule mythique de la figure de Marat est principalement constituée par l'impératif jacobin du sacrifice de soi cristallisé par le meurtre, et autour duquel gravitent une série de myèmes – les reliques de la mort de Marat – : baignoire, foulard, plume et journal. Ces myèmes rappellent les *topoi* constamment rejoués par Marat pour construire sa posture auctoriale : sacrifice de soi, proximité avec l'indigent·e, pauvreté et persécution. C'est par ailleurs dans cette optique qu'il faut apprécier le travail de Jacques-Louis David, qui offre, en octobre 1793, une remarquable synthèse de la propagande montagnarde et sans-culotte avec son célèbre tableau, le *Marat Assassiné*. Le torse nu, la blessure sanglante nettement visible, le cadavre à moitié sorti de la baignoire : si le *Marat Assassiné*, comme l'ont régulièrement souligné les commentateur·rice·s, rappelle l'image christique de la pietà, il offre également « l'évocation la plus saisissante et la plus achevée de l'Ami du Peuple<sup>324</sup> ». Entretenant un dialogue serré avec l'œuvre de Marat<sup>325</sup>, il rassemble les éléments essentiels constituant la figure posturale de l'Ami du Peuple. Le dénuement presque total de la pièce traduit la pauvreté sans compromis de Marat, tandis que l'assignat posé sur le billot de bois révèle

---

<sup>323</sup> Jean-Marie Roulin, « Virilité et pouvoir dans l'imaginaire des textes érotiques de la Révolution », *Itinéraires*, numéro inaugural, 2008, p. 113.

<sup>324</sup> Laura Malvano, « L'événement politique en peinture. À propos du Marat de David », *Mélanges de l'École française de Rome*, Italie et Méditerranée, tome 106, n° 1, 1994, p. 47.

<sup>325</sup> Michael Greenhalgh, « David's "Marat Assassiné" and its sources », *The Yearbook of English Studies*, vol. 19, 1989, p. 165-166.

son unique fortune<sup>326</sup>. « Il est mort votre ami, en vous donnant son dernier morceau de pain ; il est mort sans même avoir de quoi se faire enterrer<sup>327</sup> », souligne David à la Convention nationale. La lettre de Charlotte Corday que Marat tient dans sa main gauche (« Il suffit que je sois bien malheureuse pour avoir droit à votre bienveillance ») est la preuve irréfutable de son dévouement à l'égard de l'indigent·e, tout autant que l'empreinte de la persécution. « Qu'on se représente qu'il suffisait de se dire amant de la Patrie [...] pour trouver accès dans l'esprit de Marat ; qu'il suffisait de bénir son patriotisme pour l'enivrer ; qu'il suffisait de se dire malheureux pour l'attendrir et le tromper : sa mort en est bien la preuve<sup>328</sup> », écrit Fabre d'Églantine dans son *Portrait de Marat*. Enfin, la blessure apparente et le sang qui s'en échappe, le couteau ayant servi au meurtre, le foulard entourant sa tête sont tous des indices du sacrifice de soi.

De cet ensemble discursif et iconographique se dégage une image assez uniforme ; tout concorde pour faire de Marat le symbole de la vertu républicaine, capable de négliger ses intérêts personnels pour le bonheur du peuple. Le renversement – ou le *retour* à la forme négative du mythe – n'en est que plus brutal. Dès janvier 1795, le mythe se modifie ; il est récupéré et transformé par les nouvelles exigences de la réaction thermidorienne. Une vaste opération de « démaratisation », organisée par la Jeunesse dorée, sous la tutelle d'un ancien camarade de Marat, Louis Marie Stanislas Fréron, gagne le pays. Hautement symboliques, les objets du culte jacobin sont désormais voués à la destruction. Les bustes de Marat sont

---

<sup>326</sup> Laura Malvano, *op. cit.*, p. 47.

<sup>327</sup> Jacques-Louis David, *Discours prononcé à la Convention nationale, par David, député de Paris, en lui offrant le Tableau représentant Marat assassiné*, Séance du 24 brumaire, l'an 2<sup>e</sup> de la République française, Paris, Imprimerie nationale, 1793, p. 2.

<sup>328</sup> Fabre d'Églantine, *op. cit.*, p. 17.

ainsi détruits dans une quarantaine de théâtres de la capitale<sup>329</sup>, et les tableaux de Marat et de Le Peletier sont retirés de la Convention nationale. Le 8 février, la Convention décrète que les panthéonisations doivent désormais s'effectuer au moins dix années après la mort des hommes illustres. Cet « artifice parlementaire<sup>330</sup> », selon l'expression de Serge Bianchi, conduit à retirer Marat du Panthéon, « la cible première de la campagne des réacteurs<sup>331</sup> ». L'image fortement magnifiée de l'Ami du Peuple, exaltée depuis sa mort, est renversée à la faveur d'une réprobation massive du gouvernement de l'an II<sup>332</sup>. Plus qu'un transfert de foi, pour traduire la formule de Ian Germani<sup>333</sup>, il s'agit bien d'un *transfert de pouvoir*. Dès lors que la force politique est officiellement retirée des mains du jacobinisme, Marat n'est plus que le modèle d'un engagement politique condamnable. Aussi le jugement est sans appel : « Marat fut un traître, un meurtrier public [et] l'intrigue et le crime en ont fait un Dieu<sup>334</sup>. » Il était un « faux brave, disant qu'il verserait son sang pour la patrie, en se fourrant dans une cave ou un grenier, de peur d'une égratignure<sup>335</sup> ». Dès le printemps 1795, Marat est presque unanimement exécré. Les rues, les communes, les villes reprennent leur nom initial, et l'image du « buveur de sang » refait officiellement surface dans la littérature, de même que dans les premières tentatives historiographiques de la Révolution, remplaçant l'image du vertueux Ami du Peuple. Bien plus que la représentante de la pensée politique

---

<sup>329</sup> Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 230.

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> Ian Germani, *Jean-Paul Marat, op. cit.*, p. 202.

<sup>333</sup> « If a transfer of faith had marked the birth of the Cult of Marat, it was also a transfer of faith that marked its death. » *Ibid.*, p. 211.

<sup>334</sup> Louis Marin Henriquez, *La Dépanthéonisation de JP Marat, Patron des Hommes de Sang et des Terroristes*, Paris, Chez Prévost, 1795, p. 4.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 5.

du journaliste de *L'Ami du Peuple*, la figure mytho-historique de Marat est désormais associée aux crimes perpétrés par les Jacobins au nom du salut public<sup>336</sup>.

---

<sup>336</sup> « Marat had become a symbol of all the crimes committed by the Jacobins during the Terror. » Ian Germani, *Jean-Paul Marat, op. cit.*, p. 212.



**DEUXIÈME PARTIE**  
**MODELAGE**  
**(1795-1845)**

*Cristallisation du mythe et dégénérescence révolutionnaire*

« Ce ne sont plus ici les lignes rigides, les crêts abrupts, les chaînes minces du Jura, mais des formes bombées, trapues, largement modelées. »

Paul Vidal de La Blache, *Tableau de la géographie de la France*

Fortement politisé et, somme toute, éminemment manichéen, le mythe de Marat, de 1790 à 1795, évolue au gré de la situation politique de la Révolution, si bien qu'il enchaîne les mouvements de va-et-vient entre bienveillance et insatiable soif de sang. Tandis que le *topos* du sacrifice de soi fonde le pan positif du mythe, c'est à l'inverse celui du fanatisme politique qui caractérise sa propension négative. Le mythe de Marat est ainsi capable d'incarner deux visions bien distinctes de l'engagement révolutionnaire : la première – positive – se constituant à l'aune de la politique jacobine, faisant du désintéressement la qualité première du révolutionnaire ; la seconde – négative – s'incarnant dans l'impératif d'épuration de la patrie. En somme, la cellule mythique de Marat s'organise autour de deux mythèmes en forte concurrence : le sacrifice de soi *versus* les appels au meurtre. Et c'est à partir de cette esquisse que les contemporain·e·s s'attacheront désormais à (re)penser le mythe. 1795 annonce le commencement du modelage de la figure mytho-historique de Jean-Paul Marat par la société française, cherchant à s'expliquer les bouleversements politiques et sociaux constituant une parcelle à la fois déterminante et inquiétante de son histoire.

Cette deuxième partie de la thèse s'attache à saisir, dans la foulée des travaux ayant constaté la cristallisation de la « légende noire » de Marat au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essence de ce qui semble constituer une profonde aversion à l'égard de Marat. Nous nous demanderons si l'élan originel de la construction mythique de Marat, s'inscrivant en faux contre la figure posturale de l'Ami du Peuple, nourrit encore les représentations constituantes du mythe au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Comment, en effet, les premiers pamphlets rédigés contre Marat sont-ils à même d'influer sur la manière dont les Français·es de l'époque conçoivent désormais les écrits et les actions de Marat pendant la

Révolution ? Nous chercherons plus spécifiquement à identifier la place qu'occupe le mythe de Marat dans l'imaginaire français de cette période. Quelle fonction remplit-il en regard d'autres révolutionnaires conspirateurs, tels que Robespierre, ou inversement, en regard de figures magnifiées, telles que sa meurtrière ? Charlotte Corday, comme l'indique Guillaume Mazeau, retient davantage l'attention que sa victime<sup>337</sup>. Marat, pourtant, n'est pas en reste. Loin de tomber dans « l'enterrement mémoriel » évoqué par Serge Bianchi<sup>338</sup>, Marat, après la déchéance du jacobinisme en 1795, continue d'habiter l'imaginaire des Français·es. Si aucun ouvrage ne lui est exclusivement consacré pendant la première moitié du siècle<sup>339</sup> – contrairement à Charlotte Corday qui fait l'objet de deux essais biographiques, le premier en 1797 par un certain Couet-Gironville et le second en 1838 par Louis Du Bois, auxquels vient s'ajouter en 1840 un roman d'Alphonse Esquiros –, nous avons répertorié près d'une soixantaine d'ouvrages dans lesquels évolue le mythe de Marat.

\*\*\*

Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, fervent royaliste ayant échappé aux massacres des prisonniers en septembre 1792, ouvre le bal en 1795 avec deux publications :

---

<sup>337</sup> Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>338</sup> Passage cité dans l'état de la recherche. Serge Bianchi affirme que « [l]e XIX<sup>e</sup> siècle voit le triomphe de Charlotte Corday et l'enterrement mémoriel de l'Ami du peuple ». *Op. cit.*, p. 304.

<sup>339</sup> Eugen von Scheler, éditeur des « Annales » allemandes, publie en 1793 la première biographie de Marat intitulée *Interessante Nachrichten von dem berühmten Johann Paul Marats und Tod*. Ce travail biographique, très hostile à l'égard de Marat, selon Gérard Walter, ne semble avoir fait l'objet d'aucune traduction française. À ce sujet, voir Gérard Walter, dans Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, tome 2, volume 2, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1952, p. 1495.

*Les Crimes de Marat, et des autres égorgeurs ; ou ma Résurrection et Vie Criminelle et Politique de J. P. Marat, se disant l'ami du peuple, adoré et porté en triomphe comme tel, et après sa mort, projeté saint par la Jacobinaille. Ou l'Homme aux 200 000 têtes, le Vampire le plus remarquable de la République française.* Jusque tardivement dans la période qui nous occupe, soit en 1842 avec les *Mémoires* de Bertrand Barère et les *Souvenirs de la Terreur* de Georges Duval<sup>340</sup>, paraissent des textes similaires à ceux de Maton de la Varenne, dans lesquels les contemporains de la Révolution interprètent et jugent les événements et les acteurs ayant participé au développement de la France révolutionnaire. On retient par exemple l'*Histoire générale et impartiale des Erreurs, des Fautes et des Crimes commis pendant la Révolution française* (1797) du journaliste Louis-Marie Prudhomme, *Les Crimes de Robespierre et ses Complices* (1797) de Nicolas-Toussaint Des Essarts, les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme* (1797-1803) d'Augustin Barruel, devenu l'ouvrage de référence pour les adeptes de la thèse du complot maçonnique<sup>341</sup>, les *Essais historiques sur les Causes et les Effets de la Révolution en France, avec des notes sur quelques événements et quelques institutions* (1801-1803) de Claude-François Beaulieu, les *Considérations sur la Révolution française* (publication posthume, 1818) de Germaine de Staël, les *Confessions d'une Femme politique guillotinée sous la Terreur* (publication posthume, 1818) de Manon Roland, l'*Histoire de la Révolution*

---

<sup>340</sup> Georges-Louis-Jacques Labiche, de son vrai nom, est un dramaturge, aujourd'hui à peu près oublié, mais qui à l'époque jouissait d'une certaine notoriété. Voir Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *op. cit.*, p. 46. Georges Duval est également l'un des anciens membres de la Jeunesse dorée de Fréron. Voir Marc Belissa et Yannick Bosc, *op. cit.*, p. 155.

<sup>341</sup> Voir Alice Gérard, *La Révolution française, Mythes et Interprétations 1789-1970*, Paris, Flammarion, coll. « Questions d'histoire », 1970, p. 23-24 et Jean-Joël Brégeon, *Écrire la Révolution française. Deux Siècles d'historiographie*, Paris, Ellipses, 2011, p. 20.

française (1825) d'Achille Roche<sup>342</sup>, les *Mémoires* (1829) de Louis Fauche-Borel, l'*Histoire complète de la Révolution française* (1833-1836) de Louis-François Tissot et les *Souvenirs d'une actrice* (1841) de Louise Fusil. À ces témoignages s'ajoutent des pièces de théâtre, telles que l'*Assassinat de Marat en vaudevilles* paru anonymement en 1795, *Sept-heures, ou Charlotte Corday* (1829) de Victor Ducange et Anicet Bourgeois et *La Mort des Girondins* (1829) d'Armand René du Châtellier ; des récits fictionnels, *Les Deux Rêves* d'Honoré de Balzac publié en 1830, « Une maison de la rue de l'École-de-Médecine » paru en 1831 dans le collectif *Le Diable boiteux à Paris, ou le Livre des cent-et-un*, et *Le Café Procope* de Roger de Beauvoir publié en 1835. Paraissent également les deux grandes histoires libérales de la Révolution française d'Alphonse Thiers et de François-Auguste Mignet, respectivement en 1823-1827 et 1824, en plus des quarante volumes de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française ou Journal des Assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815*, de Philippe Buchez et Pierre-Célestin Roux-Lavergne, publiés de 1834 à 1838. Le mythe fait ainsi l'objet d'une appréciation constante au cours de ces cinquante années : il est représenté dans au moins un ouvrage par an, et il connaît deux moments plus effervescents : 1795-1800 et 1829-1837.

Bien qu'une tendance à l'exécration soit prépondérante, le mythe de Marat n'est pas parfaitement homogène. Le rédacteur de l'entrée « Marat » dans le *Répertoire général des Causes célèbres anciennes et modernes*, ouvrage collectif dirigé par Saint-Edme et paru en 1834, souligne, au terme de son analyse, que « l'éloge et le blâme se peuvent également

---

<sup>342</sup> Également teinturier, Achille Roche est connu pour avoir écrit les *Mémoires* du conventionnel René Levasseur. Honoré de Balzac et L'Héritier de l'Ain sont quant à eux les rédacteurs des *Mémoires* du bourreau Sanson. *Ibid.*, p. 28.

partager [l]a mémoire [de Marat] : il a fait du bien, il a fait du mal<sup>343</sup> ». Malgré la mauvaise réputation du journaliste, admet l'auteur, « [i]l faut pourtant le reconnaître, Marat avait le sentiment de la liberté. Il a rendu des services importants à la révolution<sup>344</sup> », et « [d]es 745 membres de la Convention, Marat seul a montré le plus de caractère, de ténacité, de fermeté et de courage : dans la voie qu'il s'était ouverte, aucun de ses collègues ne put le lui disputer<sup>345</sup> ». Prévoyant d'éventuelles oppositions de la part de ses lecteur·rice·s, l'auteur explique : « Peut-être trouvera-t-on que nous nous sommes trop étendus sur cette matière ; mais nous avons eu l'intention de montrer Marat dans toutes les variations de sa fortune, et de faire plus particulièrement connaître l'esprit et les événements du temps<sup>346</sup>. » L'on remarque une vision similaire dans les *Mémoires* (1835) de Charlotte Robespierre qui, après avoir nié la prétendue alliance de son frère Maximilien avec Marat<sup>347</sup>, soutient que ce dernier « avait senti vivement les infamies de l'ancien régime et les misères du peuple ; son imagination de feu et son tempérament irascible en avaient fait un révolutionnaire ardent, et trop souvent même imprudent, mais ses intentions étaient bonnes<sup>348</sup> ». Buzot et Roux-Lavergne, qui d'ailleurs se montrent très critiques à l'endroit de Charlotte Corday, voient d'un bon œil les principes révolutionnaires de Marat – préfigurant le courant socialiste favorable à Marat dès la seconde moitié du siècle. Au moment d'évoquer les continuateurs du journaliste après sa mort, les historiens affirment :

---

<sup>343</sup> Saint-Edme (dir.), « Marat », dans *Répertoire général des Causes célèbres anciennes et modernes*, Paris, Louis Rosier, 1834, p. 76.

<sup>344</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>345</sup> *Ibid.*

<sup>346</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>347</sup> Dans les faits, Robespierre et Marat ne se sont rencontrés qu'une seule fois. Au terme de cette unique visite, Marat reconnaît la sincérité et le patriotisme de Robespierre, mais ne voit guère en lui un véritable homme d'État. Voir Jean-Clément Martin, *Robespierre, op. cit.*, p. 157.

<sup>348</sup> *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères ; précédés d'une Introduction par Laponneraye, et suivis de Pièces justificatives*, Paris, Au dépôt central, 1835, p. 130-131.

Le rôle politique de ce grand révolutionnaire tenait à des qualités tellement personnelles, qu'il était impossible de croire à la probité de ceux qui tenteraient de le continuer. C'est parce que l'exagération avait toujours été accompagnée, chez Marat, d'une bonne foi incontestable ; c'est parce qu'il distribuait ses dénonciations avec un sens droit et un tact à peu près sûr, qu'il était devenu à Paris l'homme le plus populaire. Mais les formes intolérantes qu'il avait adoptées, cette tactique du scandale dont il usait envers tous ceux qu'il avait jugés traîtres ou fripons, ne convenaient qu'à un journaliste de ce caractère et qui tirait son autorité de sa propre conduite<sup>349</sup>.

L'on retrouve ici un argumentaire tout rousseauiste : la conduite de Marat concordait avec ses propos. Quoi qu'il en soit, ces quelques témoignages de lectures plus pondérées ne changent rien cependant à la propension négative du mythe tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce corpus, notamment reconnu pour son manque de sources variées, ou par ce que Alice Gérard appelle « le dédain des documents<sup>350</sup> », en ce qu'il puise volontiers dans les mémoires paraissant à partir de 1795, favorise la circulation des mêmes représentations<sup>351</sup>. Aussi, remarque Ian Germani, ne faut-il pas s'étonner si les représentations de Marat, pendant cette période, demeurent généralement négatives, alors que des hommes et des femmes s'étant opposé·e·s à Marat de son vivant publient désormais leurs mémoires<sup>352</sup>. « Aucun des vaincus de l'An II n'a publié de mémoire<sup>353</sup> », souligne par ailleurs Marc Angenot, rappelant les observations d'Edgar Quinet. « Seuls les divers thermidoriens et les [...] dantonistes et Girondins ont publié des mémoires et, tout en se donnant le beau rôle, ils ont abondamment assouvi leur haine envers les vaincus, les

---

<sup>349</sup> Philippe Buchez et Pierre-Célestin Roux-Lavergne, *Histoire parlementaire de la Révolution française ou Journal des Assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815*, tome 28, Paris, Imprimerie d'Adolphe Everat, 1836, p. 344-345.

<sup>350</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 24.

<sup>351</sup> Loris Chavanette et Francesco Dendena, dans l'introduction du dossier *L'Historien vivant (1789-1830)*, soulignent en ce sens le mépris que vouaient les premiers historiens universitaires à ce type de corpus essentiellement formé de témoignages d'écrivain·e·s également acteur·rice·s de la Révolution. Voir « Introduction », dans les *Cahiers de l'Institut de l'histoire de la Révolution française*, n° 10, 2016, § 7.

<sup>352</sup> Ian Germani, *Jean-Paul Marat, op. cit.*, p. 222.

<sup>353</sup> Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *op. cit.*, p. 28.

“hommes de la Terreur” dont ils prétendaient avoir délivré la république<sup>354</sup>. » Ces textes contribuent surtout à édifier une image positive des Girondins et de leurs prises de position au cours de la Révolution, au détriment de leurs opposants politiques, les Montagnards<sup>355</sup>.

Par ailleurs, ce corpus, qui s'étend sur cinquante années, bien qu'il soit fortement disparate en ce qu'il rassemble des auteur·rice·s de sensibilités politiques bien différentes et des textes de natures également différentes, révèle néanmoins une sorte de consensus qui reflète bien davantage les peurs, les angoisses ou les aspirations des contemporain·e·s face à la Révolution et son héritage, que l'expression d'une opinion avertie à l'égard de la carrière politique de Marat. Tandis que les mémoires d'anciens Girondins s'attachent à peindre Charlotte Corday comme une véritable martyre et que celle-ci devient, pendant la Restauration, une arme d'opposition de la campagne libérale servant à combattre la politique ultra<sup>356</sup>, l'image de Marat n'est récupérée par aucun parti. Alors que le souvenir de Charlotte Corday divise libéraux et ultras, celui de Marat les réconcilie. S'actualisant dès 1795 sous l'influence thermidorienne qui cherche à institutionnaliser les violences de 1793-1794 en inventant le régime politique de la Terreur, le mythe de Marat dépend en grande partie des effets collatéraux qu'entraîne cette « invention politique<sup>357</sup> » dans l'imaginaire français. D'autant qu'elle est rapidement récupérée par les diverses formes de l'interprétation révolutionnaire – écriture mémorialiste, historiographique, fictionnelle – et qu'elle devient une réalité consentie, sans que les successions de régime politique y

---

<sup>354</sup> *Ibid.*

<sup>355</sup> Marc Belissa, Yannick Bosc, *op cit.*, p. 140.

<sup>356</sup> Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire, op. cit.*, p. 270 et 273.

<sup>357</sup> Formule de Jean-Clément Martin, *Robespierre, op. cit.*, p. 313.



changent quelque chose<sup>358</sup>. Ainsi, le Marat du Directoire est sensiblement le même que le Marat de la Restauration ou de la première décennie de la monarchie de Juillet. Si la censure impériale incite à une forme de fixation du mythe jusqu'en 1815, la Restauration, bien qu'elle soit plus permissive à l'égard de l'écriture de l'histoire révolutionnaire, ne permet pas plus que le régime précédent « de faire l'apologie du blasphème et du sacrilège ou de vanter les mérites de Marat ou de Robespierre<sup>359</sup> », remarque Jean-Joël Brégeon. En ce sens, Laurent Bihl et Annie Duprat, qui s'intéressent plus particulièrement aux représentations iconographiques de Maximilien Robespierre, constatent « [qu'u]n fil conducteur relie l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe : l'oblitération absolue de la mémoire de 1793<sup>360</sup> », même si à la veille des Trois Glorieuses, précisent Marc Belissa et Yannick Bosc<sup>361</sup>, un certain nombre de pamphlets sont publiés, prenant ouvertement la défense de Robespierre. Même si la réputation de Marat connaît des défenses pendant cette période, ces quelques plaidoyers se noient dans le flot des représentations négatives, et ne permettent guère au mythe de sortir de sa torpeur.

---

<sup>358</sup> Jusqu'à aujourd'hui, la Terreur est considérée comme un véritable système de gouvernement qu'il importe de déconstruire. Dans ses ouvrages récents, Jean-Clément Martin a bien montré comment la Terreur est en fait une construction thermidorienne et qu'en ce sens elle ne relève pas d'un réel « système » de gouvernement. Voir les travaux de Jean-Clément Martin sur cette question, notamment *La Terreur. Vérités et Légendes*, *op. cit.*, et *Les Échos de la Terreur. Vérités d'un mensonge d'État 1794-2001*, Paris, Belin, 2018.

<sup>359</sup> Jean-Joël Brégeon, *op. cit.*, p. 34.

<sup>360</sup> Laurent Bihl, Annie Duprat, « Incarner la Révolution : les figures de Robespierre », dans Michel Biard et Philippe Bourdin (dir.), *Robespierre. Portraits croisés. Nouvelle édition*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 217.

<sup>361</sup> Marc Belissa, Yannick Bosc, *op. cit.*, p. 143. Les auteurs soulignent effectivement « le moment Robespierre », selon la formule de l'historien Alain Maillard, de 1830 à 1834, qui constitue une courte vague de tentatives de réhabilitation de la figure de Robespierre.

## CHAPITRE I LA RÉVOLUTION POPULAIRE

Bien que Marat se soit investi dans la Révolution dès ses balbutiements en 1788, notamment avec la publication de l'*Offrande à la Patrie*, son mythe n'entre véritablement dans la chronologie révolutionnaire qu'avec les massacres de Septembre. Son existence politique avant ces journées est pratiquement niée, à tel point que Jérôme Delandine de Saint-Esprit, dans son *Histoire de la Terreur* publiée en 1843, affirme que le premier numéro de *L'Ami du Peuple* est paru au cours du mois d'octobre 1792<sup>362</sup> ! Les événements qui constituent le mythe de Marat pendant la première moitié du siècle (les massacres de Septembre, les pillages du 25 février 1793, le triomphe de Marat devant le Tribunal révolutionnaire, la chute des Girondins et le culte jacobin – journées lors desquelles le peuple a joué un rôle déterminant) montrent la relation qu'établissent les contemporains entre Marat et l'effervescence graduelle du mouvement populaire après la prise des Tuileries. Non qu'ils soient absolument inconscients de la présence de Marat dans le développement de la Révolution avant septembre 1792. Certains évoquent vaguement la véhémence de son discours, ses récurrentes dénonciations ou sa clandestinité. L'image du souterrain, déjà employée par Marat dans ses journaux pour illustrer les persécutions dont il faisait l'objet<sup>363</sup>, est récupérée de manière à condamner sa lâcheté face aux autorités, de même que sa vénalité ou son penchant pour la destruction :

---

<sup>362</sup> Jérôme Delandine de Saint-Esprit, *Histoire de la Terreur*, Paris, Debécourt, 1843, p. 106. Le premier numéro de *L'Ami du Peuple* paraît au cours du mois de septembre 1789.

<sup>363</sup> « Au nom sacré de la patrie, ouvrez l'oreille à la voix d'un de vos concitoyens qui ne vous a jamais trompés, qui ne vous trompera jamais, qui passe ses jours dans un souterrain pour échapper au fer des assassins et qui ne consent à prolonger sa malheureuse vie que pour assurer votre liberté et votre bonheur. » *AdP*, n° 200, 24 août 1790, p. 3. *OP*, tome 2, p. 1265. C'est plus précisément à partir du mois précédent, en juillet 1790, que se confirme dans le discours cette image de Marat se cachant dans les souterrains de la capitale, alors qu'en réalité, Marat doit sa protection à quelques personnes de son entourage. Voir à ce sujet la note du

Des Essarts : *Marat*, en prêchant du fond de son souterrain tous les crimes, en appelant le brigandage et le meurtre sur le sol de la France, servit longtemps une faction ambitieuse, dont l'intérêt suprême était de plonger la France dans une désorganisation totale, pour y placer son empire illégitime et criminel<sup>364</sup>.

Pagès de Vixouze : On [l']avait vu poursuivi, comme un journaliste incendiaire, par Lafayette alors commandant de la garde nationale parisienne, errant de souterrains en souterrains, recherché, menacé par la haine publique, et fuyant les regards des hommes et la clarté du jour. Les feuilles de [son] journal, semblables à celles de la Sibylle, sortaient d'un antre obscur, et ne se distribuaient qu'avec le plus grand mystère ; le colporteur ne les offrait qu'en tremblant, et méconnaissant la main qui les lui confiait<sup>365</sup>.

Beaulieu : Poursuivi par les ordres de La Fayette, Marat se cachait dans une cave, où il était nourri par Danton, Legendre et autres chefs d'un club appelé des Cordeliers<sup>366</sup>.

Sans inscrire Marat dans le cours précis de la Révolution, par exemple, en donnant clairement les indices temporels de sa fuite pour éviter les conséquences de l'autorité de La Fayette, les auteurs de ces extraits se bornent à dresser quelques traits de ce qui constituerait l'immoralité de Marat. D'autres auteurs évoquent plus précisément son inaptitude à se montrer lors de l'insurrection du 10 août – bien qu'il se serait ultérieurement arrogé le mérite de la journée :

Michaud : [I] ne fut point remarqué parmi les combattants ; c'était un trop chétif individu pour payer de sa personne<sup>367</sup>.

Barbaroux : Certes il ne pensait pas alors à une révolution : elle se fit le lendemain, et depuis Marat s'est glorifié d'en avoir été le moteur<sup>368</sup>.

Roche : Marat et Robespierre, qui s'étaient cachés pendant le combat, s'attribuèrent l'honneur et en réclamèrent le prix<sup>369</sup>.

---

groupe Veramente dans *Les 685 numéros de L'Ami du Peuple de Jean-Paul Marat*, p. 650. URL : <https://unsansculotte.wordpress.com/2015/04/21/lami-du-peuple-de-marat-au-format-pdf/>.

<sup>364</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *Les Crimes de Robespierre, et de ses Principaux Complices*, tome 1, Paris, Chez Des Essarts, 1797, p. 4.

<sup>365</sup> François-Xavier Pagès de Vixouze, *Nouveaux Dialogues des Morts entre les plus fameux personnages de la Révolution française et plusieurs hommes célèbres, anciens et modernes, morts avant la Révolution*, Paris, Chez Laurens, 1800, p. 135-136.

<sup>366</sup> Claude-François Beaulieu, *Essais historiques sur les Causes et les Effets de la Révolution en France, avec des notes sur quelques événements et quelques institutions*, tome 2, Paris, Chez Maradan, 1801-1803, p. 410.

<sup>367</sup> Joseph François Michaud, Louis Gabriel Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, en ordre alphabétique, de la Vie publique et privée de tous les Hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, tome 26, Paris, Chez L. G., 1820, p. 560.

<sup>368</sup> Charles Jean Marie Barbaroux, *Mémoires inédits de Barbaroux*, Paris, Raudouin frères, 1822, p. 62.

<sup>369</sup> Achille Roche, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Chez Raymond, 1825, p. 173.

Quoique ces passages ancrent plus véritablement Marat dans le déroulement de la Révolution, ils ne viennent qu'attester, encore une fois, son immoralité aux yeux de ses contemporains et de la postérité. Sa véritable participation à la Révolution passerait essentiellement par la manipulation du peuple, rendue effective par les massacres de Septembre. « Je n'ai pas envie de me fourrer dans l'échauffourée : chacun défend sa patrie comme il peut ; moi, j'excite le peuple, mais je n'irai pas sur les lieux<sup>370</sup> », affirme le Marat des *Septembriseurs* (1829) à ses collègues Danton et Robespierre. « J'ai soixante hommes, presque tous garçons bouchers, dont je suis sûr : ces gens-là sont accoutumés au sang, il sera facile de les déterminer à tuer tous ces gueux d'aristocrates, qui, dans le fait, sont moins innocents que les moutons qu'ils égorgent tous les jours par milliers<sup>371</sup> », lit-on dans les *Souvenirs de la Terreur* (1841-1842) de Georges Duval qui, plus loin dans le même ouvrage, falsifie la circulaire du 3 septembre, la rendant beaucoup plus laconique et violente : « Nous avons tué à Paris, nous tuons encore, nous continuerons de tuer ; tuez comme nous<sup>372</sup>. » La dénonciation de la participation supposée de Marat aux massacres revient en force avec Maton de la Varenne, qui assure avoir vu Marat prêcher le meurtre

---

<sup>370</sup> Hippolyte-François Régner-Destourbet, *Les Septembriseurs, scènes historiques*, Paris, Delangle frères, 1829, p. 14.

<sup>371</sup> Georges Duval, *Souvenirs de la Terreur*, tome 2, Paris, Werdet, 1841-1842, p. 247.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 329. En réalité moins véhéments, les signataires de la circulaire déclarent : « La Commune de Paris se hâte d'informer ses frères de tous les départements, qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans les prisons a été mise à mort par le peuple, actes de justice qui lui ont paru indispensables, pour retenir par la terreur les légions de traîtres cachés dans ses murs, au moment où il allait marcher à l'ennemi ; et sans doute la nation entière, après la longue suite de trahisons, qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire de salut public, et tous les Français s'écrieront comme les Parisiens : nous marchons à l'ennemi, mais nous ne laissons pas derrière nous ces brigands, pour égorguer nos enfants et nos femmes. Frères et amis, nous nous attendons qu'une partie d'entre vous va voler à notre secours, et nous aider à repousser les légions innombrables de satellites des despotes conjurés à la perte des Français. Nous allons ensemble sauver la patrie, et nous vous devons la gloire de l'avoir retirée de l'abîme. » *Circulaire du Comité de surveillance de la Commune de Paris*, 3 septembre 1792, *OP*, tome 8, p. 4713.

tandis qu'il était juché sur une montagne de cadavres<sup>373</sup>. Caricaturale à l'extrême, cette image ne semble être reprise nulle part ailleurs, mais elle redonne voix à l'accusation déjà formulée contre Marat en 1792, qui était tombée sous silence après son élection en tant que député de Paris à la Convention nationale. En fait, précise Jean-Clément Martin, il s'agit de l'une des conséquences de la réaction thermidorienne qui force le réexamen des massacres<sup>374</sup>. L'argument donné par Robespierre – et bien d'autres – voulant que le peuple ait agi selon un acte de justice ne correspond plus à la vision thermidorienne de la Révolution, et les violences populaires sont fortement contestées<sup>375</sup>. Par ailleurs, si l'auteur du *Répertoire général des Causes célèbres* (1834) demeure réticent devant l'accusation générale voulant que Marat ait orchestré les journées de Septembre, n'ayant comme preuve matérielle que cette fameuse circulaire du 3 septembre<sup>376</sup>, il faudra attendre la biographie de François-Vincent Raspail en 1864, puis celle d'Alfred Bougeart l'année suivante pour que cette participation supposée de Marat aux massacres soit réellement contestée<sup>377</sup>. Pour l'heure, non seulement Marat, mais également Danton, Robespierre et quelques autres

---

<sup>373</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle et Politique de J. P. Marat, se disant l'ami du peuple, adoré et porté en triomphe comme tel, et après sa mort, projeté saint par la Jacobinaille. Ou l'Homme aux 200 000 têtes, le vampire le plus remarquable de la République française*, Metz, Chez les Marchands de Nouveautés, Paris, Chez Prévost, 1795, p. 21.

<sup>374</sup> Jean-Clément Martin, *Les Échos de la Terreur*, *op. cit.*, p. 102 et 104.

<sup>375</sup> *Ibid.*

<sup>376</sup> « On croit qu'il eut une grande part au conseil des exécutions du mois de septembre : nous n'osons l'affirmer ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il appartient au comité de salut public, et qu'il signa la fameuse circulaire. » Saint-Edme (dir.), *op. cit.*, p. 4.

<sup>377</sup> L'accusation est toujours d'actualité. Voici à titre d'exemple un extrait du livre de Michel Onfray, *La Religion du poignard. Éloge de Charlotte Corday* : « Les premières giclées de sang concrètement dues à Marat datent des massacres de Septembre dont il est l'un des principaux instigateurs. » Paris, Galilée, 2012, p. 31. Plus récemment, dans l'ouvrage d'Antoine Boulant *Le Tribunal révolutionnaire. Punir les ennemis du peuple* : « Rédacteur du journal *L'Ami du Peuple*, partisan de l'abolition de l'esclavage et défenseur des citoyens privés du droit de vote, il s'était distingué par ses idées radicales et ses appels au meurtre, notamment lors des massacres de Septembre 1792, étant bientôt accusé de prêcher l'anarchie, de pousser le peuple au pillage, de soutenir la dictature, de répandre de fausses dénonciations et d'être vendu à l'Angleterre. » Paris, Perrin, 2018, p. 144.

Montagnards tels que Maillard ou Billaud-Varenne sont accusés d'avoir organisé les exécutions des prisonniers<sup>378</sup>.

Même si la journée du 25 février 1793 – lors de laquelle des épiciers sont victimes de pillages – ne figure pas parmi les journées marquantes de la Révolution, elle constitue un repère chronologique essentiel de l'actualisation de la figure mytho-historique de Marat pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. « Marat, qui avait la prétention d'imaginer toujours les moyens les plus simples et les plus prompts, écrivit dans sa feuille, le 25 au matin, que jamais l'accaparement ne cesserait, si on n'employait des moyens plus sûrs que tous ceux qu'on avait proposés jusque-là<sup>379</sup>. » « [L]e pillage fut donc ouvertement commandé par l'*ami du peuple*, et exécuté par les brigands à ses ordres<sup>380</sup>. » Le rédacteur du *Répertoire général des Causes célèbres* se fait à nouveau l'avocat du diable en affirmant « [qu'o]n lui reprochait d'avoir conseillé, provoqué et amené le pillage ; mais le pillage était commencé lorsque le numéro de son journal que l'on rapporte parut. Or, en bonne logique, la cause ne doit-elle pas toujours précéder l'effet<sup>381</sup> ? » Mais faisant écho aux massacres des prisons, en ce que le peuple aurait mis à exécution les ordres de Marat, ces émeutes contre les épiciers soutiennent non seulement la cohérence de l'image de Marat comme un

---

<sup>378</sup> Voir François-Xavier Pagès de Vixouze, *op. cit.*, p. 29 ; Charles Jean Marie Barbaroux, *op. cit.*, p. 57-62 ; Adolphe Thiers, *Histoire de la Révolution française*, tome 3, Paris, Chez Lecointe, [1823-1827] 1834, p. 59. Thiers recopie en entier la circulaire du 3 septembre, *ibid.*, p. 88-91 ; François Mignet, *Histoire de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'en 1814*, Paris, Didot, 1824, p. 303 ; Achille Roche, *op. cit.*, p. 181 ; Hippolyte-François Régnier-Destourbet, *op. cit.*, p. 395 ; Jérôme Delandine de Saint-Esprit, *op. cit.*, p. 53-54.

<sup>379</sup> Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 4, p. 46.

<sup>380</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *op. cit.*, p. 10. L'auteur souligne.

<sup>381</sup> Saint-Edme (dir.), *op. cit.*, p. 25. Dans les faits, même si la tension était déjà très élevée dans la capitale, la coïncidence entre les émeutes et la parution du journal ne permet pas de disculper Marat entièrement. « Comment expliquer cet article virulent au matin des événements ? » *OP*, « Guide de lecture », tome 10, p. 1604. Parmi les hypothèses possibles, l'une demeure plus vraisemblable, affirment Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb : « Le mouvement étant lancé et appuyé par les "Enragés", Marat s'y est impliqué pour le ramener, par la force de son prestige personnel, dans une perspective politique, et une nouvelle fois il agit, malgré sa politique de modération, en attirant l'orage sur sa tête. » *Ibid.*, p. 1605.

manipulateur des masses, mais également celle d'un peuple stupide, véritable fléau de la Révolution. De fait, ceux·elles qui soutiennent Marat dans ce que Thiers appelle « ses rêves meurtriers<sup>382</sup> » ne sont pas plus épargné·e·s que Marat lui-même, et les mots les plus durs sont employés à leur égard : « peuple abusé<sup>383</sup> », « canaille du quartier<sup>384</sup> », « petite minorité dure, arrogante, inepte et féroce<sup>385</sup> », « multitude<sup>386</sup> », « aveugles et stupides partisans<sup>387</sup> », « audacieux sans-culottes<sup>388</sup> », « abominables satellites<sup>389</sup> », « populace<sup>390</sup> », « bandits<sup>391</sup> », « idolâtres<sup>392</sup> », « portion ignorante du peuple<sup>393</sup> », « nuée d'insectes altérés de sang qui avait pris naissance dans les putréfactions du 2 septembre<sup>394</sup> », « vampires affamés de sang<sup>395</sup> », « secte toujours insatiable de sang<sup>396</sup> », « forcenés disciples de Marat<sup>397</sup> »... Si le substantif « maratiste(s)<sup>398</sup> » est encore employé après l'assassinat pour

---

<sup>382</sup> Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 2, p. 616.

<sup>383</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle, op. cit.*, p. 8.

<sup>384</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 1, p. 159.

<sup>385</sup> Louis Sébastien Mercier, « Massacres de Septembre », *Paris pendant la Révolution (1789-1798) ou Le Nouveau Paris*, tome 1, Paris, Poulet-Malassis, [1798] 1862, p. 88-89.

<sup>386</sup> François Mignet, *op. cit.*, p. 339 et 385.

<sup>387</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *op. cit.*, p. 22.

<sup>388</sup> François Mignet, *op. cit.*, p. 361.

<sup>389</sup> Achille Roche, *op. cit.*, p. 210.

<sup>390</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 3, p. 333.

<sup>391</sup> François Nicolas Léonard Buzot, *Mémoires sur la Révolution française, par Buzot, député à la Convention nationale ; Précédés d'un Précis de sa vie et de Recherches historiques sur les Girondins, par Joseph Guadet*, Paris, Chez Béchot Aimé, 1823, p. 9.

<sup>392</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle, op. cit.*, p. 34.

<sup>393</sup> François-Xavier Pagès de Vixouze, *op. cit.*, p. 138-139.

<sup>394</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Les Crimes de Marat, et des autres égorgeurs ; ou ma Résurrection*, Paris, Chez André, 1795, p. 123.

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>396</sup> Augustin Barruel, *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, tome 4, Londres, De l'Imprimerie française, 1798, p. 438.

<sup>397</sup> Pierre Paganel, *Essai historique et critique sur la Révolution française, ses Causes, ses Résultats, avec les Portraits des Hommes les plus célèbres*, tome 2, Paris, Panckouke, 1815, p. 274. Cet ouvrage est un travail remanié d'un premier essai paru en 1810, mais qui dès sa publication est saisi par la police. Voir Olivier Ritz, *Les Métaphores naturelles dans le débat sur la Révolution*, Paris, Garnier, 2016, p. 246.

<sup>398</sup> On peut lire dans une publication anonyme parue en 1793 : « Qu'est-ce qu'un Maratiste ? À cette réflexion, il se présente à notre esprit une foule de réflexions, une foule de doutes et de conjonctures. Après avoir même établi qu'un Maratiste est un scélérat, dont les vues sont entièrement opposées à la justice et au bien-être général, on doit encore se demander de quelle nature sont ces vues, quel est leur objet précis ? Si c'est le gouvernement populaire dans la plus stricte acception que cette faction veut établir au moyen de la loi agraire ;

désigner cette partie du peuple favorable au journal de Marat et à ses prises de parole publiques, il est plus rarement utilisé que les formules énumérées précédemment. D'autant que pour un auteur comme Paganel, « [i]l n'y eut pas de parti maratiste ; il était même impossible d'en former un. Marat ne possédait aucune des qualités qui élèvent un homme à la tête d'un parti, d'une faction<sup>399</sup> ». Il rappelle aussi que « [l]a secte des maratistes ne fut autre chose qu'un fantôme que les girondins montraient à toute la France, qui ne frappait les regards de personne, et qui pourtant accréditait leur projet de scission et de vengeance<sup>400</sup> ». La France de la première moitié du siècle, explique Sergio Luzzatto, « n'a pas une vision monolithique de la Révolution. Évoquer le souvenir de la Constituante est une chose, rappeler la Convention en est une autre<sup>401</sup> ». C'est ainsi que Germaine de Staël peut osciller « entre acceptation de la nécessaire modernité révolutionnaire et rejet des “horribles mystères” de la période jacobine<sup>402</sup> ». La dynamique plus spécifiquement populaire de l'épisode jacobin est largement réprouvée et des historiens tels que Thiers et Mignet, qui « considèrent la Révolution comme un bloc<sup>403</sup> », ne peuvent qu'approuver

---

ou s'il ne cherche à renverser la république dans sa forme actuelle, que pour établir de nouveau l'autorité d'un seul... » Anonyme, *La Vie et les Crimes de Philippe duc d'Orléans*, Cologne, 1793, p. 89-90, note de bas de page.

<sup>399</sup> Pierre Paganel, *op. cit.*, tome 2, p. 171.

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>401</sup> Sergio Luzzatto, *Mémoire de la Terreur: Vieux Montagnards et Jeunes Républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, trad. Simone Carpentari-Messina, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, [1988] 1991, p. 16-17. Même constat chez Ian Germani : « Yet if the post-revolutionary settlement implied recognition of the Revolution of 1789, it most certainly did not imply acceptance of the Revolutions of 1792 and 1793. » *Jean-Paul Marat, op. cit.*, p. 223.

<sup>402</sup> Claude Mazauric, « Retour sur 200 ans d'histoire de la Révolution », dans Michel Biard (dir.), *La Révolution française. Une Histoire toujours vivante*, Préface de Michel Vovelle, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », [2010] 2014, p. 426. Yves Chastagnaret fait remarquer que « [s]ous l'influence, en particulier, de Mme de Staël et de ses amis libéraux, se précise l'idée que la Révolution présente un double visage : bonne à ses débuts, elle dévie en 1793, minée par des principes pernicieux que prêche une poignée d'individus sataniques, au premier rang desquels il convient de placer l'Ami du peuple ». Yves Chastagnaret, *op. cit.*, p. 289.

<sup>403</sup> Paule Petitier, « Lectures de la Révolution française », dans Isabelle Poutrin (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle. Science, Politique et Tradition*, Paris, Berger-Levrault, 1995, p. 246. Bien qu'ils considèrent la Révolution comme un bloc, Thiers et Mignet, explique à nouveau Paule Petitier, « distinguent pourtant deux révolutions : une



« une juste et profitable révolution rendue “nécessaire” par les blocages de l’Ancien Régime mais qui, en fin de compte, [a su] renvoyer la “multitude” qu’on avait appelée à la rescousse, à sa nullité sociale<sup>404</sup> ». C’est, en outre, commente Jean-Clément Martin, la participation populaire qui « est toujours mis[e] en avant pour condamner la Terreur révolutionnaire [...] dans le fonctionnement de la justice et de l’État comme si, en définitive, il s’agissait bien du cœur même de la Terreur<sup>405</sup> ». Renouvelé dans les limites de la période jacobine, le mythe de Marat se nourrit inévitablement de la construction thermidorienne du *topos* de la violence populaire. D’autant que le triomphe de Marat devant le Tribunal révolutionnaire le 24 avril 1793 et le culte jacobin s’inscrivent directement dans cette nouvelle mécanique de la révolution populaire.

Ce sont d’ailleurs ces deux épisodes qui, dans la chronologie révolutionnaire, sont le plus souvent convoqués pour représenter Marat pendant cette période. Ces épisodes, en effet, qui ont été les plus déterminants dans l’élaboration de l’image mythique de Marat comme symbole de la vertu républicaine en 1793-1794, font l’objet d’une relecture et sont désormais voués à l’exécration.

Des Essarts : [O]n voyait, à travers une foule immense, grossie de tout ce que la fange de Paris offre de plus crapuleux et de plus vil, un petit homme mal vêtu, d’une laideur hideuse, le disputant par sa difformité au cortège ignoble qui l’escortait, affectant de la manière la plus ridicule, l’importance d’un triomphateur, et payant par des sourires protecteurs les applaudissements que faisaient retentir autour de lui ses aveugles et stupides partisans<sup>406</sup>.

---

constructive, une défensive. La première, faite par la classe moyenne, aboutit à la Constitution de 1791, œuvre positive de la Révolution. La deuxième, regrettable mais inévitable, correspond à la période républicaine et découle de la résistance des privilégiés ». *Ibid.*

<sup>404</sup> Claude Mazauric, *op. cit.*, p. 426. Chez Thiers, plus précisément, « [u]ne dichotomie sociale simpliste sépare dans le camp révolutionnaire la “classe moyenne”, la bourgeoisie, des milieux populaires vite qualifiés de “multitude” et même de “populace”. Tous les excès leur sont attribués. Parlant des sans-culottes, Thiers les présente comme des “hommes peu cultivés et peu généreux”, des “artisans grossiers et sans lumières” ». Jean-Joël Brégeon, *op. cit.*, p. 37. « L’histoire des libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle est celle d’une acceptation, plus ou moins rapide, mais toujours rechignée, de la souveraineté populaire pour autant qu’elle soit contrôlée par la constitution, l’éducation et le pouvoir des notables. » Françoise Mélonio, *op. cit.*, p. 49.

<sup>405</sup> Jean-Clément Martin, *Les Échos de la Terreur*, *op. cit.*, p. 117.

<sup>406</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *op. cit.*, p. 22.

Mignet : Marat fut acquitté et porté en triomphe dans l'assemblée. Depuis ce moment les avenues de la salle furent occupées par d'audacieux sans-culottes, et les tribunes des Jacobins envahirent celles de la convention. Les clubistes et les *tricoteuses de Robespierre* interrompirent sans cesse les orateurs de la droite, et troublèrent les délibérations ; tandis qu'au dehors on rechercha toutes les occasions de se défaire des Girondins<sup>407</sup>.

Dès son assassinat, le « fanatisme révolutionnaire<sup>408</sup> », porté par « l'appareil du délire et de l'extravagance<sup>409</sup> », a fait de Marat un Dieu. Mais « ce qu'il y a de plus déplorable encore, c'est que partout où les images de *Marat* étaient promenées et déifiées, on voyait ses adorateurs [...] ne respirer que sang et carnage, comme si leur dieu ne pût être apaisé que par des sacrifices d'hommes<sup>410</sup> ». Ses partisans « immolèrent, à sa mémoire, un nombre immense de victimes<sup>411</sup> ». Son apothéose fut, en effet, selon le narrateur du *Café Procope*, « le prétexte à de nouvelles exécutions<sup>412</sup> », tandis que « [l]e bonnet rouge était devenu un ornement des appartements comme des têtes, et le buste de Marat une pièce de mobilier que nul citoyen ne pouvait se dispenser d'avoir sans être accusé de *modérantisme*<sup>413</sup> ». Le mythe de Marat, par l'intermédiaire duquel on voit s'ériger le mouvement sans-culotte parisien, constitue le socle d'une critique qui dépasse le seul individu Marat en s'inscrivant plus largement dans une vision de la dégénérescence révolutionnaire. Comme l'indique Touchard-Lafosse dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle* (1836), « [l]e triomphe de Marat marqua le point de départ assuré d'une terreur qui

---

<sup>407</sup> François Mignet, *op. cit.*, p. 361. L'auteur souligne.

<sup>408</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *op. cit.*, p. 88.

<sup>409</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>410</sup> *Ibid.*, p. 94-95. L'auteur souligne.

<sup>411</sup> Joseph François Michaud, Louis Gabriel Michaud, *op. cit.*, p. 564.

<sup>412</sup> Roger de Beauvoir, « Les épreuves de Marat », *Le Café Procope*, Paris, J. P. Meline, 1835, p. 60.

<sup>413</sup> Georges Touchard-Lafosse, *Souvenirs d'un demi-siècle*, Paris, Librairie de Dumont, tome 4, 1836, p. 302-303. L'auteur souligne.

ensanglanta la France pendant deux années entières<sup>414</sup> ». La « logique de la Terreur<sup>415</sup> », pour reprendre l'expression de Sergio Luzzatto, repose cependant sur la faute initiale des Girondins. L'offense perpétrée contre l'inviolabilité des députés, dans la personne de Marat, déclenche une lutte à mort au sein de la Convention nationale et permet la destruction de ses membres, comme en témoignent les journées des 31 mai – 2 juin<sup>416</sup>. « Marat acquitté par un tribunal devait acquérir une plus grande influence, et être à portée de tramer avec plus de certitude la perte de ses ennemis ; c'est ce que n'avait pas prévu le parti de la Gironde<sup>417</sup> », constate Des Essarts dans *Les Crimes de Robespierre* (1797). « Les girondins, en poursuivant courageusement Marat, n'avaient fait que lui préparer un triomphe<sup>418</sup> », affirme similairement Adolphe Thiers. Beaucoup plus véhéments dans leurs analyses, Joseph Guadet, rédacteur d'un *Précis* (1823) de la vie de François Buzot, et, plus tard, Georges Duval vont directement condamner « la faute politique<sup>419</sup> » des Girondins :

Guadet : Cependant, maîtres de la tribune, les girondins s'abusaient sur leur propre force ; ils croyaient que des triomphes oratoires pouvaient balancer l'intrigue et la calomnie qui s'agitent ; et qu'en terrassant tous leurs adversaires par les bouillants éclats de leur éloquence, leurs succès étaient assurés ; leur confiance s'en augmentait, et les conduisait à des fautes graves. La plus grande, sans doute, qu'on puisse reprocher à ces hommes, faits pour gouverner un état dans un temps calme, mais trop scrupuleux, trop probes pour en tenir les rênes dans un temps de révolution, c'est d'avoir les premiers avili la représentation nationale ; c'est d'avoir méconnu l'inviolabilité des députés par la mise en jugement de Marat : ce fut pour eux un terrible antécédent. Sans doute Marat était un monstre ; il provoquait chaque jour au meurtre, au pillage dans ses feuilles ; mais ce monstre était député ; il devait jouir de tous les droits de député. Il est envoyé au tribunal révolutionnaire ; mais bientôt les sections le reportent en triomphe au sein de la convention ; cet événement fut décisif ; le crédit des girondins diminua de jour en jour ; on les insulta, on les menaça injurieusement, et l'on arriva enfin par degrés à la catastrophe du 31 mai<sup>420</sup>.

Duval : Je sais bien que chaque jour il prêchait le meurtre et le pillage dans sa feuille incendiaire ; je sais bien qu'il venait tout à l'heure d'exhorter de sa personne la populace à

---

<sup>414</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>415</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 33.

<sup>416</sup> *Ibid.*

<sup>417</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *op. cit.*, p. 16-17. L'auteur souligne.

<sup>418</sup> Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 4, p. 159.

<sup>419</sup> Louis-François Tissot, *Histoire complète de la Révolution française*, tome 4, Paris, Imprimerie P. Baudouin, 1834-1835, p. 246.

<sup>420</sup> François Nicolas Léonard Buzot, *op. cit.*, p. 67-68.

traduire en actions ses conseils patriotiques, qu'il s'était mis à sa tête pour aller piller les épiciers, et qu'il en avait fait pendre quelques-uns à la porte de leur boutique ; je sais que, la veille encore, il désignait aux poignards de ses sicaires Vergniaud, Gensonné, Brissot, Guadet et autres députés ; je suis même tout prêt à convenir que c'était un tigre revêtu de la forme humaine : et je persiste à croire néanmoins que ce fut une grande maladresse de la part des chefs de la Gironde d'envoyer Jean-Paul Marat au tribunal révolutionnaire<sup>421</sup>.

Se trouvant au centre de la lutte opposant la Montagne et la Gironde, d'abord par son acquittement devant le Tribunal révolutionnaire, ensuite par sa participation à la chute des Girondins, enfin, et bien malgré lui, par le culte jacobin, Marat est inséparable de l'engrenage ayant propulsé la politique révolutionnaire à son paroxysme avec le gouvernement de l'an II. Bien plus que sa vision politique de la Révolution, bien plus aussi que son meurtre par Charlotte Corday, ce sont les circonstances dans lesquelles évolue Marat qui lui confèrent une telle visibilité dans la France de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui donne au mythe de Marat un deuxième souffle aussi déterminant est en effet l'ancrage du journaliste dans 1793 et, partant, sa responsabilité effective ou imputée dans ce que l'on peut considérer comme un véritable parcours initiatique de la France moderne<sup>422</sup>. En ce sens, faut-il rappeler le *topos* de la rupture instaurée par la Révolution française, voire le fantasme de la table rase chez des auteurs tels que Louis Sébastien Mercier<sup>423</sup> ? La Révolution est pour ainsi dire perçue – vécue – comme un rite de passage de l'Ancien Régime à la France moderne. Et si des historiens tels que Thiers et Mignet conçoivent la Révolution comme un bloc, c'est bien la perspective d'un monde nouveau

---

<sup>421</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 3, p. 333.

<sup>422</sup> Maxime Prévost rappelle en ce sens que le mythe moderne, pour qu'il soit ainsi perçu, se doit de participer à un « scénario initiatique », *op. cit.*, p. 30. Bien que l'on puisse difficilement comparer le parcours initiatique d'un Edmond Dantès dans le roman d'Alexandre Dumas et le passage en France d'une Révolution transformant inévitablement le parcours des contemporains, il n'en demeure pas moins que cet événement a effectivement bouleversé le cours des choses et instauré – pour reprendre la célèbre formule de François Hartog – un nouveau « régime d'historicité ».

<sup>423</sup> Voir Geneviève Boucher, *Écrire le temps. Les Tableaux urbains de Louis Sébastien Mercier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Espace littéraire », 2014.

construit sur les ruines de l'Ancien Régime qui permet de tolérer ce hiatus dans le cours des événements. Du reste, qu'elle soit reçue favorablement ou non, la Révolution bouleverse indiscutablement les fondements politiques et sociaux de la France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est bien parce qu'il est associé à cette conjoncture particulière, au cœur même du basculement de la Révolution dans la Terreur, que le mythe de Marat est appelé à jouer un rôle aussi important dans la « machine à fantasmes » (Jean-Clément Martin). Il fait l'objet d'un modelage au sein d'une dynamique où se joue le jugement de la Terreur, du peuple et de la violence révolutionnaire, tous trois intimement liés, et auxquels Marat est désormais attaché.

## CHAPITRE II LA DÉGÉNÉRESCENCE RÉVOLUTIONNAIRE

L'écriture mémorialiste, historique et fictionnelle de l'épisode jacobin pendant la première moitié du siècle s'empare du mythe de Marat et en fait l'un des emblèmes de la dégénérescence révolutionnaire. À partir de l'esquisse tracée par les contemporains des premières années de la Révolution – repère essentiel de l'actualisation du mythe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle –, ces mêmes contemporains et les héritiers des bouleversements révolutionnaires, donnent une nouvelle interprétation du mythe, cette fois susceptible d'expliquer le basculement de la Révolution dans la Terreur et, par ce fait même, d'asseoir la rupture thermidorienne, devenue essentielle pour légitimer le projet fondateur de 1789<sup>424</sup>. S'organisant selon trois axes principaux, la politique, l'immoralité et la pathologie, le mythe de Marat répond moins à l'individu du même nom qu'à une forme de personnification de l'idéologie terroriste. En ce sens, le mythe de Marat ne correspond guère à une ou des visions de l'homme qu'a été Marat pendant la Révolution, mais bien à un objet politique et immoral, dont le rôle varie selon les périodes historiques.

### 1. *Politique*

Les conceptions politiques de Marat, si elles se retrouvent sans grande surprise au cœur de la réactualisation du mythe, ne donnent pas lieu à un travail d'inventaire des écrits de Marat (ce qui sera fait tardivement dans la seconde moitié du siècle par Auguste-Jean-

---

<sup>424</sup> « L'écriture de la Terreur est alors un outil politique à vocation de légitimation de la rupture thermidorienne qui est en train de s'écrire. Dénoncer les crimes des "terroristes" revient à justifier *a posteriori* la révolution du 9 thermidor. » Loris Chavanette, *op. cit.*, p. 11. « Si la mémoire de la Terreur est négative et noire en thermidor, l'appel aux valeurs de 1789, à l'inverse, propose une vision réenchantée de la Révolution et positive car c'est le moment où elle s'est révélée une et pure, dégagée des factions et des excès. 1789 serait le bon sens de la Révolution selon les deux significations de ce terme. Responsabiliser la Terreur sert à déresponsabiliser le projet de 1789 et non à faire un procès à la Révolution. » *Ibid.*, p. 13.

Marie Vermorel en 1869 et, à plus forte raison, par François Chèvremont en 1876). Elles ne font pas davantage l'objet d'une tentative d'interprétation exacte de ses idées en fonction de la chronologie (avant ou pendant la Révolution). « [S]a figure était si basse, ses sentiments si forcenés, ses opinions si sanguinaires, qu'il était sûr que personne ne pouvait se plonger plus avant que lui dans l'abîme des forfaits<sup>425</sup> », lit-on dans les *Considérations sur la Révolution française* (1818) de Germaine de Staël, tandis que François Buzot nuance le propos en admettant que « [l]a révolution a eu des acteurs plus réellement sanguinaires que lui, mais aucun n'a exercé une plus funeste influence sur son époque<sup>426</sup> ». Marat, du reste, aurait été, selon Adolphe Thiers, « un objet d'horreur pour tous les hommes qui conservaient encore quelque modération<sup>427</sup> ». Comme en témoignent les passages ci-dessus, la révision de la période jacobine entraîne parallèlement l'effacement de la singularité politique de Marat au profit d'une catégorie beaucoup plus large correspondant à la figure type du « terroriste<sup>428</sup> ». Non seulement le mythe se restreint à l'épisode jacobin, mais les indices plus concrets de la pensée politique de Marat sont écartés. Ce qui est considéré chez lui comme une résistance à l'égard de toute forme de modérantisme devient pour ainsi dire son unique attribut. Si bien que dans une courte notice biographique du *Dictionnaire des Jacobins vivants, dans lequel on verra les hauts faits de ces messieurs* (1799), Philippe de la Meurthe, député du Pas-de-Calais à la Convention nationale, est désigné par l'auteur comme le « Marat de Nancy [lui qui] était l'effroi de tout ce qu'il y

---

<sup>425</sup> Germaine de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, Paris, Tallandier, [1818] 1983, p. 305.

<sup>426</sup> François Nicolas Léonard Buzot, *op. cit.*, p. 305.

<sup>427</sup> Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 2, p. 213.

<sup>428</sup> Rappelons que « le mot "terroriste" naît fin 1794, après le 9 Thermidor. Il apparaît sous la plume du député Boisset, le 23 novembre 1794, il est par exemple utilisé par Monestier, autre député à la Convention, dans une lettre envoyée à l'Assemblée le 1<sup>er</sup> décembre 1794, avant d'entrer dans le dictionnaire de l'Académie. Il désigne des hommes qui n'avaient jamais eu l'intention de terroriser le pays, mais bien de punir et d'éliminer leurs adversaires ». Jean-Clément Martin, *Les Échos de la Terreur*, *op. cit.*, p. 9.

avait d'honnête et tant soit peu aisé<sup>429</sup> ». Ce constat, toutefois, n'est pas réservé à Marat et s'applique à de nombreux autres révolutionnaires qui, comme lui, voient leurs idées politiques confondues. Notons par exemple les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme* (1797-1803) d'Augustin Barruel qui évoque indistinctement « les légions infernales des Marat, des Robespierre, des Sieyès, des Philippe d'Orléans<sup>430</sup> », ainsi que « la joie féroce des Marat, des Saint-Just, des Lebon, des Carrier, des Collot-d'Herbois<sup>431</sup> », ou plus tard, vers la fin du premier XIX<sup>e</sup> siècle, dans *Le Chevalier de Maison-Rouge* (1845) d'Alexandre Dumas, qui élève « Danton, Robespierre, Chénier, Fabre, Marat, Collot d'Herbois [et] Hébert<sup>432</sup> » à la tête du « système [...] de la Terreur<sup>433</sup> », à l'opposé de « Brissot, Pétion, Vergniaud, Valazé, Lanjuinais [et] Barbaroux<sup>434</sup> », tous quant à eux représentants du « système [...] de la modération<sup>435</sup> ». Ne subissant de réel procès que dans la mesure où ils font l'objet d'un classement séparant le bon grain de l'ivraie<sup>436</sup>, ces hommes sont appelés à personnifier la « mauvaise » ou la « bonne » Révolution.

La politique insurrectionnelle défendue par Marat, donnant lieu à une théorie dans *Les Chaînes de l'Esclavage*, n'est jamais réellement interrogée. Non que l'ouvrage en question soit complètement ignoré, comme en témoignent certains extraits du *Café Procope* (1835) de Roger de Beauvoir. Tandis que le jeune assistant de Marat s'applique à mettre un peu d'ordre dans les chapitres devant ultérieurement constituer la version définitive des

---

<sup>429</sup> Calinau de Metz, *Dictionnaire des Jacobins vivants, dans lequel on verra les hauts faits de ces messieurs*, Hambourg, Imprimerie de Chartres, 1799, p. 132.

<sup>430</sup> Augustin Barruel, *op. cit.*, tome 1, p. xiv.

<sup>431</sup> *Ibid.*, tome 4, p. 442.

<sup>432</sup> Alexandre Dumas, *La Comtesse de Charny*, suivie du *Chevalier de Maison-Rouge*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1845] 1990, p. 1343.

<sup>433</sup> *Ibid.*

<sup>434</sup> *Ibid.*

<sup>435</sup> *Ibid.*

<sup>436</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 16-17.



*Chaînes*, le narrateur se lance dans une courte mais non moins incisive critique de l'ouvrage. « C'était une série de chapitres moitié français et anglais, les uns manuscrits, d'autres imprimés, épreuves fautives et mal formulées pour la plupart, tout cela sortant par morceaux d'un immense dossier, comme les cent têtes de l'hydre de Lerne<sup>437</sup>. » « [L]e paradoxe et l'enflure en faisaient les frais<sup>438</sup> », le tout « dans le style du père Duchesne<sup>439</sup> ». « Empreintes d'une irrécusable naïveté et d'une sanglante bonne foi, ses appréciations historiques ne tendaient à rien moins qu'à déclarer justiciables de la guillotine Marie Stuart, Louis IX, les Stuarts et Caracalla<sup>440</sup>. » Considérées sous l'angle de la conjoncture révolutionnaire – comme en fait foi la référence au journal de Jacques-René Hébert ; rappelons néanmoins que la majeure partie des *Chaînes* a été rédigée au début des années 1770 –, *Les Chaînes de l'Esclavage* viennent attester la constance des analyses de Marat qui, selon le narrateur, se fourvoie dans « une sanglante bonne foi ». Oxymore pour le moins éloquent qui, du reste, dénoncerait la propension de Marat à peindre comme des « acte[s] d'humanité<sup>441</sup> » ce que ses contemporains et la postérité conçoivent plutôt comme des « projets atroces<sup>442</sup> ».

Malgré une abondante production journalistique de près de 1000 numéros, la parution de quelques pamphlets et de nombreuses prises de parole publiques, Marat n'est que rarement cité, si ce n'est, par exemple, lors de la séance du 25 septembre 1792, alors qu'il intervient pour la première fois en tant que député de Paris à la Convention nationale. Bien que son discours soit repris presque en entier dans l'ouvrage de Thiers<sup>443</sup>, les auteur·rice·s

---

<sup>437</sup> Roger de Beauvoir, *op. cit.*, p. 32.

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>439</sup> *Ibid.*

<sup>440</sup> *Ibid.*

<sup>441</sup> Charles Jean Marie Barbaroux, *op. cit.*, p. 59.

<sup>442</sup> François Nicolas Léonard Buzot, *op. cit.*, p. 305.

<sup>443</sup> Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 3, p. 172-179.

retiennent surtout la dramatisation par laquelle Marat s'efforce de convaincre ses collègues de son innocence devant des allégations d'aspiration à la dictature et au triumvirat (avec Robespierre et Danton) : « De toutes parts on accabla ce dernier de preuves terribles ; il balbutia, se défendit mal, termina par une scène de mélodrame, en tirant de sa poche un pistolet et menaçant de se brûler la cervelle<sup>444</sup>. » Marat, enfin, « rit de son acquittement ; les conventionnels venaient de reculer devant un pistolet non chargé<sup>445</sup> ». Lors d'une autre séance à la Convention nationale, en janvier 1793, Marat, lit-on dans le *Répertoire général des Causes célèbres* (1834), « [s]e promena[it] dans la salle, comme un insensé, il se tournait tantôt à droite, tantôt à gauche, traitant ses collègues de *coquins*, de *cochons* et d'*imbéciles*<sup>446</sup> », alors qu'un autre « jour, il osa monter à la tribune, et citer une de ses feuilles dans laquelle il les qualifiait de *dindons*. Il ajouta : “Voilà de beaux législateurs”<sup>447</sup> ». « Jamais on n'avait vu la parole humaine aussi dénaturée ; les hurlements des bêtes féroces pourraient être traduits dans ce langage<sup>448</sup> », témoigne Germaine de Staël. Marat semble peu se soucier, en effet, des convenances politiques et sociales, et devient ainsi la risée tout autant que la honte de la Convention nationale, lui qui ne se gênait pas « pour débiter à son aise un torrent d'injures en langage des halles<sup>449</sup> », ou insulter ses collègues en leur « prodigu[ant] les épithètes les plus outrageantes<sup>450</sup> ». Ses récurrentes mises en scène de soi, à partir de septembre 1792, grossies par le geste ou la parole, donnent

---

<sup>444</sup> Achille Roche, *op. cit.*, p. 189.

<sup>445</sup> Jérôme Delandine de Saint-Esprit, *op. cit.*, p. 114.

<sup>446</sup> Saint-Edme (dir.), *op. cit.*, p. 12. L'auteur souligne. La scène est également reprise chez les biographes Michaud, *op. cit.*, p. 562 et chez Roger de Beauvoir, *op. cit.*, p. 36. Dans le dernier récit, elle fait même l'objet d'une extrapolation, l'auteur faisant dire à Marat : « Je traitais Newton d'imbécile et de girondin. » *Ibid.*, p. 29.

<sup>447</sup> Saint-Edme (dir.), *op. cit.*, p. 12. L'auteur souligne.

<sup>448</sup> Germaine de Staël, *op. cit.*, p. 275.

<sup>449</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 3, p. 337.

<sup>450</sup> Louis-François Tissot, *op. cit.*, tome 4, p. 39.

une consistance physique au mythe, alors que sa vision politique fait, quant à elle, l'objet d'une vaste caricature, dont *Le Dernier Banquet des Girondins* (1833) de Charles Nodier est tout à fait exemplaire. On y lit que la République est conçue comme « un gouvernement fédéral pour Buzot, une utopie d'économiste pour Condorcet [...] une dictature pour Robespierre [et] une boucherie pour Marat<sup>451</sup> ». Sa vision de la politique révolutionnaire – comme celle de ses contemporains – est largement simplifiée, et le nombre abstrait de têtes domine les représentations constituant le mythe :

Maton de la Varenne : [Marat] demande des *têtes*, toujours des *têtes*, avec des cris aigus et des hurlements épouvantables. Tigre cruel<sup>452</sup> !

Anonyme : Marat disait que la révolution ne pourrait bien se faire qu'en mettant *cinq cent mille têtes à bas*... le scélérat !... le tigre<sup>453</sup> !...

Pagès de Vixouze : Marat ne cessait dans un journal, impudemment intitulé l'*Ami du Peuple*, et à la tribune même de la convention, dont les massacres de septembre l'avaient rendu membre, de provoquer le meurtre et l'assassinat, et de demander deux cent mille têtes<sup>454</sup>.

Saint-Edme : Attaqué à la Convention pour avoir demandé dans un des numéros de son journal *deux cent soixante-dix mille têtes*, il s'en fit gloire. « C'est mon opinion, répondit-il à ses accusateurs ; et j'en demanderai bien davantage, si on ne veut pas me les accorder<sup>455</sup>. »

Roche : [S]eul il osait louer les massacres de septembre, et ne craignait pas de demander trois cent mille têtes pour assurer le salut de la république<sup>456</sup>.

Si l'actualisation du mythe de Marat, lors des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, se passe volontiers des événements ayant précédé septembre 1792, elle s'inspire néanmoins des critiques formulées à partir de 1790. Récupérant l'appareil sémantique mis en place par les réactions anti-maratistes, à la suite des premiers pamphlets de Marat à l'été 1790, les

---

<sup>451</sup> Charles Nodier, *Le Dernier Banquet des Girondins*, dans *Œuvres complètes de Charles Nodier*, tome 7, Paris, Librairie d'Eugène Renduel, 1833, p. 118.

<sup>452</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 21. L'auteur souligne.

<sup>453</sup> Anonyme, *Charlotte Corday, ou la Judith moderne, tragédie en trois actes et en vers*, Caen, Imprimerie des Nouveautés, 1797, p. v, note de bas de page 1. L'auteur souligne.

<sup>454</sup> Pierre-Marie-François Pagès de Vixouze, *op. cit.*, p. 85.

<sup>455</sup> Saint-Edme (dir.), *op. cit.*, p. 11. L'auteur souligne.

<sup>456</sup> Achille Roche, *op. cit.*, p. 186-187.

représentations du mythe s'inscrivent essentiellement dans deux champs lexicaux : le meurtre et la monstruosité<sup>457</sup>. « [A]ssassin politique<sup>458</sup> », « féroce assassin<sup>459</sup> », « apôtre du meurtre<sup>460</sup> », « vampire altéré de sang<sup>461</sup> », « jongleur sanglant<sup>462</sup> », « homme de sang<sup>463</sup> », « sanglant apôtre de la terreur<sup>464</sup> », « sanglante idole de la Montagne<sup>465</sup> », « littérateur sanglant<sup>466</sup> », « monstre<sup>467</sup> », « monstre que l'enfer a vomi dans sa rage<sup>468</sup> », « monstre chargé de crimes<sup>469</sup> », « chien enragé<sup>470</sup> », « reptile dégoûtant<sup>471</sup> », « bête féroce<sup>472</sup> », « larve hideuse<sup>473</sup> », « tigre farouche<sup>474</sup> », « tigre altéré de carnage<sup>475</sup> », « homme-tigre<sup>476</sup> », « tigre revêtu de la forme humaine<sup>477</sup> ». La figure mytho-historique

---

<sup>457</sup> Le substantif « monstre », souligne par ailleurs Marc Angenot, « est le mot-clé de Thermidor car le mot s'applique à la fois au physique et au moral. Le tyran [Robespierre] et ses partisans étaient des “monstres”, fauteurs de crimes “monstrueux” ourdis par un “système monstrueux” ». Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *op. cit.*, p. 27.

<sup>458</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>459</sup> Anonyme, *Charlotte Corday, ou la Judith moderne*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>460</sup> François-Auguste Mignet, *op. cit.*, p. 299.

<sup>461</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>462</sup> Pierre Paganel, *op. cit.*, p. 131.

<sup>463</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 26 ; Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 3, p. 227.

<sup>464</sup> *Ibid.*, tome 6, p. 74-75.

<sup>465</sup> Charles Nodier, *op. cit.*, p. 207.

<sup>466</sup> Roger de Beauvoir, *op. cit.*, p. x.

<sup>467</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *op. cit.*, p. 73 ; Chateaubriand, *Essai historique, politique et moral, sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française, dédié à tous les partis*, Londres, Chez Henry Colbrun, [1797] 1814, p. 86 ; Pierre Paganel, *op. cit.*, p. 173 ; Manon Roland, *Mémoires de Madame Roland. Confessions d'une Femme guillotinée sous la Terreur*, Paris, Cosmopole, [1818] 2001, p. 54 ; Joseph François Michaud, Louis Gabriel Michaud, *op. cit.*, p. 563 et 564 ; Achille Roche, *op. cit.*, p. 189 ; Anicet Bourgeois, Victor Ducange, *Sept Heures, ou Charlotte Corday, drame en trois actes et six tableaux*, Paris, [1829] 1838, p. 754 ; Roger de Beauvoir, *op. cit.*, p. 48 ; Georges Duval, *op. cit.*, tome 1, p. 297 et tome 4, p. 26.

<sup>468</sup> Anonyme, *Charlotte Corday, ou la Judith moderne*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>469</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 4, p. 27.

<sup>470</sup> Manon Roland, *op. cit.*, p. 284-285 ; Armand René du Châtellier, *La Mort des Girondins, drame en cinq actes*, Paris, Rapilly, 1829, p. 66.

<sup>471</sup> Charles Jean Marie Barbaroux, *op. cit.*, p. 62.

<sup>472</sup> Hippolyte-François Régnier-Destourbet, *op. cit.*, p. 310.

<sup>473</sup> Charles Nodier, *op. cit.*, p. 301.

<sup>474</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>475</sup> Anonyme, *Charlotte Corday, ou la Judith moderne*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>476</sup> Pierre-Marie-François Pagès de Vixouze, *op. cit.*, p. 65.

<sup>477</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 3, p. 333.

fonctionne à la manière d'un palimpseste : malgré son évolution continue, sa forme première est toujours perceptible. Mais le *topos* de la vocation destructrice de Marat, s'il était déjà fortement exploité au début de la Révolution, coïncide désormais avec la construction thermidorienne de la Terreur et ses échos dans l'imaginaire français. En ce sens, Marat est loin d'être le seul révolutionnaire à être taxé de monstruosité, alors que Robespierre, Saint-Just, Carrier et beaucoup d'autres sont tour à tour comparés à des monstres, des serpents, voire des cannibales<sup>478</sup>.

Ainsi réduit à une politique d'extermination, ou à une « doctrine homicide<sup>479</sup> », pour reprendre les termes de Paganel, Marat – avec d'autres révolutionnaires, tels que Robespierre et Saint-Just – peut devenir la pâte dans laquelle est façonnée l'idéologie terroriste. Soulignons que le régime politique de la Terreur, comme l'a montré Jean-Clément Martin, « naît véritablement le 11 thermidor, lorsque le mot est employé par Barère, puis un mois plus tard par Tallien. Les deux accréditent l'idée, dorénavant donnée comme définitive, qu'un “régime de terreur” a été mis en place institutionnellement<sup>480</sup> ». Ainsi, la Terreur est une image créée rétrospectivement par les opposants de Robespierre « pour désigner et stigmatiser la violence qui avait eu lieu auparavant en France sans correspondre à une ligne politique précise<sup>481</sup> ». Bien que le discours fondateur de Tallien<sup>482</sup> ait été prononcé à la fin du mois d'août 1794 et qu'il soit généralement admis que la Terreur ait été mise « à l'ordre du jour » le 5 septembre 1793, tandis que Marat avait été assassiné

---

<sup>478</sup> Jean-Clément Martin, *Les Échos de la Terreur*, *op. cit.*, p. 126 et 131-132.

<sup>479</sup> Pierre Paganel, *op. cit.*, tome 2, p. 159.

<sup>480</sup> Jean-Clément Martin, *Les Échos de la Terreur*, *op. cit.*, p. 178.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>482</sup> « Tallien en est le grand initiateur [de la Terreur], employant le premier l'expression “système de Terreur” pour qualifier ce à quoi la Convention vient de mettre fin, le 29 juillet – 11 fructidor. » Jean-Clément Martin, *Robespierre*, *op. cit.*, p. 313.

au cours du mois de juillet précédent, ce dernier est néanmoins considéré comme l'un des promoteurs de la radicalisation des mesures de salut public. Il est en effet désigné comme « [l']un des chefs de la terreur<sup>483</sup> », voire le « chef des terroristes<sup>484</sup> », car « l'idée même d'opérer par la destruction s'était peu à peu systématisée dans sa tête<sup>485</sup> », et il « voulait qu'on attendît dans les défilés des rues et des promenades les royalistes et les feuillants, et qu'on les égorgeât<sup>486</sup> ». Dans une sorte de rétrospection improbable, Marat, affirme le narrateur du *Diable boiteux*, « était bien plus l'homme de la terreur que Robespierre<sup>487</sup> » ; il « était le secret vivant de 93<sup>488</sup> ». De fait, commentent Joseph François et Louis Gabriel Michaud dans leur notice biographique, c'est Marat qui « [l]e 4 avril [1793] pressa la formation d'un comité de sûreté générale, pour arrêter les *suspects* ; c'est donc à Marat qu'appartient l'initiative de cette loi, qui fit mettre en prison quatre cent mille personnes<sup>489</sup> ».

## 2. *Immoralité*

À l'invention politique de la Terreur et à son interprétation comme avilissement de la Révolution se greffe une psychologie du comportement terroriste. Comme tous les individus associés au gouvernement de l'an II, Marat fait l'objet d'un examen cherchant à révéler sa nature dépravée. Sans véritablement s'intéresser à ses travaux prérévolutionnaires, les auteurs vont néanmoins puiser dans son parcours médical et

---

<sup>483</sup> Jérôme Delandine de Saint-Esprit, *op. cit.*, p. 128.

<sup>484</sup> *Ibid.*, p. 275.

<sup>485</sup> Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 2, p. 614.

<sup>486</sup> Charles Jean Marie Barbaroux, *op. cit.*, p. 59.

<sup>487</sup> Collectif, *Le Diable boiteux à Paris, ou le Livre des cent-et-un*, tome 1, Stuttgart, Chez la Rédaction de la collection d'œuvres choisies de la littérature française, 1831, p. 78.

<sup>488</sup> *Ibid.*

<sup>489</sup> Joseph François Michaud, Louis Gabriel Michaud, *op. cit.*, p. 562. Les auteurs soulignent.

scientifique pour établir l’immuabilité d’un caractère hanté par la destruction. « [D]ictant des ordonnances à tort et à travers, envoyant succinctement ses malades dans l’autre monde, après leur avoir dégarni la bourse<sup>490</sup> », Marat, qui se « familiaris[a] avec le sang, et s’apprivois[a] avec la douleur et les tourments [...] qui dans sa cruelle inexpérience arrach[a] une dent pour l’autre, démantibula la mâchoire à celui-ci, estropi[a] celui-là<sup>491</sup> », « vendit ses croyances, et fit le métier de charlatan ; c’était un bateleur de place publique, qui tantôt mendiait, tantôt vendait de l’orviétan : cet homme devint député, et fut appelé à juger son roi<sup>492</sup> ». Aussi, ne faut-il pas s’étonner « qu’il ait cessé d’expédier les hommes un à un, lorsqu’il a pu les égorger en masse<sup>493</sup> ». L’image du terroriste corrompu avant même le début des bouleversements révolutionnaires offre une explication commode, voire rassurante de la Terreur : elle répond à la rupture que l’on tente d’instituer entre la « bonne » et la « mauvaise » Révolution. La Terreur tiendrait ainsi son origine de la dépravation d’une poignée d’individus audacieusement élevée à la tête du pays, mais ne serait point, en ce sens, inscrite dans la nature proprement révolutionnaire des bouleversements politiques et sociaux engagés dès 1788-1789. Les biographes Michaud, en 1820, tentent pourtant d’atténuer ce portrait éminemment négatif de Marat, en établissant clairement – sans doute pour la première fois – l’existence des deux Marat, celui d’avant 1789 et celui d’après 1789<sup>494</sup> : « Il a laissé une mémoire si odieuse, que personne

---

<sup>490</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>491</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>492</sup> Jérôme Delandine de Saint-Esprit, *op. cit.*, p. 105-106.

<sup>493</sup> Pierre Paganel, *op. cit.*, tome 2, p. 168-172.

<sup>494</sup> Non que la carrière scientifique et médicale de Marat fût absolument ignorée avant la notice biographique des frères Michaud. L’on peut citer à ce titre Restif de la Bretonne, qui considère Marat comme un « chimiste habile [qui] avait fait des découvertes dans un art difficile, et [qui] en avait fait reculé les bornes », « Quatrième surnuméraire », 13-16 juillet 1793, dans *Paris le jour, Paris la nuit*, Textes présentés et établis par Michel Delon et Daniel Baruch, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1793] 1990, p. 1221. Mais la rupture établie entre son parcours scientifique et médical et son parcours révolutionnaire – montrant le réveil

n'a osé affaiblir l'opprobre qui s'y est attaché. Cependant, si on le sépare de ses crimes révolutionnaires, on doit convenir qu'il n'était ni sans moyens naturels, ni même sans une instruction assez étendue<sup>495</sup>. » En 1842, Georges Duval, qui demeure généralement très critique à l'endroit du député, vient pourtant étoffer cette image d'un Marat instruit, relatant longuement la visite qu'il lui aurait rendue à son domicile pendant la Révolution :

[G]isaient épars une cinquantaine de volumes dépareillés : il n'y avait là d'entier que l'*Esprit des lois*, et les œuvres de Diderot, l'*Histoire philosophique des deux Indes*, et le *Novum testamentum*. J'éprouvai, je l'avoue, un grand étonnement de rencontrer l'Évangile en pareil lieu ; mais je ne tardai pas à savoir pourquoi. Quant à Diderot, il me parut à sa place chez Marat. Le philosophe, qui avait imprimé : *Et des boyaux du dernier prêtre / Étranglons le dernier des rois*, devait être le bréviaire de l'homme aux trois cent mille têtes. Mais Montesquieu, juste ciel ! que faisait-il là ? [...]

- Si tu vas me citer l'Évangile [dit Pons de Verdun à Marat]... - Pourquoi pas ? La révolution y est toujours toute [*sic.*] entière dans l'Évangile. Nulle part la cause du pauvre n'a été plus énergiquement plaidée ; nulle part il n'a été distribué aux riches autant de malédictions. Jésus-Christ, notre maître à tous (oui, vraiment, Marat a dit devant moi, parlant de Jésus-Christ, notre maître à tous), n'a-t-il pas ordonné à ses disciples de vendre leurs biens pour le suivre, et de les donner aux pauvres ? [...] Pons de Verdun paraissait étonné de ce flux d'érudition théologique ; je l'étais un peu moins. Je savais que, avant de devenir un démagogue effréné, Marat avait plus d'une fois fait preuve d'un esprit distingué, et qu'il avait cultivé les sciences avec quelques succès. Je savais qu'en 1775 il avait fait imprimer à Amsterdam un Traité sur la nature de l'homme, dans lequel il soutenait avec vigueur la doctrine de l'immortalité de l'âme ; et en 1779, à Paris, des découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière, qui lui valurent les éloges de plusieurs sociétés savantes. Ses démêlés avec Voltaire, au sujet de l'électricité, sont assez connus, et il est assez connu aussi que cette fois les rieurs ne furent pas du côté de Voltaire. J'ajoute qu'à l'époque même de la révolution, quand il fut un personnage exclusivement révolutionnaire, s'il lui arrivait de faire un moment trêve à la politique, et de traiter des questions de science, sa conversation était instructive et intéressante. [...] Je sais bien qu'en disant cela j'étonnerai quelques personnes ; mais ce n'est pas moins la vérité. Et comme j'écris *sine ira et odio*, sans haine et sans colère, je n'ai pas cru devoir omettre dans le portrait de Marat ce qu'il y avait de bien dans sa physionomie ; elle aura toujours un côté assez affreux<sup>496</sup>.

La bibliographie de Marat, à cette époque, n'a pas encore fait l'objet d'un débroussaillage et, visiblement mal renseigné, Duval ignore qu'en 1785, à la suite d'un concours

---

graduel de la cruauté de Marat – ne semble être évoquée que tardivement, peut-être, effectivement, sous la plume des frères Michaud. Probablement parce qu'elle renverse l'idée d'une Terreur exercée par une minorité déjà dépravée, cette image du double Marat n'est véritablement popularisée que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>495</sup> Joseph François Michaud, Louis Gabriel Michaud, *op. cit.*, p. 558.

<sup>496</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 3, p. 345-347.



académique, Marat avait publié un *Éloge de Montesquieu*, expliquant la présence – attendue – de *L'Esprit des Lois* dans ses effets personnels. Duval se méprend également au sujet de la polémique ayant divisé Voltaire et Marat, qui ne concernait pas les travaux de Marat sur l'électricité, mais bien son traité sur l'homme, paru en français en 1774-1775. Notons par ailleurs que Voltaire meurt en 1778, soit une année avant la parution des *Découvertes de M. Marat sur le Feu, l'Électricité et la Lumière*. Malgré ces bévues, et même si ce récit ne change rien au caractère monstrueux de Marat pendant la Révolution, les nuances établies par Duval et, avant lui, par les frères Michaud instituent une fracture entre la personnalité médicale et scientifique de Marat et sa personnalité révolutionnaire, de sorte qu'il sera bientôt possible, dès 1847, de réhabiliter l'œuvre littéraire de Marat produite avant la Révolution – nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Remarquons pour l'instant que ce passage est exemplaire d'un certain discours, émergent parcimonieusement tout au long de la première moitié du siècle, faisant paraître une lecture nuancée du parcours de Marat. Ne remettant jamais en question le noyau mythique (à l'exception peut-être de Charlotte Robespierre), qui associe le personnage de Marat à la dégénérescence révolutionnaire, les auteurs vont exprimer leur étonnement devant les qualités du « monstre », et justifier leur déviation du portrait traditionnellement admis de Marat par égard pour la vérité.

Marat, du reste, est régulièrement représenté dans un rapport de dominant à dominé – vis-à-vis du peuple qu'il contrôlerait, mais également vis-à-vis de certains individus dont le rôle n'est pas toujours historiquement donné : des hommes et des femmes qu'il se plairait à traiter en subalternes. On le voit, par exemple, dans *Le Diable boiteux* (1831) et *Le Café Procope* (1835), accompagné d'un jeune assistant qu'il traite avec peu d'égards – il faut

sans doute reconnaître dans ce personnage d'assistant le jeune Laurent Bas qui était responsable d'accomplir diverses tâches en vue de la publication des journaux de Marat<sup>497</sup>. Par ailleurs, son meurtre par Charlotte Corday est déjà tout désigné pour exalter l'imagination de quelques pourfendeurs du mythe, qui rejouent la rencontre entre les deux protagonistes, mais cette fois sous l'angle de la violence sexuelle. Il faut dire que le caractère sexuel de l'assassinat de Marat avait déjà été souligné par Restif de la Bretonne, qui avait vu dans l'affrontement un « viol inversé<sup>498</sup> » – Corday prenant d'assaut le corps fragilisé de Marat, renversant les rôles traditionnellement assignés à chacun des sexes. Dans *Sept Heures, ou Charlotte Corday*<sup>499</sup> (1829), pièce écrite par Victor Ducange et Anicet Bourgeois qui exploitent d'emblée la dimension autoritaire et agressive du personnage de Marcel – lire Marat –, la déviation du comportement sexuel de ce dernier est donnée à lire comme le prolongement d'un désir de vengeance, tandis que Charlotte Corday, alias Mademoiselle d'Armans, s'était refusée à son amour quelque temps auparavant.

Mademoiselle d'Armans : Il n'était pas connu. Mon père lui permit d'habiter un pavillon de notre maison... il me vit souvent... je fus assez malheureuse pour lui plaire. Alors même que mon cœur n'eût point appartenu à Ferdinand, un tel homme, dont l'aspect dévoilait l'âme hideuse, ne m'eût jamais inspiré que de l'horreur. Je ne lui cachai pas ; il connut mon aversion. Ah ! l'enfer seul est capable d'inspirer les transports jaloux qu'il fit bientôt éclater ; injures, menaces, violences, j'eus tout à redouter de lui ; je tremblais pour mon père, pour Ferdinand, pour moi-même ; ma vie était devenue un supplice, chaque instant un danger. Un ordre supérieur vint en délivrer ce pays ; je me croyais sauvée, lorsque je reçus de lui, pour adieu, un billet... non, un arrêt de mort. Il m'écrivait : « Compte sur ma vengeance : tes mépris ont irrité mon amour, tes larmes ne suffirent point à ma haine, le sang de Ferdinand l'éteindra. »<sup>500</sup>

---

<sup>497</sup> Peu connu, Laurent Bas est impliqué dans « l'affaire Corday ». Tandis que Marat vient d'être assassiné par Corday, Bas se jette sur elle afin de l'immobiliser. Voir Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 411 et Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire, op. cit.*, p. 70.

<sup>498</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>499</sup> Le nom de Charlotte Corday sera ultérieurement ajouté au titre, précise Maurizio Melai dans « Le personnage de Charlotte Corday dans le théâtre post-révolutionnaire », dans Jean-Marie Roulin et Corinne Saminadayar-Perrin (dir.), *Fictions de la Révolution 1789-1912*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 148.

<sup>500</sup> Anicet Bourgeois, Victor Ducange, *op. cit.*, p. 744.

Lorsqu'il revient au village de Mademoiselle d'Armans, pendant les troubles révolutionnaires, Marcel est un représentant de l'État, ou un « agent supérieur », pour reprendre les termes précis de la pièce. La jeune femme, dont le père est déclaré suspect, est alors contrainte de demander l'aide du bourreau de son amant.

Mademoiselle d'Armans : « Grâce !... on le conduit à la mort. »

Marcel : « Silence !... tu peux le sauver encore. »

Mademoiselle d'Armans : « Prenez mon sang, ma vie. »

Marcel, lui montrant un papier : « Regarde, c'est un sursis ; cette nuit, cette nuit même, promets-tu de venir chercher la grâce de ton père ? »

Mademoiselle d'Armans : « Sa grâce ! Oui !... oui !... je le jure<sup>501</sup> !... »

[...]

Marcel : « J'aurai du moins satisfait mon dernier désir... une fois, peut-être, j'aurai connu les transports et l'ivresse de la vie !... On me craint, on me hait... on me refuse le bonheur... eh bien ! je l'arracherai<sup>502</sup> !... »

Tel un nouveau Satyre, « personne hybride, mi-homme et mi-animal, incarn[ant] la violence pulsionnelle du désir<sup>503</sup> », Marat, par sa laideur caractéristique et la violence de son désir, suscite l'effroi et la répulsion de la jeune femme. Roger de Beauvoir, dans *Le Café Procope* (1835), propose un scénario similaire. Toujours représentant de l'État, Marat se rend dans un château de Picardie, espérant dénoncer son propriétaire – la mort de ce dernier lui est annoncée dès son arrivée sur les lieux, alors qu'en réalité le duc de C... se cache dans les conduits du château. Marat et son assistant y demeurent néanmoins quelques

---

<sup>501</sup> *Ibid.*, p. 761.

<sup>502</sup> *Ibid.*, p. 766.

<sup>503</sup> Marie-Gabrielle Lallemand, « Le viol dans *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé : représentation et enjeux », *Viol et Littérature (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, *Tangence*, n° 114, 2017, p. 31-32.

jours. Un soir, alors qu'il entend des bruits provenant de la chambre de Marat, l'assistant s'y rend précipitamment.

Williams [l'assistant de Marat], brisant la porte d'un coup de pied, vit une jeune fille, belle et pâle, les mains liées au bois du lit de Marat.

- Quelle est cette femme ? cria-t-il en frémissant.
- Ma prisonnière, la fille de feu le duc de C..., aristocrate. Laisse-moi, va-t'en, Barbeau [toujours l'assistant de Marat qui, devant son patron, cache sa véritable identité sous un faux nom].

Williams présenta son pistolet aux lèvres vineuses et impures du monstre.

- Citoyen, ta signature !

[...]

- Ta signature à ce laissez-passer, dit Williams. Marat, qui n'osait détourner l'arme, signa. Maintenant, cria le jeune homme au duc, vous êtes libres ! Son pistolet menaçait toujours le président des Jacobins.

[...]

Marat fit un bond. Non seulement la fille du noble, mais le noble lui échappait !

- Barbeau, cria-t-il, infâme Barbeau !

Sous le bras terrible de Williams, il rugissait et mordait ses draps ; mais, dans cette lutte, il était miné par la fièvre ; il se laissa nouer sur le lit avec les cordes destinées à sa victime<sup>504</sup>...

Dans *Sept Heures, ou Charlotte Corday*, tout comme dans *Le Café Procope*, les jeunes femmes échappent au viol, bien que dans le deuxième cas l'allusion sexuelle demeure beaucoup plus subtile. Dans le premier cas, c'est Corday (Mademoiselle d'Armans) elle-même qui, jouant la véritable scène, assassine Marat, non sans préalablement avoir obtenu sa signature permettant de faire libérer son père. L'autorité de Marat est à tout coup renversée. L'on reconnaît, par ailleurs, le goût de l'époque pour les romans noirs mettant en scène des personnages violents exerçant sans pudeur leur pouvoir sur leurs victimes. Ces productions littéraires (romans noirs, mélodrames, etc.), bien qu'elles ne soient pas

---

<sup>504</sup> Roger de Beauvoir, *op. cit.*, p. 58-59.

propres à la France postrévolutionnaire qui en était fervente depuis déjà quelques années, permettent désormais à un certain public d'appréhender les violences commises pendant la Révolution<sup>505</sup>. Tandis que la férocité de Marat ne fait aucun doute dans les récits fictionnels comme dans l'historiographie, l'image plus spécifique de sa déviance sexuelle vient complexifier le mythe. La violence politique est, depuis 1790, l'un des traits dominants de l'image de Marat. La violence sexuelle ajoute une dimension que les contemporains semblent difficilement accepter. Le malaise est d'ailleurs attesté par plusieurs critiques parues dans les journaux, à la suite de la première représentation de *Sept Heures* le 23 mars 1829, qui sans spécifiquement évoquer le viol, reprochent aux dramaturges d'avoir remplacé la signification éminemment politique du meurtre par un motif amoureux<sup>506</sup>, regrettant « cette transposition mélodramatique et infidèle d'un fait historique si hautement tragique<sup>507</sup> ». Le mytheme de la violence faite aux femmes, que tentent d'instituer les auteurs de *Sept Heures* et du *Café Procope*, ne s'imposera pas dans les productions discursives du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que s'élabore – surtout dans la seconde moitié du siècle – le mytheme du Marat féministe ; nous aurons l'occasion de revenir sur ce point<sup>508</sup>. Un an après la parution du *Café Procope*, soit en 1836-1837, Touchard-Lafosse, qui publie ses *Souvenirs d'un demi-siècle*, renverse la supposée déviance de Marat dans une anecdote qui paraît néanmoins montée de toutes pièces :

Cependant certaines qualités estimables ne sont pas incompatibles avec les dérèglements les plus effrénés ; quelquefois elles brillent au sein de la férocité même, comme de belles étoiles à travers une nuit orageuse. Voici une preuve à laquelle on est loin de s'attendre, car elle est prise dans la vie de Marat.

---

<sup>505</sup> Jean-Clément Martin, *Les Échos de la Terreur*, op. cit., p. 146.

<sup>506</sup> Maurizio Melai, op. cit., p. 148-149. Les contemporains avaient bien reconnu Marat et Corday dans les personnages de Marcel et de Mademoiselle d'Armans.

<sup>507</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>508</sup> Nous verrons pourtant, dans la troisième partie de la thèse, que Dumas, dans *Ingénue* (1853), exploite de manière explicite le thème de la déviance sexuelle de Marat.

Une jeune Toulousaine, dont je ne veux pas livrer le nom à la publicité, avait vu emprisonner, à la fin de mai 1793, un homme qu'elle aimait. Son désespoir fut extrême comme son amour. [...] il lui vint à l'idée de se présenter chez Marat, et voici comme elle raisonna : « Ce scélérat, une fois plus monstre qu'Azor, puisqu'il l'est en même temps au moral et au physique, ne doit pas être le favori de mon sexe. Or, une femme qu'on ne trouve ni laide, ni vieille et qui viendra le trouver en sollicituse ; une femme qui lui fera comprendre qu'il n'est pas de prix qu'elle ne puisse mettre à la liberté de l'homme qu'elle appellera son cousin, pour le décorum, ne doit pas échouer auprès de lui. [...] elle se présenta dès le lendemain chez Marat, rue de l'École-de-Médecine, n° 18. On lui dit d'abord qu'il était sorti ; mais l'ami du peuple ayant entendu la voix d'une femme, s'avança lui-même au-devant d'elle, et lui prit la main pour la conduire dans son salon, avec un sourire horriblement poli.

[...]

Marat conduisit la jeune Toulousaine devant une ottomane moelleuse, s'assit à côté d'elle, et lui demanda par quel motif il avait le bonheur de la recevoir... Elle le lui exposa ; tandis qu'elle parlait, l'expression de l'intérêt se faisait remarquer sur le visage de son auditeur ; il répéta plusieurs fois : Pauvre petite ! baisa souvent la main de l'intéressante narratrice, lui serra les genoux à diverses reprises ; puis, quand elle eut fini son exposé, cette voix qui d'ordinaire faisait trembler les honnêtes gens, cette bouche qui ne s'ouvrait en public que pour insulter, accuser ou proscrire, fit entendre ces paroles :

- Vous l'aimez donc bien, ce jeune homme.
- C'est mon cousin, citoyen représentant.
- Bien entendu, répondit Marat avec un sourire à peine malicieux... Allons, vous l'aurez, votre cousin ; vous l'aurez ce soir, c'est moi qui vous le promets.
- Ah ! citoyen représentant, que de reconnaissance !

Et la main de la petite femme fut de nouveau baisée ; et son genou sentit encore une légère pression... mais voilà tout, tout absolument<sup>509</sup>.

Rappelant d'une part la rencontre entre Marat et Corday – une jeune femme malheureuse se rendant chez Marat pour requérir son assistance, bien qu'on lui refuse d'abord l'accès à l'appartement, Marat la fait lui-même entrer –, cet extrait participe d'autre part à la « négociation » dans laquelle s'inscrit inévitablement l'actualisation de la figure mythohistorique de Marat, et où la fiction s'invite volontiers. En effet, produit d'une réflexion collective, le mythe fait ainsi l'objet d'ajustements continuels sous l'influence d'un

---

<sup>509</sup> Georges Touchard-Lafosse, *op. cit.*, tome 4, p. 116-119.

« débat » qui cherche à dessiner, voire à tester ses limites. De 1829 à 1837<sup>510</sup>, moment particulièrement effervescent de l'écriture du mythe de Marat, la fiction – au sens large, car elle s'immisce systématiquement dans le discours mémorialiste et même historiographique – offre la possibilité d'un vaste remaniement du mythe. En interrogeant ses limites et en bousculant ses mythes, la fiction permet d'instituer de manière durable le statut mythique de Marat<sup>511</sup>. En d'autres termes, la malléabilité du mythe, sa capacité à sortir du cadre historique bien précis duquel il émerge et à offrir des réponses à des questions qui n'étaient pas initialement prévues par la construction mythique, viennent fixer de manière explicite son utilité dans l'imaginaire collectif français. Non qu'il s'affranchisse désormais de son cadre historique, comme semble l'avancer Michel Vovelle<sup>512</sup> (Marat est toujours étroitement associé à la période révolutionnaire, d'autant que le XIX<sup>e</sup> siècle continue de se penser dans son rapport avec la Révolution<sup>513</sup>), mais sa récupération par un récit fictionnel collectif montre qu'il peut également servir à interroger les bouleversements révolutionnaires d'un point de vue plus contemporain. Bien qu'il ne fasse pas école, le motif du viol, qui n'était pas un attribut du mythe de Marat pendant la Révolution, peut à tout le moins rendre compréhensible, au tournant de la décennie 1820, le caractère dépravé du terroriste.

---

<sup>510</sup> *Mémoires de Fauche-Borel*, 1829 ; *Sept Heures, ou Charlotte Corday*, 1829 ; *Les Septembriseurs*, 1829 ; *La Mort des Girondins*, 1829 ; *Mémoires de Sanson*, 1830 ; *Les Deux Rêves*, 1830 ; *Le Diable boiteux*, 1831 ; *Le Dernier Banquet des Girondins*, 1833 ; *Le Répertoire des Causes célèbres*, 1834 ; *Le Café Procope*, 1835 ; *Souvenirs d'un demi-siècle*, 1836-1837.

<sup>511</sup> Pour valider la teneur mythique d'un personnage, ici historique, il faut en effet tenir compte de sa durabilité dans l'imaginaire collectif. Maxime Prévost, *op. cit.*, p. 30.

<sup>512</sup> Marat « quitte l'histoire pour entrer dans la légende ». Michel Vovelle, *Marat, op. cit.*, p. 30.

<sup>513</sup> « La Révolution est donc l'horizon de tout discours que le XIX<sup>e</sup> siècle porte sur lui-même. » Paule Petitier, *op. cit.*, p. 241. « Le propos est simple et s'impose comme un *topos* largement partagé : la France de 1815-1848 est fille de la Révolution. » Xavier Bourdenet, « La Révolution entre mémoire et histoire. 1815-1848 », dans Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (dir.), *Les Romans de la Révolution. 1790-1912*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014, p. 56.

Aussi est-ce dans cette optique d'une constante reconfiguration qu'il faut apprécier le passage suivant, tiré des *Mémoires* (1829) de Fauche-Borel :

L'insurrection dont j'ai à parler, et dont je fus témoin, était suscitée contre l'avocat général Gaudot. Son crime aux yeux de la multitude, était d'avoir voulu défendre les intérêts de son souverain, le grand Frédéric, qui l'avait élevé à la place importante qu'il occupait, bien qu'il n'appartint qu'à la classe de la bourgeoisie. [...] Il me semble voir encore ce chef imberbe, qui depuis a acquis une si affreuse célébrité, exciter ce ramas de petits furieux à des violences pour lesquelles ses faibles mains étaient impuissantes. Des meneurs, qui furent dans la suite bien connus, après avoir porté le peuple au pillage, le poussèrent au meurtre : on enfonça les portes de l'appartement reculé où se trouvait caché l'infortuné Gaudot, qui, poursuivi, blessa ou tua plusieurs des assaillants, mais qui bientôt, accablé par le nombre, fut massacré sans pitié. [...] Le lendemain se révélèrent encore plus les inclinations de cet enfant qui avait figuré dans l'émeute de la ville, et qui devint si horriblement fameux dans les troubles de la France vingt-cinq ans plus tard. On le vit se glisser furtivement dans le cimetière, et enlever les planches qui retenaient la terre de la fosse creusée pour recevoir le cadavre de Gaudot ; et après l'avoir ainsi comblée, se répandre, avec une sorte de joie féroce, dans la ville. Il me semble l'entendre encore, au moment où l'on allait déposer les restes du malheureux avocat général dans sa dernière demeure, fredonner, d'une voix de petit cannibale, un air qui avait pour refrain, « *La terre le refusera ; la terre ne le recevra pas !* » Cet enfant, qui déjà préluait à une épouvantable célébrité, c'était Marat<sup>514</sup>.

Certains auteurs de la seconde moitié du siècle, tels que Jeanneret, s'attacheront à réfuter cette anecdote. Il s'agirait plus probablement du jeune frère de Jean-Paul Marat, puisque le futur journaliste était déjà âgé de 25 ans au moment des événements<sup>515</sup>. Quoi qu'il en soit, les retours dans le passé sont fréquents. Ils servent à montrer la constance de la personnalité déréglée de Marat. Bien que l'on puisse ici soupçonner que la principale motivation de Fauche-Borel vienne en réalité d'un passage de l'*Histoire de la Révolution française* (1825) d'Achille Roche, insinuant que Fauche-Borel, tout comme Marat et plusieurs autres Suisses,

---

<sup>514</sup> Louis Fauche-Borel, *Mémoires de Fauche-Borel*, Genève, J. Barbezat et Cie, 1829, p. 4-6.

<sup>515</sup> En 1863, tandis que l'histoire de la Révolution française fait l'objet d'un vaste remaniement, F.-A.-M. Jeanneret, dans sa *Biographie neuchâteloise*, reprend l'extrait textuellement, mais n'en croit pas un mot : « Cette histoire serait fort bien trouvée, et on n'hésiterait pas à la croire vraie pour peu qu'elle fût vraisemblable. Mais malgré le soin que prend Fauche-Borel de nous dire qu'il *croit le voir et l'entendre encore*, il nous est impossible de l'admettre, et nous avouons que cette anecdote par laquelle il commence son livre, nous inspire fort peu de confiance pour la suite de ses récits. Le meurtre de Gaudot, en effet, eut lieu en 1768, et à cette époque-là, *cet enfant, ce petit cannibale* [...] était un grand garçon de vingt-cinq ans, docteur en médecine, et avait depuis longtemps quitté son pays natal. » Tome 2, Locle, Chez Eugène Courvoisier, p. 39-40.



aurait été payé par l'étranger pour avilir la France<sup>516</sup>, force est d'admettre que cette représentation d'un petit Marat sanguinaire correspond parfaitement à l'image que renvoie le mythe de la figure de Marat. Ce curieux récit, même s'il ne semble reproduit nulle part ailleurs – peut-être en raison du caractère unique de l'anecdote –, s'inscrit néanmoins dans la logique du mythe. En effet, s'appuyant sur des mythes reconnus depuis la Révolution comme la manipulation des masses ou la cruauté de Marat, Fauche-Borel imagine une histoire susceptible de le dissocier de Marat qui respecte également les frontières acceptables du mythe.

N'entretenant qu'un rapport abstrait avec la réalité qu'il transforme, le mythe autorise ainsi la « fictionnalisation » de la biographie de Marat. Aussi longtemps que le noyau mythique est respecté, il peut effectivement se construire toute une série de faux récits mais, néanmoins, vraisemblables. Le mythe de Marat devient ainsi un formidable réceptacle de tout ce que peut engendrer la rumeur sociale, et demeure fortement ancré dans l'imaginaire social de chaque époque. Il est toujours susceptible de se renouveler, d'intégrer une nouvelle dynamique interprétative de la Révolution. Mais même si l'écriture mythique connaît une certaine liberté, elle doit à tout le moins respecter l'impératif de reconnaissance du personnage original, ou pour le dire autrement, elle doit respecter la forme matricielle du mythe qui, dans le cas de Marat, se construit initialement sur l'opposition entre le *topos* du sacrifice de soi et les appels au meurtre dans son journal.

---

<sup>516</sup> « Marat veut rendre odieuse une cause qu'il est payé pour desservir : il y parvient. Il existe des républicains probes, il les proscrit ; une assemblée imposante va donner une constitution à la France, il menace cette assemblée, il la réduit, il arrête ses travaux et continue l'anarchie à l'aide de la terreur. Tel est le rôle de Marat, et Marat était étranger, né et élevé à Neuchâtel. C'est de la Suisse, d'où Fauche-Borel, et plusieurs autres agents, furent plus tard lancés sur la France, qu'il était venu pour être médecin des princesses de sang royal. Que d'indices, que de lueurs de vérité ! » Achille Roche, *op. cit.*, p. 267-268.

Laurie Lefebvre, qui s'intéresse plus particulièrement au mythe de Néron dans la littérature antique, remarque un phénomène analogue lorsqu'elle souligne que

l'adhésion du lecteur au portrait proposé par l'historien n'est possible que grâce à la présence d'un certain nombre de faits réels ou considérés unanimement comme tels. Mais aux événements attestés peuvent ensuite se mêler, en guise de confirmation, des éléments partiellement voire totalement inventés sans doute, mais vraisemblables, qui vont permettre à l'auteur, s'il parvient à présenter un portrait cohérent, d'étayer sa thèse<sup>517</sup>.

En ce sens, le mythe historique s'éloigne du mythe religieux, notamment étudié par Mircea Eliade, puisque celui-ci a la particularité de perdre les traces de son origine, s'extirpant de tout ancrage temporel. Comme le mythe religieux est avant tout un *récit* collectif, souvent transmis oralement depuis de nombreuses générations, il est impossible de retrouver les empreintes laissées par sa construction initiale. Le mythe historique n'a pas la responsabilité d'afficher la vérité à propos de l'individu qu'il transforme, mais se doit de faire émerger des schémas susceptibles de rendre compte d'enjeux sociaux, politiques, moraux, etc.<sup>518</sup> Du reste, si les représentations constituant le mythe de Marat demeurent parfois isolées en ce qu'elles ne répondent pas systématiquement à une contrainte d'imitation, elles se corroborent généralement les unes les autres ; même si certain·e·s auteur·rice·s, comme les biographes Michaud, ou le rédacteur de l'entrée « Marat » du *Répertoire général des Causes célèbres* – qui s'inspire largement de la notice biographique des frères Michaud<sup>519</sup> – et même Georges Duval, se font à l'occasion les défenseur·e·s de Marat, en tentant de contester certaines représentations les plus figées.

---

<sup>517</sup> Laurie Lefebvre, *Le Mythe de Néron. La Fabrique d'un monstre dans la littérature antique (I<sup>er</sup>-V<sup>er</sup> s.)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 16.

<sup>518</sup> Philippe Sellier, « Qu'est-ce qu'un mythe littéraire ? », *Littérature*, n° 55, 1984, p. 113-114.

<sup>519</sup> À titre d'exemple : « MARAT (Jean-Paul), né en 1744, à Boudry, dans la principauté de Neuchâtel, de parents calvinistes, étudia la médecine, et l'exerçait obscurément à Paris avant la révolution. La plupart des écrivains qui ont parlé de ce singulier personnage, l'ont représenté comme un charlatan des rues, dévoré par la misère, et sans cesse aux prises avec les plus extrêmes besoins. Il a laissé une mémoire si odieuse, que personne n'a osé affaiblir l'opprobre qui s'y est attaché. » (Michaud, *op. cit.*, p. 558.) « MARAT (Jean-Paul),

### 3. Pathologie

Dès 1795, tandis qu'il quitte le Panthéon, le corps de Marat fait l'objet d'une inspection scrupuleuse – sur le plan métaphorique – voulant identifier les stigmates, non de la douleur sacrificielle que les funérailles avaient exaltée, mais de la dégénérescence. La maladie dont il souffre publiquement depuis juin 1793, puisqu'il en multiplie les récits dans le *Publiciste de la République Française*, tout autant que dans sa correspondance avec la Convention nationale, devient dès lors le prétexte à toute une série d'interprétations<sup>520</sup>. Celle donnée par Maton de la Varenne, voulant que Marat ait souffert d'une maladie vénérienne, connaît un certain succès. « À peine Marat, était-il sorti de l'adolescence, que les passions les plus viles se manifestèrent en lui, la luxure, la débauche et l'ingratitude<sup>521</sup>. » « Marat était un débauché [...] Marat était un crapuleux, et la maladie funeste dont il fut atteint vient à l'appui de mon assertion<sup>522</sup>. » « Les remèdes les plus efficaces ne [pouvaient] rien sur Marat ; tous les canaux de son sang [étaient] infectés du vice vénérien<sup>523</sup>. » « Dans les derniers mois de sa vie, Marat atteint de ce poison destructeur que le libertinage le plus

---

né en 1744 à Boudry, dans la principauté de Neuchâtel (Suisse), de parents calvinistes, embrasse la profession de médecin et l'exerçait obscurément à Paris plusieurs années avant l'époque mémorable de la révolution. Quelques biographes le représentent comme un charlatan toujours aux prises avec la misère ; mais tous conviennent qu'il avait des moyens naturels, et une instruction assez étendue. » (Saint-Edme (dir.), *op. cit.*, p. 1.) Les auteurs seraient-ils, en réalité, les mêmes pour les deux notices ? S'agirait-il dans les deux cas des frères Michaud ? Cela, du moins, expliquerait l'étrange similarité entre les deux textes ; à moins que le genre de la notice ait entraîné cette forme de mimétisme. Notons, par ailleurs, que Marat est né en 1743 et non en 1744.

<sup>520</sup> Éric Walter rappelle que « [l']évocation de la maladie [par Marat] s'intègre à la stratégie persuasive de l'autoportrait. Non pas aveu de faiblesse, mais mise en valeur d'un combat sans trêve, vécu comme une vocation ». *Op. cit.*, p. 341. Le mythe de Marat, comme nous avons déjà pu le constater au cours de cette thèse, se nourrit fortement de « l'autocélébration » (Jean-Claude Bonnet) du journaliste à diverses occasions. Cette autocélébration fait l'objet d'une forte glorification lorsqu'elle est récupérée par les partisan·e·s de Marat, et à l'inverse, d'un avilissement quand elle est reprise par ses pourfendeur·e·s.

<sup>521</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>522</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>523</sup> *Ibid.*, p. 31.

affreux fait circuler dans les veines, succomba sous son effroyable ravage<sup>524</sup>. » En 1800, dans ses *Nouveaux Dialogues des morts*, Pagès de Vixouze reprend la thématique du mal vénérien : « Marat était atteint d'un mal incurable, suite de sa vie crapuleuse<sup>525</sup>. » François Buzot, dans ses *Mémoires* parus à titre posthume en 1823, évoque également un Marat « pourri par la débauche<sup>526</sup> » ; mais s'étant suicidé en 1794, Buzot a vraisemblablement écrit ce passage alors que le culte jacobin était à son apogée. Tout indique alors que Maton de la Varenne, dont les pamphlets contre Marat paraissent en 1795, n'avait en fait que récupéré une rumeur que les anti-maratistes faisaient sans doute circuler depuis les premiers bruits de l'assassinat de Marat, voire un peu avant, alors qu'il se retirait de la Convention nationale en juin 1793.

Mais si, dans les représentations posthumes de Marat, sa maladie ne dénote pas systématiquement l'évidence d'une vie de débauche<sup>527</sup>, elle insinue néanmoins une forme de faiblesse, et participe en ce sens au renversement du *topos* du sacrifice de soi exalté par le culte, de même qu'à la mise en récit de la dégénérescence chez Marat. L'impuissance corporelle de ce dernier s'oppose à la figure virile du révolutionnaire défenseur de la patrie, et révèle une faille importante de la constitution de celui qui prétend détenir l'autorité, comme en témoigne le personnage de Marcel dans la pièce de Ducange et Bourgeois :

On hésite déjà quand je commande ; on balance à frapper quand je désigne un coupable. Soupçonnent-ils que le pouvoir peut s'échapper de mes mains ? la terreur que je leur inspire toucherait-elle à son terme ? On me résiste ! [...] Ah ! dérobons-leur bien le mal qui me

---

<sup>524</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>525</sup> Pierre-Marie-François Pagès de Vixouze, *op. cit.*, p. 88.

<sup>526</sup> François Nicolas Léonard Buzot, *op. cit.*, p. 93.

<sup>527</sup> Elle est d'ailleurs remise en question par Georges Duval : « S'il fallait en croire les bruits qui circulèrent alors sur la nature de la maladie qui l'enlevait à ses travaux patriotiques, on n'aurait pas une haute idée de la pureté de ses mœurs ; mais, moi, je n'ai jamais admis ces bruits-là qu'avec une réserve extrême, en réfléchissant que dans tous les siècles les amis de l'humanité ont été blessés par les piqûres du serpent de la calomnie. » *Op. cit.*, tome 3, p. 341.

déchire ! Plus mes forces s'éteignent, plus mon esprit doit s'armer d'une énergie nouvelle<sup>528</sup>.

L'imminence de sa mort prive Marat de l'autorité qui le caractérise, non seulement dans cette pièce, mais dans d'autres occurrences du mythe<sup>529</sup>. « C'est en vain qu'il cache sa souffrance... un mal secret mine ses jours. J'ai vu trembler ses membres ; sa pâleur devient livide... Toucherait-il au terme des fureurs qui ont usé sa vie<sup>530</sup> ? » Un certain nombre de représentations le montrent, en effet, maniant à sa guise les rênes d'un pouvoir usurpé, pouvant forcer l'incarcération d'individus dans les prisons de la capitale, ou à l'inverse, les en faire sortir par une simple signature. Marat posséderait un droit de vie ou de mort à l'endroit de ses concitoyen·ne·s. En réalité, il n'a jamais exercé un tel pouvoir. Pas plus que Robespierre, d'ailleurs<sup>531</sup>. Si, dès 1790, les contemporain·e·s de Marat ont popularisé cette image d'un homme autoritaire exerçant une certaine influence sur le cours de la Révolution<sup>532</sup>, ce portrait est désormais très commode en ce qu'il permet de faire porter à Marat la responsabilité des crimes commis au nom de la radicalisation des mesures révolutionnaires. Ainsi s'articulent étroitement le mythe de Marat et la politique terroriste, tous deux désormais conçus comme l'incarnation d'un pouvoir perdu. La maladie de Marat vient exhiber l'acharnement avec lequel il tente de soumettre ses contemporain·e·s à une puissance qui lui échappe, et montre la dualité d'un homme en réalité miné par la

---

<sup>528</sup> Anicet Bourgeois, Victor Ducange, *op. cit.*, p. 758.

<sup>529</sup> Pensons au Marat de Touchard-Lafosse qui, sous la requête d'une jeune femme, s'attache à libérer son amant des fers de sa prison.

<sup>530</sup> Anicet Bourgeois, Victor Ducange, *op. cit.*, p. 765.

<sup>531</sup> Les Thermidoriens, rappelle Jean-Clément Martin, « exaltent [l]a puissance [de Robespierre], gommant ses défaillances et font oublier la médiocrité de son rôle effectif ». *Robespierre, op. cit.*, p. 328.

<sup>532</sup> C'est en ce sens que Jean-Clément Martin affirme qu'en avril 1793 « Marat [était] devenu l'homme à abattre ». *Ibid.*, p. 199.

décrépitude. Loin de posséder la vigueur herculéenne que lui prêtait le citoyen Gence en 1793, Marat est désormais caractérisé par sa faiblesse, tant morale que physique.

Sa figure, d'emblée inquiétante, est par ailleurs toute désignée pour y transposer les angoisses que génère l'héritage de la période jacobine chez les contemporains du premier XIX<sup>e</sup> siècle. D'une apparence rebutante, dénotant davantage l'animal que l'homme, le caractère immonde de Marat serait visible à travers ses traits tout aussi immondes, comme en témoigne le personnage de Mademoiselle d'Armans dans *Sept Heures, ou Charlotte Corday* : Marat, « un tel homme, dont l'aspect dévoilait l'âme hideuse<sup>533</sup> ». Rares sont les auteur·rice·s qui se privent de faire sa description physique, participant ainsi à la construction de ce que Éric Walter a appelé « le mythe corporel de Marat<sup>534</sup> ».

Thiers : Sa taille était médiocre, sa tête volumineuse, ses traits prononcés, son teint livide, son œil ardent, sa personne négligée<sup>535</sup>.

Balzac : [S]es traits à la fois ignobles et grands offraient une expression exacte de ce que vous me permettez de nommer *la canaille*. Quelques grains bleuâtres et noirs étaient semés sur son visage comme des traces de boue, et ses yeux lançaient une flamme sinistre<sup>536</sup>.

Régnier-Destourbet : Figurez-vous une bouche de crocodile recouverte d'un énorme bec de hibou ; un œil en haut, un œil en bas ; une peau verdâtre et plissée : le tout sur un corps de crapaud contrefait<sup>537</sup>.

Maton de la Varenne : [G]rotesquement vêtu d'un habit parsemé de couleurs différentes et sa figure ingrate masquée d'un carton noir<sup>538</sup>.

Saint-Edme : Tout en lui était étrange, bizarre. Il affectait un extérieur plus que négligé. Il portait constamment, même aux séances, une veste d'ouvrier, et sa tête était toujours enveloppée d'un linge<sup>539</sup>.

---

<sup>533</sup> Anicet Bourgeois, Victor Ducange, *op. cit.*, p. 744.

<sup>534</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 337.

<sup>535</sup> Adolphe Thiers, *op. cit.*, tome 2, p. 213.

<sup>536</sup> Honoré de Balzac, *Les Deux Rêves*, dans *Sur Catherine de Médicis*, Paris, La Table Ronde, [1830] 2006, p. 390-392. L'auteur souligne.

<sup>537</sup> Hippolyte François Régnier-Destourbet, *op. cit.*, p. 294.

<sup>538</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>539</sup> Saint-Edme (dir.), *op. cit.*, p. 13.

Fusil : Il était en carmagnole, un mouchoir de Madras rouge et sale autour de la tête, celui avec lequel il couchait probablement depuis fort longtemps. Des cheveux gras s'en échappaient par mèches, et son cou était entouré d'un mouchoir à peine attaché<sup>540</sup>.

Si les contemporains de Marat, de son vivant, n'ont pas insisté sur sa laideur, cette dernière est désormais un élément essentiel de sa figure mythique. Bien que certains contemporains de la Révolution aient déjà puisé dans le registre de la morbidité<sup>541</sup> ou dans celui bien connu de l'animalité pour le décrire – on se rappelle les allusions batraciennes évoquées par divers pamphlets anti-maratistes en 1790 – les contemporains du XIX<sup>e</sup> siècle vont davantage insister sur les descriptions physiques de Marat. Nous pourrions postuler que ses funérailles, de même que les tableaux représentant sa mort, donnant à voir son corps putréfié, ont stimulé les imaginations, permettant une forme d'appropriation du corps de Marat par l'imaginaire français. Tout se passe, en effet, comme si les représentations de l'apparence de Marat empruntaient les traits particuliers de sa laideur cadavérique. Quoi qu'il en soit, au lendemain de Thermidor, les caractéristiques physiques de Marat, dans la foulée des idées bien connues de Johann Kaspar Lavater sur la physiognomonie (*L'Art de connaître les hommes par la physiognomie*, traduit en français dès 1786<sup>542</sup>), viennent confirmer son immoralité<sup>543</sup>. Tout dans sa physiognomie indiquerait le déséquilibre (mental), à commencer par sa petite taille et sa grosse tête. Par ailleurs, son

---

<sup>540</sup> Louise Fusil, *Souvenirs d'une actrice*, Paris, Dumont, 1841, p. 278-279.

<sup>541</sup> En 1792, souligne Éric Walter, un voyageur britannique, de passage dans la capitale française, dresse un portrait peu flatteur de l'apparence de Marat : « Marat est un petit homme, de complexion cadavérique et d'une physiognomie qui exprime, jusqu'à l'outrance, sa disposition principale : aux yeux d'un peintre de massacres, la tête de Marat serait d'un intérêt inestimable. » John Moore, cité dans Éric Walter, *op. cit.*, p. 336.

<sup>542</sup> Marie-France Agnoletti, *La Perception des personnes. Psychologie des premières rencontres*, Malakoff, Dunod, 2016, p. 9.

<sup>543</sup> « La physiognomonie est la science, la connaissance du rapport qui lie l'extérieur à l'intérieur, la surface visible à ce qu'elle couvre d'invisible. Dans une acception étroite, on entend par physiognomie l'air, les traits du visage, et par physiognomonie la connaissance des traits du visage et de leur signification. » Johann Kaspar Lavater, cité dans Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *op. cit.*, p. 13.

visage parsemé d'imperfections, sa bouche rappelant à la fois les traits particuliers du crocodile *et* du hibou, enfin son teint que la bile jaune – signe de l'anxiété<sup>544</sup> – aurait laissé livide, voire verdâtre, ne sont pas sans rappeler quelques traits essentiels du portrait de Robespierre à la même époque. Le corpus analysé par Marc Belissa et Yannick Bosc (*Robespierre. La Fabrication d'un Mythe*, 2013) montre, lorsqu'on le compare avec notre propre corpus, des analogies entre les descriptions de Robespierre et celles de Marat. Cherchant à figer les traits de Robespierre dans une sorte d'immoralité, les représentations du Montagnard vont insister sur sa petite taille, son teint livide et sa perruque poudrée, signes de sa médiocrité et de son hypocrisie<sup>545</sup>. Les similitudes corporelles entre Robespierre et Marat – excluant l'apparence peu soignée de Marat qui contraste avec l'allure impeccable de Robespierre – montrent qu'il s'agit bien davantage pour les contemporain·e·s de *créer* une image du terroriste que de peindre, dans un souci de ressemblance, les traits réels des deux acteurs de la Révolution jacobine.

---

<sup>544</sup> Marc Belissa, Yannick Bosc, *op. cit.*, p. 330.

<sup>545</sup> *Ibid.*



### CHAPITRE III L'ASSASSINAT DE MARAT, OU LA LOI DU TALION

La figure mytho-historique de Marat a ceci de particulier qu'elle génère le consensus chez des gens de sensibilités politiques différentes, à des périodes différentes. Comment expliquer que le mythe soit ainsi fixé dès 1795 et qu'il n'évolue que lentement jusqu'au tournant des années 1840 – Marat, en effet, est toujours envisagé sous l'angle de la dégénérescence –, sinon en considérant la place qu'il occupe dans la Révolution, presque à la frontière de la politique ? Bien qu'il soit nommé député de Paris en septembre 1792, Marat, à l'inverse de Robespierre ou de Danton, n'a pas de réelles responsabilités politiques. Comme le souligne Éric Walter, « Marat offre un prototype de l'intellectuel moderne, puissance d'opinion sans responsabilité politique précise. Ce qui le désigne comme bouc émissaire pour l'interminable procès ouvert par la Révolution<sup>546</sup> ». Le mythe de Marat n'est guère autre chose qu'une forme de thérapie collective, laquelle fait émerger de manière quasi consensuelle les peurs et les angoisses des contemporains face à leur histoire. Ainsi, de Maton de la Varenne (1795) à Jérôme Delandine de Saint-Esprit (1843), en passant par Manon Roland (1818), Adolphe Thiers (1823-1828) ou Roger de Beauvoir (1835), Marat est systématiquement associé au registre de l'horreur. Il est à l'origine de ce que la Révolution a fait de pire. Il est proprement monstrueux.

Aussi son meurtre par Charlotte Corday, s'il engendre toute une série de désapprobations, en ce que l'assassinat ne peut être considéré comme un acte politique acceptable, digne de l'héritage des Lumières, permet, en revanche, d'exploiter la fonction cathartique du mythe de Marat. L'acte de Corday connaît effectivement un certain nombre

---

<sup>546</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 339.

de réprobations. Mais plus que la condamnation sans appel de la jeune héroïne, qui, malgré son geste, est généralement perçue de manière favorable<sup>547</sup>, c'est bien l'absence de justice, qu'une mort prématurée a permis à Marat d'éviter, qui est réellement en cause.

Maton de la Varenne : Ô Charlotte Corday !... ce n'est jamais qu'en frémissant que je prononce le nom d'un assassin. Qui put t'inspirer cette fureur meurtrière qui abrégé de quelques jours la carrière infâme de Marat ? Tu consummas un crime affreux, le châtement suivit ton action révoltante. Ah ! malheureuse, que ne laissais-tu agir la vengeance céleste ; elle est quelques fois lente, mais inévitable<sup>548</sup>.

Anonyme : Je me garde bien d'approuver / Une action aussi coupable / Et l'honnête homme doit trouver / L'assassin toujours condamnable ; / Mais Charlotte, sans y songer, / Redit service au Prophète... / À force de prophétiser, / Il eût perdu la tête<sup>549</sup>.

Des Essarts : [É]tait-ce à une femme aimable, douce et sensible, à punir par un crime ce scélérat qu'attendait l'échafaud, que poursuivait déjà la sombre jalousie de Robespierre, et que la nature indignée précipitait à grands pas vers la tombe<sup>550</sup> ?

Paganel : Quel mépris, quel abandon, quelle infamie attendaient cet esclave forcené aux deux derniers jours de sa vie, si la vertu égarée n'en eût pas hâté le terme par un assassinat ! Charlotte Corday fut plus impatiente que la nature. Elle consacra son nom par un crime, et déroba à l'histoire l'exemple d'un grand châtement<sup>551</sup>.

Par une sorte de fatalisme – divin ou non –, la mort de Marat était devenue inévitable. Rappelant l'antique loi du Talion, voulant que le crime soit puni par l'infliction d'une offense analogue (œil pour œil, dent pour dent), les appels au meurtre de Marat réclamaient la violence de sa propre mort. « Tant d'oppression et de sang ne pouvaient rester impunis<sup>552</sup>. » « On eût dit, à la colère dont il était animé, que cet homme, poussé vers la mort par une fatalité invisible [en raison de sa maladie], appelait le poignard déjà suspendu

---

<sup>547</sup> Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire*, *op. cit.*, p. 246. Dans leur *Histoire parlementaire*, Buchez et Roux-Lavergne se montrent cependant très critiques à l'endroit de Corday : « Le moyen qu'elle employa pour arriver auprès de Marat fut d'une hypocrisie si basse et si lâche qu'il eût invinciblement répugné à une âme quelque peu honnête. » *Op. cit.*, p. 337.

<sup>548</sup> Pierre-Anne-Louis de Maton de la Varenne, *Vie Criminelle*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>549</sup> Anonyme, *Assassinat de Marat en vaudevilles*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1795, p. 23.

<sup>550</sup> Nicolas-Toussaint Des Essarts, *op. cit.*, p. 25.

<sup>551</sup> Pierre Paganel, *op. cit.*, tome 2, p. 168-172.

<sup>552</sup> Jérôme Delandine de Saint-Esprit, *op. cit.*, p. 126-127.

sur sa tête<sup>553</sup>. » Ainsi, « Marat [a été] assassiné pour avoir prêché l'assassinat<sup>554</sup> », et a trouvé la conclusion logique de sa propre vie dans le sang. « La révolution avait toujours marché, elle était devenue terreur ; quelques dictateurs couvraient la France d'échafauds et de cadavres. L'un de ceux qui avaient pompé le plus de sang périt dans le sang : Marat<sup>555</sup>. » L'on perçoit, dans les descriptions de son agonie, une forme de soulagement collectif. « Voyez-le baigner dans son sang<sup>556</sup> », peut-on lire dans *Charlotte Corday, ou la Judith moderne* (1797). Tout se passe, en effet, comme si, dans une sorte de voyeurisme, l'on se plaisait à voir les souffrances de Marat.

Régnier-Destourbet : Le poignard, s'échappant de la plaie, tombe dans le bain. Marat pousse des cris faibles et douloureux ; ses membres agités frappent encore contre les parois de la baignoire, sa tête retombe sur sa poitrine, et sa respiration est étouffée par l'eau qu'elle fait bouillonner<sup>557</sup>.

Régnier-Destourbet : Le corps de Marat est entièrement plongé dans l'eau toute sanglante ; en sorte que le *dieu du sang*, au milieu des mouvements convulsifs de l'agonie, paraît se débattre dans un bain de sang. Son effroyable visage, dont la mort contracte les traits, se montre tout à coup au-dessus de la baignoire. Marat pousse un cri, étend les bras, et retombe sans mouvement<sup>558</sup>.

Duval : Un spectacle plus hideux s'offrait aux regards de l'autre côté de la chambre : c'était le cadavre de Marat, étendu dans sa baignoire placée à l'entrée d'un petit cabinet à porte vitrée, et déjà en proie à la décomposition. L'eau, entièrement teinte de sang, ne laissait apercevoir que la moitié de la tête, l'autre moitié s'y trouvant plongée : cela faisait horreur<sup>559</sup>.

C'est aussi à cette époque que s'érige la légende voulant que les restes de Marat aient été jetés dans l'égout de Montmartre, à la suite de sa dépanthéonisation. Alors qu'en réalité, il s'agit d'un mannequin à son effigie qu'on avait brûlé sur la place publique, puis qu'on avait

---

<sup>553</sup> Louis-François Tissot, *op. cit.*, tome 4, p. 350.

<sup>554</sup> Calinau de Metz, *op. cit.*, p. 60.

<sup>555</sup> Jérôme Delandine de Saint-Esprit, *op. cit.*, p. 274.

<sup>556</sup> Anonyme, *Charlotte Corday, ou la Judith moderne, op. cit.*, p. 58.

<sup>557</sup> Hippolyte François Régnier-Destourbet, *op. cit.*, p. 306.

<sup>558</sup> *Ibid.*, p. 307. L'auteur souligne.

<sup>559</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 3, p. 356.

envoyé dans l'égout, comme en témoigne ce passage de la notice biographique des frères Michaud (1820) : « Quelques jeunes gens fabriquèrent son mannequin, et le brûlèrent dans la cour des Jacobins, au milieu des éclats de rire et des acclamations de la multitude. On déposa, dans un pot de chambre, les cendres qui en provinrent, et l'on alla les jeter dans l'égout de la rue Montmartre<sup>560</sup>. » En 1825, dans l'*Histoire de la Révolution française* d'Achille Roche, ce n'est plus un pantin, mais la véritable dépouille de Marat qui est profanée : « l'impure idole, enlevée à son autel, fut jetée dans un égout (l'égout de la rue Montmartre)<sup>561</sup>. » Touchard-Lafosse qui, dans le troisième tome des *Souvenirs d'un demi-siècle* (1836-1837) relate l'anecdote de la jeune Toulousaine, montrant la bienveillance de Marat à l'égard de la jeune femme, ne souscrit pas moins à l'édification de cette légende, ajoutant même des descriptions pour le moins macabres :

Les restes de ce démagogue avaient été arrachés du Panthéon ; on les avait traînés dans la fange des rues ; puis, cette jeunesse parisienne que j'ai peinte ailleurs comme animée d'un ferment contre-révolutionnaire, avait fini par jeter ces ossements, auxquels pendaient encore des chairs putrides, dans les immondices de l'égout Montmartre... Ainsi fut anéanti le culte du dieu-Marat, moins de dix-huit mois après l'exaltation de cette divinité infernale<sup>562</sup>.

« [L]e cadavre impur de Marat roulait dans l'égout de Montmartre<sup>563</sup> », ajoute, pour sa part, Georges Duval. Ces descriptions de l'agonie de Marat et des supposées profanations faites à son cadavre mettent en lumière la fonction thérapeutique du mythe, alors qu'on retourne contre le journaliste les violences qu'il avait recommandées à l'encontre de ses contemporains. Mais tandis que Marat représente dans toute sa laideur, dans toute sa violence les infamies de 1793, alors qu'on lui a finalement rattaché tous les crimes de

---

<sup>560</sup> Joseph François Michaud, Louis Gabriel Michaud, *op. cit.*, p. 565.

<sup>561</sup> Achille Roche, *op. cit.*, p. 277-278.

<sup>562</sup> Georges Touchard-Lafosse, *op. cit.*, tome 5, p. 180-181.

<sup>563</sup> Georges Duval, *op. cit.*, tome 1, p. 301.

l'épisode jacobin, pour paraphraser Germaine de Staël<sup>564</sup>, c'est bien la Terreur qu'on cherche à purger de l'histoire de la Révolution par le biais du corps hideux et meurtri de Marat. C'est, en effet, sous le sceau d'une « double subjectivité, émotionnelle et politique<sup>565</sup> », comme le rappelle Loris Chavanette, que se livre l'expérience de la Terreur, et qu'est proposée, à travers le mythe de Marat, une forme d'exorcisme d'un passé douloureux par la maltraitance fictive de celui qui est considéré comme l'un de ses principaux acteurs.

---

<sup>564</sup> « Marat, dont la postérité se souviendra peut-être, afin de rattacher à un homme les crimes d'une époque. » Germaine de Staël, *op. cit.*, p. 275.

<sup>565</sup> Loris Chavanette, *op. cit.*, p. 4.

**TROISIÈME PARTIE**  
**REMODELAGE**  
**(1846-1893)**

*Réévaluation du mythe et inanité révolutionnaire*

« Il a besoin d'être épuré, émondé [...]   
Il lui faut subir un remodelage complet. »

Sperenza, *Le Mouvement catholique*

Associé à l'épisode jacobin de l'an II et à la radicalisation des mesures de salut public, le mythe de Marat, de 1795 à 1845, bien qu'il traverse cinq régimes politiques, du Directoire à la monarchie de Juillet, parvient tout de même à concilier ceux·elles qui cherchent à conjurer la Terreur et à l'expurger de l'histoire nationale. Réduite à une politique d'extermination, la figure mythique de Jean-Paul Marat n'évolue donc que très lentement jusqu'au tournant de la décennie 1840 – systématiquement ballottée entre le registre du meurtre et celui de la monstruosité. Symbolisant la dégénérescence révolutionnaire dans ce qu'elle recèle de plus vil, le mythe de Marat est déjà bien modelé et répond à un bagage de mythes déjà bien ficelé, lorsque les hommes de la deuxième moitié du siècle s'emparent de son image pour en offrir des lectures plus actuelles<sup>566</sup>.

Les auteurs qui reprennent le mythe de Marat dès 1846 se positionnent du point de vue de l'héritage révolutionnaire : non plus des acteurs ou des témoins, mais des fils de la Révolution (« nous, les enfants de la Révolution, nous qu'elle a allaités de son lait<sup>567</sup> »). C'est d'ailleurs en ce sens que George Sand, en 1865, dans la préface de l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc, affirme :

Mais, quel que soit le sentiment religieux ou fataliste que chacun de nous porte dans cette appréciation [de la Révolution], avouons que le spectacle est grand et qu'il mérite d'être compris et jugé par la postérité, comme une de ces crises de développement soudain qui marquent les phases suprêmes de l'histoire de l'homme sur la terre. Étudier et comprendre cet événement immense, c'est presque acquérir et enseigner une philosophie : car, à quelque point de vue que l'on se place, il faut toujours reconnaître que cet événement nous a engendrés intellectuellement, moralement et physiologiquement ; que c'est par lui que nous sommes ce que nous sommes, et que, sans lui, nous aurions peut-être encore aujourd'hui l'inconnu devant nous<sup>568</sup>.

---

<sup>566</sup> À l'exception de George Sand, qui rédige la préface de la deuxième édition de l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc (dans laquelle Marat n'est pas même mentionné), le corpus est entièrement formé d'œuvres écrites par des hommes. D'où, ici, l'exclusion du féminin.

<sup>567</sup> Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Furme et C<sup>ie</sup>, tome 1, [1865] 1869, p. XX.

<sup>568</sup> George Sand, « L'*Histoire de la Révolution française* jugée par George Sand », dans Louis Blanc, *ibid.*, p. IX. Sand rédige une première préface pour les deux premiers tomes de l'*Histoire* et une seconde en 1865 pour l'œuvre complète.

L'histoire de la Révolution française est ainsi susceptible d'offrir, pour les hommes et les femmes de la période, une meilleure compréhension de leur propre identité collective. D'autant que cette première Révolution, réactualisée en 1830, se réalise à nouveau avec la Révolution de 1848, et que certains auteurs, tels que Alphonse de Lamartine, Louis Blanc et François-Vincent Raspail y jouent chacun un rôle actif. Au reste, pour l'historien Jules Michelet, l'époque est à la reconstruction d'une histoire nationale *véritable*, puisque le premier XIX<sup>e</sup> siècle, témoin ou acteur des événements, s'est mépris dans ses interprétations.

Qui a amené la Révolution ? Voltaire et Rousseau. – Qui a perdu le Roi ? La Reine. – Qui a commencé la Révolution ? Mirabeau. Qui a été l'ennemi de la Révolution ? Pitt et Cobourg, les Chouans et Coblenz. – Et encore ? Les Goddem et les Calotins. – Qui a gâté la Révolution ? Marat et Robespierre. Telle est la tradition nationale, celle, vous pouvez vous en convaincre, de toute la France<sup>569</sup>.

Comme le souligne Paule Petitier, l'objectif de Michelet avec la rédaction de son *Histoire de la Révolution française* consiste non seulement à « dégager le véritable sens et la véritable orientation de la Révolution [...] [à] comprendre comment le déroulement même de la Révolution a perverti sinon son sens profond, du moins le visage qu'elle offrait aux contemporains<sup>570</sup> », mais également à « dénoncer les manipulations historiographiques qui se sont ajoutées à ces défigurations<sup>571</sup> ». Michelet n'est pas seul dans cette entreprise : telle est l'intention largement affirmée des contemporains du second XIX<sup>e</sup> siècle. Une méfiance historiographique est en effet repérable chez de nombreux historiens de la période. Armand Fouquier, par exemple, se méfie des auteurs qui l'ont précédé, et note à propos de l'ouvrage de Couet de Gironville, l'un des biographes de Charlotte Corday : « Il ne faut consulter ce

---

<sup>569</sup> Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », [1847-1853] 1952, tome 1, volume 1, p. 283.

<sup>570</sup> Paule Petitier, « Introduction », dans Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, volume 1, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2019, p. XXXII.

<sup>571</sup> *Ibid.*



document qu'avec défiance ; l'auteur est toujours diffus, souvent inexact<sup>572</sup> », tandis que « [l]es journaux du temps, surtout *le Moniteur, la Gazette Française, le Journal de la Montagne*, sont à consulter, sous la condition d'un sévère contrôle<sup>573</sup> ». La Révolution française, remarque Louis Blanc,

a été une grande bataille où se trouvèrent engagés tous les intérêts, toutes les idées, toutes les passions qui peuvent tourmenter l'esprit ou agiter le cœur des hommes. Or, comme cette bataille, au fond, dure encore, il ne faut pas s'étonner si son histoire n'a été écrite jusqu'ici qu'au point de vue du combat, c'est-à-dire du point de vue de la ruse ou de la fureur. De là un entassement d'erreurs et de mensonges qui épouvante de plus en plus l'écrivain sincère, à mesure qu'il descend et s'enfonce dans les profondeurs de ce formidable sujet<sup>574</sup>.

« La Révolution est déjà assez loin, ses conquêtes sont assez assurées, pour que la jeunesse d'aujourd'hui n'ait plus besoin de tolérer ses excès et d'accabler ses victimes<sup>575</sup> », déclare George Sand. Jeanneret, l'auteur de la *Biographie neuchâteloise* (1863), constate pour sa part quelques écarts dans la biographie de Marat, qui « naquit en 1743, et non en 1744 ou 1745, comme le disent tous les historiens, qui, par une autre erreur de plume, le font naître à Baudry ou à Bodry, et non à Boudry<sup>576</sup> ». Sans souligner la mauvaise foi apparente de l'auteur présumant que « tous les historiens » se trouvent dans l'erreur, remarquons toutefois que le débat historiographique s'étend bien au-delà des contemporains de la Révolution et que les auteurs de la seconde moitié du siècle s'engagent bel et bien dans une « bataille qui dure encore », pour reprendre les mots de Louis Blanc. L'histoire fait ainsi l'objet d'un vaste remaniement et les historiens, de quelque allégeance politique qu'ils

---

<sup>572</sup> Armand Fouquier, *Causes célèbres de tous les peuples*, Paris, Lebrun et C<sup>ie</sup>, 1860, p. 2-3.

<sup>573</sup> *Ibid.*

<sup>574</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 1, p. XXXVII.

<sup>575</sup> George Sand, *op. cit.*, p. XIII.

<sup>576</sup> F. A. M. Jeanneret, *Biographie neuchâteloise*, Locle, Eugène Courvoisier, tome 2, p. 37.

soient, entretiennent entre eux un débat fécond, qui les pousse à réévaluer continuellement les lieux communs de l'histoire révolutionnaire<sup>577</sup>.

Le mythe de Marat est rapidement entraîné dans les secousses de ce remodelage historique. Si l'on ne saurait évoquer une véritable rupture avec les représentations de la première moitié du siècle, il existe pourtant une différence dans l'angle d'approche de ces auteurs vis-à-vis de leurs prédécesseur·e·s, qui donne au mythe de Marat un caractère beaucoup moins homogène et une complexité nouvelle. Pour un auteur socialiste tel que Louis Blanc, faisant paraître son *Histoire de la Révolution française* dès 1847, la Révolution relève de deux principes contradictoires : l'individualisme, propre à 1789, et la fraternité, propre à 1793.

On doit comprendre que dans ce qu'on a coutume d'appeler la Révolution française, il y a eu, en réalité, deux révolutions parfaitement distinctes, quoique dirigées toutes les deux contre l'ancien principe d'autorité. L'une s'est opérée au profit de l'individualisme ; elle porte la date de 89. L'autre n'a été qu'essayée tumultueusement au nom de la fraternité ; elle est tombée le 9-Thermidor<sup>578</sup>.

La lutte des classes entre la bourgeoisie et le peuple, explique François Furet à propos de l'ouvrage de Louis Blanc, « sous-tend l'interprétation, puisque 1789 est le triomphe de la

---

<sup>577</sup> En ce sens, l'on peut noter l'ouvrage de Louis Blanc, qui répond systématiquement aux affirmations de Jules Michelet dans son *Histoire de la Révolution française*. « Son *Histoire de la Révolution* peut être ainsi comprise comme la réplique socialiste à la véhémence critique de Michelet contre les jacobins. » Jean-Numa Ducange, *La Révolution française et l'Histoire du monde. Deux Siècles de Débats historiques. 1815-1991*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2014, p. 56. Michelet, sans explicitement la nommer, s'en prend quant à lui à l'immense ouvrage de Buchez et Roux-Lavergne. Voir à ce sujet François Furet, « Michelet », dans *Interprètes et Historiens*, op. cit., p. 199. L'*Histoire des Girondins* de Lamartine est régulièrement la cible de contestations au cours des années qui suivent sa publication. « De nombreux comptes rendus dans la presse se scandalisent de cette histoire "poétique" », commentent Marc Belissa et Yannick Bosc. Op. cit., p. 159. Notons par exemple le *Marat et ses calomnieurs, ou Réfutation de l'Histoire des Girondins* (1847) de Constant Hilbey ou *Le Robespierre de M. de Lamartine, Lettre d'un septuagénaire à l'auteur de l'Histoire des Girondins* (1848) de Fabien Pillet.

<sup>578</sup> Louis Blanc, op. cit., tome 1, p. 11. « Le principe d'autorité est celui qui fait reposer la vie des nations sur des croyances aveuglément acceptées, sur le respect superstitieux de la tradition, sur l'inégalité, et qui, pour moyen de gouvernement, emploie la contrainte. »

première, et 1793 le succès provisoire du second<sup>579</sup> ». Le mythe de Marat, à partir de la décennie 1840, est en partie – quoique tardivement – tributaire du « problème classique, à l'époque, de l'historiographie révolutionnaire, tiraillée entre “quatre-vingt-neuvistes” et “quatre-vingt-treizistes<sup>580</sup>” », et donc de l'opposition entretenue depuis le début du règne de Louis-Philippe, non plus entre la droite et la gauche, mais bien entre la gauche et la gauche, entre les principes de 1789 et ceux de 1793<sup>581</sup>.

La décennie précédente avait été portée à l'exaltation de 1789, la dictature de l'an II n'en étant qu'une nécessaire, mais provisoire conséquence : Mignet (1824), Thiers (1823-1827) avaient écrit sur ces bases l'histoire de la Révolution, avant de refaire 1789 en juillet 1830. Mais du coup, l'opposition au nouveau régime des Orléans inscrit 1793 sur son drapeau : c'est la République qu'il faut, et la Constitution montagnarde, non plus le régime bâtard de la Constituante<sup>582</sup>.

L'on peut s'étonner que cette opposition entre « quatre-vingt-neuvistes » et « quatre-vingt-treizistes » ait mis une décennie entière avant d'exercer une réelle influence sur les représentations de Marat. Mais ce retard s'explique sans doute par le fait qu'une large part de ceux·elles qui s'employaient à peindre Marat, dans la première moitié du siècle, étaient beaucoup plus influencé·e·s par leur propre expérience de la Révolution que par la progression des interprétations politico-historiques des années 1830. Rappelons que jusqu'au tournant de la décennie 1840, ce sont en grande partie des acteur·rice·s ou des témoins de la Révolution qui s'emparent du mythe de Marat pour donner un sens à la dérive révolutionnaire dans la violence.

Si, jusqu'alors, le mythe de Marat s'était pensé sous le sceau de la dégénérescence révolutionnaire et avait concilié des auteur·rice·s de sensibilités politiques différentes, il se

---

<sup>579</sup> François Furet, « Louis Blanc », dans *Interprètes et Historiens*, *op. cit.*, p. 30.

<sup>580</sup> *Ibid.*, « Michelet », p. 203.

<sup>581</sup> *Ibid.*, « Buchez », p. 47.

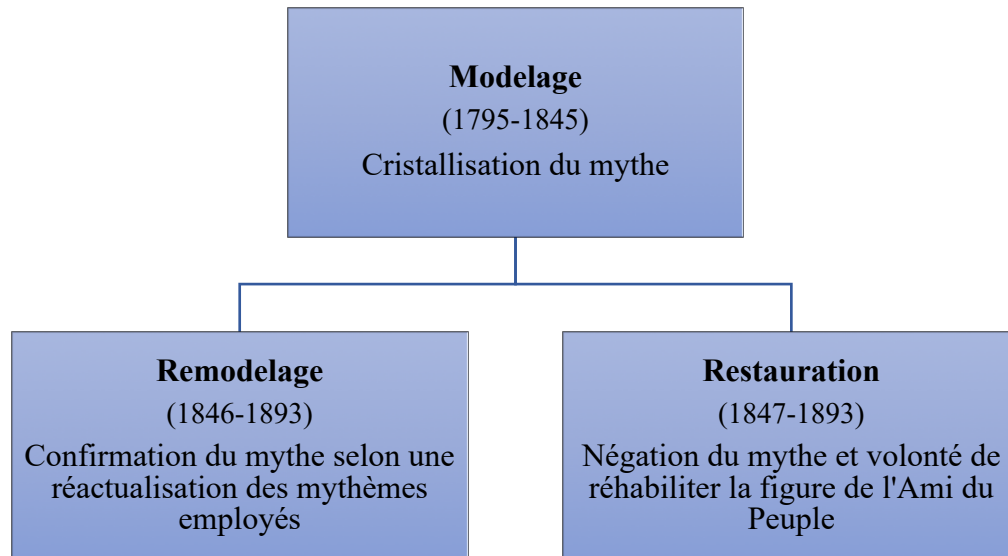
<sup>582</sup> *Ibid.*

complexifie, à partir de la décennie 1840, pour offrir des visions bien distinctes d'une gauche se complexifiant elle-même. Non seulement les républicains et les socialistes ne partagent pas la même vision de la Révolution – bien qu'ils s'opposent les uns et les autres à la lecture libérale –, mais chez les socialistes eux-mêmes existent des nuances importantes, susceptibles de les diviser. De fait, alors que le socialiste Louis Blanc propose une image fortement ambivalente de Marat, le socialiste Alphonse Esquiros se porte à la défense du journaliste de *L'Ami du Peuple* et François-Vincent Raspail, également socialiste, consacre un ouvrage entier à la réhabilitation de Marat. Si Marat se retrouve au centre de l'opposition entre les principes de 1789 et ceux de 1793, il met également en lumière des perceptions divergentes des principes de 1793. Il faut dès lors rompre avec cette idée si largement répandue d'un Marat exécré tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>583</sup>, puisque la seconde moitié du siècle, loin d'être homogène, laisse paraître deux grandes tendances à l'égard de Jean-Paul Marat. L'une, s'appuyant sur la matrice du mythe fondée pendant la Révolution et cristallisée dans la décennie 1830, cherche à remodeler, selon une réactualisation des mythèmes, la figure de Marat ; tandis que l'autre, rejetant catégoriquement le mythe établi, veut restaurer la figure de l'Ami du Peuple. Le mythe de Marat, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, évolue donc de manière inégale, alors que les représentations offrent une image double, voire aporétique, du célèbre journaliste, comme en témoigne le schéma suivant.

---

<sup>583</sup> À titre d'exemple, notons ici le constat de Serge Bianchi : « Le XIX<sup>e</sup> siècle semble légitimer l'acte de Charlotte Corday, dans un processus d'héroïsation qui condamne sa victime à n'être plus qu'un anti-héros, à travers un ensemble de stéréotypes tenaces. » *Op. cit.*, p. 239. « Le XIX<sup>e</sup> siècle voit le triomphe de Charlotte Corday et l'enterrement mémoriel de l'Ami du peuple. » *Ibid.*, p. 304.

## *La figure mytho-historique de Marat au XIX<sup>e</sup> siècle*



C'est cette nature fortement contradictoire du mythe de Marat, dans les représentations de 1846 à 1893, que les deux dernières parties de la thèse se proposent d'éclaircir. Tandis que la quatrième partie analyse la tentative de réhabilitation de l'acteur politique – cherchant à sortir Marat de son mythe –, la troisième partie tâche de mettre en lumière les particularités du remodelage dont le mythe fait l'objet, dans une France toujours bouleversée par les secousses révolutionnaires<sup>584</sup>.

Ces deux parties de la thèse présentent également l'occasion d'un dialogue fécond avec certaines études plus récentes sur les représentations de la figure de Marat au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons déjà souligné, dans l'état de la recherche, le caractère fortement disparate des études maratistes à cet égard. Le collectif dirigé par Jean-Claude Bonnet (*La Mort de Marat*, 1986), ainsi que les travaux de Ian Germani (*Jean-Paul Marat. Hero and*

---

<sup>584</sup> La structure proposée en deux parties cherche à favoriser l'analyse, mais les œuvres apparaissent au cours de la période en entretenant un dialogue constant entre elles.

*Anti-hero of the French Revolution*, 1992), d'Olivier Coquard (*Marat*, 1993) et plus récemment de Serge Bianchi (*Marat*, 2017) seront revisités de manière à éclaircir quelques contractions qui ont pu émerger de ces foisonnantes contributions. Nous nous demanderons, par exemple, si Jules Michelet réussit véritablement à fixer « pour un bon siècle l'image historique et mythique de Marat<sup>585</sup> », comme le suggère Olivier Coquard. Si oui, nous chercherons à voir plus spécifiquement quelles sont les modalités de cette fixation. À l'inverse, nous tenterons de saisir quel aura été l'impact de l'œuvre de Michelet sur la réactualisation du mythe de Marat. Rappelons qu'à cet égard, l'étude menée par Éric Walter, publiée quatre ans avant celle d'Olivier Coquard dans le collectif dirigé par Jean-Claude Bonnet, est propice à infirmer cette idée d'une fixation du mythe par la célèbre *Histoire de la Révolution française*. Le thème des deux Marat, celui d'avant et d'après 1789, est propre, selon Walter, à déstabiliser la structure bien établie de la « légende noire » de Marat<sup>586</sup>, notamment réactualisée par Jules Michelet. Il faut dès lors interroger dans le temps long les mythèmes structurant le mythe, et voir s'il y a une forme d'ancrage à partir de l'œuvre de Michelet, ou si, au contraire, les mythèmes continuent leur évolution indépendamment des représentations du grand historien. Du reste, nous voulons voir si la « légende noire », régulièrement évoquée pour décrire les représentations de Marat au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, est aussi tenace qu'il y paraît. Les tenants du remodelage n'ont-ils pas proposé des analyses plus nuancées que leurs prédécesseur·e·s ? La nature très disparate des représentations de ce corpus nous amènera par ailleurs à affronter plus directement la question de la qualité et de la quantité : Est-ce le nombre des représentations qui importe ou leur qualité individuelle dans le processus de la mythification ? Selon Nicole Ferrier-Caverivière, « ce qui compte

---

<sup>585</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 20.

<sup>586</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 345.

n'est pas le nombre voire le foisonnement des reprises, mais bien plutôt leur qualité et plus précisément à la fois leur richesse de signification et leur unité<sup>587</sup> ». Ainsi, nous pouvons nous demander si l'œuvre d'Alexandre Dumas a plus de poids dans la réactualisation du mythe de Marat que celle de Taxil et de Vindex, deux auteurs aujourd'hui à peu près oubliés. S'il est vrai qu'une tendance à la réhabilitation se fait jour dès 1847, au moment où le premier tome de l'histoire de Jules Michelet est publié, cette tendance est-elle assez bien menée pour contrecarrer l'image que renvoie Michelet de Marat ? Dans cette foulée de questionnements, nous aurons également l'occasion de voir plus précisément si Louis Blanc cherche à réhabiliter Marat, au même titre que François-Vincent Raspail, comme le suggèrent Olivier Coquard et Serge Bianchi<sup>588</sup>, ou si dans l'ensemble, Blanc demeure plutôt dubitatif devant le personnage de Marat, comme l'avance, pour sa part, Ian Germani<sup>589</sup> ?

\*\*\*

---

<sup>587</sup> Nicole Ferrier-Caverivière, *op. cit.*, p. 64.

<sup>588</sup> « De Michelet à Jaurès, les images négatives de Marat l'emportent de façon significative sur les tentatives de réhabilitation d'un Raspail ou d'un Louis Blanc. » Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 239. En fait, Bianchi reprend l'idée d'abord émise par Olivier Coquard : « Aux révolutionnaires revient le privilège d'avoir, les premiers, tenté une réhabilitation de l'Ami du peuple. Esquiros et Raspail lui ont consacré des articles élogieux. [...] Louis Blanc a proposé, dans cette perspective, la première analyse cohérente de la politique et du personnage. [...] Chez Louis Blanc, un Marat sentinelle lucide de la Révolution apparaît, qui se double d'un authentique défenseur du peuple. [...] Marat devient une incarnation de la méfiance révolutionnaire. » Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 22.

<sup>589</sup> « If Michelet's Marat was sub-human and Blanc's Marat beyond understanding, the Marat depicted by Esquiros was super-human. » Ian Germani, *Jean-Paul Marat, op. cit.*, p. 229.

Cette troisième partie de la thèse s'attache donc à analyser le remodelage du mythe de Marat, et à voir plus précisément la fonction qu'il occupe dans l'imaginaire français de cette période. Nous verrons selon quels nouveaux *topoi* le mythe de Marat est réactualisé, et nous observerons, à l'inverse, les myèmes résistant au remodelage. Tandis que l'historiographie néo-jacobine fait de 1793 le socle de la Révolution fraternelle<sup>590</sup>, et que l'historiographie plus généralement démocrate place le peuple au centre de sa démarche<sup>591</sup>, nous voulons analyser les incidences de telles lectures de la Révolution sur le mythe de Jean-Paul Marat. Lui qui se disait l'Ami du Peuple, est-il désormais considéré à l'aune de la fameuse « question sociale », qui taraudent les penseurs de la seconde moitié du siècle, de Eugène Sue à Victor Hugo, en passant par Louis Blanc et Pierre-Joseph Proudhon ? Marat est-il finalement expulsé de la Terreur ? Ou, au contraire, est-il toujours considéré comme l'un de ses principaux acteurs ? Alors que le débat historiographique, au lendemain de la Commune de 1871, s'oriente graduellement vers les cas plus particuliers de Robespierre et de Danton, et que ce dernier est le grand gagnant du Centenaire de la Révolution – un monument en bronze est d'ailleurs réalisé en son honneur en 1889, puis installé, en 1891, sur la place Broca, aujourd'hui la place Henri-Mondor<sup>592</sup> –, nous chercherons à voir quelle fonction remplit désormais le mythe de Marat. Quel rôle peut en effet incarner le mythe d'un acteur tel que Jean-Paul Marat, un acteur dont l'identité politique reste encore à définir ?

---

<sup>590</sup> François Furet, « Buhez », *op. cit.*, p. 43.

<sup>591</sup> « Si dans l'historiographie libérale le rôle du peuple n'était que celui d'une force aveugle mis au service des idéologues, il devient central chez les historiens démocrates. Le peuple est le foyer de la Révolution. » Paule Petitier, « Lectures de la Révolution française », *op. cit.*, p. 250.

<sup>592</sup> Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *op. cit.*, p. 83.



Bien que dans cette partie du corpus, peu d'œuvres soient exclusivement consacrées à la biographie de Marat (Félix Bouvet, *Jean-Paul Marat*, 1856 ; Charles Brunet, *Marat, dit l'Ami du Peuple*, 1862 ; Xavier Roux, *Marat*, 1875) – les auteurs dédiant un ouvrage complet au journaliste sont plutôt ceux qui cherchent à le réhabiliter –, un nombre appréciable d'œuvres s'intéressent néanmoins à Marat. Au total, nous avons recensé une quarantaine d'ouvrages participant au remodelage du mythe de Marat, à partir de 1846 jusqu'au centenaire de son assassinat en 1893. Pendant cette période, le remodelage du mythe connaît deux moments plus effervescents : le premier en 1847-1848<sup>593</sup> et le second en 1854-1866<sup>594</sup>. Parmi les œuvres du corpus, l'on note des pièces de théâtre : *Charlotte Corday. Drame en trois actes* de Dumanoir et Clairville (1847), *Charlotte Corday. Tragédie en cinq actes et en vers* de François Ponsard (1850) ; des romans, dont les œuvres d'Alexandre Dumas et de Victor Hugo, la série des *Mémoires d'un médecin* (1846-1852) et *Quatrevingt-treize* (1874) ; des articles de journaux, « Les meurtres de la Pologne au tribunal de Marat » dans le *Feuilleton du Siècle* paru le 24 août 1847, « Le vrai Marat » et « Marat orateur » d'Alphonse Aulard, parus dans *La Justice* les 19 janvier et 14 septembre 1885, « La mort de Marat. Reconstitution exacte de la scène du 13 juillet 1793 avec la baignoire authentique dans laquelle Marat a été assassiné » de Saint-Simon, paru le 18 août 1886 dans le *Figaro* ; une notice littéraire de Paul Lacroix, alias le

---

<sup>593</sup> Les publications des grandes histoires de la Révolution en 1847 expliquent en partie cette effervescence. À ces histoires, il faut ajouter trois pièces de théâtre, toutes portant plus particulièrement sur la figure de Charlotte Corday et l'assassinat, les *Mémoires d'outre-tombe* de François René de Chateaubriand, en plus de la notice littéraire de Paul Lacroix.

<sup>594</sup> Moins concentrée que le premier moment, cette période voit néanmoins un plus grand nombre de parutions dans lesquelles évolue le mythe de Marat. Au total, l'on recense quatorze œuvres, notamment *Ingénue* (1853) d'Alexandre Dumas, les *Nouveaux Portraits littéraires* (1854) de Gustave Planche, *l'Histoire politique et littéraire de la Presse en France* (1860) d'Eugène Hatin, les *Rapports Merveilleux de Mme Cantianille B...* (1866) de M.-J.-C. Thorey et les *Mémoires de Charlotte Corday : d'après des documents authentiques et inédits* (1866) d'Adolphe Huard.

bibliophile Jacob, « Marat. Philosophe et romancier », publiée en préface du roman épistolaire de Marat, *Les Aventures du jeune comte Potowski*, paru en 1848. Parmi les nombreuses histoires produites au cours de cette période, notons entre autres l'*Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet (1847-1853) ; l'*Histoire des Girondins* d'Alphonse de Lamartine (1847) ; l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc (1847-1862) ; l'*Histoire de la Société française pendant la Révolution* de Jules et Edmond de Goncourt (1854) ; l'*Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris* d'Émile Campardon (1862) ; l'*Histoire de la Terreur (1792-1794)* de Louis Mortimer-Ternaux parue en 1864 (Grand prix Gobert en 1870) ; les trois volumes consacrés à la Révolution française (*L'Anarchie, La Conquête jacobine et Le Gouvernement révolutionnaire*) dans *Les Origines de la France contemporaine* d'Hyppolyte Taine parus respectivement en 1878, 1881 et 1883 ; enfin, *La France révolutionnaire (1789-1889)* de Charles d'Héricault en 1889. La célèbre *Histoire des Montagnards* d'Alphonse Esquiros parue en 1847, habituellement confrontée aux ouvrages de Michelet, de Lamartine et de Blanc, sera étudiée dans la dernière partie de la thèse, puisque cette œuvre participe à la tentative de réhabilitation de Marat, et non au remodelage de sa figure mythique.

Nous commençons cette partie en 1846, et non en 1847, alors que le roman de Marat est publié pour la première fois dans *Le Siècle* et que paraissent simultanément les histoires de Jules Michelet, d'Alphonse de Lamartine, d'Alphonse Esquiros et de Louis Blanc, pas plus qu'en 1848 avec l'avènement de la Deuxième République. C'est que *Joseph Balsamo* (1846-1848) d'Alexandre Dumas participe d'un nouveau régime interprétatif, s'éloignant des représentations des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Il constitue, dans notre corpus,

le premier témoignage de ce changement de paradigme, et il fait l'objet d'une analyse dans le troisième chapitre de cette partie.

## CHAPITRE I « LE MARAT QUE TOUT LE MONDE SAIT » (AIMÉ MARTIN)

En 1848, l'unique roman de Marat<sup>595</sup>, *Les Aventures du jeune comte Potowski*, est publié pour la première fois en entier (après avoir été partiellement publié en feuilleton dans *Le Siècle* l'année précédente<sup>596</sup>) sous le titre *Un Roman de cœur par Marat, l'Ami du Peuple*. L'extrait suivant, tiré de la notice littéraire du livre, relate une conversation qu'aurait eue Paul Lacroix, nouvellement détenteur du manuscrit des *Aventures*, avec Aimé Martin, de qui il tient le fameux manuscrit. Aimé Martin, rapporte Lacroix, aurait affirmé :

Il y a deux Marat [...] le Marat que tout le monde sait, l'affreux, l'exécrable pourvoyeur de la guillotine, qui demandait cinq cent mille têtes pour orner son autel de la patrie, je n'en parlerai pas ; je voudrais croire pour l'honneur de l'humanité qu'un pareil scélérat n'a jamais vécu ; mais l'autre Marat, dont personne aujourd'hui ne soupçonne l'existence, celui qui fut l'élève et l'admirateur de Jean-Jacques Rousseau, l'ami de la nature, ce qui vaut mieux que d'être l'*Ami du Peuple*, le savant auteur de plusieurs découvertes dignes de Newton dans la chimie et la physique, l'écrivain énergique et coloré qui a fait un livre de philosophie digne du philosophe de Genève<sup>597</sup>...

Plus que le parallèle établi entre les deux Marat, déjà employé par les frères Michaud en 1820<sup>598</sup>, et qui deviendra de plus en plus fécond au cours du siècle<sup>599</sup>, l'on retiendra ici le rapport à ce que nous appelons le *déjà-là mythique* (« le Marat que tout le monde sait »),

---

<sup>595</sup> Une confusion a longtemps attribué à Marat deux romans : *Les Aventures du jeune comte Potowski* et *Les Lettres polonaises*.

<sup>596</sup> « La publication du roman de Marat, faite dans le journal, avait été réduite aux conditions de la presse périodique, c'est-à-dire tronquée et même altérée : le journal ne pouvait accepter certains détails, certaines scènes d'un genre un peu trop vif, qui eussent blessé peut-être la louable prudence du feuilleton ; mais le livre n'ayant pas de ces réserves timorées à garder avec ses lecteurs, nous avons jugé nécessaire de rétablir tout ce que le journal avait supprimé et de ne rien changer au style du manuscrit. » Paul Lacroix, « Marat. Philosophe et romancier », dans *Un Roman de cœur par Marat, l'Ami du Peuple*, tome 1, Paris, Chez Louis Chlendorfski, 1848, p. 6. Le roman fera l'objet de deux autres publications au cours du siècle, toutes deux en 1854 à Paris, l'une par l'Imprimerie de Vve Dondey-Dupré, et l'autre par l'Imprimerie de Morris. Voir à ce sujet Charlotte Goëtz-Nothomb, *Plume de Marat, op. cit.*, p. 244.

<sup>597</sup> Paul Lacroix, *op. cit.*, p. 18-19. L'auteur souligne.

<sup>598</sup> Joseph François Michaud, Louis Gabriel Michaud, *op. cit.*, p. 558.

<sup>599</sup> Notamment dans les ouvrages de Charles Brunet, *Marat, l'Ami du Peuple* (1862) ; d'Hippolyte Mettais, *Le Docteur Marat* (1874) et d'Augustin Cabanès, *Marat inconnu* (1891).

puis la volonté de sa négation (« je voudrais croire pour l'honneur de l'humanité qu'un pareil scélérat n'a jamais vécu »), enfin, la perspective d'une reconstruction mythique (« l'autre Marat, dont personne aujourd'hui ne soupçonne l'existence »). Le rapport au « savoir », au « déjà-là », voire à la « mémoire », si redoutable ou effroyable soit-elle, est récurrent. « S'il est des noms dans l'histoire de notre petit pays que l'on aime à prononcer avec vénération, et qui rappellent les vertus de ceux qui les ont portés, il en est un que l'on ne peut entendre sans éprouver un sentiment de dégoût et d'horreur ; c'est celui de Jean-Paul Marat, notre compatriote de redoutable mémoire<sup>600</sup> », souligne Jeanneret. Paul Lacroix évoque quant à lui « [l']effroyable mémoire<sup>601</sup> » de Marat, que sa sœur Albertine, morte en 1841, avait vainement tenté de contester. Aussi, dans le lexique des contemporains, il est déjà question de la « légende » de Marat et de son « mythe ». Sans toutefois porter le sens exact que nous lui attribuons dans cette thèse, ce vocabulaire, plus près de la vision platonicienne du mythe, renvoie plus particulièrement aux mensonges – vrais ou présumés – entourant l'écriture de l'histoire<sup>602</sup>, car, comme le souligne Jeanneret, « les historiens n'ont pas le temps d'être si exacts, et les gens si exacts n'ont pas le temps d'écrire l'histoire<sup>603</sup> ». C'est en ce sens que le même Jeanneret, après avoir relaté une anecdote tirée des *Mémoires* (1829) de Fauche-Borel (retranscrite dans la deuxième partie de la thèse), déclare : « L'inauthenticité de cette anecdote nous dispense d'en rapporter quelques autres conservées *traditionnellement* à Neuchâtel et qui nous paraissent mériter tout aussi peu de créance. Marat fut après sa mort comme un saint et un martyr ; on ne doit pas s'étonner

---

<sup>600</sup> F. A. M. Jeanneret, *op. cit.*, p. 36.

<sup>601</sup> Paul Lacroix, *op. cit.*, p. 12.

<sup>602</sup> Le mot « mythe », souligne Sylvain Pagé, est attesté en français « en 1818 pour être précis, en remplacement du mot “fable”, trop utilisé et dont le sens était devenu ambigu ». Sylvain Pagé, *op. cit.*, p. 19.

<sup>603</sup> F. A. M. Jeanneret, *op. cit.*, p. 37-38.

qu'il ait aussi sa *légende*<sup>604</sup>. » Le rapport à la tradition, évoqué par l'auteur, n'est pas anodin : les contemporains de la seconde moitié du siècle ont déjà pris conscience que l'image de Marat relève en grande partie d'une construction collective – ce que nous appelons ici la figure mytho-historique. Jules Michelet évoque pour sa part la « tradition nationale<sup>605</sup> », qui renvoie à l'image d'un Marat destructeur de la Révolution.

Quoi qu'il en soit, « le Marat que tout le monde sait » pourrait être mis à rude épreuve avec la publication du *Roman de cœur*.

- [C]elui qui a répandu son cœur dans ce roman était inspiré par une passion véritable, comme Rousseau composant la *Nouvelle Héloïse*.
- Voilà de quoi réhabiliter Marat, repris-je ; malheureusement, on n'y croira pas<sup>606</sup>.

En effet, le mythe est déjà bien ancré dans l'imaginaire des contemporain·e·s, et le travail de la réhabilitation ne saurait être évident. Bien que la propension à la réhabilitation ne fasse pas l'unanimité, et qu'elle ne caractérise en vérité que le tiers des représentations de la période, l'on remarque en revanche une nette progression face à la recevabilité de Marat, à partir de la décennie 1840. En 1847, son entrée dans la sphère littéraire se fait remarquer, d'autant que Marat partage le même espace de publication qu'Alexandre Dumas, qui fait paraître la dernière partie de sa trilogie des *Mousquetaires* avec *Le Vicomte de Bragelonne* dans *Le Siècle*. Le *Roman de cœur* vient peut-être désamorcer, du moins partiellement, le sentiment collectif de répulsion à l'endroit de Marat. L'on pourrait en effet postuler que ce roman, prenant des airs de *La Nouvelle Héloïse*, tout en étant publié dans un journal apprécié et bien connu de l'époque, permettrait d'inscrire le mythe de Marat sur un terrain familier susceptible de favoriser l'élaboration d'une nouvelle image. Ce qui est certain,

---

<sup>604</sup> *Ibid.*, p. 40. Nous soulignons.

<sup>605</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 283. Extrait également cité plus haut.

<sup>606</sup> Autre passage de la conversation entre Paul Lacroix et Aimé Martin. Paul Lacroix, *op. cit.*, p. 22-23.

c'est qu'à la répulsion massive inspirée par le personnage de Marat se substitue une réelle forme de curiosité.

On vient de découvrir que Marat, au milieu de toutes ses autres occupations, avait trouvé le temps de commettre un roman. Et quel roman ! les *Aventures du jeune comte Potowski* ! C'est le *Siècle* qui a eu la bonne chance de devenir propriétaire de cette pièce que je ne crains pas de qualifier de curieuse<sup>607</sup>.

Alors que le roman fait l'objet de publications périodiques dans le *Musée littéraire* du *Siècle*, les abonné·e·s peuvent, s'ils·elles le souhaitent, se rendre dans les bureaux du journal, afin de contempler le manuscrit original<sup>608</sup>. Les lecteur·rice·s, commente ironiquement l'un des rédacteurs du *Charivari*, peuvent ainsi s'assurer de l'authenticité de l'écriture de Jean-Paul Marat, même si, dans les faits, personne n'est véritablement en mesure de reconnaître la calligraphie du romancier<sup>609</sup>. Quoi qu'il en soit, les *Aventures* de Marat « mettent en révolution tous les abonnés [...] qui ne se lassent pas d'admirer la description sentimentale que fait Marat d'une belle soirée d'automne à la campagne<sup>610</sup> ». « Si l'on n'avait pas trop abusé de cette formule<sup>611</sup> », déclare le rédacteur du *Siècle*, « nous pourrions dire qu'une telle publication est sans contredit un *événement littéraire*. [...] [C]et ouvrage a en effet une véritable importance aux yeux du curieux, du philosophe, de l'historien, du critique<sup>612</sup>. »

Ce serait entre 1768 et 1771, estime Olivier Coquard<sup>613</sup>, ou plutôt vers la fin de l'année 1771 et le début de l'année 1772, selon Charlotte Goëtz-Nothomb<sup>614</sup>, que Marat

---

<sup>607</sup> *Le Charivari*, « Le manuscrit du roman de Marat », 24 août 1847.

<sup>608</sup> *Ibid.*

<sup>609</sup> *Ibid.*

<sup>610</sup> *Ibid.*

<sup>611</sup> *Le Siècle*, « Les meurtres de la Pologne au tribunal de Marat », 24 août 1847.

<sup>612</sup> *Ibid.* L'auteur souligne.

<sup>613</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 58.

<sup>614</sup> Charlotte Goëtz-Nothomb, *Plume de Marat, op. cit.*, p. 244.

aurait entrepris la rédaction de son roman épistolaire, s'inspirant de l'actualité polonaise. L'ambassadeur russe, Nicolas Repnine, ayant contraint la diète à admettre Catherine II comme protectrice de la constitution polonaise dans le traité de Varsovie le 24 février 1768, la Pologne se retrouve sous la tutelle de Catherine II. En réaction à cette mise sous tutelle, une confédération opposée à l'occupation russe et au roi de Pologne, Auguste Stanislas Poniatowski considéré comme l'allié des Russes, va s'organiser dans la ville de Bar en Podolie le 29 février 1768. Au terme de ces affrontements, qui auront duré plusieurs années, sept traités sont négociés et finalement signés de janvier à juillet 1772, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche qui se partagent une partie du territoire polonais<sup>615</sup>.

Lorsque Marat entreprend l'écriture des *Aventures du jeune comte Potowski*, remarque Claire Nicolas-Lelièvre<sup>616</sup>, les troubles politiques n'ont pas encore atteint leur paroxysme, mais ils font déjà l'objet d'une vaste réflexion un peu partout en Europe. Dans la francophonie, on retient notamment l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Églises de Pologne* (1767) de Joseph Bourdillon, les célèbres *Considérations sur le gouvernement de Pologne* (1771) de Jean-Jacques Rousseau, et *Du Gouvernement et des Lois de la Pologne* (écrit en 1770-1771 et publié en 1781) de Gabriel Bonnot de Mably. Bien que *Les Aventures du jeune comte Potowski* constituent « la première trace conservée de l'engagement politique et philosophique de Marat<sup>617</sup> », comme le souligne à juste titre Olivier Coquard, ce n'est guère cependant la teneur politique ou philosophique du roman qui attise la curiosité des lecteur·rice·s du *Siècle*, habitué·e·s à considérer Marat sous cet

---

<sup>615</sup> Voir Marc Belissa, « Les Lumières, le premier partage de la Pologne et le “système politique” de l'Europe », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 356, avril-juin 2009, p. 57-92.

<sup>616</sup> Claire Nicolas-Lelièvre, « La Pologne et le cadre historique du roman », dans Jean-Paul Marat, *Les Aventures du jeune comte Potowski*, Paris, Renaudot et C<sup>ie</sup>, 1988, p. 253.

<sup>617</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 60.



angle, mais l'épanchement de l'auteur dans ses descriptions rousseauistes de l'amour et de la nature.

En effet, le roman s'ouvre le 12 février 1769 avec une première lettre de Gustave Potowski à son ami Sigismond Panin, dans laquelle le correspondant relate son idylle amoureuse avec la jeune Lucile Sobieska, et enjoint son ami de quitter une vie scandaleuse pour embrasser les joies réelles de l'amour. « Cher ami ! depuis quelques années tu as renoncé à l'amour : que de temps perdu pour le bonheur<sup>618</sup>. » Dans la dernière lettre du roman, le jeune comte déclare : « Bientôt, je m'unirai à Lucile pour ne plus m'en séparer ; bientôt, je la placerai sur le lit nuptial. Mon bonheur commencera pour ne plus finir qu'avec ma vie. L'idée d'une union si douce me transporte et les ravissements de deux cœurs amoureux se présentent à mon âme enivrée<sup>619</sup>. » Ainsi, une grande partie du roman est consacrée aux joies et aux infortunes de l'amour. Sur les quatre-vingt-dix lettres que compte le roman, seulement dix-sept s'intéressent plus spécifiquement à la situation politique de la Pologne. L'intrigue amoureuse s'installe dès les premières lignes du roman, et ce n'est qu'à partir des lettres écrites en 1770 qu'une réflexion politique se développe, alors que le jeune comte Potowski est contraint par son père de rejoindre la cause des confédérés.

La curiosité des contemporains à l'égard du roman de Marat réside dans la nature visiblement paradoxale de l'auteur. Le directeur du *Siècle* note trois ans après la première publication des *Aventures* : « Le genre de cet ouvrage et le nom de son auteur étaient deux circonstances dont le *rapprochement* nous semble le recommander non seulement à la

---

<sup>618</sup> Jean-Paul Marat, *Les Aventures du jeune comte Potowski*, op. cit., p. 30.

<sup>619</sup> *Ibid.*, p. 234-235.

simple curiosité, mais encore et surtout à l'attention des esprits sérieux<sup>620</sup>. » Cette publication, qui met en évidence les dispositions sentimentales de l'auteur, entre en parfaite contradiction avec la majorité des représentations de Marat pendant le premier XIX<sup>e</sup> siècle. Le Marat de l'historiographie libérale des années 1820 est certainement plus enclin à une forme de fureur ou de délire qu'à un quelconque épanchement amoureux. Les émotions, si elles fondent une partie importante du mythe de Marat avant le tournant de 1840, sont, à quelques exceptions près, associées à la violence. Aussi le Marat décrit dans l'ouvrage d'Adolphe Thiers, ou encore dans celui de François-Auguste Mignet aurait-il pu écrire un tel roman ? Comment, en effet, cet « homme de sang », peint dans la plupart des mémoires publiés entre 1815 et 1830, aurait-il été capable de produire « un roman de sentiment, un roman d'amour<sup>621</sup> » ? Comment, enfin, « ce terrible Ami du Peuple<sup>622</sup> », selon la formule de Paul Lacroix, aurait-il pu écrire un roman « qui, quoique signé par Marat, ne serait peut-être pas désavoué par l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*<sup>623</sup> » ? Car « ce roman appartient au genre passionné, philosophique, analytique et pittoresque, que l'immense succès de la *Nouvelle Héloïse* avait mis à la mode<sup>624</sup> ». Et si Jean-Paul Marat n'était pas celui « que tout le monde sait » ?

---

<sup>620</sup> Louis Perrée, directeur du *Siècle* et Louis Desnoyers, rédacteur en chef de la partie littéraire, cités dans Claire Nicolas-Lelièvre, *op. cit.*, p. 270. Nous soulignons.

<sup>621</sup> Paul Lacroix, *op. cit.*, p. 52.

<sup>622</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>623</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>624</sup> *Le Siècle*, *op. cit.*

## CHAPITRE II DE LA DÉGÉNÉRESCENCE À L'INANITÉ RÉVOLUTIONNAIRE

Les diverses sources mises à la disposition des auteurs (les journaux et les discours de l'époque dans la gigantesque *Histoire parlementaire* de Buchez et Roux-Lavergne, qui demeure l'une des ressources essentielles de toute entreprise historiographique au cours du siècle, ainsi que *Le Moniteur* faisant l'objet de réimpressions périodiques de 1840 à 1845<sup>625</sup>, les documents d'archives, notamment ceux conservés à l'Hôtel de Ville ou à la Préfecture de Police passés en revue par Jules Michelet<sup>626</sup>, ou ceux entreposés au British Museum que Louis Blanc consulte<sup>627</sup>, en plus de l'œuvre politique, scientifique et romanesque de Marat, de plus en plus connue à mesure que la recherche fait paraître, reparaître ou traduire en français certains titres<sup>628</sup>) facilitent le travail des historiens et entraînent le réexamen du parcours de Marat avant et pendant la Révolution. Ainsi, contrairement à l'historiographie libérale de la décennie 1820, les historiens ont désormais accès à des sources directes, et cessent dès lors de s'inspirer des mémoires girondins<sup>629</sup>. Cette nouvelle disponibilité des sources incite effectivement les auteurs de la période à renouveler la perspective historique et à revisiter le procès, déjà bien engagé, de la Révolution.

---

<sup>625</sup> Gérard Walter, « Avant-propos », dans Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. XI.

<sup>626</sup> *Ibid.*, p. XX.

<sup>627</sup> François Furet, « Louis Blanc », *op. cit.*, p. 35.

<sup>628</sup> L'œuvre politique de Marat pendant la Révolution – outre les exemplaires des journaux qui circulent depuis leurs premières impressions – est en grande partie disponible grâce au travail de Buchez et de Roux-Lavergne, mais aussi grâce au *Moniteur*. En 1871, François Chèvremont fait paraître une bibliographie complète des œuvres de Marat. Les contemporains prennent également connaissance des travaux scientifiques de Marat, qui font l'objet d'un certain nombre de rééditions au cours du siècle.

<sup>629</sup> Marc Belissa, Yannick Bosc, *op. cit.*, p. 144.

## 1. Le « chef des égorgeurs de Septembre » (Paul Fassy)

Marat reprend – dans une large mesure – la place qu’il avait occupée dans le cours des événements<sup>630</sup>. Non seulement il n’apparaît plus dans l’histoire de la Révolution française uniquement à partir des massacres de Septembre en 1792, mais il retrouve également son journal dès septembre 1789. Pourtant, si dans la chronologie révolutionnaire le journaliste de *L’Ami du Peuple* est facilement repérable depuis le tout début de l’année 1788, sa personnalité excentrique et sa vision politique – qui ne peuvent être exclusivement définies en regard de son immoralité, comme l’avaient fait en grande partie ses contemporain·e·s, et plus tard, les auteur·rice·s du premier XIX<sup>e</sup> siècle – restent en revanche plus difficilement explicables. De fait, les contemporains de la seconde moitié du siècle ont régulièrement recours au vocabulaire de l’étrangeté, de l’étonnement et de la bizarrerie pour évoquer Marat, révélant la perplexité générale des auteurs devant « cette créature étrange, exceptionnelle<sup>631</sup> », « cet homme étrange<sup>632</sup> », « cet étrange personnage<sup>633</sup> », « cette étrange et sauvage nature<sup>634</sup> », « ce costume bizarre<sup>635</sup> », « cet ensemble bizarre<sup>636</sup> », enfin « [s]a toilette bizarre [qui] exprimait son excentricité<sup>637</sup> ». « [L]orsque les troubles commencèrent, la plus *étonnante* métamorphose s’opéra en lui<sup>638</sup> », note Jeanneret. « Tant d’indécisions avec tant d’emportement, c’est un spectacle *bizarre*. Il

---

<sup>630</sup> Ce procès est toujours ouvert. Nous pensons notamment à l’incessante question de la responsabilité ou non de Marat lors des massacres des prisonniers en septembre 1792.

<sup>631</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 497.

<sup>632</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 4, p. 67 ; Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 517 et Gustave Planche, *Nouveaux Portraits littéraires*, tome 2, Paris, Librairie d’Amyot, 1854, p. 190.

<sup>633</sup> Alexandre Dumas, *Ingénue. Un Amour interdit de Rétif de la Bretonne*, Paris, Éditions François Bourin, 1990, p. 42.

<sup>634</sup> Gustave Planche, *op. cit.*, p. 267.

<sup>635</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 2, p. 1190.

<sup>636</sup> *Ibid.*, p. 1179.

<sup>637</sup> *Ibid.*, tome 1, volume 1, p. 528.

<sup>638</sup> F. A. M. Jeanneret, *op. cit.*, p. 43. Nous soulignons.

court furieux... où court-il ? il ne saurait bien le dire<sup>639</sup>. » Ainsi, Marat, selon Michelet, est un « être hors la nature, hors la loi, hors le soleil<sup>640</sup> ». « [I]l porte en lui un germe *bizarre*<sup>641</sup> », remarque enfin Hippolyte Taine. Marat est constamment recalé à une position marginale, voire carrément incompréhensible, qui tire sans doute son origine de la posture auctoriale élaborée par Marat lui-même, tandis qu'il cherchait régulièrement à exhiber sa singularité (son étrangeté) – scientifique, politique, morale – aux yeux de ses contemporains.

Au reste, certaines représentations de Marat, comme celles de Lamartine dans *l'Histoire des Girondins* (1847), celles de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* (1849-1850), ou encore celles d'Hippolyte Taine dans sa trilogie révolutionnaire (1878, 1881, 1883) permettent difficilement au mythe d'évoluer, tant elles se conforment à la lecture libérale de la décennie 1820, voire à l'esprit des mémoires girondins ou fédéralistes, parus entre 1815 et 1830<sup>642</sup>. Ces œuvres, de sensibilité libérale ou contre-révolutionnaire, demeurent beaucoup plus près de la matrice du mythe s'inscrivant en faux contre la figure posturale de l'Ami du Peuple. En ce sens, Marat est encore, sous la plume de Chateaubriand, un « Caligula de Carrefour<sup>643</sup> », un « Triboulet populaire<sup>644</sup> », ou « le chef de la

---

<sup>639</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 518. Nous soulignons.

<sup>640</sup> *Ibid.*, p. 498.

<sup>641</sup> Hippolyte Taine, *Les Origines de la France contemporaine*, « Le Gouvernement révolutionnaire », tome 3, Paris, Hachette, [1883] 1985, p. 160. Nous soulignons.

<sup>642</sup> Les mémoires ont encore une certaine incidence sur les historiens de la seconde moitié du siècle. En ce qui concerne plus précisément les représentations de Marat dans l'œuvre de Lamartine, elles sont en grande partie tributaires des mémoires de Barbaroux. Notons, par ailleurs, que les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, s'ils sont publiés pour la première fois en 1849-1850, et que la partie qui nous occupe a été revue par l'auteur en 1846, cette dernière a été initialement écrite en 1822. D'où sans doute une certaine familiarité avec les mémoires du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Voir François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, livre 9, Paris, Garnier, coll. « Le Livre de poche », 1989, p. 554.

<sup>643</sup> *Ibid.*, p. 561.

<sup>644</sup> *Ibid.*

multitude<sup>645</sup> ». « [I]l écrivait avec de la bile et du sang<sup>646</sup> », renchérit Alphonse de Lamartine. Marat « avait les soubresauts de la brute dans la pensée et les grincements dans le style. Son journal, *l'Ami du Peuple*, suait le sang à chaque ligne<sup>647</sup> ». Lamartine, souligne Ian Germani, s'embarrasse très peu de la personnalité de Marat ou des idées véhiculées dans son journal, et s'engage plutôt à peindre le portrait physique du journaliste<sup>648</sup>. C'est qu'à l'instar des recherches de Lavater, Lamartine avait la conviction que « [l]'extérieur de Marat révélait son âme<sup>649</sup> ». Tout aussi atroce, le Marat de Taine, est un « monomane homicide<sup>650</sup> », un « professeur de saignée politique<sup>651</sup> », tandis que « le plan qu'il prêch[ait] depuis trois ans, sous l'obsession d'une idée fixe, se rédui[sai]t au meurtre pratiqué en grand<sup>652</sup> ». D'autres auteurs, moins systématiquement critiques à l'égard de Marat, utilisent pourtant un vocabulaire qui rappelle que le premier XIX<sup>e</sup> siècle n'est encore pas si éloigné. En effet, certains substantifs employés pour décrire Marat, sans doute moins cinglants que ceux de la première moitié du siècle, ne manquent pas cependant de confirmer le caractère proprement affreux de Marat, qui est perçu comme un « maniaque<sup>653</sup> », une « choquante créature<sup>654</sup> », « l'apôtre du massacre<sup>655</sup> », du « meurtre<sup>656</sup> », de « l'anarchie<sup>657</sup> », de la

---

<sup>645</sup> *Ibid.*

<sup>646</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 2, p. 47.

<sup>647</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>648</sup> « It was describing Marat's physical appearance, however, rather than his ideas or personality, that Lamartine's views on Marat were most effectively expressed. » Ian Germani, *Jean-Paul Marat, op. cit.*, p. 226.

<sup>649</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 1, p. 899.

<sup>650</sup> Hippolyte Taine, *op. cit.*, « La Conquête jacobine », tome 2, p. 261.

<sup>651</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>652</sup> *Ibid.*, p. 261.

<sup>653</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 2, volume 1, p. 58.

<sup>654</sup> *Ibid.*, tome 1, volume 1, p. 499.

<sup>655</sup> *Ibid.*, tome 1, volume 2, p. 1097.

<sup>656</sup> *Ibid.*, tome 1, volume 1, p. 494. Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 1, p. 895.

<sup>657</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 2, volume 1, p. 301.

« Terreur<sup>658</sup> » et des « exécutions populaires<sup>659</sup> », « le dictateur de la canaille<sup>660</sup> », « le fou en titre du peuple<sup>661</sup> », « le dieu de la populace<sup>662</sup> », un « énergumène<sup>663</sup> », un « hideux personnage<sup>664</sup> », un « terrible publiciste<sup>665</sup> », un « misérable folliculaire<sup>666</sup> », un « homme de sang<sup>667</sup> », un « sanguinaire bouffon<sup>668</sup> », un « sanglant proconsul<sup>669</sup> », un « sanglant triumvir<sup>670</sup> », « un odieux et sanguinaire politique<sup>671</sup> », un « folliculaire gonflé de fiel et de venin<sup>672</sup> », un « monstre<sup>673</sup> », bref, « la terreur de la France<sup>674</sup> », lui qui « n’ouvra[i]t la bouche que pour demander des têtes, n’ouvra[i]t ses lèvres jaunes que pour demander du sang<sup>675</sup> ». « [L]es principes chez lui passaient avant tout, je veux dire un seul principe [affirme Michelet], et très simple : Massacrer [...] Son rêve le plus doux eût été une Saint-Barthélemy générale de toute la France<sup>676</sup>. »

Si l’on ne peut évoquer une forme de stagnation du mythe pendant l’ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle, l’on doit pourtant reconnaître avec Serge Bianchi que les représentations de

---

<sup>658</sup> Paul Fassy, *Marat, sa mort, ses véritables funérailles : d’après les documents empruntés aux Archives de la Préfecture de Police*, Paris, La Librairie du Petit Journal, 1867, p. 15. Fassy reprend ici une citation de Thiers.

<sup>659</sup> Jules et Edmond de Goncourt, *Histoire de la Société française pendant la Révolution*, Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, [1854] 1864, p. 384.

<sup>660</sup> Armand Fouquier, *op. cit.*, p. 1.

<sup>661</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 533.

<sup>662</sup> Xavier Roux, *Marat*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1875, p. 1.

<sup>663</sup> Louis Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur (1792-1794)*, tome 4, p. 28. Charles Brunet, *Marat, dit l’Ami du Peuple*, Paris, Librairie Poulet-Malassis, 1862, p. 13.

<sup>664</sup> Louis Mortimer-Ternaux, *op. cit.*, tome 8, p. 150.

<sup>665</sup> Saint-Simon, « La baignoire de Marat », *Figaro*, 18 août 1886.

<sup>666</sup> Louis Mortimer-Ternaux, *op. cit.*, tome 4, p. 92-93.

<sup>667</sup> Charles Brunet, *op. cit.*, p. 13.

<sup>668</sup> Louis Mortimer-Ternaux, *op. cit.*, tome 4, p. 93.

<sup>669</sup> Paul Fassy, *op. cit.*, p. 15.

<sup>670</sup> *Ibid.*, p. 13. Ici, bien que l’on puisse penser que le triumvirat s’attache aux figures de Marat, Robespierre et Danton, il fait plutôt référence aux martyrs de la liberté, Marat, Le Peltier et Chalié.

<sup>671</sup> Fourcaud, « Marat médecin », *Le Gaulois*, 29 novembre 1890.

<sup>672</sup> Alexandre Dumas, *Le Docteur mystérieux*, Paris, Archipoche, [1869] 2014, p. 297.

<sup>673</sup> Clairville, Dumanoir, *Charlotte Corday. Drame en trois actes*, Paris, Michel Levy, 1847, p. 8. François Ponsard, *Charlotte Corday, tragédie en cinq actes*, Paris, Calmann Lévy, [1850] 1890, p. 12.

<sup>674</sup> F. A. M. Jeanneret, *op. cit.*, p. 43.

<sup>675</sup> Alexandre Dumas, *Le Docteur mystérieux, op. cit.*, p. 279-280.

<sup>676</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 2, p. 1100.

Marat produites quelques mois après Thermidor, sous le Directoire, servent encore, chez Michelet et certains de ses contemporains, à interpréter le parcours du journaliste dans la Révolution<sup>677</sup>. La résistance du mytheme de la violence, en plus d’offrir une certaine cohésion au mythe, explique sans doute la forte présence du mythe de Marat dans l’imaginaire social de la seconde moitié du siècle. Nombreux en effet sont les historiens qui consacrent dans leurs ouvrages un chapitre ou plus à Jean-Paul Marat. Arrêtant le fil de leur récit, ils prennent le temps de brosser un portrait du célèbre journaliste. C’est que le mythe de Marat permet encore d’expliquer les dérives de la Révolution dans la violence. Notons au surplus que le mythe, quel qu’il soit, n’existe véritablement que dans sa double nature *simplifiée* et *amplifiée*, comme le souligne Nicole Ferrier-Caverivière<sup>678</sup>, et c’est précisément cette nature simplifiée et amplifiée qui permet au mythe de porter un sens qui dépasse l’individu Marat. « [U]n mythe doit être simple, l’image mythique d’un personnage historique doit être une image simplifiée et amplifiée ; et c’est en partie par là que l’on peut apercevoir la distinction entre le symbole et le mythe : le symbole respecte l’identité historique<sup>679</sup>. » Aussi la propension à « l’idée fixe » du journaliste de *L’Ami du Peuple* a longue vie. Souvent Marat est accusé de n’avoir qu’une idée, qu’un but : le meurtre.

Si certains auteurs de la seconde moitié du siècle ne bousculent en rien – ou très peu – les caractéristiques du mythe de Marat imaginées vers 1795, d’autres cherchent en revanche à mieux saisir les nuances de la pensée du journaliste. C’est ainsi que le mythe de Marat (ce « que tout le monde sait ») fait l’objet d’un examen minutieux. Il va sans dire,

---

<sup>677</sup> « Ces portraits au vitriol des contemporains du Directoire ont ainsi fourni le socle de la légende noire de Marat, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. » Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 237.

<sup>678</sup> Nicole Ferrier-Caverivière, *op. cit.*, p. 600.

<sup>679</sup> *Ibid.*



affirme Michelet, que « je n'ai cru devoir m'en rapporter à aucun des ennemis de Marat ; c'est dans ses ouvrages mêmes que j'ai puisé généralement ; c'est sur son propre témoignage que je veux le condamner ou l'absoudre<sup>680</sup> ». Comme indiqué un peu plus haut, la perception d'une construction collective de ce que nous appelons ici (de manière tout à fait anachronique pour la période<sup>681</sup>) le mythe de Marat devient un *topos* important des représentations du journaliste à partir des années 1840. L'image « que tout le monde sait » relève essentiellement de représentations négatives, et il importe en ce sens, pour un historien tel que Jules Michelet, de revenir aux sources, c'est-à-dire aux œuvres de Marat pour en dégager une vérité immuable. L'extrait ci-dessus montre bien, en outre, qu'un procès est véritablement engagé à l'endroit de Marat, et qu'il ne suffit guère de le représenter, mais de le juger positivement ou négativement. Loin de s'en tenir aux seules représentations contemporaines ou posthumes du journaliste, Michelet s'intéresse activement aux écrits de Marat :

Si nous devons chercher les principes de Marat, ce n'est point apparemment dans les ouvrages de sa jeunesse [...] mais dans ceux qu'il écrivit en pleine maturité, en 89 et 90 ; au moment où la grandeur de la situation pouvait augmenter ses forces et l'élever au-dessus de lui-même. Sans parler de *l'Ami du peuple*, commencé à cette époque, Marat publia, en 89, *la Constitution, ou projet de déclaration des droits, suivi d'un plan de constitution juste, sage et libre* ; – de plus, en 90, son *Plan de législation criminelle*, dont il avait déjà donné un essai en 1780<sup>682</sup>.

---

<sup>680</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 517. Dans ses *Nouveaux Portraits littéraires*, Gustave Planche reproche à Michelet cet examen méthodique : « Quant au portrait de Marat, M. Michelet lui a donné des proportions que rien ne justifie. Au lieu de se borner à nous présenter Marat sur la scène politique, il a écrit une véritable notice biographique. Il prend la peine de nous raconter ses premières années, son éducation, d'analyser ses travaux scientifiques, comme si Marat avait sa place marquée entre Lagrange et Laplace. » *Op. cit.*, p. 190.

<sup>681</sup> Rappelons que le terme « mythe » est alors utilisé pour évoquer une « fable », comme en témoigne sa définition dans *Le Dictionnaire de l'Académie française* de 1838. Plus près de la définition platonicienne, le mythe, lorsqu'il s'agit de l'associer à une personnalité publique, relève souvent du mensonge ou de la calomnie. C'est ainsi, par exemple, qu'Alphonse Esquiros affirme que « Marat est un mythe ». *Histoire des Montagnards*, Paris, Victor Lecou, 1847, p. 267.

<sup>682</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 518.

Au point de vue politique, ces ouvrages, extrêmement faibles, n'ont rien qui les distingue d'une infinité de brochures qui parurent alors. Marat y est royaliste, et décide que, dans tout grand État, la forme du gouvernement *doit être monarchique ; c'est la seule qui convienne à la France* (*Constitution*, p. 17). *Le prince ne doit être recherché que dans ses ministres ; sa personne sera sacrée* (p. 43). En février 91, Marat est encore royaliste<sup>683</sup>.

Au point de vue social, *rien, absolument rien* qu'on puisse dire propre à l'auteur. On lui sait gré toutefois de l'attention particulière qu'il donne au sort des femmes, de sa sollicitude pour réprimer le libertinage, etc. Cette partie de son *Plan de législation criminelle*, est excessivement développée. Il y a des observations, des vues utiles, qui font pardonner tels détails inconvenants et peu à leur place (par exemple, la peinture du vieux libertin, etc. *Législation*, p. 101)<sup>684</sup>.

Certainement, l'angle de vue de Michelet diffère de ses prédécesseurs libéraux, mais le constat n'en est pas moins stérile et l'explication avortée. L'examen, si bien mené soit-il, se heurte à une impasse :

Je voulais avant tout examiner si Marat, en 90, lorsqu'il prend sur l'esprit du peuple une autorité si terrible, examiner, dis-je, s'il a posé une théorie générale, un principe qui fondât cette autorité. L'examen fait, je dois dire : *Non. Il n'existe nulle théorie de Marat*<sup>685</sup>.

« Rien de net, rien de précis<sup>686</sup> », renchérit Louis Blanc, qui ajoute en note de bas de page :

« Sur ce point, M. Michelet a raison<sup>687</sup>. » Ainsi, de même que chez Jules Michelet, le parcours de Marat, dans l'ouvrage de Louis Blanc, est fortement marqué par l'interrogation :

Pourquoi inspira-t-il tant de passion au peuple, à un peuple remarquable entre tous par la sûreté de ses instincts ? Question profonde, et qui arrête... D'ailleurs, quels étaient ses mobiles ? L'ambition ? Quand il se mit à vouloir une dictature, il la voulut pour Robespierre, que, personnellement, il ne connaissait pas. La cupidité ? On ne devait trouver chez lui, à sa mort, qu'un assignat de vingt-cinq sols. La soif des honneurs ? D'avance il protesta contre l'injure qu'on ferait à ses cendres, si on s'avisait de les mêler aux poussières fameuses. La passion de la gloire ? Il l'avait eue, étant jeune ; mais ne s'était-il pas violemment exposé, depuis, à tous les anathèmes, et pouvait-il ignorer que, longtemps après lui, des cris de vengeance troubleraient seuls le silence de son tombeau ? Le goût de la popularité ? Chaque matin, il jetait la sienne à tous les vents. Où trouver place pour l'égoïsme dans le choix volontaire d'une existence ténébreuse, rongée de soucis, pleine de

---

<sup>683</sup> *Ibid.* L'auteur souligne.

<sup>684</sup> *Ibid.* Nous soulignons.

<sup>685</sup> *Ibid.*, p. 520. Nous soulignons.

<sup>686</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 3, p. 135.

<sup>687</sup> *Ibid.*, note de bas de page 3.

fiel trempé dans des pleurs de rage, toujours menaçante mais toujours menacée, et dont l'horreur ne fut adoucie que par l'affection d'une femme, seconde étoile qui s'alluma dans cet enfer ! Reste donc l'amour de la Révolution, que servit son délire et sur laquelle il veilla avec l'ardeur fauve, avec la béante sollicitude d'une louve inquiète pour ses petits.

Après cela, qu'on foule aux pieds Marat, si l'on ose ; et, si l'on ose, qu'on l'admire<sup>688</sup> !

Il s'agit d'un passage très éloquent de Louis Blanc à l'endroit de Marat, dans lequel se mêlent le formidable instinct du peuple et une forme d'instinct maternel de Marat (« il veilla avec l'ardeur fauve [...] d'une louve inquiète pour ses petits »). Tout indique, à ce stade (Tome III de *l'Histoire de la Révolution française*), que l'historien prépare un plaidoyer en faveur de l'Ami du Peuple<sup>689</sup>. De fait, en note de bas de page, Blanc ajoute : « Les historiens qui [...] l'ont représenté demandant au ministère de l'intérieur quinze mille francs, n'ont pas ajouté : *pour l'impression de livres utiles* [...]. Citer d'une manière incomplète, c'est, souvent, citer d'une manière inexacte<sup>690</sup>. » L'examen, ici étroitement caractérologique, semble effectivement conclure à la réhabilitation, comme l'affirment Olivier Coquard et, après lui, Serge Bianchi<sup>691</sup>. Ni ambitieux ni cupide, Marat ne pouvait s'investir dans les troubles socio-politiques que parce qu'il entretenait un amour sincère pour la cause révolutionnaire. Dans le deuxième tome de *l'Histoire de la Révolution française*, l'on reconnaît déjà une forme d'enthousiasme à l'égard de Marat :

De son côté, observateur encore silencieux des pratiques souterraines, le médecin Marat s'occupait, dès lors, à amasser les matériaux des accusations futures, accusations calomnieuses souvent, mais souvent aussi pleines de lumière : car, à force de croire au mal,

---

<sup>688</sup> *Ibid.*, p. 137-138.

<sup>689</sup> Cependant, la toute première référence à Marat dans le deuxième tome souligne la « violence injuste » avec laquelle Marat a dénoncé le ministre des finances Jacques Necker. Tome 2, p. 302, note de bas de page 3. Notons, par ailleurs, que Marat n'est pas mentionné dans le premier tome, si ce n'est que pour annoncer la présence de son journal dans le corpus analysé par Louis Blanc.

<sup>690</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 3, p. 137, note de bas de page 6. L'auteur souligne.

<sup>691</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 22. Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 239.

cet implacable esprit en vint à acquérir une singulière clairvoyance. Si d'autres furent la pensée de la Révolution, si d'autres en furent la colère, Marat en fut le soupçon<sup>692</sup>.

C'est sans doute ce passage qui permit à Olivier Coquard et à Serge Bianchi de concevoir Marat dans l'œuvre de Louis Blanc comme une « incarnation de la méfiance révolutionnaire<sup>693</sup> ». Mais si Blanc se montre apologétique à l'égard de Marat dans les tomes deux et trois de son *Histoire*, il devient de plus en plus critique, à partir du quatrième tome, devant celui qui, selon ses propres mots, « n'eut qu'une logique, celle de la fureur<sup>694</sup> ». Au reste, l'historien, faisant remonter les causes de la Révolution française au schisme ayant entraîné l'essor du protestantisme en France, n'entre véritablement dans les troubles révolutionnaires, et plus précisément dans les États Généraux, qu'avec la deuxième moitié de son second tome. L'on constate, ainsi, qu'il change rapidement son fusil d'épaule, dès lors qu'il commence à véritablement s'intéresser à l'action de Marat dans la Révolution. Alors qu'il en est à l'écriture de la bataille entre Marat et le Châtelet de Paris, au tout début de l'année 1790, Blanc fait déjà planer sur le journaliste le soupçon de la manipulation du peuple. « [T]enant une plume au lieu d'une épée, Marat semblait, successeur des plus sombres chevaliers errants du moyen âge, s'être donné pour mission de "soutenir le bon droit des faibles, comme des veuves, des orphelins" [...] Il l'affirmait, et c'est parce que les faubourgs le crurent qu'ils l'aimèrent<sup>695</sup>. » Il est vrai pourtant qu'au cours des tomes quatre à douze, l'historien apporte quelques nuances au portrait foncièrement négatif de Marat, notamment dans le huitième tome, lorsqu'il écrit : « Mais

---

<sup>692</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 2, p. 305-306.

<sup>693</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 22.

<sup>694</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 6, p. 164.

<sup>695</sup> *Ibid.*, p. 67-68.

Marat ne tarda point à prouver qu'en dehors de ses violences de polémiste, il était homme à avoir des idées fort saines<sup>696</sup>. » Il n'y a rien cependant qui puisse s'apparenter dans l'œuvre de Louis Blanc à une quelconque réhabilitation. En fait, l'examen tourne à l'exécration. « Oh ! que Voltaire avait eu raison de lui écrire : “Le néant est un vaste empire : régnez-y!”<sup>697</sup> »

Dans sa brochure *L'Organisation du Travail* parue en 1839, de même que dans son *Histoire de dix ans* publiée en 1841, une place importante est accordée « à la rééducation d'un homme nouveau, débarrassé de l'égoïsme des intérêts et des passions<sup>698</sup> », qui aurait pu laisser croire qu'une sensibilité commune chez Blanc et chez Marat aurait incité la réhabilitation du second par le premier. D'autant qu'à l'inverse de Jules Michelet, Louis Blanc se range, tout comme Alfred Bougeart et François-Vincent Raspail, du côté des « quatre-vingt-treizistes ». Il prône, en effet, la Révolution fraternelle de 1793 au détriment de la Révolution bourgeoise de 1789<sup>699</sup>. De plus, l'épisode jacobin de l'an II n'est plus perçu dans l'ouvrage de Louis Blanc comme un « expédient populaire momentané pour sauver les conquêtes de 1789, comme dans Mignet. C'est un nouveau stade de la Révolution [...] l'expression du peuple contre la bourgeoisie<sup>700</sup> ». Mais voilà que Marat, jusqu'alors associé au jacobinisme de l'an II, en est expulsé. De fait, Marat est assassiné avant même que la question de la radicalisation des mesures de salut public ne soit

---

<sup>696</sup> *Ibid.*, p. 28-29.

<sup>697</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>698</sup> François Furet, « Louis Blanc », *op. cit.*, p. 26.

<sup>699</sup> Notons que chez Jules Michelet, la Révolution de 1789 se comprend dans l'unité qu'elle semble avoir rendue possible pendant quelques mois entre le peuple et la bourgeoisie. Voir à ce sujet Jean-Claude Caron, « Michelet et le tournant de 1845 », dans Paule Petitier (dir.), *Comment lire Le Peuple ?* Paris, Textuel, 2005, p. 59. « Ce que Michelet célèbre, en effet, dans 1789, c'est l'unité du peuple et de la nation dans le ressaisissement de sa souveraineté et dans l'affirmation du droit. » François Furet, « Michelet », *op. cit.*, p. 200.

<sup>700</sup> *Ibid.*, « Louis Blanc », p. 30.

réellement mise sur la table. Et pour cause : on constate, notamment avec Jacques Guilhaumou et Guillaume Mazeau, que son meurtre par Charlotte Corday a justement causé la demande de renforcement de ces mesures.

Au chapitre III « Marat assassiné » du tome IX de l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc, succèdent les chapitres IV « Lyon se soulève », V « La coalition s'avance », VI « La Vendée avance », et VII « Suprême effort », dans lequel il est question des points suivants : « Séance du 5 septembre 1793 – Comment s'ouvrit l'ère de la Terreur [...] L'énergie du gouvernement soutenue par celle de la nation<sup>701</sup> ». Il serait difficile, dans cette chronologie scrupuleuse, de faire entrer Marat dans la mécanique exceptionnelle de la Terreur. D'autant que glorifié dans l'œuvre de Louis Blanc, l'épisode jacobin ne peut guère se fixer à ce personnage encombrant qu'est devenu Jean-Paul Marat. Trop d'incohérences sont perceptibles dans son journal et dans ses prises de parole publiques. Comment la violence préconisée par le journaliste pourrait-elle être excusée en dehors de l'épisode exceptionnel du gouvernement de l'an II ? À ce titre, c'est Maximilien Robespierre qui gagne la faveur de l'auteur qui présente le jacobinisme comme « un pouvoir fort au service des faibles et une religion du sentiment opposée au rationalisme critique : Robespierre va être cette double incarnation<sup>702</sup> », explique François Furet. Ainsi, Louis Blanc « exalte une République jacobine interprétée dans un sens socialiste et chrétien et s'emploie à défendre inconditionnellement la glorieuse figure de Robespierre<sup>703</sup> ». Nous aurons l'occasion d'y revenir ; notons pour l'instant que le mythe de Marat entre en concurrence avec celui de Robespierre, et tout semble se passer comme si l'un ne pouvait exister en présence de

---

<sup>701</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 9, p. 196.

<sup>702</sup> François Furet, « Louis Blanc », *op. cit.*, p. 33.

<sup>703</sup> Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *op. cit.*, p. 86.

l'autre, faisant apparaître deux visions de la gauche française dans la seconde moitié du siècle. Pour l'heure, il faut abonder dans le sens de Ian Germani : Louis Blanc, à l'égard de Marat, est inconstant, plus souvent critique qu'élogieux. La gradation perceptible au cours des douze volumes – voyant d'abord chez Marat un amour sincère pour la Révolution, Blanc finit par réprover sa tendance à la violence – force le constat suivant : l'auteur, loin de réhabiliter Marat, peint le portrait d'un homme méprisable et, dans l'ensemble, fortement incompréhensible.

La vision de Louis Blanc ne fait pourtant pas école, puisque Marat est encore largement associé, chez les différents auteurs de l'époque, au gouvernement jacobin de l'an II. Dans l'*Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet, Marat est toujours considéré comme l'un des principaux agents de la Terreur ; de ce moment particulier où, selon le régime interprétatif de l'historien, les Jacobins, se substituant au peuple, prennent les commandes de la Révolution<sup>704</sup>. Marat, qui, avant la Révolution, était un « terroriste scientifique<sup>705</sup> » est très tôt devenu dans le cours des événements révolutionnaires un « terroriste politique<sup>706</sup> », puis un « exterminateur de 93<sup>707</sup> ». Le chapitre VI du quatrième livre de l'*Histoire de la Révolution française*, intitulé « Les premiers pas de la Terreur », est exclusivement consacré à Marat, alors que l'historien en est encore à relater les événements de 1790. « Il n'était pas la terreur [nuance Edgar Quinet], mais il l'annonçait, il la préparait, elle marchait derrière lui ; il en était le précurseur<sup>708</sup>. » Hippolyte Taine proclame en ce sens « [qu']il est fâcheux qu'il n'ait pu voir de ses yeux l'accomplissement

---

<sup>704</sup> François Furet, « Jules Michelet », *op. cit.*, p. 204.

<sup>705</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 497. Note de bas de page.

<sup>706</sup> *Ibid.*

<sup>707</sup> *Ibid.*

<sup>708</sup> Edgar Quinet, *La Révolution*, tome 1, Paris, Librairie internationale, 1865, p. 458.

de son programme, les fournées du Tribunal révolutionnaire de Paris, les massacres de Lyon et de Toulon, les noyades de Nantes<sup>709</sup> ». Du reste, bien qu'il ait écrit un « roman de cœur » – roman qui, d'ailleurs, est bien la preuve selon Taine que l'auteur n'a aucun talent<sup>710</sup> – Marat est toujours largement tenu pour responsable des massacres de Septembre et des pillages du 25 février 1793. Ce *topos* – celui du journaliste pervertissant le peuple – se solidifie sous les plumes de certains auteurs tels que Michelet, Blanc ou Quinet. Marat, en effet, exerçait une influence sur le peuple, mais il ne fut qu'un « funeste précepteur [...] [qui] lui faussa le sens, [et] le rendit souvent faible et furieux, à [son] image<sup>711</sup> ». C'est d'ailleurs, en grande partie, la responsabilité ou non de Marat lors de ces journées qui distingue les tenants du remodelage et ceux de la réhabilitation.

Dans son livre sur Marat, M. A. Bougeart s'efforce de disculper l'*Ami du Peuple* de toute participation dans les pillages du 25 février. L'article de Marat parut le 25 février au matin, et les troubles *ayant commencé quelques jours auparavant*, le journaliste ne pouvait en être le promoteur, dit M. Bougeart ; et il ajoute que les émeutiers étaient si peu de l'avis de Marat qu'ils n'ont *perdu* personne. Nous ne relèverons pas l'étrangeté de ce mode de défense, mais nous ferons observer à M. Bougeart que si les troubles avaient, en effet, commencé quelques jours auparavant, les pillages n'eurent cependant lieu que le soir du jour de la publication de l'article de Marat<sup>712</sup>.

« Marat se mit à sonner le tocsin dans son journal, peignant en furieux le tableau du mal, et indiquant pour remède “le pillage de quelques magasins, à la porte desquels on pendrait les accapareurs.” Le sinistre numéro est lancé dans la matinée du 25<sup>713</sup>. » L'on ne peut « prêcher en termes plus formels le pillage et l'assassinat<sup>714</sup> », souligne Lamartine. Alexandre Dumas, tout comme Michelet, de qui il s'inspire pour la rédaction de certains

---

<sup>709</sup> Hippolyte Taine, *op. cit.*, tome 3, p. 173-174.

<sup>710</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>711</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 497.

<sup>712</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 8, note de bas de page 2, p. 116. L'auteur souligne.

<sup>713</sup> *Ibid.*, tome 7, p. 112.

<sup>714</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 2, p. 1242.



de ses romans historiques, devance la publication du journal de Marat de deux jours : nul doute ainsi que le journaliste ait provoqué le peuple au pillage. « [L]e 23 février Marat imprime : “Le pillage des magasins à la porte desquels on pendrait les accapareurs mettrait fin à ces malversations”<sup>715</sup>. » Tandis que la responsabilité de Marat face aux massacres des prisonniers en septembre 1792 est généralement partagée avec d’autres Montagnards, tels que Robespierre, Danton, ou Billaud-Varenne, Louis Blanc fait de Marat l’unique vrai coupable : « l’on se rappelle qu’aux 2 et 3 septembre, Marat seul avait joué un rôle actif<sup>716</sup>. » « Marat écriva[it], au nom du Comité de surveillance, une circulaire destinée à plonger toute la France dans le gouffre sanglant où Paris se débattait<sup>717</sup>. » « [U]n homme seul eut cette longue conception d’un coup d’État de septembre ! Un seul le vit, un seul l’annonça, le prépara de loin : c’est Marat<sup>718</sup> », assure Edgar Quinet, affirmant en outre que « Marat [avait] recueill[i], en septembre, ce qu’il sem[ait] depuis trois ans<sup>719</sup> ». « Avant tous, Marat a proposé et prêché l’opération, et, de sa part, rien de plus naturel. Elle est l’abrégé de sa politique : un dictateur ou tribun, avec pleins pouvoirs pour tuer et n’ayant de pouvoirs que pour cela, un bon coupe-tête en chef<sup>720</sup> », renchérit ironiquement Hippolyte Taine. Ainsi, Marat est tour à tour considéré comme « l’homme de septembre<sup>721</sup> », selon Jules Michelet ; le « promoteur des massacres de septembre<sup>722</sup> »,

---

<sup>715</sup> Alexandre Dumas, *Le Docteur mystérieux*, *op. cit.*, p. 388. « Et le 23 février, il imprime ces paroles : “Le pillage des magasins, à la porte desquels on pendrait quelques accapareurs, mettrait fin à ces malversations...” » Jules Michelet, *op. cit.*, tome 2, volume 1, p. 211.

<sup>716</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 7, p. 257.

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>718</sup> Edgar Quinet, *op. cit.*, tome 1, p. 378.

<sup>719</sup> *Ibid.*, p. 379.

<sup>720</sup> Hippolyte Taine, *op. cit.*, tome 2, p. 281-282.

<sup>721</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 2, p. 1179.

<sup>722</sup> Louis Mortimer-Ternaux, *op. cit.*, tome 4, p. 28.

comme l'affirme Louis Mortimer-Ternaux ; ou « le chef des égorgeurs de Septembre<sup>723</sup> », selon la formule de Paul Fassy.

Si Marat a réintégré l'histoire de la Révolution française, depuis le tout début des troubles en 1788, ce n'est point, cependant, en regard des événements que son mythe gagne en complexité. La chronologie n'a rien changé à l'essence mythique de Marat, qui s'incarne essentiellement dans la violence révolutionnaire :

Michelet : Les principes chez lui passaient avant tout, je veux dire un seul principe, et très simple : Massacrer<sup>724</sup>.

Michelet : Rien de nuancé, tout extrême, excessif, toujours les mêmes mots : *infâme, scélérat, infernal* ; toujours [le] même refrain : *la mort*<sup>725</sup>.

Lamartine : Les hommes naissent comme des personnifications instantanées des choses qui doivent se penser, se dire ou se faire [...]. Mirabeau, la foudre ; Vergniaud, l'élan ; Danton, l'audace ; Marat, la fureur<sup>726</sup>.

Blanc : Marat n'eut qu'une logique, celle de la fureur<sup>727</sup>.

Blanc : [Marat est l'auteur d'une] circulaire où [l'on] fai[sait] la propagande de l'assassinat<sup>728</sup>.

Ponsard : Tel on se peint le meurtre, – tel on voit Marat<sup>729</sup>.

Dumas : Cet homme de sang et de ténèbres, ce sombre oiseau de l'émeute qui ne faisait que glapir la mort sur tous les tons<sup>730</sup>.

Taine : [L]e plan qu'il prêchait depuis trois ans, sous l'obsession d'une idée fixe, se rédui[sai]t au meurtre pratiqué en grand<sup>731</sup>.

Aulard : [I]l se fit toujours gloire de ses positions sanguinaires, forçant la dose du remède à mesure que le mal du patient augmentait et soulevant à plaisir autour de lui la terreur et la haine<sup>732</sup>.

---

<sup>723</sup> Paul Fassy, *op. cit.*, p. 28.

<sup>724</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 2, p. 1100.

<sup>725</sup> *Ibid.*, tome 1, volume 1, p. 527. L'auteur souligne.

<sup>726</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 2, p. 2037.

<sup>727</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 6, p. 164.

<sup>728</sup> *Ibid.*, tome 7, p. 131.

<sup>729</sup> François Ponsard, *op. cit.*, p. 54.

<sup>730</sup> Dumas, *La Fille du Marquis*, Paris, Archipoche, [1870] 2015, p. 132.

<sup>731</sup> Hippolyte Taine, *op. cit.*, tome 2, p. 261.

<sup>732</sup> Alphonse Aulard, « Le vrai Marat », *La Justice*, Paris, 19 janvier 1885.

« L'emploi du vocabulaire de la folie meurtrière représente, dès qu'il s'agit de Marat, une évidence<sup>733</sup> », souligne Olivier Coquard. Du reste, si le mythe de Marat fait bel et bien l'objet d'un remodelage dans la seconde moitié du siècle, ce n'est ni sous l'effet d'une reconsidération de son parcours dans les événements de 1788 à 1793, ni sur le terrain de la violence, mais plutôt sous l'effet d'une conscience plus aiguë des réalités dégradantes qu'engendre la pauvreté, ou, en d'autres termes, sous l'effet de la « question sociale ». L'on comprend ici que le mythe de Marat est davantage un mythe à teneur sociale que politique. En effet, plus que les changements successifs de régimes politiques pendant la seconde moitié du siècle (Deuxième République, Second Empire, Troisième République), c'est la perception des contemporains face aux enjeux de la pauvreté qui est véritablement susceptible d'affecter positivement ou négativement le mythe de Marat<sup>734</sup>.

## 2. Le « représentant des prolétaires » (Alphonse de Lamartine)

Les bouleversements socio-économiques de la période, « l'ascension de la bourgeoisie d'argent, [...] l'avènement d'un premier type de société de consommation, [...] l'expansion de l'urbanisation et de la révolution industrielle<sup>735</sup> », ainsi que la pauvreté massive de la capitale provoquent des remises en question sur la façon dont sont pris en charge les moins nantis. « [L']encre et la mine conjuguent leurs efforts pour mettre en exergue l'inhumanité de l'époque, le fossé grandissant entre les classes sociales<sup>736</sup> »,

---

<sup>733</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 19.

<sup>734</sup> C'est d'ailleurs pour cette raison que la thèse ne s'attache pas strictement à une chronologie politique, respectant plutôt les grands moments de la transformation mythique de Marat. C'est aussi ce qui explique la préférence accordée à l'appellation « figure mytho-historique » pour désigner Marat, au détriment de « figure politico-héroïque » qui s'applique davantage au mythe de Robespierre.

<sup>735</sup> Pierre Popovic, *La Mélancolie des Misérables. Essai de Sociocritique*, Montréal, Le Quartanier, coll. « Erres Essais », 2013, p. 48.

<sup>736</sup> Jean-Claude Caron, *op. cit.*, p. 55.

explique Jean-Claude Caron. Ainsi, « la survivance et l’amplification de la misère<sup>737</sup> » deviennent des problèmes sociaux, auxquels il importe de trouver des remèdes. Pierre Popovic explique que cet éveil est le fait d’un écho tardif des principes de 1789<sup>738</sup>, bien qu’il soit probablement aussi l’écho des principes de 1793, comme en font foi les travaux de Louis Blanc, ou plus précisément la fameuse querelle entre « quatre-vingt-neuvistes » et « quatre-vingt-treizistes ». Quoi qu’il en soit, « [l]es trois termes de la devise révolutionnaire, liberté, égalité et fraternité, conduisent à trois objets récurrents de débat : le droit de vote (comprenant le “suffrage universel”), le statut juridique du pauvre et la responsabilité de la collectivité nationale à son égard<sup>739</sup> ». C’est ainsi sous le regard particulier de la lutte du peuple pour reconquérir ses droits pendant la Révolution française que le mythe de Marat est réévalué. Si les tenants du remodelage peinent à se détacher des mythes construits par leurs prédécesseurs, tant le *topos* de la violence est tenace et trouve encore une place prépondérante dans les représentations, les troubles socio-économiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle incitent toutefois les auteurs de la période à réfléchir plus sérieusement au rôle qu’occupait « l’Ami du Peuple » dans la lutte populaire.

Cette fonction « d’Ami du Peuple » que s’était donnée Marat dans les troubles révolutionnaires, si elle était étroitement associée à l’avilissement de la Révolution pendant près de cinq décennies – alors que la participation populaire était fortement méprisée –, prend une signification nouvelle au contact de la question sociale. La figure posturale de l’Ami du Peuple n’est plus remise en question. Marat n’est plus, en effet, « le soi-disant

---

<sup>737</sup> Pierre Popovic, *op. cit.*, p. 48.

<sup>738</sup> *Ibid.*, p. 55, note de bas de page 1.

<sup>739</sup> *Ibid.*

Ami du Peuple », et le peuple, lui, n'est plus – majoritairement – considéré comme un agent avilissant de la Révolution, mais bien comme l'acteur principal de l'événement fondateur du XIX<sup>e</sup> siècle moderne. Non seulement son statut a considérablement évolué depuis la Révolution, mais le peuple n'est plus désigné – ou à peu près plus – comme la « populace » ou la « multitude ». Non plus « canaille », mais « classe souffrante ». Ainsi, pour les penseurs de la période, Marat est bien effectivement le représentant du peuple, devenu, sous la montée de la classe ouvrière, le « prolétariat<sup>740</sup> ». On lit, en ce sens, dans *l'Histoire des Girondins* de Lamartine que

Marat personnifiait en lui ces rêves vagues et fiévreux de la multitude qui souffre, qui gémit, qui s'agite au fond de toutes les sociétés : classe qui, sans voix pour se faire entendre, sans action régulière pour se faire place, s'émeut comme un élément au souffle de toutes les factions, se fanatise d'espérances trompées, change ses déceptions en fureur, et brise sans cesse les gouvernements, sans avoir pu briser encore les conditions de travail, d'oppression et de misère qui la retiennent dans la dégradation. Marat était le représentant du prolétariat moderne, sorte d'esclavage tempéré par le salaire. Il introduisait sur la scène politique cette multitude jusque-là reléguée dans son impuissance et souillée de ses haillons<sup>741</sup>.

Mais si l'engagement de Marat auprès du peuple pendant la Révolution s'inscrit bel et bien dans ce que les contemporains du XIX<sup>e</sup> siècle appellent la « question sociale<sup>742</sup> », l'Ami du Peuple ne saurait en être un véritable modèle. L'on pourrait tout de même, si on le souhaitait, donner le nom de « socialiste » à Marat, affirme Jules Michelet<sup>743</sup>. Mais « [i]l faudrait, pour l'apprécier, faire [...] l'histoire de ce vieux paradoxe, dont Marat approcha toujours, sans

---

<sup>740</sup> « [L]e peuple cède peu à peu la place au “prolétariat” dans le vocabulaire des revendications politiques. » *Ibid.*, p. 60.

<sup>741</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 2, p. 1230.

<sup>742</sup> « [L]e dix-neuvième [siècle] conçoit désormais la pauvreté comme une chose qui fait problème, une question dite *sociale* parce qu'elle implique la responsabilité de tout le monde. » Pierre Popovic, *op. cit.*, p. 57. L'auteur souligne.

<sup>743</sup> « Au total, un *socialiste*, si on veut lui donner ce nom, c'est un éclectique flottant, très peu conséquent. » Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 519. L'auteur souligne. Loin d'être une association positive, le socialisme, chez Michelet, relève plutôt d'une idéologie politique dangereuse, fondatrice du désordre. Michelet, en effet, « ne tolère ni le socialisme ni l'individualisme », précise Jean-Numa Ducange, *op. cit.*, p. 54.

y tomber tout à fait, de cette doctrine qu'un de nos contemporains a formulée en trois mots :  
“La propriété, c'est le vol<sup>744</sup>”. Louis Blanc s'enthousiasme à la lecture du *Plan de Législation criminelle* de Marat, d'abord paru en 1780, à la suite d'un concours de la Société économique de Berne, puis republié en 1791 :

ce qui mérite d'être remarqué dans le discours de Marat sur la législation pénale, c'est le caractère qui y est empreint. La philosophie en est indulgente autant que profonde ; la société y est reconnue coupable de la plupart des crimes si violemment punis par elle ; et tout ce que l'auteur y dit de ces malheureux que le génie du mal attend au sortir du berceau, de ces amours vénales, se rapporte aux plus touchantes inspirations de la conscience<sup>745</sup>.

Marat fait sienne l'une des convictions sociales de Louis Blanc et de nombreux contemporains de la période : c'est la société qui engendre les criminels. Cependant, affirme Louis Blanc deux tomes plus loin, il suffit de lire les discours ou le journal de Marat, et « on y trouvera impétueusement agitées, les questions d'un caractère politique, telles que l'organisation de la garde nationale, le droit de pétition, le droit d'affiche<sup>746</sup> », mais de la question sociale, « mais de la condition misérable des salariés [...] mais des moyens économiques d'écarter ce spectre horrible qui dans une société mal réglée côtoie sans cesse le travail qui s'appelle la FAIM... pas un mot<sup>747</sup> ». « [I]l ne paraît nulle part soupçonner l'étendue de ces questions<sup>748</sup> », renchérit Jules Michelet. « Il les pose en tête de ses livres [...]. Et puis, il ne résout rien. Tout ce qu'on voit, c'est qu'il veut une large charité sociale, surtout aux dépens des riches : chose raisonnable certainement, mais il faudrait mieux dire le mode d'exécution<sup>749</sup>. » Mais si aucune théorie sociale n'est repérable – et donc applicable – dans l'œuvre de Marat, aux yeux d'un Michelet ou d'un Blanc, les auteurs lui

---

<sup>744</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 520. Il s'agit de la formule de Proudhon.

<sup>745</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 3, p. 133-134.

<sup>746</sup> *Ibid.*, tome 5, p. 282.

<sup>747</sup> *Ibid.*

<sup>748</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 520.

<sup>749</sup> *Ibid.*

reconnaissent néanmoins un véritable amour pour le peuple, et c'est justement sous l'angle de la « sensibilité » que la question sociale est rapprochée de sa lutte pour le peuple.

Malgré toutes ces violences et ces légèretés criminelles, l'indignation visiblement sincère de Marat contre les abus m'intéressait à lui, je dois le dire. Ce grand nom d'Ami du peuple commandait aussi à l'histoire un sérieux examen. J'ai donc religieusement instruit le procès de cet homme étrange, lisant, la plume à la main, ses journaux, ses pamphlets, tous ses ouvrages. Je savais, par beaucoup d'exemples, combien le sentiment du droit, l'indignation, la pitié pour l'opprimé, peuvent devenir des passions violentes, et parfois cruelles. Qui n'a vu cent fois les femmes, à la vue d'un enfant battu, d'un animal brutalement maltraité, s'emporter aux dernières fureurs ?... Marat n'a-t-il été *furieux que par sensibilité*<sup>750</sup> ?

C'est ainsi que « la soif de sang », caractéristique essentielle du mythe de Marat dans la première moitié du siècle se transforme en un besoin d'apaiser la souffrance du peuple : « [i]l voulait délivrer les classes souffrantes de leurs maux, et retourner contre les classes riches tous les fléaux qui pesaient depuis tant de siècles sur la partie opprimée du peuple ; il aspirait à lui restituer sa place dans le bien-être<sup>751</sup> », affirme Lamartine. Là où les auteurs des décennies précédentes imaginaient des métaphores toujours plus brutales pour décrire « la soif de sang » de Marat, les hommes de la seconde moitié du siècle – même ceux qui lui sont défavorables – interprètent les « exagérations » du « représentant des prolétaires<sup>752</sup> » comme des hyperboles, et bien qu'ils les estiment condamnables, elles leur paraissent viser à délivrer les classes souffrantes. « Seulement il les conduisait en barbares qui font invasion, le fer et le feu à la main, dans les droits reconquis, et qui ne savent trouver place pour eux sur la terre qu'en incendiant et en exterminant tout ce qui l'occupait avant eux<sup>753</sup>. » « De sorte que les exagérations mêmes de Marat et ses fureurs étaient son titre de gloire, aux yeux de tous ces milliers d'hommes qui se traînaient alors,

---

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 516. Nous soulignons.

<sup>751</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 2, p. 1230-1231.

<sup>752</sup> *Ibid.*, p. 1299.

<sup>753</sup> *Ibid.*, p. 1231.

dans Paris, entre le patriotisme et les déceptions, entre l'enthousiasme et la faim<sup>754</sup>. » L'Ami du Peuple, malgré sa bonne volonté, malgré sa sincérité à l'endroit des opprimé·e·s, n'a pas su déceimment guider le peuple dans la reconquête de ses droits, et les Michelet, les Blanc, les Lamartine, mais aussi les Ponsard, les Fassy, et les Aulard, qui jaugent les actions du célèbre journaliste dans la Révolution, ne peuvent guère se ranger du côté de la réhabilitation. « Oui à la force, principe positif, non à la violence, principe négatif<sup>755</sup> », résume Jean-Claude Caron.

Le portrait que dressent les tenants du remodelage mythique de la figure de Marat est, somme toute, largement négatif. L'on doit pourtant noter une différence majeure dans la recevabilité du mythe de Marat pendant la seconde moitié du siècle. Beaucoup moins consensuelle que dans les décennies précédentes, la figure mythique de Marat gagne en complexité. Bien qu'il soit toujours perçu négativement, Marat n'est plus systématiquement considéré comme un agent de la dégénérescence révolutionnaire. Si c'est toujours le cas pour un Louis Mortimer-Ternaux ou pour un Hippolyte Taine, nombreux sont ceux qui offrent une image plus nuancée du journaliste. La dégénérescence révolutionnaire, toujours d'actualité, côtoie désormais un autre mode d'interprétation du mythe : l'inanité révolutionnaire. En effet, bien plus qu'un acteur avilissant de la Révolution, Marat, pour des auteurs tels que Jules Michelet ou Louis Blanc, est un acteur stérile, en marge du processus révolutionnaire. En marge de l'action populaire chez Michelet, et en marge de l'action jacobine chez Blanc. Son combat dans la Révolution est pratiquement nul. Ses responsabilités reconnues, les massacres de Septembre et les pillages

---

<sup>754</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 8, p. 274.

<sup>755</sup> Jean-Claude Caron, *op. cit.*, p. 62.



du 25 février, sont inutiles aux yeux du progrès révolutionnaire. Marat n'a aucune efficacité sociale. « Non, il n'existe nulle théorie de Marat<sup>756</sup> », pour reprendre la formule de Jules Michelet. Alphonse Aulard, dans un article du journal *La Justice* publié le 19 janvier 1885, ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme :

Laissons Bougeart et Chèvremont s'évertuer à reconstruire le système social de Marat et à saisir, dans les feuilles incohérentes de l'ami du peuple, un dessein suivi, un idéal fixe. Marat, pessimiste et négateur radical, combat tous les principes politiques, parce qu'il n'en a aucun, et finit [...] par souhaiter un maître, une belle brute impériale, esclave autocrate, le pied rivé à un boulet et la main armée d'une faux vengeresse<sup>757</sup>.

Se confortant dans une forme de négation systématique, le Marat que peint Aulard est non seulement incohérent, mais propose au surplus des solutions politiques inefficaces, voire absolument dépassées. Les frères Goncourt, qui vouent un franc mépris au journaliste de *L'Ami du Peuple*, arrivent au même constat qu'Alphonse Aulard lorsqu'ils écrivent :

Au premier abord, Marat est un profil qui se dessine plus grand que celui de Robespierre ; au premier abord, Marat conquiert le regard de l'historien. Il vous vient à croire que ce pétitionneur [*sic.*] de têtes, que ce chiffreur dans le grand, est un de ces dépopulateurs qui se montrent debout dans l'effroi des peuples, figures gigantesques et monstrueuses qui méritent d'usurper l'attention de la postérité. Il faut que la pensée ait eu le temps d'écarter le prestige ordinaire aux bourreaux pour voir juste et vrai dans Marat, ne pas l'honorer d'insultes, mais *le prendre dans sa main, le peser, le trouver léger*, et, pour ainsi dire, le restituer à l'humanité. Allez de page en page dans le journal de cet homme : il ne palpète dans ces feuilles que la rancune médiocre du médecin sans pratiques, de l'écrivain sifflé, de l'inventeur méconnu. [...]. Un niais ! [...] *Impuissant qui s'agite et se démène, aveugle [...]. Cet homme, ce rien [...]* cet homme dont la pensée lâche ne voulait pas la guerre [...]. Ce bouffon qui, lorsque la Convention décrète un lendemain à la France [...] n' imagine contre l'Europe que son bataillon de gens armés de manchons d'une certaine façon et de poignards d'une certaine forme. *Sans une idée, sans un plan [...]* ce Marat, c'est à peine l'agent de police de la Terreur [...] laissez-lui sa main, sa tête, sa plume, – la révolution n'aurait pas vécu trois semaines<sup>758</sup> !

L'on constate d'abord, dans cet extrait, une comparaison avortée avec la figure de Maximilien Robespierre. Nous reviendrons sur ce qui semble être une impossible

---

<sup>756</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 518.

<sup>757</sup> Alphonse Aulard, « Le vrai Marat », *La Justice*, 19 janvier 1885.

<sup>758</sup> Edmond de Goncourt, Jules de Goncourt, *op. cit.*, p. 411-412. Nous soulignons.

cohabitation du mythe de Marat et du mythe de Robespierre (la comparaison entre les deux acteurs venant systématiquement supprimer l'un d'eux dans le processus révolutionnaire) ; remarquons pour l'instant que l'examen tourne à nouveau à l'exécration et au constat de l'inutilité de Marat dans la Révolution. En effet, à l'instinct maternel de Marat (on se rappelle l'allusion de Louis Blanc à la « louve inquiète pour ses petits ») se substitue un instinct de bas étage, moins digne encore que l'instinct sauvage du bourreau. La nullité de Marat se perçoit dans son incapacité à imaginer un réel plan d'action. Tout se passe dans la précipitation et la violence gratuite. « Un Tarquin démocrate qui, de sa baguette, fasse tomber les têtes gênantes, et en réponde, voilà sa doctrine<sup>759</sup> », résume Louis Blanc. « Grâce à Dieu ! [poursuit-il ailleurs] l'état des âmes n'était point tel qu'un aussi sanglant appel eût chance d'être entendu<sup>760</sup>. » Ainsi, le remodelage du mythe de Marat par les auteurs de la seconde moitié du siècle annule en grande partie ses actions dans la Révolution. Ni tout à fait dégénérescence, ni non plus progrès révolutionnaire : « rien, absolument rien<sup>761</sup>. »

---

<sup>759</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 3, p. 135-136.

<sup>760</sup> *Ibid.*, tome 5, p. 360.

<sup>761</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 518.

### CHAPITRE III

## MARAT, UN ANTI-HÉROS ROMANTIQUE

### LE CAS DE L'ŒUVRE DUMASIENNE

Le corpus dumasien mettant en scène le mythe de Marat est non seulement substantiel, mais s'étend de la monarchie de Juillet (avec une brève allusion à Marat en 1845 dans *Le Chevalier de Maison-Rouge*, reproduite dans la deuxième partie de la thèse) au Second Empire (avec la publication de *Création et Rédemption* en 1869-1870). Il comprend le cycle des *Mémoires d'un médecin*, paru en romans-feuilletons entre 1846 et 1852 dans *La Presse*, dans lequel figurent *Joseph Balsamo* (1846-1848), *Le Collier de la Reine* (1848-1850), *Ange Pitou* (1850-1851) et *La Comtesse de Charny* (1852). Il comprend également *Le Drame de Quatrevingt-treize* (ouvrage historique paru en 1851-1852, faisant suite à *Louis XVI et la Révolution* paru en 1850-1851), *Ingénue* (1853), *Les Compagnons de Jéhu* (1856), *Les Blancs et les Bleus* (1867), *Création et Rédemption*, diptyque publié de manière posthume en 1872, mais d'abord paru en feuilleton dans *Le Siècle* en 1869-1870. Le premier tome s'intitule *Le Docteur mystérieux* et le second *La Fille du Marquis*.

Si les représentations du Marat de la période révolutionnaire dans l'œuvre dumasienne sont largement tributaires du travail de Jules Michelet<sup>762</sup>, elles reposent également sur un certain nombre de discours anti-maratistes du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Tant

---

<sup>762</sup> Pour l'ensemble de son cycle révolutionnaire, Dumas s'inspire des travaux historiques de Michelet. « On a souvent présenté certains romans du cycle comme un plagiat de Michelet – nous pensons surtout à *La Comtesse de Charny*. Mais, comme le remarque Claude Schopp, dont l'édition signale tous les passages inspirés de Michelet, cela n'est un secret pour personne ; Dumas l'avait reconnu et ne s'en cachait pas. » Angels Santa, « *Mémoires d'un médecin* : de l'histoire à la fiction », dans Michel Arrous (dir.), *Alexandre Dumas, une Lecture de l'histoire*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 247. Paule Petitier souligne, par ailleurs, que « Dumas puise aussi chez l'historien une part de la symbolique des personnages et de l'action. Ainsi Ange Pitou, héros éponyme au nom évocateur, incarne-t-il un peuple innocent et généreux, humilié mais capable de reconquérir quand il le veut sa grandeur ». Paule Petitier, « Introduction », *op. cit.*, p. XI.

et si bien qu'elles rappellent de temps à autre – de même que les œuvres de certains contemporains de Dumas tels que Lamartine ou Mortimer-Ternaux –, les critiques déjà formulées par les Maton de la Varenne, les Des Essarts ou les Georges Duval. L'on reconnaît, par exemple, dans *La Comtesse de Charny*, le Marat froussard du 10 août qu'avait déjà donné à lire Achille Roche dans son *Histoire de la Révolution française* (1825). « Et Marat ? Et Robespierre ? On n'a vu naturellement ni l'un ni l'autre : l'un est caché dans son grenier, l'autre dans sa cave. L'affaire finie, on verra reparaître l'un comme une belette, l'autre comme un hibou<sup>763</sup>. » Le Marat de l'œuvre dumasienne est toujours associé à la Révolution de 1793 :

La révolution de 1789, c'est-à-dire celle des Necker, des Sieyès et des Bailly, s'était terminée en 1790 ; celle des Barnave, des Mirabeau et des La Fayette avait eu sa fin en 1792 ; la grande révolution, la révolution sanglante, la révolution des Danton, des Marat et des Robespierre était commencée. En accolant les noms de ces trois derniers personnages, nous ne voulons pas les confondre dans une seule et même appréciation : tout au contraire, ils représentent, à nos yeux, dans leur individualité bien distincte, les trois faces des trois années qui vont s'écouler. Danton s'incarnera dans 1792 ; Marat, dans 1793 ; Robespierre, dans 1794<sup>764</sup>.

Dans une appréciation manichéenne de la Révolution, Marat est toujours, en effet, l'incarnation d'une année terrible, d'une politique terrible. Aussi, « [l]es chefs du parti républicain sont Brissot, Vergniaud, Guadet, Pétion, Roland, Isnard, Ducos, Condorcet et Couthon<sup>765</sup> », tandis qu'à la tête des « anarchistes sont Marat, Danton, Santerre, Gonchon, Camille Desmoulin, Hébert, Legendre, Fabre d'Églantine et Collot-d'Herbois<sup>766</sup> ». Parmi les mythes constituant la figure mythique de Marat chez Alexandre Dumas, celui du nombre de « têtes » est encore fortement d'actualité : « Il demandait des têtes, puis des

---

<sup>763</sup> Alexandre Dumas, *La Comtesse de Charny*, *op. cit.*, p. 997.

<sup>764</sup> *Ibid.*, p. 1077.

<sup>765</sup> *Ibid.*, p. 898.

<sup>766</sup> *Ibid.*

têtes, et encore des têtes ! Son chiffre, au lieu de diminuer, allait toujours croissant ; ce furent cinquante mille têtes d'abord, puis cent mille, puis deux cent mille ; à la fin, il en demandait *deux cent soixante-treize mille*<sup>767</sup>. » Dans *Ange Pitou* et *La Comtesse de Charny*, souligne Raymond Bellour, « Marat devient, comme le veut la tradition, mais aussi avec un excès proprement étonnant, l'incarnation de la violence révolutionnaire<sup>768</sup> ». L'on pourrait croire – à tort – que Dumas, se bornant à plaquer sur son œuvre un certain nombre de représentations déjà figées du mythe de Marat, n'aurait fait aucun effort de « resémantisation ». De fait, Aude Déruelle note au sujet des personnages historiques des romans dumasiens que l'auteur est « trop heureux sans doute de puiser dans l'Histoire des personnages prêts à l'emploi, ce qui permet une plus grande rapidité dans la création littéraire<sup>769</sup> ». Mais si *La Comtesse de Charny* ressasse en grande partie des représentations mythiques du Marat révolutionnaire cristallisées par les auteur·rice·s de la première moitié du siècle, de même que *Le Drame de Quatrevingt-treize*, ou les deux volumes de *Création et Rédemption*, et que *Les Compagnons de Jéhu* et *Les Blancs et les Bleus*, en raison de leur chronologie révolutionnaire plus tardive, se contentent de broser un portrait déjà connu du culte jacobin, au centre duquel est exploitée la figure de Marat, deux œuvres se distinguent : *Joseph Balsamo* (1846-1848) et *Ingénue* (1853). Ces deux récits, se déroulant peu avant la crise de 1789, échappent à la fixité caractérisant le personnage de la période révolutionnaire dans les autres productions d'Alexandre Dumas, et participent activement au remodelage du mythe.

---

<sup>767</sup> *Ibid.*, p. 1075-1076. L'auteur souligne.

<sup>768</sup> Raymond Bellour, *Mademoiselle Guillotine. Cagliostro, Dumas, Œdipe et la Révolution française*, Paris, La Différence, coll. « Mobile matière », 1989, p. 169.

<sup>769</sup> Aude Déruelle, « Le cas du personnage historique », *L'Année balzacienne*, Presses Universitaires de France, vol. 1, n° 6, 2005, p. 108.

Michel Arrous, dans l'introduction de *Dumas, une Lecture de l'histoire*, estime que Marat, « dans les *Mémoires d'un médecin*, apparaît à la fois comme une figure idéale du lecteur qui déchiffre les leçons du texte et comme le support du discours auctorial sur la Révolution, puisqu'il incarne la philosophie matérialiste, c'est-à-dire le mal absolu selon Dumas<sup>770</sup> ». Il faudrait, dans un premier temps, apporter une nuance importante à cet énoncé. Car bien que « [l]e romantisme rêve de réaliser la fusion alchimique de l'esprit et de la matière<sup>771</sup> », comme le souligne Alain Vaillant, la philosophie matérialiste, chez Dumas, n'apparaît guère systématiquement comme un mal à abattre – en témoigne *Le Comte de Monte-Cristo*<sup>772</sup>. Il faudrait ensuite préciser que le Marat des *Mémoires d'un médecin*, s'il est en effet porteur du discours matérialiste, annonce bien davantage l'ambivalence que génère une position sociale – et donc morale – indéfinie qu'une prise de parti claire, dût-elle être l'incarnation du mal ou de « la violence révolutionnaire<sup>773</sup> ».

L'on rencontre pour la première fois, dans *Joseph Balsamo*, le personnage de Marat au milieu de ce que Alexandre Dumas appelle « le champ des morts<sup>774</sup> ». Sur la Place Louis-XV, le 30 mai 1770, alors que les festivités en l'honneur du mariage de Marie-Antoinette et du futur Louis XVI ont tourné au cauchemar – les feux d'artifice ayant éclaté

---

<sup>770</sup> Michel Arrous, « Introduction », dans Michel Arrous (dir.), *op. cit.*, p. 15.

<sup>771</sup> Alain Vaillant, *Qu'est-ce que le Romantisme ?*, Paris, CNRS Éditions, [2012] 2016, p. 115.

<sup>772</sup> « [C]e qui se fait jour dans le mythe de Monte-Cristo est la possibilité de la renaissance *post-mortem*, alors même que le romantisme s'appliquait plus généralement à évoquer des scénarios de renaissance *post-mortem*, par la métempsychose ou l'élévation de l'âme dans les sphères angéliques. L'ensemble du romantisme peut être perçu comme une immense réponse à la question *Y a-t-il une vie après la mort ?*, réponse se développant hors des bornes du christianisme. *Le Comte de Monte-Cristo* va un pas plus loin en répondant par l'affirmative à la question *Une vie après la mort est-elle possible ici-bas ?* La réponse offerte à cette question se développe non seulement hors du christianisme, mais de manière matérialiste. » Maxime Prévost, *op. cit.*, p. 86. L'auteur souligne.

<sup>773</sup> Raymond Bellour, *op. cit.*, p. 169.

<sup>774</sup> Alexandre Dumas, *Joseph Balsamo*, suivi du *Collier de la Reine*, Édition établie et présentée par Judith Lyon-Caen, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », [1846-1848 / 1848-1850] 2012, titre du chapitre 68, p. 499-505.

sur la foule venue acclamer le couple royal –, l'on aperçoit au centre de cette foule agitée un jeune chirurgien : « on le reconnaît pour tel du moins à la profusion d'instruments dont il est entouré, [il] se fait apporter les hommes et les femmes blessés ; il les panse, et, tout en les pansant, il leur dit de ces mots qui expriment plutôt la haine contre la cause que la pitié pour l'effet<sup>775</sup>. » À Philippe de Taverney, jeune homme issu de la noblesse – et frère d'Andrée de Taverney, future Comtesse de Charny –, qui cherche désespérément sa jeune sœur parmi les blessé·e·s et les cadavres, Marat déclare : « Tous les malheurs arrivés aujourd'hui viennent de vous ; ils viennent de vos abus, de vos envahissements ; supportez-en donc les conséquences<sup>776</sup>. » Sans même qu'il ne soit nommé, les lecteur·rice·s de *Balsamo* reconnaissent d'emblée, sous les traits du chirurgien, le portrait désormais bien connu de Jean-Paul Marat. C'est que Dumas prête au jeune homme, celui de 1770, le discours tardif du révolutionnaire. Alors que la foule est en délire, Marat rugit : « Les femmes du peuple, les hommes du peuple, d'abord. Ils sont aisés à reconnaître, plus blessés presque toujours, moins richement parés certainement !<sup>777</sup> » Jean-Jacques Rousseau, personnage récurrent du premier tome des *Mémoires d'un médecin*, ayant retrouvé son jeune protégé, Gilbert, dans le chaos de la foule, aperçoit au loin le chirurgien et s'empresse de lui demander son aide. Tandis que Marat s'affaire à soigner le blessé, le philosophe contemple les traits hideux du médecin :

C'était un jeune homme de l'âge de Gilbert à peu près, mais chez lequel aucun trait ne rappelait la jeunesse. Son teint jaune était flétri comme celui d'un vieillard, sa paupière flasque recouvrait un œil de serpent, et sa bouche était tordue, comme l'est dans ses accès la bouche d'un épileptique. Les manches retroussées jusqu'au coude, les bras couverts de sang, entouré de tronçons humains, il semblait bien plutôt un bourreau à l'œuvre et enthousiaste de son métier, qu'un médecin accomplissant sa triste et sainte mission<sup>778</sup>.

---

<sup>775</sup> *Ibid.*, p. 500.

<sup>776</sup> *Ibid.*, p. 501.

<sup>777</sup> *Ibid.*, p. 500.

<sup>778</sup> *Ibid.*, p. 504.

Cette première rencontre avec Marat pose d'emblée l'une des caractéristiques essentielles du personnage : sa dualité. Marat, en effet, « semblait bien plutôt le démon infernal qui avait présidé au massacre que le génie bienfaisant qui venait y porter secours<sup>779</sup> ». Extraordinaire figure de bourreau-médecin, d'une ambivalence exemplaire, Marat chevauche habilement la frontière délimitant le bien et le mal. Sortant du cadre précis de l'histoire révolutionnaire, le mythe de Marat peut acquérir une fonction ontologique, et permettre aux contemporains de réfléchir à la dualité intrinsèque de l'être humain. L'auteur·rice romantique, explique en ce sens Alain Vaillant, « sait bien que la vérité n'est jamais simple et univoque et que les contraires sont condamnés à coexister dans l'esprit lucide du philosophe<sup>780</sup> ». Ainsi, le mythe de Marat dans l'œuvre dumasienne prend tout à la fois les traits du méchant et ceux de l'être souffrant, de l'être qui, finalement, hésite entre le bien et le mal : « Monsieur, répliqua Balsamo, c'est parce que le principe du bien lutte encore en vous contre celui du mal, qui me paraît devoir l'emporter un jour, que je tenterai de vous corriger de ces défauts<sup>781</sup>. » Marat n'est plus ici une forme allégorique de la Révolution s'enfonçant dans le mal, mais bien une figure capable de rendre compte de la complexité humaine et, partant, de la complexité révolutionnaire.

À Rousseau qui lui demande finalement son nom, Marat répond :

Un nom obscur, monsieur, le nom d'un homme modeste qui voue sa vie à l'étude, en attendant qu'il puisse, comme vous, la vouer au bonheur de l'humanité : je me nomme Jean-Paul Marat. – Merci, monsieur Marat, dit Rousseau ; mais tout en éclairant ce peuple sur ses droits, ne l'excitez pas à la vengeance ; car s'il se venge jamais, vous serez peut-être effrayé vous-même des représailles. *Marat eut un sourire affreux.* – Ah ! si ce jour vient de mon vivant, dit-il, si j'ai le bonheur de voir ce jour... Rousseau entendit ces paroles, et, effrayé par l'accent avec lequel elles avaient été dites, comme un voyageur est effrayé des premiers grondements d'un tonnerre lointain, il prit Gilbert dans ses bras et essaya de l'emporter<sup>782</sup>.

---

<sup>779</sup> *Ibid.*, p. 508.

<sup>780</sup> Alain Vaillant, *op. cit.*, p. 120.

<sup>781</sup> Alexandre Dumas, *Joseph Balsamo*, *op. cit.*, p. 695.

<sup>782</sup> *Ibid.*, p. 505. Nous soulignons.



Plus que le parallèle entre Rousseau et Marat, déjà employé par les contemporains de la Révolution, généralement pour mieux déprécier le journaliste, plus encore que la clairvoyance du philosophe face aux événements révolutionnaires et au déchaînement populaire, soulignons la contribution d'Alexandre Dumas à la formation d'un mythe qui deviendra de plus en plus fécond au cours du siècle : le rictus maratiste (« Marat eut un sourire affreux »). L'on connaît bien la suspicion qu'entretiennent les écrivains romantiques à l'endroit du rire. « Bakhtine l'avait observé, les romantiques ont manifesté une profonde méfiance à l'égard du rire, leur carnivalesque procédant plutôt de l'anéantissement que du ressourcement<sup>783</sup>. » Qu'il s'agisse d'auteurs français ou britanniques, explique Maxime Prévost, les romantiques, puisant dans le registre du roman noir et historique – à la manière de Walter Scott –, greffent à leurs personnages des rires atroces<sup>784</sup>. En effet, « [I]es monstres qui peuplent le roman noir commettent leurs atrocités en riant d'un rire sardonique, ou en souriant de manière sinistre<sup>785</sup> ». Nous pouvons penser à la Créature dans *Frankenstein or the Modern Prometheus* de Mary Shelley, mais aussi à Triboulet dans *Le Roi s'amuse* de Victor Hugo, à Milady dans *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, enfin à tous ces personnages de Caligula ou de Satan dans les œuvres romantiques qui éclatent de rire. Nous pouvons également penser, comme le souligne Claude Millet, au « rire de supériorité<sup>786</sup> » dans l'œuvre stendhalienne, « exclu[an]t la compassion<sup>787</sup> », et qui fait penser à Stendhal que « le rire est impossible en “république”,

---

<sup>783</sup> Maxime Prévost, *Rictus Romantiques. Politiques du rire chez Victor Hugo*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2002, p. 16.

<sup>784</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>785</sup> *Ibid.*

<sup>786</sup> Claude Millet, *op. cit.*, p. 256.

<sup>787</sup> *Ibid.*

soit dans un régime démocratique fondé sur l'égalité et l'identification de chacun à tous<sup>788</sup> ». Dans cette foulée de ricanements atroces, l'on remarque, chez les auteurs de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un Marat continuellement pris d'un rire ou d'un sourire faisant horreur :

Michelet : [S]on vaste rictus de crapaud souriait effroyablement<sup>789</sup>.

Michelet : La créature des ténèbres vint s'étaler au soleil, souriant de sa vaste bouche<sup>790</sup>.

Michelet : Sa tête, d'une grosseur disproportionnée à l'extrême petitesse de sa taille, son cou penché sur l'épaule gauche, l'agitation continuelle de ses muscles, le sourire sardonique de ses lèvres, l'insolence provocante de son regard, l'audace de ses apostrophes, le signalaient à l'œil<sup>791</sup>.

Hugo : Marat souriait toujours. Sourire de nain, pire qu'un rire de colosse<sup>792</sup>.

Lamartine : Voici mon palais ! dit Marat à son ami Guzman en montrant l'escalier obscur de son logement, et voici mon sceptre ! ajouta-t-il en souriant et en montrant sa plume qui trempait dans son écritoire de plomb<sup>793</sup>.

Lamartine : Marat ouvrit la lettre avec un sourire équivoque<sup>794</sup>.

Blanc : [L]e sourire du mépris sur les lèvres, il jouissait avec orgueil de ce pouvoir qu'il avait conquis de faire peur et de faire horreur<sup>795</sup>.

Mortimer-Ternaux : Marat était au pied de la tribune, impassible et souriant<sup>796</sup>.

Mortimer-Ternaux : À chaque apostrophe, il sourit dédaigneusement<sup>797</sup>.

Mortimer-Ternaux : Allons donc ! crie Marat en éclatant de rire<sup>798</sup>.

Aulard : [I]l souriait d'aise, du haut de la tribune, à voir ces visages crispés de colère ou pâles d'effroi<sup>799</sup>.

---

<sup>788</sup> *Ibid.*

<sup>789</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 2, p. 1008.

<sup>790</sup> *Ibid.*, p. 1189.

<sup>791</sup> *Ibid.*, p. 1235.

<sup>792</sup> Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », [1874] 1979, p. 169.

<sup>793</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 2, p. 1301.

<sup>794</sup> *Ibid.*, tome 1, p. 898.

<sup>795</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 7, p. 241.

<sup>796</sup> Louis Mortimer-Ternaux, *op. cit.*, tome 4, p. 98.

<sup>797</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>798</sup> *Ibid.*, tome 5, p. 412.

<sup>799</sup> Alphonse Aulard, « Marat orateur », *La Justice*, 14 septembre 1885.

Si le mythe de Marat a la capacité, depuis les troubles révolutionnaires, de faire surgir l'horreur de récits *a priori* exempts d'effroi, notamment avec le registre de la peur (« On sent un frisson, au seul nom de cet homme<sup>800</sup>. »), ici, le ricanement le porte au sommet de sa perversité. Aussi, le personnage de Marat dans l'œuvre dumasienne est très souvent représenté en train de sourire ou de rire, tant et si bien qu'il est possible de dresser une typologie. Mais tandis que le rire de Marat chez les auteurs de la période est généralement le signe de sa perversion, de son avilissement et de celui de la Révolution, le rictus maratiste dans l'œuvre de Dumas, qui demeure fidèle à la dualité de l'être, prend à la fois les traits du méchant et ceux de la victime. Alors que le rictus du Marat-méchant est caractérisé par un « sourire de dédain<sup>801</sup> », un « sourire de vipère<sup>802</sup> », un « sourire faux<sup>803</sup> », un « sourire d'incrédulité<sup>804</sup> », un « sourire sardonique<sup>805</sup> », un « sourire hideux<sup>806</sup> », un « sourire de damné<sup>807</sup> », un « sourire de haine<sup>808</sup> », un « sourire d'hyène<sup>809</sup> », un « sourire affreux<sup>810</sup> », un « rire sinistre<sup>811</sup> », et un « éclat de rire<sup>812</sup> », le Marat-victime, lui, « sourit tristement<sup>813</sup> ». Il se distingue, en effet, par « l'amertume de son sourire<sup>814</sup> », par un « pâle sourire<sup>815</sup> », ou par un « rire amer<sup>816</sup> ».

---

<sup>800</sup> François Ponsard, *op. cit.*, p. 38.

<sup>801</sup> Alexandre Dumas, *Joseph Balsamo*, *op. cit.*, p. 684.

<sup>802</sup> *Ibid.*, p. 698.

<sup>803</sup> *Ibid.*, p. 701.

<sup>804</sup> *Ibid.*, p. 702.

<sup>805</sup> *Ibid.*, p. 1003 et *Ingénue*, *op. cit.*, p. 323.

<sup>806</sup> *Id.*, *Ange Pitou*, *op. cit.*, p. 775 et *Ingénue*, *op. cit.*, p. 157.

<sup>807</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>808</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>809</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>810</sup> *Ibid.*, p. 336.

<sup>811</sup> *Id.*, *La Comtesse de Charny*, *op. cit.*, p. 98.

<sup>812</sup> *Id.*, *Joseph Balsamo*, *op. cit.*, p. 1003 et 1004.

<sup>813</sup> *Id.*, *Ingénue*, *op. cit.*, p. 323.

<sup>814</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>815</sup> *Ibid.*, p. 307.

<sup>816</sup> *Id.*, *Joseph Balsamo*, *op. cit.*, p. 698 et *Ingénue*, *op. cit.*, p. 488.

Aussi, le mythe de Marat dans l'œuvre dumasienne, et plus spécifiquement dans *Joseph Balsamo* et dans *Ingénue*, relève-t-il en grande partie d'une conviction romantique, laquelle se confirme au cours de la décennie 1840 : « le gueux, la prostituée, le forçat ne sont pas nés gueux, prostituée, forçat. Au contraire, ils le sont devenus par l'effet implacable de la destinée sociale<sup>817</sup>. » « Les infirmités de l'âme et du corps ont joué un rôle dans nos troubles : l'amour-propre en souffrance a fait de grands révolutionnaires<sup>818</sup> », déclare Chateaubriand. Et « [s]i la misère engendre la souffrance, elle engendre aussi le crime. Si elle aboutit à l'hôpital, elle conduit aussi à la prison. Elle fait des esclaves ; elle fait la plupart des voleurs, des assassins, des prostituées<sup>819</sup> », affirme Louis Blanc en 1839 dans son *Organisation du Travail*. Ainsi, ces deux romans d'Alexandre Dumas viennent cristalliser un autre mytheme en pleine formation : le révolutionnaire méchant n'est pas né tel, il l'est devenu sous l'effet continu de la souffrance. C'est d'ailleurs en ce sens que Jeanneret déclare :

Ses enfants [ceux du père de Marat] allèrent au Collège ; Jean-Paul y remporta des prix ; mais d'un caractère fantasque, d'un tempérament maladif, il ne sut pas se faire aimer de ses camarades dont il devint bientôt le souffre-douleur. Le jeudi, jour de congé, les collégiens se disaient entre eux : « À quoi nous amuserons-nous aujourd'hui ? Irons-nous au Mail, ou bien rosserons-nous Marat ? » Il est triste de penser que les mauvais traitements dont il fut alors l'objet contribuèrent peut-être à l'aigrir et à irriter sa haine contre une société dont il avait eu de si bonne heure à souffrir les injustices<sup>820</sup>.

Le petit Jean-Paul n'a plus le caractère cruel de l'enfant que donnait à lire Fauche-Borel dans ses *Mémoires* (1829), comme si les traits du révolutionnaire se trouvaient d'emblée dans ceux de l'enfant. Reprenant à leur compte la théorie rousseauiste voulant que les

---

<sup>817</sup> Maxime Prévost, *Rictus Romantiques*, *op. cit.*, p. 116. L'idée était déjà dans l'esprit du temps, alors que Victor Hugo, par exemple, publiait en 1834, *Claude Gueux*, voulant montrer que la société était responsable des crimes de son protagoniste. Voir à nouveau Maxime Prévost, *ibid.*, p. 221-222.

<sup>818</sup> François René de Chateaubriand, *op. cit.*, livre 9, chapitre 3, p. 560.

<sup>819</sup> Louis Blanc cité dans Pierre Popovic, *La Mélancolie des Misérables*, *op. cit.*, p. 108.

<sup>820</sup> F. A. M. Jeanneret, *op. cit.*, p. 38.

enfants soient naturellement bons, mais que la société les corrompe, les auteurs de la seconde moitié du siècle imaginent plutôt un jeune Marat triste et persécuté par ses camarades. Le Marat de la Révolution, affirme Louis Blanc, celui « qui prit la plume pour écrire *l'Ami du peuple*, c'était celui que l'injustice avait rendu implacable<sup>821</sup> ». Ainsi, bien plus que l'incarnation du mal, Marat est davantage donné à lire comme le produit social d'une confrontation répétée avec la souffrance, comme en témoigne également ce passage de *La Fille du Marquis* (1869) :

Nous ne croyons pas à ces caprices spontanés de la nature. Pour que l'homme devienne ce qu'ont été les Collot-d'Herbois, les Hébert, les Marat ; pour que, pareils à des fous furieux, ils frappent au hasard dans la société, il faut que, justement ou injustement, la société ait d'abord frappé sur eux ; il faut que, comme le comédien Collot-d'Herbois, ils aient été blessés dans leur orgueil par les huées et les sifflets de toute une salle ; il faut que, comme le marchand de contremarques Hébert, ils aient été laquais au service de gens injustes et violents, marchands de contremarques et aboyeurs à la porte des théâtres, sans que ce double métier leur ait rapporté de quoi assouvir leur faim ; il faut que, comme Marat, disgraciés de la nature, ralliés par tout ce qui les entourait sur la laideur de leur visage, ils aient été vétérinaires quand ils voulaient être médecins, et aient saigné des chevaux quand ils avaient la vocation de saigner des hommes<sup>822</sup>.

Les injustices engendrées par la société d'Ancien Régime ont ainsi créé les révolutionnaires de la Montagne et, partant, « la grande révolution, la révolution sanglante<sup>823</sup> », pour reprendre la formule d'Alexandre Dumas. Si, chez certains auteurs de l'époque, le mythe de Marat est toujours appréhendé sous le sceau de la dégénérescence, ici elle est prise en charge, non par l'action individuelle, mais par l'action collective. À la fonction cathartique du mythe de Marat de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, se substitue une fonction ontologique et sociale : il peut désormais servir à penser le rapport à la misère. Aussi *Joseph Balsamo* et *Ingénue* offrent-ils une réponse à la question : comment le révolutionnaire devient-il méchant ?

---

<sup>821</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 3, p. 134.

<sup>822</sup> Alexandre Dumas, *La Fille du Marquis*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>823</sup> *Id.*, *Joseph Balsamo*, *op. cit.*, p. 1077.

Dans *Ingénue*, le personnage de Marat a ceci de particulier qu'il évolue dans un incessant parallèle avec le personnage élaboré, près de soixante-dix ans plus tôt, par Marat lui-même, le jeune Potowski – devenu Potocky dans les pages d'Alexandre Dumas. Alors que le jeune médecin des écuries du comte d'Artois s'adonne à l'écriture d'un « roman polonais<sup>824</sup> », Georges Danton soupçonne l'auteur de relater des événements véridiques de sa propre vie. « [S]ouvent, chez l'écrivain, l'imagination n'est que de la mémoire, et tel semble composer, qui raconte, voilà tout<sup>825</sup> », confirme Marat, reprenant à son compte l'adage romantique. Le parallèle entre le personnage de Potowski et celui de Marat dans *Ingénue* est d'autant plus fécond qu'il permet en outre de lier le destin du jeune chirurgien – raté – à celui de l'autre jeune chirurgien des *Mémoires d'un médecin* : Gilbert. Déjà, dans le cycle des *Mémoires*, Marat est peint de telle sorte qu'il devient la parfaite antithèse du personnage de Gilbert : tous deux jeunes, tous deux chirurgiens ; l'un beau, l'autre laid, l'un gravissant les échelons de la sphère médico-sociale, l'autre y demeurant à l'écart. Bien que le personnage de Gilbert ne figure pas dans *Ingénue*, son destin et celui de Marat se rejoignent néanmoins dans une sorte de paternité volée. En effet, Gilbert est le père de Sébastien, enfant né du viol de la jeune Andrée de Taverny ; Marat est le père de Christian, enfant né du viol de la jeune Cécile Obinska. Gilbert, ayant trouvé Andrée de Taverny sous l'effet de l'hypnose, profite de son inconscience pour la violer, tandis que Marat use d'un soporifique pour endormir sa victime et la violer.

[D]ans l'une de nos promenades à cheval, au fond d'un ravin couvert de bois, la jeune princesse fut prise d'un sommeil invincible. Peut-être comprit-elle d'où lui venait ce sommeil, et quel devait en être le résultat, car elle criait : « Au secours ! » Alors, je la pris dans mes bras pour la faire descendre de cheval, et, comme elle avait entièrement perdu connaissance, j'envoyai le piqueur chercher un carrosse au château, ce qui fit que je me trouvai seul avec la princesse...<sup>826</sup>

---

<sup>824</sup> *Id.*, *Ingénue*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>825</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>826</sup> *Ibid.*, p. 156.

Tandis que la déviance sexuelle de Marat avait été abordée chez des auteurs tels que Roger de Beauvoir, Victor Ducange et Anicet Bourgeois, sans pourtant que le viol soit consommé, Dumas rend explicite le thème de la violence sexuelle et fait de Marat un violeur. Ainsi, Marat et Gilbert, tous deux jeunes et inexpérimentés sur le plan social et sentimental, en somme inadéquats dans une société régie par des codes auxquels leur statut social ne peut espérer répondre, prennent de force ce que l'amour semble leur refuser. Mais si Gilbert réussit par la suite à s'imposer dans la société comme un homme bon, Marat, lui, ne fait que s'enliser plus profondément dans le gouffre de la misère. Le motif du viol, chez Dumas et, sans doute, chez certain·e·s de ses contemporain·e·s, n'est guère suffisant pour remettre en question la nature primitivement bonne de l'être humain. Gilbert ne se révèle pas moins un homme généreux et attentif aux besoins des autres<sup>827</sup>. Pourtant, l'acte de violence, s'il ne condamne pas immédiatement Marat, le rattrape ultérieurement, alors qu'on l'accuse d'être un conspirateur politique.

- C'était un crime, savez-vous bien, cela, dit Danton [à propos du viol de la jeune Obinska], et vous avez parfaitement raison d'être athée ; car, s'il y avait un Dieu, mon cher, et que ce Dieu eût regardé de votre côté dans ce moment-là, vous eussiez porté la peine de ce crime, et une terrible peine !...
- Vous allez voir si je suis payé pour croire en Dieu, dit Marat avec un grincement sauvage. J'avais calculé que, sans témoins, sans complices, sans ennemis, je n'étais exposé à rien de cette action que je nomme une vengeance, et que vous nommez un crime ; en effet, qui pouvait me faire soupçonner de Cécile, et, si elle me soupçonnait, comment oserait-elle me dénoncer ?

[...]

- Oh ! malheureux qui ne se sauvait pas ! s'écria Danton ; mais pourquoi ne vous sauviez-vous pas, insensé ?...

[...]

---

<sup>827</sup> Le jeune Gilbert, voulant réparer sa faute, songe à marier Andrée. « Gilbert, bâtissant tous ces châteaux en Espagne, était naïf et honnête homme comme le plus simple enfant des patriarches. Il oubliait tout le mal qu'il avait fait, ce qui était peut-être d'un cœur plus honnête qu'on ne le pense. » Alexandre Dumas, *Joseph Balsamo*, *op. cit.*, p. 1117. Concernant le personnage de Gilbert dans *Joseph Balsamo*, voir l'article de Frédérique Sevet, « Le personnage de Gilbert dans *Joseph Balsamo* : un vrai apprentissage ? », *Chimères*, 2007, vol. 30, n° 1, p. 44-54.

- Vous ne vous sauviez pas, parce que le larron qui n'a pas été découvert espère l'impunité pour un second vol.

[...]

- Mais, deux mois contenu, l'orage amassé sur ma tête éclata enfin.

Un matin, le prince Obinsky entra dans ma chambre [...] il tira son sabre du fourreau et en fit luire la lame au-dessus de ma tête. Je me jetai à genoux, les mains jointes, interrogeant les yeux enflammés du prince [...]. Mais lui ne me répondit même pas, et, s'adressant aux domestiques : « Ce Français que j'ai recueilli chez moi, nourri chez moi, s'écria-t-il, c'est un traître, c'est un espion des catholiques, c'est un conspirateur envoyé par les ennemis de notre bon roi Stanislas Poniatovsky [*sic.*]<sup>828</sup> ! »

Marat est dès lors injustement tenu en état d'arrestation et, quelque temps après, jeté en prison comme un criminel politique. Les conditions de sa détention sont particulièrement atroces et sa transformation – physique et morale – drastique :

- [L]e gouverneur m'expédia immédiatement dans une forteresse dont il dit le nom tout bas, afin que je ne susse pas même le nom de la forteresse où il m'expédiait, et qui était située au milieu d'un fleuve appelé je ne sais comment. [...] Ce que je puis affirmer, par exemple, c'est que j'entrai là dans un cachot au niveau du fleuve, à peu près [...] le fleuve n'attendait que mon entrée au cachot pour déborder. En conséquence, mon cachot commença de se remplir : en huit jours l'eau monta, de deux pouces, à trois pieds.
- Pauvre Marat ! fit Danton, qui commençait à comprendre que les pires souffrances de son compagnon ne lui étaient pas encore racontées.
- Mon dos, plaie mal cicatrisée [à la suite des coups de fouet reçus au moment de son arrestation], continua Marat sans s'arrêter à la pitié de Danton, s'ouvrit à l'humidité ; mes jambes se glacèrent dans ce bain perpétuel, et, de droites qu'elles étaient, devinrent tordues ; mes épaules, jadis dégagées, se courbèrent sous la pression aiguë de la douleur ! Dans cette caverne, mes yeux se sont éteints, mes dents sont tombées ; mon nez, dont la courbe avait une certaine noblesse aquiline, s'est déjeté, et tous les os de mon corps ont suivi son exemple ! dans cette caverne, je suis devenu laid, livide, honteux ; dans cette caverne, j'ai pris l'habitude des ténèbres ; depuis ce temps-là, mon œil peureux craint le jour ; depuis ce temps-là, les caves, pourvu qu'elles ne soient pas trop inondées, je les aime, parce que j'y ai blasphémé à mon aise contre les hommes, contre Dieu, et que Dieu ne m'a pas foudroyé, que les hommes ne m'ont pas percé la langue, comme avait ordonné que l'on fit aux blasphémateurs le saint roi Louis IX ; j'aime les caves, enfin, parce que je suis sorti de celle-là, convaincu de ma supériorité sur les hommes et sur Dieu !

Eh bien, maintenant la morale de tout cela.

Je suis devenu méchant parce que le châtement ne m'a point paru proportionné au crime ; parce que surtout ce châtement n'était pas le châtement logique du crime ; parce que j'eusse trouvé naturel que M. Obinsky me poignardât ou me fit expirer sous le knout ; mais je trouve absurde, stupide, brutalement inepte, que, par suite de ce crime, on m'ait pris pour un des assassins de Stanislas, puis pour un espion polonais, et qu'en fait, il est aussi bête,

---

<sup>828</sup> Alexandre Dumas, *Ingénue*, *op. cit.*, p. 156-157.



aussi illogique, aussi injuste, que, sauvé après tant de souffrance, c'est-à-dire ayant payé ma dette, j'ai subi le nouveau supplice du froid, de la captivité, de la faim et de l'eau, dans cette prison du gouverneur, mon dernier juge. Je suis donc méchant, Danton, oui, je l'avoue<sup>829</sup>.

La laideur de Marat, chez Dumas, n'est plus le reflet de son âme perverse, comme l'avaient montré les auteurs de la première moitié du siècle, ou le montrent encore des auteurs comme Alphonse de Lamartine (« L'extérieur de Marat révélait son âme<sup>830</sup> ») ou François Ponsard (« vous devineriez son âme par ses traits<sup>831</sup> »), mais le résultat de sa transfiguration. Si Marat est laid, il l'est devenu sous l'effet de ce qu'il considère lui-même comme une grave injustice. S'il est méchant, il l'est devenu sous l'effet d'un emprisonnement non mérité et dans des conditions proprement inhumaines. À l'inverse d'un Gilbert ou d'un Edmond Dantès, ou même à l'inverse d'un Jean Valjean, Marat cherche vainement à se sortir de la misère. L'on pourrait postuler que le caractère blasphématoire du personnage l'empêche de gravir les échelons de sa misère, contrairement à Edmond Dantès, par exemple, qui jamais ne doute de la supériorité de Dieu sur les humains. Anti-héros romantique, donc, Jean-Paul Marat est un misérable, au même titre que ceux sillonnant l'œuvre éponyme de Victor Hugo, publiée près d'une décennie plus tard. D'ailleurs, le Marat hugolien des *Misérables*, souligne Guy Rosa, est bien « l'incarnation fascinante de la misère populaire comme comble de l'abjection et revendication irrécusable de justice et de droit<sup>832</sup> ». « Marat est la misère », écrit, en effet, le grand romancier dans ses notes préparatoires<sup>833</sup>. « [M]oins que les échecs personnels du docteur Marat, est-ce l'échec de

---

<sup>829</sup> *Ibid.*, p. 169-170.

<sup>830</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 1, p. 899.

<sup>831</sup> François Ponsard, *op. cit.*, p. 54.

<sup>832</sup> Guy Rosa, « Annotation », dans Victor Hugo, *Les Misérables*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques », tome 2, [1985] 1998, note de bas de page 1, p. 1698.

<sup>833</sup> Victor Hugo, cité dans Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 21.

la société qui implique fatalement l'apparition de ce personnage repoussant [...] il est une punition sociale<sup>834</sup> », explique Olivier Coquard. « Ô sociétés humaines, voulez-vous n'avoir pas de Marat, ne faites pas de populaces<sup>835</sup> », écrit à nouveau Victor Hugo. C'est ainsi que l'œuvre dumasienne s'attache au personnage de Jean-Paul Marat et, conformément à l'esprit du temps, exploite un ensemble de mythes propre à redéfinir la fonction du mythe au cours de la période. Marat n'offre plus, en ce sens, une vision politique avilissante de la Révolution, ni même une vision politique tout court, mais un exemple de ce que peut faire éclater une souffrance individuelle sur l'histoire collective.

---

<sup>834</sup> *Ibid.*

<sup>835</sup> *Ibid.*

**QUATRIÈME PARTIE**  
**RESTAURATION**  
**(1847-1893)**

*Contestation du mythe et résurrection de l'Ami du Peuple*

« Une restauration, c'est un ancien tableau poussé au noir  
qu'on revernit ; tout le passé repaît. »

Victor Hugo, *L'Homme qui rit*

1847 est une année importante de l'évolution du mythe de Marat. Alors que *Les Aventures du jeune comte Potowski* font l'objet de publications périodiques dans *Le Siècle*, que paraissent les premiers tomes des histoires de Jules Michelet et de Louis Blanc, et que l'*Histoire des Girondins* d'Alphonse de Lamartine est entièrement publiée, paraissent également l'*Histoire des Montagnards* d'Alphonse Esquiros et les deux pamphlets en faveur de Marat de l'ouvrier tailleur Constant Hilbey. Dans cette masse déjà importante de publications se dessine une image fortement ambivalente de Marat, et cette seule année 1847 agit à la manière d'un microcosme préfigurant l'important clivage qui structurera désormais le mythe de Marat. Loin de maintenir le consensus des premières décennies du siècle, la figure de Marat devient l'objet d'une véritable scission, elle-même en partie issue du morcellement de la gauche française. L'on décèle en effet un « anti-maratisme » de gauche cherchant à invalider les actions de Marat dans la Révolution (Jules Michelet, Louis Blanc, Alphonse Aulard, etc.), tout autant qu'un « pro-maratisme » de gauche voulant mettre en lumière la validité de ses actions dans la Révolution, et ultimement en faire un modèle de l'engagement social contemporain (Constant Hilbey, Auguste-Jean-Marie Vermorel, Alfred Bougeart, etc.).

À partir de la décennie 1840, le mythe de Marat est réévalué à l'aune de la question sociale. Mais bien qu'il fasse l'objet d'un réel examen – les contemporains cherchant à mieux comprendre sa psychologie, ses motifs, voire son système –, le constat des Jules Michelet, des Louis Blanc ou des Jules et Edmond de Goncourt diffère très peu de celui des contemporains de la réaction thermidorienne, et le mythe de Marat, même s'il gagne en complexité pendant ces quelques décennies, se fonde toujours sur la violence révolutionnaire. Si cette violence s'explique désormais par l'amour sincère de Marat pour

le peuple – et non uniquement par sa « soif de sang » –, elle n'est pas moins réelle et finalement condamnable. Mais tandis que les représentations mythiques de Marat demeurent étroitement associées à la dégénérescence ou à l'inanité révolutionnaire, une poignée d'intellectuels de gauche s'efforce de réhabiliter le journaliste en montrant la légitimité de son combat pour le peuple pendant la Révolution. Les défenseurs de Marat renouent dans une large mesure avec les éléments posturaux de la figure de l'Ami du Peuple et, en ce sens, le mythe de Marat, à partir de la Révolution jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'élabore et s'actualise de la même manière qu'une œuvre sculpturale soumise au passage du temps : l'esquisse, le modelage, le remodelage et finalement la restauration. Le mythe de Marat, dès 1847, est en effet soumis à un travail de restauration cherchant à débarrasser son image des « divagations passionnées des historiens<sup>836</sup> », afin de retrouver, sous les nombreuses strates mythiques, la figure originelle de l'Ami du Peuple. « Achevons de nettoyer toute cette boue, de laver tout ce sang<sup>837</sup> », commente Alfred Bougeart dans *Marat, l'Ami du Peuple* (1865).

Parmi les ouvrages formant le corpus de cette quatrième partie, l'on retient des histoires générales de la Révolution française (Alphonse Esquiros, *Histoire des Montagnards*, 1847 et Nicolas Villiaumé, *Histoire de la Révolution française*, 1850), des biographies (François-Vincent Raspail, *Étude impartiale sur Jean-Paul Marat le savant et Jean-Paul Marat le révolutionnaire*, 1864 ; Alfred Bougeart, *Marat, l'Ami du Peuple*, 1865 ; Henri Delaporte, *Marat le révolutionnaire*, 1877 ; François Chèvremont, *Jean-Paul Marat. Esprit Politique, accompagné de sa Vie scientifique, politique et privée*, 1880 et

---

<sup>836</sup> Augustin Cabanès, *Marat inconnu. L'Homme privé, le Médecin, le Savant ; d'après des documents nouveaux et inédits*, Paris, Léon Genonceaux, 1891, p. 74.

<sup>837</sup> Alfred Bougeart, *Marat, l'Ami du Peuple*, tome 1, Paris, Librairie internationale, 1865, p. 80.

Augustin Cabanès, *Marat inconnu. L'homme privé, le médecin, le savant, d'après des documents nouveaux et inédits*, 1891), des biobibliographies (Auguste-Jean-Marie Vermorel, *Œuvres de JP Marat (L'Ami du Peuple) recueillies et annotées par A. Vermorel*, 1869 et François Chèvremont, *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc.*, 1876), des romans (Hippolyte Mettais, *Le Docteur Marat*, 1874 – publié à nouveau deux années plus tard sous le titre *Les Amours d'un tribun*<sup>838</sup> – et Léo Taxil et Jules Vindex, *Marat, ou les Héros de la Révolution*, 1883), enfin, des articles de journaux (Alfred Bougeart, « Curieux document historique », *Le Charivari*, 29 juillet 1876 et Étienne Carjat, « Jean-Paul Marat. Esprit politique, sa vie scientifique, politique et privée par F. Chèvremont », 7 novembre 1880). Le premier à prendre ouvertement la défense de Marat et à lui consacrer un vif plaidoyer est Constant Hilbey ; d'abord en janvier 1847 dans un court ouvrage intitulé *Marat et son éditeur, Constant Hilbey, devant la cour d'assises*, puis en juillet de la même année avec une réponse à Lamartine sous le titre de *Réfutation de l'Histoire des Girondins*. François-Vincent Raspail et Jules Vallès font tous deux preuve d'allégeance aux principes journalistiques et politiques de Marat en fondant chacun – le premier en 1848, le second en 1871 – un journal très près des idées véhiculées dans *L'Ami du Peuple*.

Si le nombre d'ouvrages (une quinzaine) pour cette partie semble beaucoup moins imposant que celui de la partie précédente (une quarantaine), le corpus n'en demeure pas moins substantiel, car la majorité de ces ouvrages se consacrent exclusivement au cheminement de Marat avant et/ou pendant la Révolution. Certains auteurs, comme Alfred Bougeart et plus particulièrement François Chèvremont, consacrent une large part de leur

---

<sup>838</sup> Est-ce une stratégie de vente, l'absence du nom de Marat étant susceptible de faire vendre un plus grand nombre d'exemplaires ?

vie professionnelle à étudier le journaliste et à le réhabiliter dans l'histoire de la Révolution française. « [N]ous nous estimons heureux d'avoir employé à la réhabilitation de Marat une vie qui aurait pu s'écouler en pure perte au milieu de divertissements puérils<sup>839</sup> », confie Chèvremont au tout début de son *Index* (1876).

\*\*\*

Des études récentes, dont celles de Charlotte Goëtz-Nothomb et de Jacques de Cock, reprenant à bon escient le travail de la réhabilitation et cherchant à mettre en lumière les singularités de la pensée politique de Marat pendant la Révolution, montrent d'entrée de jeu ce que l'on peut considérer comme un échec des tentatives de la réhabilitation du journaliste au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut « sortir de la mythologie de la violence et du cliché du personnage “sanguinaire”<sup>840</sup> », écrit Charlotte Goëtz-Nothomb à propos de Marat dans un ouvrage paru en 2006. L'image foncièrement réductrice et négative de Marat poursuit son chemin bien au-delà de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'ambition de ces hommes consiste dans une large mesure à sortir Marat de son enveloppe mythique, le renversement positif de son image n'est pas à même de rendre caduques l'ensemble des représentations négatives constituant à ce jour le mythe de Marat, mais le complexifie encore davantage. Aussi

---

<sup>839</sup> François Chèvremont, *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc.*, Paris, Chez l'auteur, 1876, p. 10.

<sup>840</sup> « Il est vrai que Marat n'a pas sa langue dans sa poche et on est parfaitement en droit de ne pas aimer son style. Mais ce serait une grave injustice d'oublier que ce sont ses *ennemis politiques* qui lancent sa légende noire, eux qui sont coutumiers d'au moins autant de “violence verbale” et, contrairement à Marat, partisans de la “violence effective” : cette guerre offensive qui décimera toute la France. » Charlotte Goëtz-Nothomb, *Plumes sur Marat, op. cit.*, p. 5. L'autrice souligne.

l'objectif de cette partie n'est point de voir si les partisans de la réhabilitation réussissent à sortir Marat de son mythe, mais bien de comprendre les mécanismes de cet effort de démythification de l'acteur historique.

Dans cette mesure, nous chercherons à voir selon quels nouveaux mythes la construction mythique de Marat s'actualise sous les plumes de Bougeart et de ses confrères. Quels mythes font l'objet d'une relecture susceptible de renverser leur connotation négative ? Quel projet social, politique, voire moral le mythe de Marat permet-il de penser ? Sachant que les auteurs de la tentative de réhabilitation de l'Ami du Peuple sont fortement engagés socialement, l'on voudrait voir plus précisément le rôle qu'occupent les représentations positives constituant le mythe de Marat dans la lutte opposant la gauche et la gauche, pour reprendre la formule de François Furet. En outre, si l'on sait d'avance que les défenseurs de l'Ami du Peuple n'arriveront pas à faire oublier l'image du sanguinaire Marat – pas plus que les représentations des Jules Michelet ou des Louis Blanc n'ont fait oublier l'interprétation libérale ou girondine du mythe –, l'analyse de la tentative de déconstruction du mythe de Marat permettra à tout le moins de cerner encore plus précisément les processus de la fabrication mythique du personnage public et sa transmission dans l'histoire.



## CHAPITRE I LA RÉFUTATION DU « MARAT QUE TOUT LE MONDE SAIT »,

À la marginalité du personnage de Marat dans les œuvres de nombreux contemporains de la période – le champ lexical de l'étrangeté étant souvent employé pour évoquer Marat – se substitue une forme d'héroïsme révolutionnaire. Marat est en effet tour à tour perçu comme le « premier défenseur de [l]a liberté [du peuple]<sup>841</sup> », un « véritable défenseur de l'opprimé<sup>842</sup> », la « Méduse de la contre-révolution<sup>843</sup> », un « véritable journaliste patriote<sup>844</sup> », un « héroïque patriote<sup>845</sup> », le « héros le plus grand de la France<sup>846</sup> », un « écrivain éclairer de la Révolution<sup>847</sup> », un « apôtre zélé de la liberté<sup>848</sup> », en somme « l'un des plus glorieux martyrs de la Révolution française<sup>849</sup> », tandis que sa « triste célébrité<sup>850</sup> » en a fait un « grand calomnié<sup>851</sup> », le « bouc émissaire de la Révolution française<sup>852</sup> ». Loin d'avilir la Révolution, loin aussi de se tenir en marge du processus révolutionnaire, Marat est présenté chez les auteurs de la réhabilitation comme un véritable leader. Il est un « héros », un « défenseur », un « éclairer » ; il est pour ainsi dire le phare de la Révolution. « Il faut qu'on le sache, aujourd'hui encore, Marat n'est si

---

<sup>841</sup> François-Vincent Raspail, *Jean-Paul Marat le savant, Jean-Paul Marat le révolutionnaire*, dans *François-Vincent Raspail : ou le Bon usage de la prison, précédé de l'Étude impartiale sur Jean-Paul Marat*, Paris, J. Martineau, [1864] 1968, p. 75.

<sup>842</sup> Henri Delaporte, *Marat le révolutionnaire*, Paris, Chez M. Jules de Fermon, 1877, p. 8.

<sup>843</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 1, p. 10.

<sup>844</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>845</sup> Léo Taxil, Jules Vindex, *op. cit.*, p. 346.

<sup>846</sup> Constant Hilbey, *Marat et ses calomniateurs, ou Réfutation de l'Histoire des Girondins*, Paris, Chez tous les libraires, 1847, p. 61.

<sup>847</sup> François-Vincent Raspail, *op. cit.*, p. 82.

<sup>848</sup> François Chèvremont, *Jean-Paul Marat. Esprit Politique, accompagné de sa Vie scientifique, politique et privée*, Paris, Chez l'auteur, 1880, p. iv.

<sup>849</sup> Henri Delaporte, *op. cit.*, p. 8.

<sup>850</sup> Augustin Cabanès, *op. cit.*, p. 99.

<sup>851</sup> Léo Taxil, Jules Vindex, *op. cit.*, p. 639. Augustin Cabanès, *op. cit.*, p. 31.

<sup>852</sup> François Chèvremont, *Esprit Politique, op.cit.*, p. iii.

méprisé que parce qu'il s'est donné entièrement au peuple, s'efforçant d'assurer et [de] donner la liberté, l'égalité que celui-ci réclamait, et soutenant pour lui la lutte engagée contre la tyrannie du clergé et de la noblesse<sup>853</sup> », dénonce Henri Delaporte dans *Marat le révolutionnaire* (1877). Tout se passe comme si le dévouement de Marat à l'égard du peuple – principale caractéristique de la figure posturale de l'Ami du Peuple – avait été stigmatisé par ses ennemis politiques en raison de leur allégeance à la caste privilégiée. Si le reproche est encore d'actualité en 1877 (« aujourd'hui encore »), c'est que l'ennemi est toujours debout. Aussi, une véritable lutte s'organise autour de la figure de Marat entre ses défenseurs et ceux qui s'y opposent. En 1875, soit deux années avant la parution du *Marat le révolutionnaire* de Henri Delaporte, un certain Xavier Roux, consacrant un ouvrage entier à la réprobation du journaliste de *L'Ami du Peuple*, affirme : « Nous avons parcouru tous les éloges que les disciples de Marat ont faits de sa vie : ce ne sont que les éloges de son système d'oppression et de sang : ils ne louent pas Marat pour lui-même, ils louent son œuvre de haine contre la société, contre toute supériorité<sup>854</sup>. » La réhabilitation de l'Ami du Peuple, bien plus qu'une simple volonté de rétablir la vérité historique de l'action journalistique de Marat pendant la Révolution, se transforme en une véritable arme sociale en faveur de l'égalité des classes. C'est d'ailleurs en ce sens que Xavier Roux considère Marat comme le « premier chef des radicaux de nos jours<sup>855</sup> ».

Mais avant de s'engager dans la reconstruction d'une image positive de Marat, basée sur la figure posturale de l'Ami du Peuple, et d'en faire le modèle d'un engagement social positif, les auteurs cherchent à montrer l'inauthenticité de la majorité des

---

<sup>853</sup> Henri Delaporte, *op. cit.*, p. 6. Nous soulignons.

<sup>854</sup> Xavier Roux, *Marat*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1875, p. 36.

<sup>855</sup> *Ibid.*, p. 12.

représentations du journaliste depuis la Révolution. Ils s'acharnent ainsi à gratter les couches mythiques de l'image négative de « l'homme politique que nous connaissons tous<sup>856</sup> », pour ensuite offrir un portrait épuré, débarrassé des « mensonges » et des « calomnies » de l'histoire ; en somme, pour offrir, affirment-ils, un portrait *véridique* de Jean-Paul Marat. Le public pourra finalement « connaître l'Ami du Peuple tel qu'il fut, tel qu'il vécut, et non tel qu'il a été défiguré par les calomnies intéressées des partis réactionnaires<sup>857</sup> », affirme l'éditeur de *Marat, ou les Héros de la Révolution* (1883).

À l'instar des représentations posthumes en 1793-1794 qui relevaient en grande partie de la figure posturale de l'Ami du Peuple, tout est mis en œuvre, encore cette fois, pour faire de Marat le principal artisan de sa réhabilitation. Les auteurs de la réhabilitation renouent avec les *topoi* constituant la figure de l'Ami du Peuple : imaginaire du complot (persécution), supériorité intellectuelle et morale de Marat sur ses pairs, sacrifice de soi et défense de l'opprimé.e. Ce sont essentiellement sur les extraits autobiographiques de l'œuvre de Marat que se fondent les auteurs pour (re)construire la figure de l'Ami du Peuple, et le numéro 98 du *Journal de la République française*, « Portrait de l'Ami du Peuple, tracé par lui-même » – sorte de doublon du livre premier des *Confessions* de Rousseau – est une véritable source d'inspiration pour la reconstitution biographique de Marat. Nombre d'ouvrages s'appuient en effet sur ce fameux numéro de janvier 1793, et dressent une caractérologie en opposition avec la figure du Marat sanguinaire.

Marat : Né avec une âme sensible, une imagination de feu, un caractère bouillant, franc, tenace, un esprit droit, un cœur ouvert à toutes les passions exaltées et surtout à l'amour de la gloire, je n'ai rien fait pour altérer ou détruire ces dons de la nature et j'ai tout fait pour les cultiver<sup>858</sup>.

---

<sup>856</sup> Hippolyte Mettais, *Le Docteur Marat*, Paris, Librairie de la Société des gens de lettres, 1874, p. 278.

<sup>857</sup> « L'éditeur au public », *Marat, ou les Héros de la Révolution*, *op. cit.*, non paginé.

<sup>858</sup> Jean-Paul Marat, *JRF*, n° 98, 14 janvier 1793, p. 2. *OP*, tome 8, p. 5497.

Chèvremont : [A]vec une âme sensible, un cœur ouvert à toutes les passions exaltées et surtout à l'amour de la gloire, doué d'une aptitude extraordinaire pour l'étude, studieux dès l'enfance [...] tout semble s'être rencontré dans cette nature d'élite pour doter la science d'un nouveau disciple et la politique d'un vulgarisateur éminemment logique des principes constitutionnels que le XVIII<sup>e</sup> siècle travaillait avec ardeur à faire germer dans le domaine public<sup>859</sup>.

Se servant de ce numéro pour dresser un rapport de continuité entre le jeune Marat et le journaliste de la Révolution, Chèvremont met également en évidence l'héritage des Lumières dans le processus révolutionnaire. Par ailleurs, la notice française des *Chaînes de l'Esclavage* (1792), dans laquelle Marat relate le contexte d'écriture de l'ouvrage en question, de même que ses litiges avec les autorités anglaises au moment de la première publication en 1774, est tout autant exemplaire de la récupération des œuvres de Marat par les tenants de la réhabilitation :

Marat : J'eus la douleur de voir qu'à force de répandre l'or à pleines mains, le ministre était parvenu à étouffer l'ouvrage jusqu'à ce que les élections fussent finies et qu'il ne lui laissât un libre cours que quand il n'eut plus à redouter le réveil des électeurs<sup>860</sup>.

Chèvremont : Marat eut la douleur de voir qu'à force de répandre l'or à pleines mains, le ministre était parvenu à étouffer l'ouvrage jusqu'à ce que les élections fussent finies ; et il ne lui laissait libre cours que quand il n'eut plus à redouter le réveil des électeurs<sup>861</sup>.

Mettais : [L]e ministre craignant que cet ouvrage ne barrât ses menées pour s'assurer de la majorité du parlement, avait acheté imprimeurs, publicateurs et journalistes<sup>862</sup>.

Cabanès : Les éditeurs se refusaient à présenter l'ouvrage au public ; son imprimeur lui-même lui retira un concours, dès longtemps promis<sup>863</sup>.

La reconstitution de la figure de l'Ami du Peuple passe essentiellement par une forme de collage des différents extraits autobiographiques de l'œuvre de Marat, que les auteurs citent ou s'attachent à paraphraser. Ainsi, les biographies d'un Alfred Bougeart, *Marat, l'Ami du*

---

<sup>859</sup> François Chèvremont, *Esprit Politique*, op. cit., p. 8.

<sup>860</sup> Jean-Paul Marat, *Les Chaînes de l'Esclavage*, OP, tome 7, p. 4173.

<sup>861</sup> François Chèvremont, *Esprit Politique*, op. cit., p. 25.

<sup>862</sup> Hippolyte Mettais, op. cit., p. 40.

<sup>863</sup> Augustin Cabanès, op. cit., p. 179.

*Peuple* (1865), ou d'un François Chèvremont, *Esprit Politique* (1880), sont en grande partie constituées de citations provenant des publications de Marat. Souvent, les auteurs laissent le journaliste se défendre lui-même, en insérant de longs extraits de ses écrits. Chèvremont, pour ne donner que cet exemple, au moment d'évoquer le *Plan de Législation criminelle* de Marat, introduit une longue série de citations tirées de l'ouvrage en question s'étalant sur 29 pages, dans lesquelles il n'intervient que rarement<sup>864</sup>. Non seulement l'œuvre de Marat est employée comme une preuve historique irréfutable, mais ce ne sont plus les trois mêmes épisodes de la bibliographie du journaliste qui sont cités : *C'en est fait de nous* (pamphlet dans lequel il demande pour la première fois un nombre de « têtes »), le numéro du *Journal de la République Française* du 25 février (feuille parue le matin des pillages des épiciers) et la circulaire du 3 septembre 1792. Les auteurs de la réhabilitation participent activement à la propagation des idées de Marat. Cette stratégie montre bien que pour Bougeart et ses confrères, Marat est l'objet d'un mépris durable parce qu'il demeure largement inconnu du public. Il suffirait en grande partie de faire connaître ses écrits et ses prises de parole publiques pour le libérer une fois pour toutes de l'image persistante et dégradante du « monstre sanguinaire ». Les auteurs insistent en ce sens sur l'*authenticité* de leurs sources qu'ils mettent en contraste avec les *assertions* des historiens de la Révolution. « Nous ne demandons qu'une chose : c'est que l'on compare la valeur de nos documents avec les assertions des ennemis de l'Ami du peuple et qu'on prononce<sup>865</sup> », écrit Alfred Bougeart. « Les documents sont incontestables<sup>866</sup> », assurent pour leur part Taxil et Vindex dans une note de bas de page, « et l[eur] authenticité n'en saurait être contestée<sup>867</sup> ».

---

<sup>864</sup> François Chèvremont, *Esprit Politique*, *op. cit.*, p. 305-334.

<sup>865</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 1, p. 76.

<sup>866</sup> Léo Taxil, Jules Vindex, *op. cit.*, p. 260.

<sup>867</sup> *Ibid.*, p. 299.

Ainsi, loin de faire exception, les auteurs de la réhabilitation s'inscrivent eux aussi dans le débat historiographique engagé par une majorité d'écrivains de la période, tels que Michelet, Blanc ou Jeanneret, et mettent en doute la capacité – et parfois la volonté – des historiens à écrire convenablement l'histoire de Marat. « [N]ous avons appris à connaître Marat, à discerner la mauvaise foi des historiens<sup>868</sup> », déclare en ce sens François Chèvremont. « L'écrivain [Hippolyte Taine] se laisse égarer par sa passion, et surtout ses haines irraisonnées<sup>869</sup> », dénonce à son tour Augustin Cabanès. « [U]ne mauvaise foi et une mauvaise foi seule a dicté de pareilles assertions<sup>870</sup>. » « Quand la passion s'en mêle, la vérité en subit toujours quelque atteinte<sup>871</sup>. » Aussi Bougeart s'insurge-t-il devant « la défiguration<sup>872</sup> » de l'acteur, pourtant historique, qui « est devenu une sorte d'épouvantail dont on menace au besoin la société en velléité de révolte, comme on menace de Croquemitaine les enfants qui ne sont pas sages<sup>873</sup> ». Les auteurs ayant propagé une image fautive de l'Ami du Peuple au cours de l'histoire sont pointés du doigt :

C'est vous, mânes des Louvet, des Buzot, des Barbaroux, des Brissot, des Phélippon-Roland, des Fauche-Borel que j'interpelle ici ; c'est vous aussi Georges Duval, Lamartine, D.-F. Arago, Paul Lacroix, Michelet, Victor Hugo, Chéron de Villiers, Maxime du Camp, que je dénonce à la postérité comme plagiaires et complices des plus lâches calomniateurs<sup>874</sup>.

Mais faute de pouvoir dénoncer individuellement chacune des représentations ayant participé au dénigrement collectif de Jean-Paul Marat depuis le début de la Révolution, les auteurs ciblent généralement les œuvres les plus connues. Parmi celles-ci, l'*Histoire de la*

---

<sup>868</sup> François Chèvremont, *Esprit Politique*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>869</sup> Augustin Cabanès, *op. cit.*, p. 13.

<sup>870</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

<sup>871</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>872</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 1, p. 8.

<sup>873</sup> *Ibid.*

<sup>874</sup> François Chèvremont, *Esprit Politique*, *op. cit.*, p. v-vi.

*Révolution française* de Jules Michelet (« le détracteur en chef de Marat<sup>875</sup> », selon Bougeart) et l'*Histoire des Girondins* d'Alphonse de Lamartine trouvent une place de choix. Connaissant tous deux un franc succès avec la publication de leur histoire respective et exerçant ainsi une influence durable sur le mythe de Marat au cours du siècle, Michelet et Lamartine sont régulièrement accusés d'avoir calomnié Marat<sup>876</sup>. « [S]i M. de Lamartine ne disait pas de mensonges, je n'aurais pas besoin de le réfuter<sup>877</sup> », se défend Constant Hilbey, alors qu'il publie en 1847 un ouvrage complet tendant à contredire les *Girondins* de Lamartine. Si l'image négative de Marat, consent pour sa part Alfred Bougeart, est façonnée par de nombreux·ses auteur·rice·s, c'est néanmoins à l'œuvre de Jules Michelet qu'il accorde le plus d'importance, puisque cette dernière reçoit la faveur générale de son époque :

Je ne pouvais prendre à partie chacun des rédacteurs de journaux, de mémoires, de brochures, d'histoires qui ont calomnié Marat. Parmi ses accusateurs j'ai choisi le plus ardent, celui qui, comme écrivain, passe pour le plus remarquable ; comme historien, pour le plus savant et le plus consciencieux ; comme homme politique, pour le plus révolutionnaire ; celui enfin à l'égard duquel je n'avais aucun motif d'animosité ou de reconnaissance personnelle, n'ayant jamais été en rapport avec lui, ne l'ayant même jamais aperçu. M. Michelet remplissait à mes yeux toutes ces conditions ; je me suis donc attaqué à lui de préférence : je le devais<sup>878</sup>.

L'erreur – ou le mensonge – se camouflerait sous la réputation du célèbre historien et tendrait ainsi à se perpétuer.

Tandis que les hommes de la réhabilitation s'attachent à mettre en lumière les fondements du processus de la mythification de Marat depuis le début de la Révolution, un

---

<sup>875</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 2, p. 6.

<sup>876</sup> En 1847, c'est Lamartine et non Michelet qui connaît un plus grand succès éditorial. En quelques mois seulement, les tirages de l'*Histoire des Girondins* dépassent ceux que l'*Histoire de la Révolution française* d'Adolphe Thiers avait connus en dix ans. Toutefois, l'histoire de Michelet se révélera « la plus influente sur le long terme ». Jean-Numa Ducange, *op. cit.*, p. 53.

<sup>877</sup> Constant Hilbey, *op. cit.*, p. 32.

<sup>878</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 1, p. 12, note de bas de page.

véritable savoir tend à s'organiser autour de la construction et de la transmission du mythe dans l'histoire. De fait, Alphonse Aulard, dans un article paru le 19 janvier 1885 dans *La Justice*, intitulé « Le vrai Marat », sans pour autant chercher à réhabiliter le journaliste de *L'Ami du Peuple*, montre néanmoins le mécanisme derrière la formation et la pérennité de son image négative :

La légende a sa logique, comme toute passion, comme tout mensonge, comme tout art. Elle veut que ses victimes et ses héros soient conséquents avec eux-mêmes, qu'un grand homme soit beau, qu'un traître soit laid, qu'un conseiller cruel offre au physique et au moral des qualités analogues à sa cruauté. De ce que Marat a demandé 270 000 têtes, la légende a conclu qu'il avait un visage de crapaud, une âme de carnassier, une nature bestiale et égoïste, un goût et un style barbare, une éloquence d'ivrogne, des amours de bas étage. Sur ce mannequin tragique, sur cet épouvantail grotesque et odieux trop vrai pour être réel, trop parfait pour avoir jamais vécu. Ponsard a jeté les lourds plis de sa prose, Michelet le manteau charmant de sa poésie et M. Taine son grossier vermillon.<sup>879</sup>

La figure mytho-historique de Marat est manifestement alimentée par cette habitude de la répétition et du conformisme, mais aussi par une sorte « d'acceptabilité » la rendant recevable aux yeux des contemporains. Mais « [o]n aurait tort de [...] juger [Marat] sur la rumeur des gens qui *répètent*, sans les apprécier, les bruits horribles que les ennemis de ses derniers jours ont semés dans les airs<sup>880</sup> », affirme Hippolyte Mettais dans *Le Docteur Marat* (1874). « Marat, cette maladie révolutionnaire, ce mythe<sup>881</sup> », pour reprendre la formule d'Alphonse Esquiros, en vient ainsi à se cristalliser autour d'une image fortement réductrice :

S'il est un homme sur le caractère duquel les quatre-vingt-neuf centièmes des historiens de la Révolution française soient d'accord, c'est assurément Jean-Paul Marat. Leur opinion se résume en cette expression : Marat fut un monstre.

Du moment qu'il était convenu que Marat était un monstre, rien de bon à en attendre. Il prétendait au titre de savant ? pas du tout, c'était un ignorant ; il se disait médecin, donc c'était un charlatan<sup>882</sup>.

---

<sup>879</sup> Alphonse Aulard, « Le vrai Marat », *La Justice*, 19 janvier 1885.

<sup>880</sup> Hippolyte Mettais, *op. cit.*, p. 208. Nous soulignons.

<sup>881</sup> Alphonse Esquiros, *op. cit.*, tome 2, p. 158.

<sup>882</sup> Alfred Bougeart, « Curieux document historique », *Le Charivari*, 29 juillet 1876.



Dans un article, paru le 29 juillet 1876 dans *Le Charivari*, Alfred Bougeart retrace l'intertextualité derrière l'image bien connue du charlatan :

[I]l s'agissait de savoir si Marat, médecin, n'était qu'un misérable charlatan [...]. Cette assertion descend en droite ligne d'une petite brochure imprimée à Paris en 1795, dont voici le titre : *Vie criminelle et politique de J.-P. Marat...*

[...]

L'historien Montjoie, l'auteur de la *Conjuration de Philippe-Égalité*, s'exprime à peu près dans les mêmes termes.

[...]

Le bon, le sensible Nodier se délecte à cœur joie à ces sources si pures.

[...]

C'est là que le grave historien, M. Michelet, a puisé aussi<sup>883</sup>.

De Maton de la Varenne (1795) à Jules Michelet (1847-1853), l'image du Marat charlatan a su trouver un bon nombre de véhicules efficaces pour sa transmission. Mais si la réputation médicale et scientifique de Marat est à ce point ternie jusqu'au mitan du siècle, Voltaire en est sans doute partiellement responsable. Non seulement il est lu, mais la postérité a souvent reproduit la critique qu'il avait publiée en mai 1777 dans le *Journal de Politique et de Littérature* concernant *De l'Homme*. On se souvient qu'à la suite de la publication de la traduction française du traité *A Philosophical Essay on Man Being an Attempt to Investigate the Principles and Laws of the Reciprocal Influence of the Soul and Body*, Voltaire, qui, d'ailleurs, était nommé en note de bas de page avec d'autres penseurs pour montrer l'incohérence d'une vision impénétrable de l'être humain, avait publié une critique du traité en question. Aussi l'une des stratégies de la réhabilitation scientifique de Marat consiste à mettre en échec cette critique devenue trop célèbre :

---

<sup>883</sup> *Ibid.*

Esquiros : Rattacher les manifestations de l'âme à tel ou tel siège organique n'est pas, quoi qu'en dise Voltaire, puéril ou ridicule ; c'est, après tout, le grand travail de la physiologie moderne du cerveau<sup>884</sup>.

Raspail : Voltaire s'en émut et chercha à atténuer la portée du succès de cet ouvrage en faisant insérer [...] sous forme de compte rendu de ce travail, une critique plutôt personnelle que raisonnée [...]. C'est là du persiflage et de la parodie plutôt qu'un compte rendu d'ouvrage qui faisait sensation<sup>885</sup>.

Bougeart : Marat reçut un vigoureux coup de latte du grand homme que Rousseau appelait l'Arlequin de la philosophie [...]. Oui, le prince des philosophes, Voltaire, daigna un jour s'attaquer à Marat. Il lui reprocha d'avoir maltraité les anciens [...]. Mais passons aux véritables délits de Marat. Il avait osé critiquer Helvétius<sup>886</sup>.

Mettais : [I]l oublie d'encenser les encyclopédistes et d'admirer la science de Voltaire et d'Helvétius. Ces philosophes chatouilleux se sentirent piqués de cet oubli et regimbèrent vivement. Voltaire, comme c'était assez son habitude ne réfuta pas le livre du docteur, mais il ricana. Sa cour se prit à rire avec lui, et Marat fut hué. Ce n'est que d'aujourd'hui que les savants, qui apprécient et ne rient pas, commencent à donner raison au livre *De l'homme*<sup>887</sup>.

Chèvremont : Pour qui connaît Voltaire, la blessure était cruelle. Tant que le livre en question resta publié en anglais, il ne jugea pas à propos de rompre le silence ; mais à peine la traduction française fut-elle répandue que l'irascible marquis fit insérer dans la *Gazette littéraire* une diatribe, divertissante si l'on veut, mais qui, en mettant involontairement en relief le caractère de son auteur, est certes le plus éclatant hommage rendu à la sagacité et aux connaissances physiologiques de Marat<sup>888</sup>.

Cabanès : Voltaire avait voulu venger Helvétius, et sa prose acerbe s'en ressentait. Il avait oublié que pour exercer la critique, ce sacerdoce, il fallait, avec une instruction solide, une conscience sûre, étrangère à toute sollicitation intéressée, une loyale équité, une franchise sans faiblesse comme sans prévention. Ses réflexions n'étaient que de misérables plaisanteries, et non une réfutation sérieuse<sup>889</sup>.

Voulant montrer l'*ethos* particulièrement autoritaire de Marat, qui ne se reconnaît aucun maître, Voltaire se contente, en effet, de commenter ironiquement l'ouvrage. Mais si les auteurs insistent sur l'absence de réfutation en bonne et due forme, et si Voltaire est tourné en dérision, c'est aussi la crédulité des auteurs de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que Jules Michelet, qui est visée : « M. Michelet écrit : “Le malicieux vieillard [Voltaire]

---

<sup>884</sup> Alphonse Esquiros, *op. cit.*, tome 2, p. 212, note de bas de page 1.

<sup>885</sup> François-Vincent Raspail, *op. cit.*, p. 49-50.

<sup>886</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 1, p. 29-30.

<sup>887</sup> Hippolyte Mettais, *op. cit.*, p. 295.

<sup>888</sup> François Chèvremont, *Esprit Politique, op. cit.*, p. 27-28.

<sup>889</sup> Augustin Cabanès, *op. cit.*, p. 51.

répondit par un article spirituel, amusant, judicieux, où, sans s'expliquer sur le fond, il montre seulement l'auteur tel qu'il est, charlatan et ridicule"<sup>890</sup>. » Bougeart conclut ironiquement : « Le proverbe n'a-t-il pas raison de dire : les beaux esprits se rencontrent<sup>891</sup>. » Remarquons par ailleurs que même si la Révolution s'est attachée à réunir Voltaire et Rousseau sous la coupole du Panthéon, et qu'un désir de réconciliation des deux philosophes est perceptible tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, une distinction demeure, comme dans le discours que prononce Théophile Marcou, le 14 juillet 1878, qui « distingu[e] nettement Voltaire, l'homme des classes dirigeantes [...] et Rousseau, l'homme du peuple<sup>892</sup> ». L'on constate la même distinction chez l'historien socialiste Louis Blanc, qui affirme que « la première révolution française [celle de 1789] appartient à Voltaire et à la bourgeoisie ; la seconde [celle de 1793] à Rousseau et au peuple<sup>893</sup> ». De même que chez Marcou et Blanc, Voltaire n'a pas, chez les tenants de la réhabilitation de Marat, un statut enviable. De fait, dans la querelle opposant Rousseau aux philosophes des Lumières, Voltaire ne remporte pas la palme, lui qui représente une vieille aristocratie : « Sa cour se prit à rire avec lui » (Mettais), « le prince des philosophes » (Bougeart), « l'irascible marquis » (Chèvremont). L'opposition de Voltaire au traité métaphysique de Marat est éloquente par elle-même, dans la mesure où elle permet d'envisager deux visions distinctes de l'engagement social. Si Voltaire incarne 1789, Marat incarne indubitablement 1793, et les nombreuses attaques des auteurs de la réhabilitation de Marat à l'endroit du philosophe des Lumières ne font que concrétiser cette dichotomie.

---

<sup>890</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 1, p. 31.

<sup>891</sup> *Ibid.*

<sup>892</sup> Michel Delon, « 1878 : un centenaire ou deux ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 234, 1978, p. 645.

<sup>893</sup> Louis Blanc, cité dans François Furet, « Jacobinisme », *op. cit.*, p. 246.

Les critiques répétées contre Michelet, Lamartine, Taine ou Voltaire montrent que la réhabilitation de l'Ami du Peuple se fait à contre-courant d'une certaine « acceptabilité » du mythe, et chacun, prenant la plume pour défendre Marat, est d'abord confronté à l'immense échafaudage d'écrits sur lequel repose l'image du journaliste. Le mythe, à l'instar de tout discours ou tout ensemble de discours, fait l'objet d'une régulation, puisque, comme le remarque Marc Angenot, « [t]ous ces discours sont pourvus en un moment donné d'acceptabilités et de charmes : ils ont une efficace sociale<sup>894</sup> ». Tout se passe, en effet, comme si ces transferts répétés d'une même image compromettaient ou, à tout le moins, rendaient difficile l'évolution du mythe. Le consensus de la première moitié du siècle a cristallisé le noyau mythique de la figure de Marat autour de la violence révolutionnaire, auquel il est manifestement difficile de déroger. Le mythe résiste à sa propre transformation, cherchant à s'ancrer toujours davantage dans une forme connue de lui-même. Il se construit et se structure selon un travail collectif qui récupère inlassablement le même ensemble de mythèmes. De fait, la facilité avec laquelle est transmise l'image du Marat sanguinaire et, *a contrario*, la difficulté avec laquelle on tente de rétablir la vérité historique deviennent de véritables *leitmotive* du discours de la réhabilitation. « Il est si facile de tuer un homme avec un mot, surtout quand il n'est plus là pour se défendre lui-même [...]. Mais il est si difficile de rétablir la vérité ; il faut tant de pièces à l'appui, il faut produire tant de témoignages fastidieux<sup>895</sup> ! » Pourtant, il n'y a aucun doute pour les hommes de la réhabilitation qu'il existe une chose telle que la vérité historique, et que le travail de la réhabilitation soit en mesure de fixer une fois pour toutes le portrait du *vrai* Marat. « [A]mi

---

<sup>894</sup> Marc Angenot, 1889, *op. cit.*, p. 14.

<sup>895</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 1, p. 35.

de la vérité, nous n'avons écouté que notre conscience, et nous n'avons pas craint d'écrire l'histoire telle qu'elle doit l'être<sup>896</sup> », affirme Henri Delaporte. « [N]otre travail poursuit ce seul but d'aider les historiens futurs à écrire, sur de nouvelles données, une biographie *complète* et *définitive* d'un homme, dont le rôle n'a, jusqu'à ce jour, jamais été déterminé<sup>897</sup> », assure Augustin Cabanès dans *Marat inconnu* (1891).

---

<sup>896</sup> Henri Delaporte, *op. cit.*, p. 6.

<sup>897</sup> Augustin Cabanès, *op. cit.*, p. 15. L'auteur souligne.

## CHAPITRE II LA RÉHABILITATION ROMANESQUE

Marat n'apparaît que très rarement dans la production romanesque du XIX<sup>e</sup> siècle, si ce n'est dans les œuvres d'Honoré de Balzac (*Les Deux Rêves*, 1830), d'Alexandre Dumas (*Joseph Balsamo*, 1846-1848 ; *Ingénue*, 1853, etc.) et de Victor Hugo (*Les Misérables*, 1862 ; *Quatrevingt-treize*, 1874, etc.), où il occupe généralement une place secondaire dans la diégèse des récits ; ou dans *L'Éducation sentimentale* (1869) de Gustave Flaubert, qui mentionne au passage la pathétique imitation par laquelle les révolutionnaires de 1848 ont cherché à répéter les faits et gestes des Robespierre, des Danton, des Saint-Just et des Marat<sup>898</sup>. Tandis que les productions romanesques sur la Révolution française abondent pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>899</sup>, le mythe de Marat reste en marge du support romanesque et se voit majoritairement récupéré par des formes historiographiques plus conventionnelles (des histoires générales de la Révolution et des biographies). L'on pourrait postuler que la prise de position inhérente à la « fictionalisation » d'un tel personnage – étroitement associé dans l'imaginaire social aux massacres de Septembre et à une forme de fanatisme politique – le rend trop peu malléable. D'ailleurs, un silence analogue est perceptible à l'endroit de Maximilien Robespierre<sup>900</sup>. Plus généralement, explique Aude Déruelle, « les romans qui prennent pour cadre strict de leur fiction le chronotope révolutionnaire (Paris de 1789 à 1793)<sup>901</sup> » se font très rares, tandis que les

---

<sup>898</sup> « Et, comme chaque personnage se réglait alors sur un modèle, l'un copiait Saint-Just, l'autre Danton, l'autre Marat, lui [Sénecal], il tâchait de ressembler à Blanqui, lequel imitait Robespierre. » Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques », [1869] 2002, p. 450.

<sup>899</sup> Voir à ce sujet le corpus analysé dans Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (dir.), *Les Romans de la Révolution 1790-1912*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014, p. 389-402.

<sup>900</sup> Marc Angenot, « Les Portraits écrits de Robespierre », *op. cit.*, p. 88-90.

<sup>901</sup> Aude Déruelle, « La Révolution autrement : décalages, décentrement, détours », dans Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (dir.), *op.cit.*, p. 239.

romancier·ère·s préfèrent exploiter « les zones délaissées par les historiens<sup>902</sup> », permettant ainsi une plus grande liberté de création. L'on recense néanmoins, au cours de la seconde moitié du siècle, deux romans dont la diégèse gravite autour du personnage principal qu'est Jean-Paul Marat. En 1874, Hippolyte Mettais publie *Le Docteur Marat*, réédité deux années plus tard sous le titre *Les Amours d'un tribun* ; puis en 1883, Léo Taxil et Jules Vindex font paraître *Marat, ou les Héros de la Révolution*. Les auteurs inscrivent incontestablement leur projet romanesque dans la tentative de réhabilitation de l'Ami du Peuple, et tandis que le récit de Mettais brosse le portrait du jeune Marat, à partir de son enfance jusqu'en 1788, celui de Taxil et Vindex prend le relais et s'attache à peindre les exploits du révolutionnaire de 1789 à 1793.

Si le support romanesque invite forcément la fiction dans la mécanique de la réhabilitation du personnage public, les auteurs ancrent cependant leur récit respectif dans un cadre d'écriture où s'articulent – plutôt que se concurrencent – la fiction et l'histoire. Cherchant, en effet, à légitimer leur projet de réhabilitation romanesque, les auteurs vont beaucoup insister sur la véracité de leur propos. Aux lecteur·rice·s qui pourraient remettre en question la légitimité de l'écriture romanesque d'un sujet historique, Hippolyte Mettais répond d'emblée : « s'il est bien vrai que j'ai inventé quelque chose, il est bien vrai en même temps que je n'ai rien détruit ni rien défiguré dans l'histoire et dans le caractère du docteur Marat<sup>903</sup>. » Les auteurs de *Marat, ou les Héros de la Révolution* renvoient régulièrement les lecteur·rice·s en bas de page afin de préciser que la matière des différents chapitres est bel et bien « historique ». À diverses occasions, ils affirment sortir du cadre

---

<sup>902</sup> *Ibid.*

<sup>903</sup> Hippolyte Mettais, *op. cit.*, p. 1. Nous soulignons.

proprement fictionnel pour s'ancrer pleinement dans l'histoire : « nous faisons dans ce chapitre de l'histoire pure<sup>904</sup> » ; « [t]out le fond de ce chapitre est rigoureusement historique. La citation des articles de Marat est textuelle<sup>905</sup> ». La réhabilitation romanesque participe en ce sens d'une autolégitimation de la fiction comme un moteur efficace de la transmission de l'histoire. Rappelons, par ailleurs, que le statut du roman au cours du XIX<sup>e</sup> siècle évolue et tend à se légitimer, « transformant la fiction en un savoir autorisé sur la société<sup>906</sup> ». « L'in vraisemblance, si longtemps reprochée au genre romanesque dans les siècles précédents, est devenue principe de réalité<sup>907</sup> », expliquent Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin dans *Les Romans de la Révolution*. Les romanciers peuvent ainsi aspirer à une réhabilitation fictive mais légitime. Du reste, pour les romanciers, comme pour plusieurs auteurs de la réhabilitation, il s'agit de mettre en lumière le caractère de Marat, c'est-à-dire sa sensibilité à l'égard de ses contemporains, et de mettre à mal la caractérologie thermidorienne, voire libérale et romantique du Marat furieux et méchant. Bien qu'ils n'obtiennent pas les tirages des grandes histoires de la Révolution française publiées dès 1847, ni même ceux des romans-feuilletons d'Alexandre Dumas, et qu'en ce sens ils exercent une moindre influence sur l'évolution du mythe, ces deux romans permettent à tout le moins de mieux comprendre les mécanismes de la réhabilitation de Marat et, à plus forte raison, les mécanismes de la « fictionnalisation » du personnage de Marat. Ces deux œuvres prolongent l'interprétation d'un Alexandre Dumas voulant que Marat ait été la victime de la société d'Ancien Régime, tout en participant à l'élaboration

---

<sup>904</sup> Léo Taxil, Jules Vindex, *op. cit.*, p. 548.

<sup>905</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>906</sup> Aude Déruelle, Jean-Marie Roulin, « Introduction », dans Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (dir.), *op. cit.*, p. 8.

<sup>907</sup> *Ibid.*



d'un mytheme en pleine formation : le Marat féministe. À l'instar de l'œuvre dumasienne, les œuvres de la réhabilitation récupèrent des bribes de la rumeur sociale et façonnent un Marat en concordance avec le *zeitgeist* de leur époque. Plutôt que d'instaurer une franche rupture avec les représentations négatives de Marat, les auteurs de la réhabilitation recyclent ces mêmes représentations tout en les dépouillant de leur connotation négative.

Dans son *Plan de Législation criminelle*, Marat s'intéresse longuement à la condition des femmes de son époque. Il présente un argumentaire en faveur de l'intégrité physique et morale de ces dernières, en montrant, par exemple, l'absurdité d'un système judiciaire qui persiste à tolérer l'adultère des hommes, mais qui condamne celui des femmes. Pendant la Révolution, souligne Chantal Thomas, Marat « prend souvent la défense de femmes opprimées, violentées<sup>908</sup> ». « [L']amour de la justice le fait s'intéresser à la femme comme objet d'injustice, créature de pitié, qu'elle soit malade ou victime des hommes<sup>909</sup>. » La proximité de Marat avec les femmes en général peut également être une source d'inspiration pour les auteurs, d'autant que sa compagne, Simonne Évrard, et sa sœur, Albertine Marat, participeront, jusqu'à leur mort respective<sup>910</sup>, à ce que Chantal Thomas appelle le « culte féminin<sup>911</sup> », cherchant toutes deux à garder vivante la mémoire de l'Ami du Peuple. Des auteurs tels que Vincent-François Raspail et Nicolas Villiaumé<sup>912</sup> auront d'ailleurs la chance de côtoyer la sœur de Marat. Quoiqu'il soit, les considérations de Marat à l'égard des femmes, sans doute avant-gardistes pour l'époque, ont en effet étonné certains auteurs de la postérité, tels que Jules Michelet, Alphonse de Lamartine ou

---

<sup>908</sup> Chantal Thomas, « Portraits de Charlotte Corday », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 277.

<sup>909</sup> *Ibid.*

<sup>910</sup> Simonne Évrard meurt en 1824, Albertine Marat en 1841.

<sup>911</sup> Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 278.

<sup>912</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 420. Nicolas Villiaumé, *Histoire de la Révolution française, 1789-1796*, Paris, Chez Marescq et C<sup>ie</sup>, [1850] 1851, p. 50.

Augustin Cabanès. D'ailleurs, ce dernier atteste – vraisemblablement pour la première fois – le « féminisme » de Marat, en 1891 ; mais disons-le d'emblée, de manière tout à fait péjorative. Marat, selon Cabanès, est « d'une tendresse exaltée, d'une sensiblerie pitoyable, et, pour tout dire, d'un féminisme excessif qui étonne chez un tel homme<sup>913</sup> ». Ce qui étonne, c'est la visible dichotomie entre les appels vindicatifs du journaliste à l'endroit de certains groupes (royaliste, girondin) et ses élans de générosité envers la gent féminine. « Il se sentait régner du fond de cette nuit ; il jugeait de là, sans appel, le monde de la lumière, le royaume des vivants, sauvant l'un, damnant l'autre. Ses jugements s'étendaient jusqu'aux affaires privées. Celles des femmes semblent lui être spécialement recommandables<sup>914</sup> », affirme Jules Michelet. « De son tribunal invisible relèvent jusqu'aux choses du ménage. Voici un mari qui maltraite sa femme : malheur à lui<sup>915</sup> », confirme à son tour Louis Blanc. « Marat sentimental, Marat féministe, qui l'eût cru ? Rien pourtant de plus conforme à la vérité », écrit Cabanès, huit ans après la parution de son *Marat inconnu*, dans *La Chronique médicale* du 15 juillet 1899. Notons que les mots « féminisme » et « féministe » n'ont pas encore fait leur entrée dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, et ne le feront qu'en 1932. Or le terme employé par Cabanès n'a pas exactement le même sens que lui octroie le dictionnaire une trentaine d'années plus tard : « Doctrine qui a pour objet l'extension des droits civils et politiques à la femme<sup>916</sup>. » Le « féminisme » de Marat tiendrait plutôt à ce que Cabanès appelle sa « sensiblerie », qui d'ailleurs est largement reconnue depuis la parution du *Roman de cœur* en 1847, et même

---

<sup>913</sup> Augustin Cabanès, *op. cit.*, p. 5.

<sup>914</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 529.

<sup>915</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 3, p. 137.

<sup>916</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, Huitième édition, tome 1, 1932. URL : <https://artflsrv03.uchicago.edu/philologic4/publicdicos/query?report=bibliography&head=f%C3%A9minisme>.

un peu avant, notamment avec les *Souvenirs d'un demi-siècle* (1836-1837) de Touchard-Lafosse, qui relate une anecdote selon laquelle une jeune femme aurait fait appel à la générosité de Marat pour libérer son compagnon de la prison<sup>917</sup>. En 1847, Alphonse de Lamartine reprend un récit tout à fait similaire dans son *Histoire des Girondins*.

[U]ne jeune fille, d'une beauté et d'une innocence sans tache, apprit par la rumeur des prisons que les détenus devaient être égorgés. Son père, employé aux Tuileries avant le 10 août, était enfermé à l'Abbaye. [...] Le nom de l'*Ami du peuple* s'offrit à son esprit. Elle découvrit une femme qui connaissait Marat. Elle chargea cette femme d'une lettre pour lui. Cette lettre, dans laquelle elle offrait de se donner à lui pour prix des jours de son père, fut remise à l'*Ami du peuple*. La messagère lui dépeignit la jeunesse, les charmes, la pureté de celle qui lui écrivait. Marat ouvrit la lettre avec un sourire équivoque. « Dites à cette enfant de se trouver ce soir, seule, sur la terrasse du bord de l'eau. L'homme qui l'abordera sans lui parler et qui lui prendra le bras sera Marat ; qu'elle le suive en silence. » La jeune fille obéit, Marat parut. Il entraîna l'inconnue, muette et tremblante, à l'extrémité des Champs-Élysées, entra chez un traiteur, demanda une salle à part, et commanda un léger repas. Pendant qu'on le préparait, Marat s'approcha, prit la main de la jeune fille, qui n'osait lever les yeux. Enfin elle tomba à ses pieds en fondant en larmes. « Je vous fais peur, lui dit Marat d'une voix émue, je vous fais horreur, et vous consentez à vous livrer à moi ? – J'accepte tout ce qui sauvera mon père, balbutia la victime. – Eh bien, relevez-vous, lui dit Marat en la rassurant. Ce sacrifice me suffit. J'ai voulu voir jusqu'où irait la vertu filiale ! Je serais un lâche, si j'abusais de tant de dévouement. Je ne veux pas souiller ce que j'admire. Demain votre père vous sera rendu... » Il reprit le bras de la jeune fille et la reconduisit jusqu'à la porte de sa maison<sup>918</sup>.

Pesant bien ses mots, Lamartine laisse planer le doute sur les véritables intentions de Marat jusqu'à la toute fin du récit, se jouant de l'ambiguïté du personnage, qui « ouvrit la lettre avec un sourire équivoque ». Bien que cette anecdote soit vraisemblablement créée de toutes pièces par Lamartine<sup>919</sup>, elle met néanmoins en lumière la complexité psychologique qu'acquiert Marat chez les tenants du remodelage, puisque, finalement, Marat était méchant en dépit de sa sensibilité à l'égard des femmes. Du reste, le rapport de Marat avec

---

<sup>917</sup> Cette anecdote a fait l'objet d'une analyse dans la deuxième partie de la thèse.

<sup>918</sup> Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, tome 1, p. 898-899.

<sup>919</sup> « Ah ! vous respirez enfin ! le tigre a lâché sa proie », commente ironiquement Constant Hilbey ne laissant pas passer l'occasion de dénoncer l'auteur des *Girondins*, qui sous couvert de bonne foi, viendrait à l'inverse entériner tous ses autres mensonges. S'adressant aux lecteurs de l'*Histoire des Girondins*, Hilbey écrit : « Quelle scène attendrissante ! Vous bénissez, n'est-il pas vrai, l'impartialité de M. de Lamartine, qui, pouvant faire commettre à Marat des horreurs [...] nous montre un beau trait de Marat ? » Constant Hilbey, *op. cit.*, p. 66.

les femmes dans les œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle demeure fortement ambigu, alors que le viol est l'un des lieux littéraires privilégiés du mythe. En effet, des auteurs comme Victor Ducange et Anicet Bourgeois dans *Sept Heures, ou Charlotte Corday* (1829) et Roger de Beauvoir dans *Le Café Procope* (1835) font de Marat un nouveau Satyre, mi-homme mi-bête, prêt à tout pour assouvir ses passions, tandis qu'Alexandre Dumas, dans *Ingénue* (1853), fait de Marat le père de Christian, enfant né du viol de la jeune Cécile Obinska. La manipulation fictionnelle du mythe permet de prolonger l'examen caractérologique commencé par l'écriture mémorialiste et l'historiographie, même si, en définitive, les représentations du Marat violeur collent difficilement au mythe, alors que de nombreuses représentations montrent à l'inverse un Marat défenseur des femmes. Le « féminisme » de Marat, loin du féminisme actuel ou même de celui attesté dans le *Dictionnaire de l'Académie française* en 1932, tient davantage de la sensibilité à l'égard des femmes opprimées.

Ainsi, de nombreux personnages féminins – fictifs dans le cas du *Docteur Marat* et historiques dans le cas des *Héros de la Révolution* : Théroigne de Méricourt, Rose Lacombe, Simonne Évrard, par exemple – évoluent dans la sphère intime ou révolutionnaire du personnage de Marat. Le motif du viol, si présent dans les œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle, est abondamment exploité dans les romans de la réhabilitation de Marat. Tour à tour, les personnages féminins sont victimes de viol ou doivent se défendre contre la brutalité des hommes. Non seulement Marat est présenté comme un défenseur des femmes violentées, mais le motif du viol permet désormais de dénoncer la perversité des hommes de l'aristocratie.

Il [Marat] aperçut dans une clairière une jeune fille toute en désordre, qui se débattait avec l'énergie du désespoir contre deux valets galonnés d'une livrée seigneuriale. Ils l'entraînaient comme deux loups qui veulent dévorer une brebis.

Cette vue l'irrita. Il était petit, mais fortement musclé ; de plus, il avait toute l'énergie d'un homme indigné. Sans calculer l'inégalité du combat, il attaqua les deux ravisseurs, qu'il frappa à coups redoublés avec sa bêche tant et si bien qu'ils lâchèrent leur proie pour se défendre. La jeune fille profita de cet instant de répit pour fuir au plus vite.

[...]

Paul eut beau faire des pieds, des mains et de sa bêche, les deux valets ainsi poussés contre lui le saisirent à bras-le-corps et le portèrent vers leur maître, qui déchira les vêtements du jeune savant, puis lui cingla de nombreux coups de fouet qu'il tenait à la main sur les reins dénudés. On l'attacha ensuite au tronc d'un arbre afin d'avoir le temps de fuir sans être importuné par les cris et la poursuite de la victime en fureur<sup>920</sup>.

La violence physique, si elle est épargnée à la jeune fille, n'est que mieux dirigée vers Marat, qui subit l'agression. Les agressions répétées à l'endroit des femmes, mais aussi à l'endroit de Marat, au cours des deux récits, deviennent de véritables moteurs de la transformation du personnage principal. Mais c'est surtout à travers une forme de paternité volée que se donne à lire la graduelle transformation du jeune médecin en Ami du Peuple.

En effet, les deux romans proposent une forme de récit initiatique dans lequel le jeune homme se voit voler sa paternité par une société incapable de reconnaître la légitimité de son statut. Dans *Marat, ou les Héros de la Révolution*, Taxil et Vindex récupèrent l'histoire d'amour fictive entre la marquise de l'Aubespine et Marat, déjà exploitée dans *l'Histoire de la Révolution* (1847-1853) de Jules Michelet<sup>921</sup> et dans *Les Misérables* (1862) de Victor Hugo<sup>922</sup>. Cependant, les deux romanciers des *Héros de la Révolution* donnent à lire une histoire encore plus aboutie, tandis qu'ils font de Théroigne de Méricourt la fille illégitime de Marat et de la marquise.

Comprenant qu'en France le régime aristocratique s'opposerait à notre mariage, il voulut fuir. Refusant de me laisser vaincre [...] fière de fouler aux pieds le préjugé bête qui, à cette époque, faisait du prêtre fourbe l'instrument nécessaire de l'union des sexes, je me donnai à Marat, et il me rendit mère.

[...]

---

<sup>920</sup> Hippolyte Mettais, *op. cit.*, p. 143-144.

<sup>921</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 522.

<sup>922</sup> Victor Hugo, *Les Misérables*, *op. cit.*, p. 1697-1698.

La trahison d'un de mes serviteurs livra le secret de nos amours au marquis de Glizol. Le misérable ourdit une trame infernale, attira une nuit le jeune médecin dans un guet-apens, le frappa d'un coup de poignard et le laissa pour mort dans un fourré du bois qui longe la frontière. Des contrebandiers ramassèrent la victime et l'emportèrent dans leur refuge. Marat fut long à guérir de sa blessure. Deux mois plus tard, quand il put s'enquérir de moi, il apprit que j'avais disparu mystérieusement de mon château.

[...]

Je crus que Marat avait péri.

[...]

La fatalité voulut que les recherches de Marat pour me retrouver fussent inutiles<sup>923</sup>.

Non seulement Marat était-il amoureux, mais il est devenu père, sans toutefois pouvoir vivre sa paternité. C'est beaucoup plus tard, pendant les troubles révolutionnaires, que Théroigne de Méricourt et Marat apprennent finalement le lien qui les unit. *Le Docteur Marat* donne à lire une histoire très similaire. La jeune Barbera, mariée contre son gré à un homme violent nommé Muller, a une aventure avec Marat et devient enceinte de jumeaux : un garçon et une fille. Le mari, apprenant la trahison de sa femme, devient, tout au long du récit, un véritable bourreau pour Marat. L'on perd très tôt la trace du garçon, qui vraisemblablement a été mis sous tutelle par le mari jaloux, tandis que la jeune fille, prénommée Pauline, grandit auprès de sa mère jusqu'à la mort de cette dernière. Elle est ensuite envoyée chez une amie de Marat, puis dans un collège pour jeunes filles. Marat veille de près à l'éducation de son enfant, jusqu'au moment où le père « légitime » décide de sortir Pauline du collège et de l'envoyer dans un endroit inconnu de Marat. Les efforts de ce dernier pour retrouver son enfant se soldent tous par un échec. Jusqu'à ce que, quelques années plus tard, tandis qu'il fait nuit, un homme masqué – ne voulant pas être

---

<sup>923</sup> Léo Taxil, Jules Vindex, *op. cit.*, p. 661-662.

identifié – vienne chercher le docteur Marat à son domicile : une jeune femme de mauvaises mœurs est sur le point d'accoucher. Marat se rend sur les lieux.

Le docteur se mit à l'œuvre aussitôt, et après un travail long et des efforts inouïs, il mit au monde un enfant qui ne donna aucun signe de vie. Pendant qu'il était tout occupé à ranimer la respiration du petit être, la mère raidit convulsivement ses membres ; un ronflement stertoreux sortit de sa gorge qui se gonfla et se tordit en arrière.

Marat arracha brusquement le masque qui couvrait la figure de la jeune accouchée pour lui donner de l'air et lui jeter de l'eau froide au visage. Horreur ! cette jeune fille, c'était Pauline Barbera.

Il serait difficile de peindre la désolation et la rage qui firent irruption dans l'âme de Marat à cette vue. Il devina de suite alors quel était l'homme masqué qui se tenait là. Il lui jeta un regard foudroyant qui tomba en plein sur le visage de Muller, car Muller venait d'ôter son masque pour laisser voir le sourire satanique et plein de défi sauvage qui crispait tous ses traits.

Elle est morte, monsieur le docteur Marat ! dit Muller d'un ton de voix saccadé qui indiquait le commencement d'une lutte.

[...]

Et c'est vous qui l'avez tuée, monsieur, riposta le docteur d'une voix pleine d'émotion douloureuse plus que de colère.

Pardon, monsieur, repartit Muller avec un ricanement horriblement sarcastique, je ne lui ai pas plus donné la mort que la vie.

[...]

En disant ces mots, Muller s'était élancé sur Marat, un poignard à la main. Mais Marat était leste et ses bras étaient vigoureux.

[...]

Arrêtez, ou vous êtes mort ! lui cria Marat en se retirant du côté de la porte et tendant son bras armé d'un pistolet.

[...]

Un coup de feu se fit entendre aussitôt. Muller trébucha en faisant quelques pas en arrière et tomba à la renverse. Il ne prononça qu'un mot en tombant : Maudit<sup>924</sup>...

Torturé par la cruauté de la société d'Ancien Régime, « maudit » par cette dernière qui n'avait pas voulu reconnaître la légitimité de sa paternité, Marat finit par tuer l'homme

---

<sup>924</sup> Hippolyte Mettais, *op. cit.*, p. 342.

connu pour être le véritable père de ses enfants. Cette fin serait pour le moins ambiguë si la présence d'un personnage au nom évocateur ne venait éclaircir la situation : le comte de Belzébuth. Second Cagliostro, il s'immisce régulièrement dans la vie du jeune Marat. Les lecteur·rice·s comprennent bien que ce comte est le réel orchestrateur de tous les malheurs du futur révolutionnaire. Cherchant à façonner le jeune apprenti dans la pâte révolutionnaire, il lui fait subir tous les outrages dont la société d'Ancien Régime est capable, et l'on se doute, à la scène du meurtre, que le révolutionnaire, celui qui défendra avec tant d'ardeur la cause des opprimé·e·s, est né. Exploitant à leur tour le mytheme, déjà très répandu, selon lequel Marat aurait été la victime de la société d'Ancien Régime, les romanciers de la réhabilitation évitent cependant de tomber, à l'instar d'Alexandre Dumas, dans la caractérologie du méchant révolutionnaire et voient plutôt dans la mutation de Marat une forme de transgression légitime et sans doute inévitable. Le jeune Marat se forme au contact des injustices de la société d'Ancien Régime et des perversités de l'aristocratie. Il se forge graduellement une « conscience politique<sup>925</sup> », laquelle, affirme le personnage de Marat vers la fin du roman d'Hippolyte Mettais, « veut du pain pour tous, du travail pour tous, la liberté et la tranquillité pour tous<sup>926</sup> ». Doté d'une compréhension émotionnelle des injustices sociales, Marat devient le meilleur allié du peuple en Révolution.

---

<sup>925</sup> *Ibid.*, p. 260.

<sup>926</sup> *Ibid.*



### CHAPITRE III MÉFIANCE POLITIQUE ET JUSTICE SOCIALE

Personnifiant les bouleversements terroristes jusqu’au tournant de la décennie 1820, les mythes de Robespierre et de Marat évoluent à peu près au même rythme, tandis qu’ils sont régulièrement pris à partie dans les mêmes productions discursives et parfois iconographiques. Par exemple, dans *Unité et Indivisibilité... du crime et de la misère. Le Miroir du passé pour sauve-garde de l’avenir, ou Tableau parlant du gouvernement tyrocratique de 93, sous le règne de Cacus-Marat et de Polyphème-Robespierre, – pendant lequel les chevaliers du niveau ont pensé niveler la nation toute [sic.] entière, en l’assassinant à la fois par la gorge et par le ventre, avec tout le patriotisme et toute la popularité possible*, paru en 1799, Robespierre et Marat sont tous deux présentés comme des « “anthropophages”, [des] “monstres dévorants” vivant dans une caverne, entourés “d’ossements entassés dans les sombres anfractuosités de leur repaire sanglant” qui ont été à l’origine de désastres supérieurs à toutes les catastrophes de la nature<sup>927</sup> ». Robespierre et Marat ont, pendant près de trois décennies, incarné le double visage de la Terreur. Mais au cours des années 1820, la figure de Robespierre, remarquent Marc Belissa et Yannick Bosc, « commence à être utilisée par les acteurs et commentateurs comme un enjeu interprétatif de la Révolution dans son ensemble<sup>928</sup> », tandis que Marat, lui, est encore fortement associé à un épisode en particulier : 1793. La fracture se concrétise encore davantage au mitan du siècle, alors que les pratiques historiographiques évoluent et que la gauche se réinvente au point de connaître des visions très diversifiées de la justice sociale.

---

<sup>927</sup> Marc Belissa, Yannick Bosc, *op. cit.*, p. 133.

<sup>928</sup> *Ibid.*, p. 137.

Tandis qu'un auteur socialiste tel que Louis Blanc encense Robespierre et se scandalise devant « l'exterminateur Marat<sup>929</sup> », un autre auteur socialiste tel que Auguste-Jean-Marie Vermorel, s'insurge devant les mauvais traitements de ses contemporains à l'endroit de la mémoire de Marat, et travaille à la publication d'une édition de ses œuvres. Ainsi, plus que l'opposition entre 1789 et 1793, divisant la gauche française, les mythes de Robespierre et de Marat mettent en lumière l'opposition existant entre 1793 et 1793. Tous deux entrent en effet dans une sorte de lutte posthume, cherchant à incarner une vision positive des principes de la Révolution de 1793. Notons par ailleurs que le socialisme pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, comme le rappelle Judith Lyon-Caen, n'est pas encore « une doctrine constituée, mais une nébuleuse de personnes, de groupes d'idées et de mots d'ordre qui mettent au premier plan les questions de travail et exigent une nouvelle organisation de la sphère productive<sup>930</sup> ». Si la réhabilitation de Jean-Paul Marat se fait jour chez des auteurs majoritairement socialistes, l'on ne peut dire, en revanche, qu'elle se place au service *du* socialisme, tellement le mouvement est récent et encore morcelé.

*L'Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc est un parfait exemple de l'épineuse cohabitation des mythes de Marat et de Robespierre dans l'imaginaire social de la deuxième moitié du siècle. « Louis Blanc dit que le plus puissant d'entre eux [Robespierre et Marat] vit sous le toit d'un artisan [...]. Il veut parler de Robespierre [...]. Il va donc nous donner, lui aussi, Robespierre comme le principal représentant de la Révolution française<sup>931</sup> », s'insurge Constant Hilbey, qui ailleurs s'indigne contre Lamartine qui se montre apologétique à l'endroit de l'Incorruptible : « s'il vante

---

<sup>929</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 7, p. 197.

<sup>930</sup> Judith Lyon-Caen, « Préface », dans Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2009, p. 17.

<sup>931</sup> Constant Hilbey, *op. cit.*, p. 18-19, note de bas de page 1.

Robespierre, qui n'a point d'œuvres et qui n'est rien auprès de Marat, c'est pour faire croire à son impartialité et noircir plus sûrement Marat, afin d'ensevelir à jamais ses ouvrages, dans lesquels est toute la Révolution<sup>932</sup>. » De fait, pour Hilbey, comme pour François-Vincent Raspail d'ailleurs, la fin de la Révolution ne coïncide pas avec la chute de Robespierre, mais bien avec l'assassinat de Marat : « La Révolution est réellement morte avec Marat<sup>933</sup>. » « [C]e fut dès le jour de la mort de Marat que la liberté alla à la dérive<sup>934</sup>. » Il n'en demeure pas moins que le mythe de Robespierre fait de l'ombrage à celui de Marat.

Toujours prêt à défendre le peuple, il [Robespierre] ne sait ce que c'est que de le flatter : il a pour cela trop d'orgueil à la fois et trop de vertu. Dans une société en désordre, *c'est le culte de la règle qu'il professe*. L'anarchie lui fait horreur ; la popularité, mendrée par le cynisme des habitudes et du langage, lui fait pitié ; il ne se cache pas de son dédain pour les énergumènes. Et cependant, Fréron l'admire, Hébert le respecte, et il force Marat à le louer<sup>935</sup>.

Tandis que « Robespierre plaidait, à la tribune, la cause du peuple<sup>936</sup> », Marat « lui, [était] l'homme d'État de l'insurrection<sup>937</sup> », souligne Louis Blanc. Tous deux luttant pour la cause du peuple, le premier néanmoins cherche à convaincre l'Assemblée par la légitimité du pouvoir législatif, alors que le second cherche à soumettre l'Assemblée par le pouvoir de la rue<sup>938</sup>. Les mythes de Robespierre et de Marat, dans l'œuvre de Louis Blanc, mettent ainsi en lumière deux visions de la justice sociale au XIX<sup>e</sup> siècle. La première venant s'inscrire dans une conception optimiste – quoique continuellement déçue – de la capacité

---

<sup>932</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>933</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>934</sup> François-Vincent Raspail, *op. cit.*, p. 77.

<sup>935</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 5, p. 256. Nous soulignons.

<sup>936</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>937</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>938</sup> D'ailleurs, lorsqu'il reviendra d'exil après la chute de l'Empire en 1871, Blanc sera élu député de Paris, et se « désolidariser[a] catégoriquement de l'insurrection parisienne », souligne Jean Bruhat, « Le socialisme français de 1848 à 1871 », dans Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du Socialisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, p. 512.

législative du gouvernement au pouvoir à proposer des réformes en faveur du bien commun, et l'autre venant au contraire se complaire dans une image de la corruption perpétuelle des élus et de l'obligation du peuple de se faire justice lui-même. « Dans sa *Législation criminelle*, Marat enseigne ceci : lorsque le pouvoir social refuse protection, l'homme rentre dans le droit de nature<sup>939</sup> », souligne l'un des personnages issus du peuple dans le roman de Taxil et Vindex. À tous ceux qui méprisent les appels au meurtre de Marat dans son journal et dans ses pamphlets, Alfred Bougeart répond : « vous oubliez que tout massacre est fait de guerre civile, que toute guerre civile est résultat de division du peuple en camps distincts, que toute division est tactique gouvernementale<sup>940</sup>. »

Que tous ceux de nos lecteurs qui ont assisté aux scènes révoltantes de nos guerres civiles disent s'il n'y a rien là d'exagéré, si tout pouvoir gouvernemental, quelque drapeau qu'il arbore, n'a pas eu le même mot d'ordre ; qu'ils réfléchissent surtout si, par la nature des devoirs que nous imposons à tout gouvernement, celui-ci n'est pas nécessairement entraîné à la coercition ; si le germe de la tyrannie ne doit pas être combattu dès lors dans l'institution de l'autorité même<sup>941</sup>.

Si Bougeart fait l'apologie des principes révolutionnaires de Marat, c'est bien parce qu'il voit leur possible application sur la politique contemporaine. À l'instar des critiques acerbes de Marat contre les autorités constituées, les auteurs de la réhabilitation politique ont ceci en commun qu'ils observent un manque de considération de la part des élus à l'égard des classes souffrantes, et ne partagent guère la confiance d'un Louis Blanc envers les autorités gouvernementales<sup>942</sup>. D'autant que certains d'entre eux, comme Constant Hilbey, François-Vincent Raspail et Auguste-Jean-Marie Vermorel, évoluent au sein de milieux ouvriers révoltés. Pour les autorités, le seul nom de Marat – souvenir de la

---

<sup>939</sup> Léo Taxil, Jules Vindex, *op. cit.*, p. 245.

<sup>940</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 2, p. 44.

<sup>941</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>942</sup> Jean Bruhat note en ce sens qu'à l'aube de la Révolution de 1848, « les socialistes à la Louis Blanc font confiance au gouvernement provisoire et à la Commission du Luxembourg ». *Op. cit.*, p. 503-504.

Révolution populaire – est synonyme d’action illégitime, comme en témoignent les démarches entreprises à l’égard de certains défenseurs de l’Ami du Peuple au cours de la période.

En 1847, Charles Fauvety<sup>943</sup> – pourtant en désaccord avec les principes révolutionnaires de Marat – écrit à Constant Hilbey, après que celui-ci se fut retrouvé devant la cour d’assises pour avoir placardé les murs de la capitale d’une annonce d’un discours de Marat : « Il faut une passion bien ardente du bien et du juste, un amour bien sincère de la vérité<sup>944</sup> » pour entreprendre une « réhabilitation aussi difficile<sup>945</sup> ». « [S]i le mensonge rapporte beaucoup, la vérité coûte cher à dire<sup>946</sup> », constate Hilbey. Plus de cinquante ans après la célèbre soirée du 13 juillet 1793, l’œuvre de Marat suscite encore la méfiance des autorités. Constant Hilbey et, après lui, Alfred Bougeart l’ont chèrement payé, ayant tous deux reçu une peine d’emprisonnement pour avoir favorisé la circulation des idées du révolutionnaire en France.

Le 9 janvier 1847, Hilbey comparaît devant la cour d’assises « sous l’inculpation d’avoir, à l’encontre de la loi, placardé dans les rues, places et lieux publics, des affiches traitant de matières politiques<sup>947</sup> ». L’échange entre Constant Hilbey et ses juges rend particulièrement tangible la crainte des autorités face à l’influence que pourraient exercer les écrits de Marat sur le peuple parisien.

Vous comprenez, en effet, ce que peuvent exciter, au milieu de nos rues, des placards de la nature de celui qui vous est déféré. De pareils écrits ne s’adressent pas aux lecteurs réfléchis

---

<sup>943</sup> Charles Fauvety (1813-1894) est un journaliste et philosophe français. Il est notamment l’auteur de *Philosophie maçonnique* parue en 1862.

<sup>944</sup> Constant Hilbey, *Marat et son éditeur Constant Hilbey devant la cour d’assises*, Paris, Chez tous les libraires, 1847, p. 8.

<sup>945</sup> *Ibid.*

<sup>946</sup> Constant Hilbey, *Réfutation de l’Histoire des Girondins*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>947</sup> Constant Hilbey, *Marat et son éditeur*, *op. cit.*, p. 11.

et de sang-froid, ils s'adressent aux passions. Les placards politiques, comme nous l'avons vu quelquefois au milieu de Paris, sont une cause d'attroupements et de désordres<sup>948</sup>.

À la veille de la Révolution de 1848, de tels écrits peuvent en effet avoir une connotation particulière. Le discours de Marat (Discours au peuple, *L'Ami du Peuple*, n° 8, 18 septembre 1789), rédigé et paru deux mois seulement après la prise de la Bastille, trouve pourtant un écho très actuel dans le contexte du mouvement ouvrier, comme en témoigne l'extrait suivant tiré de ce numéro du 18 septembre :

Le gain des ouvriers et des maîtres diminuant peu à peu avec la longueur des journées, ajoutera à la misère commune ; des légions de domestiques, mis sur le pavé, augmenteront la foule des indigents ; et l'affreux désespoir poussant au crime les malheureux qui manquent de tout et que la société abandonne, changera la capitale en un repaire de voleurs et d'assassins<sup>949</sup>.

Les principales revendications des ouvriers de la Révolution de 1848, rappelle Jean Bruhat, concernent précisément l'augmentation des salaires et la diminution des journées de travail<sup>950</sup>. Notons, toutefois, que le placard de Constant Hilbey ne reproduit pas le discours de Marat, mais en annonce seulement la matière. Ainsi, pour sa défense, Hilbey répond :

Je soutiens, messieurs, que cette affiche ne traite point de matières politiques ; elle indique seulement les matières traitées dans la brochure qu'elle annonce, et cette brochure elle-même n'est pas politique, mais historique. La politique de 1789 est aujourd'hui de l'histoire, à moins qu'on ne fasse des écrits de ce temps une application aux choses actuelles. Ainsi, pour me prouver que mes affiches ont un caractère politique, il faudrait me prouver que j'ai fait allusion à notre époque. J'ai été confondu, je l'avoue, en voyant le ministère public s'efforcer d'établir que j'ai appliqué de pareilles choses aux hommes de nos jours, et que ce que disait Marat en 1789 peut être vrai aujourd'hui<sup>951</sup>.

L'accusé poursuit ironiquement sa défense : Marat « ne veut pas que les députés se fassent empâter par la cour. (On rit.) [...] Mais aujourd'hui nous n'avons, Dieu merci, que des

---

<sup>948</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>949</sup> Jean-Paul Marat, *AdP*, n° 8, 18 septembre 1789. *OP*, tome 1, p. 158.

<sup>950</sup> Jean Bruhat, *op. cit.*, p. 502.

<sup>951</sup> Constant Hilbey, *Marat et son éditeur*, *op. cit.*, p. 23.

députés intègres et des ministres... qui ne sont pas déprédateurs. (Rire général.)<sup>952</sup> » Le juge, voyant que l'accusé se joue de lui, tout en suscitant l'approbation des gens assis dans la salle d'audience, met un terme au plaidoyer : « Je suis forcé de vous arrêter. Il me semble que dans vos paroles il y a une intention manifestement ironique, et la volonté de faire entendre par ces oppositions, par ces antithèses, toute [*sic.*] autre chose que vous dites<sup>953</sup>. » Au terme de sa comparution, Constant Hilbey est condamné à quinze jours de prison, et doit payer une amende de 100 francs. Les affiches saisies par la police sont détruites<sup>954</sup>. « Comme on avait incriminé des passages où je faisais simplement l'éloge de Marat, j'ai lieu de croire qu'on avait le dessein de faire du nom seul de Marat un *outrage à la morale publique*, afin que tout le monde eût la liberté de le calomnier et qu'il ne fût permis à personne de le défendre<sup>955</sup> », remarque Hilbey, quelques mois après sa mise en accusation.

La tentative de réhabilitation politique de Marat met en lumière une tension entre une vision linéaire et une vision cyclique de l'histoire. En effet, les répétitions de la Révolution de 1789 en 1830 et plus tard en 1848, ainsi que la Commune de 1871 ont fortement marqué les contemporains tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, plus que la simple circulation des principes politiques de Marat, c'est bien leur possible application dans le contexte politique et social actuel que craignent les autorités. « On a reproduit des idées et rappelé des souvenirs d'une époque terrible qui peuvent avoir, encore aujourd'hui, les dangers les plus grands<sup>956</sup>. » « [O]n réveillerait ainsi de sanglants souvenirs, et l'on ferait un appel incessant

---

<sup>952</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

<sup>953</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>954</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>955</sup> Constant Hilbey, *Réfutation de l'Histoire des Girondins*, *op. cit.*, p. 17, note de bas de page 1. L'auteur souligne.

<sup>956</sup> Constant Hilbey, *Marat et son éditeur*, *op. cit.*, p. 20.

aux passions<sup>957</sup>. » « Les gouvernements du XIX<sup>e</sup> siècle se veulent garants d'un non-retour au système politique de 1793. Marat est donc jugé selon l'image donnée par les brochures hostiles de 1794-1795 avant ou après sa dépanthéonisation<sup>958</sup> », explique Hans-Peter Renk. Dix ans après la comparution de Constant Hilbey devant la cour d'assises, un certain Prosper-Jules Viard se voit congédié du journal l'*Étoile* pour s'être porté à la défense de Marat<sup>959</sup>, tandis qu'Alfred Bougeart comparaît devant la 6<sup>e</sup> Chambre du Tribunal de police correctionnelle de Paris les 30 juin et 6 juillet 1865. « Il est inculpé d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres, d'attaque au principe de la propriété de faits qualifiés de crimes ou délits, d'outrage à la morale publique<sup>960</sup> » pour avoir publié une biographie de Jean-Paul Marat. Bougeart est finalement condamné à quatre mois de prison, et doit payer une amende de 150 francs. *Marat, l'Ami du Peuple* est interdit de publication<sup>961</sup>.

La censure rend très difficile la tâche que s'étaient donnée les défenseurs de Marat, et l'image foncièrement négative du journaliste est reprise dans l'arène du pouvoir comme une figure démagogique à éviter. Ainsi, à l'occasion d'un discours prononcé en vue des élections législatives de 1869, Léon Gambetta déclare :

La démocratie sincère, loyale est la seule ennemie de la démagogie, le seul frein, le seul rempart aux attentats des démagogues de tout ordre ! Les démagogues, ils sont de deux sortes ; ils s'appellent César ou Marat. Que ce soit aux mains d'un seul ou aux mains d'une faction, c'est par la force qu'ils veulent satisfaire les uns et les autres leurs ambitions ou leurs appétits. Ces deux démagogues, je les trouve également haïssables et funestes<sup>962</sup>.

---

<sup>957</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>958</sup> Hans-Peter Renk, « Marat dans le débat politique sous le Second Empire », dans « Marat en deçà de la légende », *Nouvelle Revue neuchâteloise*, Automne 1993, n° 39, p. 79.

<sup>959</sup> Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire*, *op. cit.*, p. 312.

<sup>960</sup> Hans-Peter Renk, *op. cit.*, p. 80.

<sup>961</sup> *Ibid.*

<sup>962</sup> Léon Gambetta, cité dans Auguste-Jean-Marie Vermorel, *Œuvres de Jean-Paul Marat (l'Ami du Peuple)*, recueillies et annotées par A. Vermorel, Paris, Décembre-Alonnier, 1869, p. v-vi.



Vraisemblablement, affirme Auguste-Jean-Marie Vermorel, Gambetta « n'a jamais lu une seule page de Marat et ne le connaît que par les attaques des historiens réactionnaires ou fantaisistes<sup>963</sup> ». Aussi le rapprochement improbable entre César et Marat efface-t-il la singularité politique du dernier au profit d'une vision globale de la « mauvaise » politique. Ainsi, croit Vermorel, la publication d'une édition des *Œuvres de Marat* « au lendemain des élections de 1869, a un intérêt d'actualité qu'[il] ne doi[t] pas laisser échapper<sup>964</sup> ».

Le moment est grave : et il importe plus que jamais de ressaisir la tradition révolutionnaire ; car il est impossible que le peuple consente longtemps encore à accepter pour chefs ceux qui méconnaissent ainsi ses aspirations. Nous pouvons donc subir avec sérénité leurs injures, leurs calomnies, leur mépris. Ils se sont trahis eux-mêmes en reniant la Révolution, qui est le véritable Évangile de la liberté et de la civilisation<sup>965</sup>.

L'incompatibilité des intérêts du peuple et de ceux du gouvernement ne peut que réactiver « la tradition révolutionnaire », celle précisément d'un Marat pourchassant les élus qui « oublie » de considérer les classes les moins nanties. Rappelons en effet que la mission que s'était donnée Marat avec la publication de son journal relevait principalement de l'impératif de surveillance des ennemis de la patrie, mais aussi des représentants de l'État, qui sont toujours susceptibles de tomber dans la corruption. Dès 1789 Marat se lie au peuple pour mener collectivement la lutte contre les ennemis de la Révolution. Tout en encourageant ses lecteur·rice·s à dénoncer toute attitude suspecte, faisant de la dénonciation une fonction digne des plus hautes responsabilités civiques, il leur réserve une rubrique dans son journal (« Lettre à l'auteur », « Lettre au rédacteur », ou « Lettre à l'Ami du Peuple ») – bien que Marat soit lui-même le rédacteur d'un certain nombre de

---

<sup>963</sup> *Ibid.*, p. vi.

<sup>964</sup> *Ibid.*, p. v.

<sup>965</sup> *Ibid.*, p. vii.

ces lettres<sup>966</sup>. Mais cette pratique, loin de lui rendre la faveur générale des auteurs de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est à l'origine de nombreuses critiques :

Hatin : L'Ami du Peuple, acceptant sans contrôle toutes les dénonciations qu'on lui adressait, prodiguait cette épithète de mouchard avec une libéralité toute républicaine<sup>967</sup>.

Jeanneret : Dénonciateur par excellence, il accueillait sans examen toutes les lettres contenant des attaques contre les personnes<sup>968</sup>.

Brunet : Dénonciateur par excellence, il accueillait sans examen toutes les lettres contenant des attaques contre les personnes<sup>969</sup>.

Michelet : De toute part, on lui envoyait des délations, des plaintes, justes ou non, fondées ou non. Il croyait tout, imprimait tout<sup>970</sup>.

Michelet : Ses feuilles étaient réellement des tables de proscription où il inscrivait à la légère, sans examen, sans contrôle, tous les noms qu'on lui dictait<sup>971</sup>.

Dans l'histoire de Louis Blanc, le rapport à la dénonciation dans le journal de Marat est traité en fonction de l'appréciation de l'historien à l'endroit du journaliste, qui se dégrade à mesure qu'avance la rédaction :

Tome II : [L]e médecin Marat s'occupait, dès lors, à amasser les matériaux des accusations futures, accusations calomnieuses souvent, mais souvent aussi pleines de lumière : car, à force de croire au mal, cet implacable esprit en vint à acquérir une singulière clairvoyance. Si d'autres furent la pensée de la Révolution, si d'autres en furent la colère, Marat en fut le soupçon<sup>972</sup>.

Tome III : À force de tout hasarder, on rencontre juste : Marat devina beaucoup, parce qu'il soupçonna tout<sup>973</sup>.

Tome V : Ce qu'il entend dire sans cesse, le peuple finit par le croire. D'ailleurs, Marat savait joindre à ses calomnies des accusations fondées qui donnaient aux premières une vraisemblance sinistre<sup>974</sup>.

---

<sup>966</sup> Jacques de Cock, Charlotte Goëtz-Nothomb, *Marat corrigé par lui-même*, Chantiers Marat I, Bruxelles, Pôle Nord, 1990, p. 53.

<sup>967</sup> Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1859-1861, p. 208.

<sup>968</sup> F. A. M. Jeanneret, *op. cit.*, 44

<sup>969</sup> Charles Brunet, *op. cit.*, p. 18. En effet, Brunet reprend textuellement la critique de Jeanneret.

<sup>970</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, tome 1, volume 1, p. 496.

<sup>971</sup> *Ibid.*, p. 516.

<sup>972</sup> Louis Blanc, *op. cit.*, tome 2, p. 306.

<sup>973</sup> *Ibid.*, tome 3, p. 135.

<sup>974</sup> *Ibid.*, tome 5, p. 238.

La vigilance de Marat est tournée en dérision, tellement elle paraît infondée. Aussi répond-elle davantage à une forme de paranoïa incontrôlée qu'à une fonction réellement utile. De la suspicion (« il soupçonna tout »), Marat tombe dans la calomnie (« Marat savait joindre à ses calomnies des accusations fondées »). Mais loin d'être perçue comme une manie incontrôlée, la suspicion de Marat est conçue chez les tenants de la réhabilitation comme le résultat d'une corruption généralisée :

Esquiros : Cette feuille était nécessaire pour surveiller les principaux acteurs de la contre-révolution. Sans cesse sur la brèche, Marat empêchait de relever les pierres de l'ancien régime ; ombrageux, il se piquait de connaître les hommes ; *d'un coup d'œil il lisait au fond des cœurs*. La vérité est qu'il ne se méprit guère sur les intentions douteuses de Mirabeau, ni sur les traités secrets de ce tribun avec le château. Marat avait toutes les défiances, toute l'activité, toute l'exagération des classes nouvellement émancipées ; Marat, c'était l'âme du peuple<sup>975</sup>.

Raspail : Marat, du fond de ses retraites, tint continuellement en éveil la vigilance nationale [...] il déjoua bien des complots et fit avorter bien des tentatives sanguinaires<sup>976</sup>.

Raspail : [C']était un grand dénicheur de traîtres que cet œil vigilant de Jean Paul Marat ; il n'avait que le tort de prévoir mieux que tout le monde et de ne jamais dénoncer personne sans avoir les preuves à la main<sup>977</sup>.

Bougeart : Pour nous, nous félicitons le dénonciateur Ami du peuple d'avoir successivement soupçonné, accusé, condamné d'avance et la cour et ses ministres, et Lafayette, et l'administration municipale, et l'Assemblée et leurs partisans, car nous ne pouvons plus douter aujourd'hui qu'ils n'aient été ennemis du peuple et n'aient conjuré sa perte ; nous félicitons le sanguinaire Marat d'avoir demandé leurs têtes, car nous croyons que toute existence d'homme en vaut une autre, – or, calculez le nombre de morts – ; nous félicitons l'anarchiste Marat d'avoir pris parti pour le peuple dans une lutte inévitable, car nous sommes homme du peuple et soutenons qui nous défend ; enfin nous félicitons le fou de sa prévoyance, car il ne s'est jamais trompé<sup>978</sup>.

« [P]ourquoi donc vouloir exclure de l'histoire de la Révolution française l'homme qui le premier a osé examiner au tribunal DE LA RAISON les opérations du législateur<sup>979</sup> », demande en ce sens Constant Hilbey. L'œuvre de Marat, dès la décennie 1840, peut ainsi

---

<sup>975</sup> Alphonse Esquiros, *op. cit.*, tome 1, p. 217-218. L'auteur souligne.

<sup>976</sup> François-Vincent Raspail, *op. cit.*, p. 72-73.

<sup>977</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>978</sup> Alfred Bougeart, *op. cit.*, tome 2, p. 33.

<sup>979</sup> Constant Hilbey, *Réfutation de l'Histoire des Girondins, op. cit.*, p. 31.

servir de rappel à tous les peuples : peu importe le type de gouvernement au pouvoir, la surveillance des élus est essentielle pour assurer le fonctionnement de la machine législative, sans quoi, le peuple – le prolétariat – se voit constamment relégué au second plan. « S'en faire le défenseur, le réhabiliter, c'est s'inscrire clairement dans la perspective du mouvement ouvrier et révolutionnaire français<sup>980</sup> », précise Olivier Coquard. En effet, plus qu'une simple résurgence mémorielle, le mythe de Marat est une arme sociale, pouvant mener à la légitimité du mouvement ouvrier. « Nous souhaitons du fond du cœur son dévouement sans bornes, son courage, son désintéressement absolu, sa science, ses vertus civiques, son incorruptibilité à toute épreuve, à ceux qui plaident aujourd'hui le plus haut la cause du socialisme et de la République<sup>981</sup> », écrit Étienne Carjat dans le *Beaumarchais* du 7 novembre 1880.

Alors que *Les Aventures du jeune comte Potowski* sont publiées dans *Le Siècle* en 1847 et entièrement rééditées l'année suivante, et que Marat fait son entrée dans le milieu littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle aux côtés d'Alexandre Dumas, l'hypothèse d'une emprise sur les comportements du peuple par l'œuvre politique de Marat freine cependant toute possibilité de réhabilitation politique « légitime », et ce, pour tout le reste du siècle. La réhabilitation de Marat ne peut se faire sans la crainte d'un retour aux principes de 1793, car bien qu'elle puisse difficilement être associée à une vision politique précise du socialisme, tant les « représentants » socialistes embrassent des principes politiques divergents, la réhabilitation de Marat s'inscrit bel et bien dans un projet d'inclusion du prolétaire dans la sphère économique et sociale de la France par un idéal d'engagement révolutionnaire : la

---

<sup>980</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>981</sup> Étienne Carjat, « Jean-Paul Marat. Esprit politique et privé par F. Chèvremont », *Beaumarchais. Journal satirique, littéraire et financier*, 7 novembre 1880, p. 2.

justice par le bas. Faire l'apologie de Marat, c'est embrasser une vision pessimiste de l'histoire et de la politique, c'est douter de la capacité des autorités établies à protéger l'ensemble des individus dans la société française du XIX<sup>e</sup> siècle.

## CHAPITRE IV L'ASSASSINAT DE MARAT, OU LE PURGATOIRE DE L'HISTOIRE

Bien qu'un rapide survol de la presse en 1893 suffise pour constater la grande vivacité du mythe de Marat un siècle après la mort du journaliste, personne ne semble avoir célébré Marat le jour du centenaire de son assassinat. Il faut dire que ses défenseurs ont à peu près tous disparu : Alphonse Esquiros est mort en 1876 ; Henri Delaporte en 1877 ; François-Vincent Raspail en 1878 ; Alfred Bougeart en 1882. Mais si l'on remarque une forte présence de Marat dans les journaux : *La Justice*, *La Presse*, *Le Siècle*, *La Liberté*, *Le Petit Journal* et *Le Figaro*, pour ne nommer que ceux-là, souvent, les propos rapportés par les journalistes ne tournent pas à la faveur du révolutionnaire. Ainsi, cent ans après la célèbre scène du 13 juillet 1793, le portrait de Marat est encore largement défavorable. Notons toutefois que la tentative de réhabilitation, bien qu'elle ne réussisse pas à ébranler la structure bien rigide du pan négatif du mythe, a fait suffisamment de bruit dans l'espace public pour que la censure se montre intransigente et que des auteurs, tels que Jeanneret ou Xavier Roux, mais aussi l'un des rédacteurs de *La Liberté*, dans le numéro du 13 mars 1893, s'indignent ouvertement de l'audace d'auteurs cherchant à réhabiliter la mémoire d'un homme tel que Jean-Paul Marat<sup>982</sup>.

À partir de la décennie 1850, remarque Alice Gérard, une phase démystificatrice s'empare de la « légende révolutionnaire <sup>983</sup> », lui conférant des modifications interprétatives importantes. Pourtant, affirme-t-elle, Marat demeure un cas isolé :

Reste le cas négatif de Marat, sanctifié par les sans-culottes de son temps, et dont l'action posthume ne dépassa pas des cercles restreints, malgré le zèle des Raspail, Esquiros,

---

<sup>982</sup> *La Liberté*, 13 mars 1893.

<sup>983</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 59.

Bougeart et Vermorel. Prophète d'une Révolution populaire sans rémission, et citoyen du monde, l'Ami du peuple dut attendre 1917 pour recevoir un hommage collectif, dans la Russie soviétique<sup>984</sup>.

Comment expliquer ce mépris durable à l'égard de Marat ? L'on pourrait d'une part postuler que le mythe de Maximilien Robespierre est plus à même d'offrir une vision acceptable de la Révolution populaire, et d'autre part – peut-être à plus forte raison – que la censure sévissant à l'endroit des défenseurs de Marat à partir de la décennie 1840 empêche le mythe d'évoluer favorablement. Aussi, les œuvres de la réhabilitation de Marat ne font manifestement pas le poids à côté des œuvres de Michelet, de Lamartine ou de Blanc, qui s'appuient eux-mêmes en partie sur des éléments bien connus du mythe depuis la Révolution.

Il serait cependant difficile d'affirmer avec Olivier Coquard que l'*Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet ait réussi à « figer » le mythe de Marat « pour un bon siècle<sup>985</sup> ». D'autant que le débat historiographique engagé dès les années 1840 est tel qu'aucune représentation de Marat, ou de Robespierre, ou de tout autre révolutionnaire de la période, ne saurait pour longtemps monopoliser l'interprétation. Les critiques répétées des auteurs de la réhabilitation de Marat à l'endroit de Voltaire, de Michelet ou de Lamartine, par exemple, montrent bien, en revanche, que ce sont les œuvres faisant le plus d'écho dans l'espace public qui ont le plus marqué les esprits, et ce sont ces œuvres qui sont les plus susceptibles d'influer sur la manière dont le mythe évolue au cours du siècle. Mais l'image d'un Marat en marge du processus révolutionnaire – soutenue par Michelet, par Blanc, par les frères Goncourt et par Aulard – n'est pas la vision d'un historien tel que

---

<sup>984</sup> *Ibid.*

<sup>985</sup> Olivier Coquard, *op. cit.*, p. 20.

Hippolyte Taine qui connaît un succès analogue à celui de Jules Michelet. *L'Histoire de la Révolution française* de Michelet, bien qu'elle soit abondamment lue et discutée au cours de la période, n'a guère effacé l'interprétation d'une Révolution – voire d'une France – avilie par quelques révolutionnaires éhontés. La nature conflictuelle du mythe survit à l'œuvre de Jules Michelet. Si l'élément le plus déterminant de la fabrication et de l'évolution mythique de Marat demeure la violence, cette dernière fait l'objet d'interprétations si variées au cours du siècle qu'il devient impossible – du moins à partir de la décennie 1840 – d'identifier un mode interprétatif réellement dominant.

Peut-être serait-il plus juste de concevoir l'œuvre de Michelet et celles de ses contemporains comme une immense machine à la vocation créatrice qui participerait, du fait de son ancrage inévitable dans le *zeitgeist*, à la réactualisation du mythe de Marat. La célèbre *Histoire de la Révolution française* apparaît dès lors comme un mariage réussi entre un contexte socio-politique et un travail historiographique. L'image d'un Marat en marge de la mécanique révolutionnaire est acceptable aux yeux de la majorité. Non seulement l'œuvre de Michelet ne produit de nouveaux mythes qu'en concordance avec son époque – en ce sens où l'historien n'est pas le seul à investir la vision d'un Marat inutile dans le processus révolutionnaire –, mais il semble bien que le mythe, quel qu'il soit, prenne forme dans la *quantité* des représentations. En ce sens, il n'est pas vain ici de rappeler l'extrait du *Portrait de Marat* (1794) de Fabre d'Églantine :

Aristocrates et démagogues, feuillants et patriotes, royalistes et républicains, étrangers et Français, hommes et femmes, jeunes et vieux, froids, indifférents, chaleureux, exagérés, *tout le monde a voulu parler de Marat, tout le monde en a parlé* ; chacun se l'est figuré *d'après soi-même*, chacun se l'est peint à sa guise ; chacun l'a montré ou vu selon l'esprit de son parti, et selon le plus ou moins de lumière ou d'aveuglement, d'instinct ou de raison, de penchant ou de calcul, qui déterminaient le choix de ce parti. *Il est résulté de cette complication de traits, sous lesquels on cherche Marat, non pas un portrait, mais une défiguration complète* ; non pas un dessin, mais un barbouillage ; non pas Marat, mais une



multitude de personnages contradictoires, dont pas un n'offre deux traits de suite de cet homme célèbre, et vraiment digne de l'être<sup>986</sup>.

Le mythe, quel qu'il soit, naît du choc des représentations multiples et contradictoires (« tout le monde a voulu parler de Marat, et tout le monde en a parlé »). Du fait de l'intérêt qu'il suscite et du nombre remarquable de représentations qu'il engendre, le mythe contient inévitablement des mythèmes contradictoires. Les royalistes et les républicains – pour reprendre l'extrait de Fabre d'Églantine –, se représentant Marat d'après leurs propres convictions, d'après leur propre système de valeurs (« d'après soi-même »), peuvent difficilement produire la même image. La figure mytho-historique est par définition le produit collectif d'une défiguration plus ou moins complète d'un personnage public. Et comme le mythe est avant tout le produit d'un travail collectif, il ne peut véritablement s'épanouir au sein d'une seule œuvre – même si cette œuvre reprend et remanie l'image de Marat d'une manière tout à fait originale. Malgré la *qualité* du travail, le mythe ne peut survivre à l'absence de récupération. Que deviendrait-il ? Une simple représentation ? Pour que son existence ait un sens, le mythe doit se transmettre d'une œuvre à une autre, d'une génération à une autre. Ce qui importe véritablement, c'est la répétition d'une série de mêmes images (les mythèmes) qui en viennent à s'imprégner durablement dans l'imaginaire collectif. C'est d'ailleurs ce qui rend le travail de la réhabilitation de Marat si difficile : tandis que l'un s'attache à déconstruire un mythème, l'autre s'efforce de le fortifier.

Par ailleurs, les diverses représentations de la mort de Marat, offrant des lectures qui s'éloignent du premier XIX<sup>e</sup> siècle, montrent de manière frappante qu'une évolution

---

<sup>986</sup> Fabre d'Églantine, *op. cit.*, p. 5. Nous soulignons.

dans la façon de penser la figure mytho-historique de Marat est en cours. Le meurtre de Marat occupe effectivement une place de plus en plus importante dans l'espace public de la capitale. Les représentations de l'assassinat s'immiscent non seulement dans les théâtres, mais aussi dans les salons et dans les expositions muséales : *Charlotte Corday, drame en trois actes* de Dumanoir et Clairville en 1847, *Charlotte Corday, tragédie en cinq actes et en vers* de François Ponsard en 1850, la toile de Paul Baudry, *Assassinat de Marat par Charlotte Corday*, exposée au Salon de 1861<sup>987</sup>, le tableau de Jean-Joseph Weerts, *Assassinat de Marat*, exposé au Salon de 1880<sup>988</sup>, en plus de la reconstitution de la scène au musée Grévin à partir de 1886 et de l'Exposition historique de la Révolution française au Louvre soulignant le centenaire de la Révolution – lors de laquelle sont notamment exposés le célèbre tableau de David, *Marat Assassiné* (1793), et quelques objets du culte jacobin (1793-1794)<sup>989</sup>. L'assassinat de Marat, bien qu'il ne perde pas totalement son essence politique au cours de la seconde moitié du siècle<sup>990</sup>, répond de plus en plus à la curiosité que font naître la mort et le crime. Si les représentations de l'assassinat de Marat semblent plus généralement mettre en avant la figure de Charlotte Corday que celle de sa victime (comme en témoignent les titres des œuvres théâtrales), il n'en demeure pas moins que ces représentations se retrouvent au cœur d'une relecture de l'événement qui écarte la fonction cathartique qu'avait acquise la mort de Marat au cours des dernières décennies.

L'exemple le plus frappant de ce revirement interprétatif est sans doute l'ouvrage que fait paraître l'abbé M. J. C. Thorey en 1866, *Rapports Merveilleux de Mme Cantianille*

---

<sup>987</sup> Paul Baudry, *Assassinat de Marat par Charlotte Corday*, 1861, Musée des Beaux-Arts.

<sup>988</sup> Jean-Joseph Weerts, *Marat Assassiné*, 1880, Musée La Piscine de Roubaix.

<sup>989</sup> Guillaume Joseph, « L'Exposition historique de la Révolution française », *La Revue pédagogique*, tome 14, janvier-juin 1889, p. 561 et 563.

<sup>990</sup> Il sert toujours à penser la lutte entre Girondins et Montagnards. Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire*, *op. cit.*, p. 326.

*B... avec le monde surnaturel*. Sous couvert de la plus entière sincérité (« nous affirmons avec serment, Cantianille et moi, la vérité de ces faits. Dans le récit qui va suivre, rien d'exagéré ni d'inventé à plaisir, tout y est parfaitement exact<sup>991</sup> »), l'auteur révèle la façon dont Madame Cantianille sauve des âmes méritantes du purgatoire.

Voici comment elle désigne à Dieu les âmes qu'elle veut délivrer : si elle les a connues de leur vivant, il faut qu'elle pense à chacune d'elle en particulier ; si elle ne les a pas connues, il suffit qu'elle détermine ou le lieu ou l'époque de leur mort [...]. Et aussitôt les douleurs commencent pour elle, plus ou moins violentes, selon le nombre et la culpabilité de ceux qu'elle a ainsi désignés<sup>992</sup>.

Parmi les âmes connues, Cantianille aurait délivré du purgatoire Louis XIV, Madame de Maintenon, Charles IX, Madame Du Barry, Rousseau, Voltaire – qui, sur son lit de mort, aurait demandé à voir un prêtre<sup>993</sup> ! C'est lors d'une rencontre avec la défunte Madame de Vallière que Thorey et Cantianille apprennent la présence de Charlotte Corday au purgatoire : « Que nous étions heureux [...] d'apprendre que cette grande âme [était] sauvée<sup>994</sup> ! » Le soir même, tandis que Thorey, assisté d'un père, implore Dieu de leur envoyer d'autres âmes souffrantes, ils reçoivent la visite de la célèbre meurtrière de Marat : « Charlotte Corday passa une demi-heure avec nous<sup>995</sup>. » Curieux de connaître le sort de Marat, l'abbé interroge Corday : « Il est en purgatoire. En mourant il a invoqué Marie, et cette bonne mère l'a sauvé<sup>996</sup>. » Puis, comme elle « faisait du purgatoire une peinture affreuse, en [les] suppliant de l'en tirer au plus tôt, elle s'arrêta tout à coup – “Cependant, si vous aimiez mieux en tirer Marat ?... Oui, oui, je resterai encore, délivrez Marat<sup>997</sup> !” »

---

<sup>991</sup> M. J. C. Thorey, *Rapports Merveilleux de Mme Cantianille B... avec le monde surnaturel*, Paris, Louis Hervé, 1866. p. 2. L'auteur souligne.

<sup>992</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>993</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>994</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>995</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>996</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>997</sup> *Ibid.*

Le soir même, non seulement Charlotte Corday, mais également Marat sont sauvé·e·s du purgatoire par Madame Cantianille. Rappelant, d'une part, les séances de spiritisme autour des fameuses « tables parlantes » de Victor Hugo et de ses invité·e·s, ce témoignage montre, d'autre part, que la mort de Marat ne suscite plus, comme dans les premières décennies du siècle, le besoin de le voir puni pour les crimes commis au nom du salut public, alors même que sa meurtrière propose de le laisser sortir du purgatoire à sa place !

Dès 1886, la reconstitution de l'assassinat avec la baignoire authentique de Marat au musée Grévin laisse les spectateur·rice·s devant un « drame<sup>998</sup> » dépouillé de sa nature horrifiante. « Ceux qui ont reconstitué la scène se sont montrés avarés de sang<sup>999</sup> », remarque Anatole France. Aussi, dans une rubrique intitulée « Il y a cent ans » du *Petit Journal* du 1<sup>er</sup> août 1893, l'auteur, Memor, résume ainsi l'assassinat : « Le 13, Charlotte Corday d'Armans, descendante d'une sœur de Corneille et admiratrice des Girondins, vient de Caen à Paris et assassine Marat sans sa baignoire en forme de sabot<sup>1000</sup>. » Il n'est plus question de corps meurtri par la souffrance ni de putréfaction. Sur la scène théâtrale, les longues descriptions du supplice de Marat dans les premières décennies du siècle laissent place à des formules beaucoup plus laconiques :

Dumanoir et Clairville (1847) :

Charlotte, *dans le cabinet* [Le cabinet se trouvant en arrière-scène, à aucun moment Marat n'est visible pour le public]

- À la mort !

Marat, *poussant un cri étouffé*

- Ah !... À moi, ma chère amie, à moi<sup>1001</sup> !

---

<sup>998</sup> Anatole France, « La vie à Paris », *Le Temps*, 19 septembre 1886.

<sup>999</sup> *Ibid.*

<sup>1000</sup> Memor, « Il y a cent ans. Calendrier de la Révolution », *Le Petit Journal*, 1<sup>er</sup> août 1893.

<sup>1001</sup> Clairville, Dumanoir, *op. cit.*, p. 56.

François Ponsard (1850) :

*Charlotte se débarrasse vivement de son mantelet, entre éperdument dans la salle de bain, en tirant son couteau, et le plonge dans le cœur de Marat*

- Meurs donc ! – Meurs scélérat !

Marat

- À moi ! L'on m'assassine !

À aucun moment les dramaturges ne font la description des souffrances du journaliste. Le cadavre de Marat ne porte plus en lui les germes de la Révolution avilissante. Manifestement, la mort du journaliste de *L'Ami du Peuple* n'est plus porteuse d'un ressentiment collectif. Tout se passe, en effet, comme si la thérapie collective de la première moitié du siècle était finalement terminée. Le meurtre ne répond plus à ce besoin d'exorciser la Terreur à travers des représentations de l'agonie de Marat.

L'horreur que faisait naître le journaliste chez les auteur·rice·s de la première moitié du siècle s'émousse graduellement pour faire place à une forme de curiosité. Autour du geste de Charlotte Corday se forme, en effet, une réelle fascination pour la mort du journaliste et ses reliques – essentiellement la baignoire dans laquelle Marat est mort et son cabinet. Si les critiques se questionnent, pendant tout le siècle, sur les bien-fondés des représentations du meurtre de Marat au théâtre et dans les salons<sup>1002</sup>, il n'en demeure pas moins que le public a eu plus d'une fois l'occasion de se familiariser avec la scène – attisant toujours plus sa curiosité. Ainsi, longtemps après la fameuse soirée du 13 juillet 1793, l'appartement de Marat attire encore les regards des contemporain·e·s passant sur la rue de l'École-de-Médecine, anciennement rue des Cordeliers, si bien qu'il devient un « lieu de

---

<sup>1002</sup> Guillaume Mazeau, *Le Bain de l'histoire*, op. cit., p. 287.

mémoire du vieux centre de la ville<sup>1003</sup> ». Ce dernier est en effet « visité comme un des vestiges de l'ancien Paris criminel<sup>1004</sup> », explique Guillaume Mazeau. Baudouin, l'un des rédacteurs de la *Revue de la Révolution*, relate en ce sens la fascination qu'exerçait le logement de Marat avant qu'il ne soit détruit en 1876 :

La disposition de l'appartement n'avait pas été modifiée. Un médecin, D<sup>r</sup> Galtier, l'occupait en dernier lieu et le laissait visiter à quelques curieux. [...] Les carreaux de briques pavant le cabinet étaient recouverts de peinture rouge. On prétendait que, sans cette couche de peinture, on aurait pu constater encore des traces de sang, détail d'une authenticité douteuse, non vérifiable en tout cas. Le cabinet disparut avec la maison<sup>1005</sup>.

La proximité des visiteurs avec la scène du meurtre semble créer un terrain particulièrement favorable à l'imagination et aux fantasmes. « Il est fort probable que, depuis le 13 juillet 1793, la baignoire de Marat n'a pas été souillée par le contact de l'eau. Les taches de sang du martyr doivent y séjourner encore<sup>1006</sup> », peut-on lire dans *La Petite Presse* du 23 août 1886, tandis que le musée Grévin vient tout juste de faire l'acquisition de la baignoire. Le sang, toujours si lié au mythe de Marat, et les syntagmes le consolidant, tels que « l'homme de sang » ou « la soif de sang », se modifient au contact de cette fascination. Dépouillé de ses caractéristiques dévastatrices, le sang peut désormais s'attacher à une forme de matérialité de la mort. Il n'a plus la fonction thérapeutique de la première moitié du siècle et ne fait tout au plus que répondre à une forme de fantasme du meurtre.

Si les reliques, par leur proximité avec la mort, sont susceptibles de faire naître un profond sentiment de curiosité, le rapprochement inusité entre la baignoire et la mort de

---

<sup>1003</sup> *Ibid.*, p. 304.

<sup>1004</sup> *Ibid.*

<sup>1005</sup> E. Baudouin, *Revue de la Révolution, publiée sous la direction de Gustave Bord. Revue mensuelle historique, philosophique, économique, littéraire et artistique*, Dixième volume, Paris, Bureaux de la Revue de la Révolution, 1887, p. 428-429.

<sup>1006</sup> « La baignoire de Marat », *La Petite Presse*, 23 août 1886.

Marat est également susceptible de faire naître le ridicule. En même temps que la mort du journaliste se dépouille de sa nature cathartique apparaît un nouveau registre fondé en effet sur le ridicule que suscite l'absurdité de cette mort. « Ainsi périt Marat. Ô terrible vengeance ! / Pour un bain qu'il a pris, il n'a pas eu de chance<sup>1007</sup> », se serait exclamé Alexandre Dumas fils lors d'une représentation de la *Charlotte Corday* de Ponsard en 1850. On peut lire également dans le *Journal des Goncourt. Mémoires de la vie littéraire* (1888) : « Je me rappelle une charade dont le mot était "marabout". On le fit avec Marat dans sa baignoire où l'on versait de l'eau trop chaude, ce qui faisait dire au révolutionnaire : "Je bous, je bous<sup>1008</sup> !" » En 1893, un certain Jennius, rédacteur pour le journal *La Liberté*, évoque la production d'une nouvelle pièce de théâtre ayant pour sujet Marat : « *Marat*, tel est le titre d'un drame en trois actes, que MM. Alexandre Boutique et Charles Delagneau ont promis de livrer au directeur d'une de nos grandes scènes de drame, au mois d'octobre prochain. Toutes les baignoires sont déjà retenues<sup>1009</sup>. » Se désacralisant, basculant dans le registre de l'humour et de la moquerie, la baignoire, symbole du dévouement à la patrie en 1793-1794, est ici le signe de la plus pure banalité devant la mort et peut-être aussi devant l'histoire.

Du reste, la forte présence de la mort de Marat dans l'espace public donne un souffle important au mythe, alors que, comme le souligne Éric Walter, « le Second Empire [de même que la Troisième République] voit proliférer une clientèle curieuse de petite histoire révolutionnaire, qui demande de l'anecdote pittoresque, des révélations d'archives sur la

---

<sup>1007</sup> Il s'agirait, selon Anatole France, d'un distique improvisé par Alexandre Dumas fils, alors qu'il assistait à une représentation de *Charlotte Corday* (1850) de François Ponsard.

<sup>1008</sup> Edmond de Goncourt, Jules de Goncourt, *Journal des Goncourt. Mémoires de la vie littéraire*, volume 1, Paris, Charpentier et C<sup>ie</sup>, 1888, p. 97.

<sup>1009</sup> *La Liberté*, 9 février 1893.

Terreur [...]. Marchandise éditoriale, le mythe de Marat devient vendable<sup>1010</sup> » – en témoigne, depuis 1847 déjà, l’engouement que provoquent les publications du *Roman de cœur* de Marat. La réévaluation historique du journaliste, à partir de 1846, a permis d’établir de nouveaux régimes interprétatifs, dont celui de l’inanité révolutionnaire, auquel la mise en scène du meurtre de Marat au musée Grévin offre un prolongement logique. En effet, la prise en charge du mythe de Marat par la culture populaire muséale, reconstituant la scène de l’assassinat, sans pourtant offrir un portrait historique complet du journaliste, finit de le dépouiller de sa qualité politique et donc de le disqualifier de la mécanique révolutionnaire. Bien que ce soit l’acquisition de la baignoire qui ait donné la direction principale à la reconstitution de la scène, il n’en demeure pas moins que la postérité se trouve désormais face à face, non pas avec un député de la Convention nationale, ou un journaliste travaillant à son bureau, mais avec un homme mort dans son bain. C’est dès lors qu’à la question « qui est Marat ? », les contemporains peuvent candidement répondre « l’homme qui est mort assassiné dans sa baignoire ». Marat devient en quelque sorte un agent passif de la Révolution, et le dépouillement est tel que l’on peut postuler que nombreux sont les visiteurs du musée Grévin *connaissant* Marat, sans pourtant le *reconnaître*, un peu à la manière des mythes littéraires étudiés par Maxime Prévost : « Si tout le monde ou presque connaît d’Artagnan ou Sherlock Holmes, une fraction seule du public pourrait les *reconnaître*, c’est-à-dire identifier leur origine, savoir que le premier est né d’un père nommé Dumas dans un roman de 1844, et le second en 1887 dans un roman d’Arthur Conan Doyle<sup>1011</sup>. » De manière similaire, s’il est indéniable que Marat acquiert, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une place importante dans l’imaginaire collectif français, il n’est

---

<sup>1010</sup> Éric Walter, *op. cit.*, p. 347.

<sup>1011</sup> Maxime Prévost, *Alexandre Dumas, op. cit.*, p. 12.



pas improbable, en revanche, qu'une majorité de contemporain·e·s ne soient pas toujours en mesure d'identifier avec exactitude ses actions dans la Révolution française.

\*\*\*

Enfin, si l'on voulait, pour le bien de l'analyse, schématiser l'évolution de la figure mytho-historique de Marat dans la seconde moitié du siècle, il faudrait insister sur quatre veines interprétatives importantes : 1. l'avalissement de la France par des agents corrupteurs tels que Marat (Louis Mortimer-Ternaux, Hippolyte Taine ou Alphonse de Lamartine) ; 2. la nullité sociale de Marat (Jules Michelet, Louis Blanc ou Alphonse Aulard) ; 3. le modèle d'un engagement social permettant de faire valoir les droits du peuple (Constant Hilbey, François-Vincent Raspail ou Alfred Bougeart) ; 4. la passivité d'une figure historique en grande partie dépouillée de ses actions journalistiques et politiques (perspective qui rejoint dans une certaine mesure celle d'un Marat en marge du processus révolutionnaire) – il s'agit de la vision picturale ou artistique de la mort de Marat (Paul Baudry, Jean-Joseph Weerts ou la reconstitution de la scène du 13 juillet au musée Grévin), qui « fige » le personnage de Marat dans une forme d'immobilité morbide.

## CONCLUSION

« À bien y réfléchir, ce ne sont pas les individus qui pensent,  
ce sont les sociétés : ce ne sont pas les hommes qui inventent, ce sont les siècles. »

Louis Blanc, *Questions d'aujourd'hui et de demain*

Les recherches menées avant nous sur les représentations posthumes de la figure de Jean-Paul Marat avaient bien mis en évidence l'une de ses principales caractéristiques : son essence mythique. En effet, contrairement à d'autres acteurs de la Révolution française – nous pensons à Fabre d'Églantine, à Jean-Marie Collot-d'Herbois ou à Georges Couthon – et à l'instar de Maximilien Robespierre ou de Louis XVI, Jean-Paul Marat accède à l'univers particulier du mythe. À partir de ce constat, il fallait encore saisir la signification de ces mots : le mythe de Marat. Cette thèse, donc, avait pour but d'analyser les représentations de la figure de Marat, du début de la Révolution jusqu'en 1893, pour mieux comprendre les mécanismes de la fabrication de son mythe, puis son instrumentalisation tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Très loin de tomber dans l'oubli, Marat occupe une place importante dans l'imaginaire collectif français, depuis les pamphlets accusateurs de 1790, se portant à la défense du ministre des Finances Jacques Necker, jusqu'aux articles de journaux de 1893, soulignant le centenaire de son assassinat ou celui de la Terreur, en passant notamment par le célèbre *Marat Assassiné* (1793) de Jacques-Louis David, *Les Crimes de Marat* (1795) de Maton de la Varenne, *l'Essai historique et critique de la Révolution française* (1815) de Pierre Paganel, les *Mémoires* (publication posthume, 1818) de Manon Roland, les *Mémoires* (1829) de Louis Fauche-Borel, *Le Café Procope* (1835) de Roger de Beauvoir, les *Souvenirs d'une actrice* (1841) de Louise Fusil, *Joseph Balsamo* (1846-1848) d'Alexandre Dumas, *l'Histoire de la Révolution française* (1847-1853) de Jules Michelet, *Charlotte Corday* (1850) de François Ponsard, les *Nouveaux Portraits littéraires* (1854) de Gustave Planche, *l'Histoire de la Terreur* (1864) de Louis Mortimer-Ternaux, *Marat, l'Ami du Peuple* (1865) d'Alfred Bougeart, *Marat. Sa mort, ses véritables funérailles* (1867) de

Paul Fassy, *Quatrevingt-treize* (1874) de Victor Hugo, *Le Docteur Marat* (1874) d'Hippolyte Mettais, *Marat le révolutionnaire* (1877) d'Henri Delaporte, les *Origines de la France contemporaine* (1878, 1881, 1883) d'Hippolyte Taine, *Marat, ou les Héros de la Révolution* (1883) de Léo Taxil et Jules Vindex, ainsi que la représentation muséale de l'assassinat de Marat par Charlotte Corday au musée Grévin (1886). Toutes ces œuvres nourrissent le mythe de Marat et le gardent vivant dans l'imaginaire collectif – soit en récupérant les mythèmes bien connus depuis le début de la Révolution, soit en participant à la création de nouveaux mythèmes en conformité avec le *zeitgeist* de leur époque.

*Qu'est-ce que le mythe de Marat ?* Au terme de nos analyses, nous pouvons maintenant affirmer que le mythe de Marat est l'un des vecteurs interprétatifs d'un événement politique et social beaucoup plus grand que l'individu sur lequel il se greffe pour mieux s'inscrire dans l'histoire. En d'autres termes, le mythe de Marat n'est pas Marat. Il en est, tout au plus, une vague illusion. Il est, finalement, la jonction improbable entre différentes idées hétéroclites : le radicalisme injustifié des violences populaires, le dépouillement complet et volontaire de toute identité non révolutionnaire, l'inutilité d'un combat inabouti pour les droits du peuple, puis le modèle d'un engagement populaire et social capable de répondre aux nouvelles exigences de la question sociale. Le mythe de Marat est un vaste réceptacle de tout ce que peut engendrer la rumeur sociale à l'égard de la Révolution populaire – celle prenant racine dans le peuple et se déployant avec énergie de 1789 à 1793. Dans les limites de cette réalité historique tangible peut s'organiser tout un ensemble interprétatif, à la fois concomitant et divergent. Le mythe permet en somme de structurer ce vaste ensemble de savoirs.

Le mythe de Marat donne un sens à des enjeux politiques, sociaux, ontologiques, qui dépassent largement l'acteur historique. Le mythe se prolonge dans l'histoire en s'ancrant dans une société autre, inaccessible à l'acteur historique. S'il n'est jamais totalement en dehors de l'histoire révolutionnaire, le mythe de Marat permet à tout le moins de penser une constante historique : *la pauvreté*, qu'elle soit perçue comme une atteinte à la dignité humaine ou non.

Ainsi, il existe bel et bien un mythe de Marat, dans la mesure où il y a un dépassement de l'individualité propre à l'acteur historique. La mythologie mise en œuvre à travers la figure de Jean-Paul Marat relève d'une dynamique oppositionnelle des classes, et participe en ce sens à une lecture de la pauvreté, de la misère. L'individualité de l'acteur se brise, se perd dans une forme réactualisée qui permet de comprendre et de poser les bases d'un enjeu, ici, essentiellement social : 1. La supercherie de l'égalité sociale (pour une lecture libérale et surtout contre-révolutionnaire, à droite) ; 2. L'échec d'une volonté de justice sociale venue de la violence (pour une lecture républicaine, parfois libérale et même socialiste, à gauche) ; 3. La persécution sociale des classes souffrantes (pour une lecture socialiste, encore à gauche). C'est en somme le renversement vers une sorte d'universalité (ici, une constante historique) que lui fait subir la rumeur sociale, qui rend à Marat son caractère mythique. Ainsi, ce n'est pas uniquement la récurrence d'un acteur historique dans le discours des contemporains d'une époque donnée qui suffirait à faire de cet acteur une figure mytho-historique : encore faut-il qu'il y ait un renversement vers le collectif, vers l'universel. En dehors de cet individu lui-même, que permet-il de penser ? Quelle est son utilité sociale, politique, ontologique, etc. ?

Dans cette mesure, la figure mytho-historique apparaît dès lors qu'un individu s'illustre suffisamment dans l'espace public, au point de créer un choc – qu'il soit politique, intellectuel ou émotionnel. Tout se passe, en effet, comme si la figure mytho-historique se construisait à partir d'une confrontation collective où les différents partis se disputent, pour ainsi dire, le cadavre encore chaud de l'acteur en plein processus de mythification. D'où la nature intrinsèquement oxymorique du mythe.

Pour qu'il y ait un véritable transfert d'un·e acteur·rice en une figure mytho-historique, certains éléments doivent être combinés. 1. Le mythe se greffe sur un individu ayant réellement vécu, et ce, dans une *conjoncture particulière*. Il importe, en effet, que cet individu ait eu part à un événement collectif ayant eu des échos importants dans l'imaginaire social<sup>1012</sup>. 2. Cet individu se doit de susciter de vives émotions (positives ou non) chez ses contemporain·e·s. Roger Caillois évoque en ce sens « [l'] efficacité émotionnelle<sup>1013</sup> » du mythe. La controverse apparaît comme un excellent ingrédient à la fabrication mythique. 3. L'acteur·rice en question en vient à occuper une place importante dans l'imaginaire social. *Son image publique est dès lors prise en charge par le collectif pour signifier autre chose qu'elle-même.*

## Synthèse

Très tôt, en 1789, Marat se fait remarquer de ses contemporain·e·s. Il acquiert rapidement une forte visibilité dans l'espace public et connaît une nouvelle forme de

---

<sup>1012</sup> Cet événement peut être de longue durée ou non : le règne de Louis XIV, la Révolution française, l'empire napoléonien, etc. Nous constatons que la sphère politique est particulièrement favorable à l'édification d'une figure mytho-historique.

<sup>1013</sup> Roger Caillois, *Le Mythe et l'Homme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1938, p. 38.

notoriété : la popularité. Le journal *L'Ami du Peuple* fait rapidement partie de la joute révolutionnaire, et son auteur, de manière singulière, se dépouille graduellement de son identité propre pour pleinement embrasser celle de son journal et de ses idées politiques. Le transfert identitaire de l'auteur à la figure posturale de l'Ami du Peuple, puis finalement au mythe se fait très rapidement. Dès janvier 1790, alors qu'il s'exile en Angleterre pendant quelques mois, la construction du mythe de Marat est en cours. Elle repose, au départ, sur une forte aversion à l'égard du journaliste, qui s'était attaqué à la figure du jour, Jacques Necker. En effet, la dénonciation du ministre des Finances a fait beaucoup de bruit dans la capitale, si bien que Marat devient la cible de pamphlets s'en prenant bien davantage à son image qu'à ses idées. C'est à ce moment que le journaliste perd en grande partie le contrôle de son image publique et qu'il se voit forcé d'embrasser une image construite par la rumeur sociale. La rhétorique de la violence de Marat et ses demandes répétées d'un nombre important de « têtes » viennent incontestablement occuper une place de choix dans la formation et l'évolution du mythe. Dès lors associé à une forme de fanatisme politique, le mythe de Marat permet aux contemporain·e·s de s'expliquer, du moins en partie, le désordre dans lequel est plongée la France depuis juillet 1789. De manière commode, Marat vient incarner l'abjection des troubles révolutionnaires. Il est proprement monstrueux, et toute la violence susceptible de dépasser l'entendement des contemporain·e·s se voit associée à la figure repoussoir de Marat : en témoignent les massacres de Septembre et les pillages du 25 février 1793.

Le mythe de Marat connaît un renversement important en avril 1793, alors que le journaliste comparaît devant le Tribunal révolutionnaire. Du fait des confrontations répétées entre Marat et la Gironde, cette dernière trouve le moyen de le faire accuser pour

des désordres impliquant entre autres la Convention nationale. Marat, en effet, serait un agent perturbateur au sein de la Convention. Mais faute d'avoir bien évalué la graduelle transformation du paysage révolutionnaire depuis la prise des Tuileries, les Girondins n'ont fait que propulser Marat dans une forme de popularité renouvelée. En effet, les sans-culottes, depuis la journée du 10 août 1792, occupent une place de plus en plus importante dans l'arène révolutionnaire, tandis qu'ils·elles deviennent de réel·le·s interlocuteur·rice·s de la lutte pour le pouvoir. Marat, ayant fait du peuple son principal interlocuteur depuis 1789, peut désormais tirer avantage de cette montée au pouvoir. Après son acquittement, le 24 avril 1793, il est célébré en grande pompe dans les rues parisiennes. Le lendemain, tandis qu'il se rend à la Convention nationale pour assister à la séance du jour, il est accueilli comme un véritable triomphateur. Ainsi, l'attentat de Charlotte Corday contre Marat, pour reprendre la formule de Guillaume Mazeau<sup>1014</sup>, s'il est considéré comme un événement clé de la Révolution française, ne constitue guère cependant l'élément central de la construction mythique de Marat. Lorsqu'il est assassiné par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793, Marat a déjà fait l'objet d'une mythification. Les contemporain·e·s, bien qu'ils·elles n'utilisent pas encore le terme, connaissent bien pourtant ce que nous appelons ici le mythe de Marat. Son meurtre, toutefois, donne incontestablement un nouveau souffle au mythe, et permet de cristalliser certains mythes, dont celui du dévouement à la cause révolutionnaire. Ainsi, dans le prolongement de son triomphe d'avril 1793, Marat devient, à partir de juillet 1793, l'instrument tout désigné de la propagation des valeurs jacobines et de la radicalisation des mesures révolutionnaires. Son cadavre se retrouve effectivement au

---

<sup>1014</sup> Il s'agit du titre de son ouvrage paru en 2009.



centre de la montée au pouvoir des Montagnards et de l'impératif jacobin du sacrifice de soi au profit de la République naissante.

La réaction thermidorienne est loin d'épargner l'un des instruments les plus importants de la propagande jacobine et, dès février 1795, le mythe de Marat est happé de plein fouet par un deuxième renversement. L'on assiste effectivement à un vaste mouvement de « démaratisation » un peu partout dans le pays et plus particulièrement dans la capitale. Le mythe se transforme devant les nouvelles exigences de la réaction thermidorienne et est désormais associé aux crimes commis par les Jacobins au nom du salut public. Marat reprend ses attributs d'assassin. Ce que montrent très clairement les revirements du mythe, d'abord en avril 1793, puis en février 1795, c'est que le mythe de Marat est largement tributaire des transferts de pouvoir au sein de la machine gouvernementale. Qui détient le pouvoir ? Qui est en mesure de museler son adversaire politique et de contrôler – de manière explicite ou non – la parole publique ? 1795 est bien moins le résultat d'un revirement de l'opinion publique, que d'un réel transfert de pouvoir. Ceux·elles qui font vivre le culte jacobin de 1793 à 1794 n'ont pas brusquement changé d'avis en 1795, se retournant contre leur idole. Le pouvoir est passé dans les mains d'un autre pouvoir, celui des Thermidoriens. Ce rapport de dépendance du mythe de Marat envers le pouvoir est une réalité qui demeurera effective pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs ce qui explique, du moins en partie, la forte tendance à l'exécration du journaliste de *L'Ami du Peuple* dans l'histoire, tandis que certains d'entre ceux qui tentent de réhabiliter Marat, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ont affaire au pouvoir judiciaire.

En 1795, l'esquisse du mythe de Marat se fonde essentiellement sur deux visions antagonistes de l'engagement révolutionnaire : l'une venant magnifier l'exigence jacobine

du sacrifice de soi au profit de la cause révolutionnaire ; l'autre dénonçant l'impératif jacobin d'épuration de la patrie. Si le mythe n'est pas parfaitement homogène de 1795 à 1845, il est indéniable que la majorité des représentations viennent cristalliser une vision de la dégénérescence révolutionnaire se fondant justement sur une forme d'idéal d'épuration de la patrie. Les contemporain·e·s des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle établissent un lien étroit entre Marat et l'effervescence graduelle du mouvement populaire pendant la Révolution. Renouvelé dans les limites de la période jacobine – Marat, en effet, n'entre véritablement dans l'histoire de la Révolution qu'en 1792 avec les massacres de Septembre – le mythe se nourrit de la construction thermidorienne de la violence révolutionnaire. La révision de l'épisode jacobin entraîne l'effacement de la singularité politique de Marat pendant la Révolution au profit d'une forme de personnification de la figure du « terroriste » – avec d'autres révolutionnaires, tels que Robespierre et Saint-Just. Pendant cette période (1795-1845), les mythes constituant le pan négatif du mythe depuis 1790 sont renouvelés sous l'angle précis de « l'invention politique<sup>1015</sup> » qu'est la Terreur. Ainsi, la « soif de sang » de Marat répond désormais à la caractérologie du « terroriste ».

Si le mythe de Marat, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, génère le consensus chez des auteur·rice·s de sensibilités politiques différentes, c'est qu'il n'incarne pas le pouvoir mais le contre-pouvoir. Bien qu'il soit élu député de Paris à la Convention nationale en septembre 1792, Marat occupe une position marginale dans l'appareil législatif. Il incarne la transgression, mais surtout la surveillance des élus. Il est le contre-pouvoir assis à la table du pouvoir. Son implication dans la machine révolutionnaire est

---

<sup>1015</sup> Formule de Jean-Clément Martin, *Robespierre, op. cit.*, p. 313.

perçue à l'aune de la destruction et du basculement de la Révolution dans le crime. C'est ainsi que le mythe de Marat, personnification de la dégénérescence révolutionnaire, acquiert une fonction avant tout cathartique : il participe d'une vaste thérapie collective, permettant aux contemporain·e·s de purger leur histoire de la Terreur jacobine.

Au tournant de la décennie 1840, la figure mytho-historique de Marat tend à se complexifier. Il s'avère difficile de tenir un discours synthétique sur la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle tellement le mythe est fragmenté. Si l'on ne peut évoquer une franche rupture avec les représentations du premier XIX<sup>e</sup> siècle – deux grandes tendances demeurent : les lectures libérale et contre-révolutionnaire font de Marat un agent de la corruption révolutionnaire en France – l'angle de vue des contemporains de la seconde moitié du siècle se distingue pourtant de celui de leurs prédécesseur·e·s, ce qui donne au mythe de Marat un caractère beaucoup moins homogène et une complexité nouvelle. En effet, le cheminement jusqu'alors quasi homogène du mythe se rompt pour offrir des visions bien distinctes d'une gauche se complexifiant elle-même. Le mythe évolue donc de manière très inégale au cours de la seconde moitié du siècle, tandis que les représentations donnent à voir une image fortement bigarrée du journaliste de *L'Ami du Peuple*. Mais au-delà de l'inévitable opposition entre les « quatre-vingt-neuvistes » et les « quatre-vingt-treizistes », Marat se retrouve également au centre d'une lutte idéologique opposant deux interprétations des principes de 1793. Ainsi, dès 1847, deux interprétations antagonistes des actions de Marat pendant la Révolution se font jour. La première, s'appuyant sur la matrice du mythe, examine le parcours et l'œuvre de Marat à l'aune de la question sociale, mais conclut à l'inanité révolutionnaire ; la seconde, rejetant catégoriquement les représentations négatives de Marat, veut le réhabiliter dans l'histoire de la Révolution

française et en faire un modèle de l'engagement social contemporain. Dans les deux cas, c'est sous l'angle particulier de la lutte du peuple pour reconquérir ses droits que le mythe est réévalué. Les troubles socio-économiques de la période et la conscience des réalités dégradantes qu'engendre la pauvreté incitent effectivement les auteurs à réfléchir plus sérieusement à la fonction d'Ami du Peuple que s'est attaché à exercer Marat de 1789 jusqu'à sa mort. L'on comprend dès lors que le mythe de Marat, pendant la seconde moitié du siècle, exerce une fonction avant tout sociale. En effet, plus que les successions des régimes politiques au cours du siècle, ce sont les réflexions sociales sur la place du peuple – du prolétariat – dans la société du XIX<sup>e</sup> siècle qui influent véritablement sur la manière dont le mythe évolue.

De fait, la caractérologie thermidorienne du Marat méchant trouve une explication en accord avec une conviction se confirmant au cours de la décennie 1840 : l'homme n'est pas méchant par lui-même, mais il se pervertit au contact des souffrances infligées par la société – ici, d'Ancien Régime. L'œuvre d'Alexandre Dumas agit, à cet égard, comme une formidable caisse de résonance de la rumeur sociale. *Joseph Balsamo* et *Ingénue*, deux romans dont l'intrigue se situe avant les troubles de 1789, participent à la formation d'un nouveau mythe en concordance avec cette certitude : Marat est devenu méchant sous l'effet de souffrances répétées. Il n'en demeure pas moins que de Jules Michelet à Alphonse Aulard, en passant par Jules et Edmond de Goncourt ou Louis Blanc, Marat est considéré comme un acteur stérile dans le processus révolutionnaire. Il demeure effectivement en marge de la Révolution. Non seulement ses actions se résument à la violence, mais jamais elles n'ont permis de faire avancer la cause de la Révolution et les droits du peuple. De Constant Hilbey à François Chèvremont, en passant par François-Vincent Raspail, Henri

Delaporte, Léo Taxil et Jules Vindex, la figure mythique de Jean-Paul Marat – à la fois foncièrement réductrice et négative – est renversée à la faveur d'un idéal d'engagement social. Dans la lutte opposant la bourgeoisie et le prolétariat, le mythe de Marat permet de penser le droit fondamental des classes souffrantes de se rendre elles-mêmes justice. Non seulement *L'Ami du Peuple*, mais aussi *Le Plan de Législation criminelle* se trouvent au cœur d'une interprétation positive des principes de la justice populaire, défendus par Marat depuis les *Chains of Slavery*. La méfiance envers le gouvernement est le dénominateur commun le plus déterminant des auteurs de la réhabilitation de Marat.

### **Le mythe de Marat n'est pas Marat**

Le mythe historique, contrairement au mythe religieux ou archaïque, a ceci de particulier qu'il ne peut complètement se détacher du contexte dans lequel on l'a vu naître<sup>1016</sup>. Si le mythe de Marat n'est pas Marat, il est en tout cas singulièrement attaché à l'objet historique que représente la Révolution française. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à penser aux œuvres fictionnelles dans lesquelles évolue le mythe et dont l'intrigue se situe avant les troubles de 1789 : *Les Deux Rêves* (1830) d'Honoré de Balzac, *Joseph Balsamo* (1846-1848) et *Ingénue* (1853) d'Alexandre Dumas. Non seulement le jeune médecin est affublé des attributs et des convictions du révolutionnaire, mais il progresse généralement aux côtés d'autres révolutionnaires : Maximilien Robespierre dans

---

<sup>1016</sup> Cela n'exclut en rien la possibilité pour un *acteur* historique de revêtir l'étoffe du mythe littéraire – et ainsi de perdre les traces de son origine. Nous en voulons pour preuve le personnage de d'Artagnan, popularisé par Alexandre Dumas dans *Les Trois Mousquetaires*. Contrairement à Marat, d'Artagnan n'a jamais atteint le statut de mythe historique et se détache effectivement du contexte historique qui l'a vu naître.

*Les Deux Rêves* et Georges Danton dans *Ingénue*. Même Hippolyte Mettais, l’auteur du *Docteur Marat* (1874), qui refuse d’associer son récit aux troubles révolutionnaires, ne peut s’empêcher d’y faire référence de temps à autre. Peut-être que le mythe de Marat devient dans certains cas l’incarnation d’une histoire davantage *connue* que *reconnue*. Qu’importe. Il occupe indéniablement une place importante dans l’imaginaire collectif français, permettant à de nombreuses générations d’hommes et de femmes d’organiser, de structurer tout un ensemble de savoirs sur la Révolution, la pauvreté et ses débordements. En ce sens, le mythe de Marat est un outil formidable – au même titre sans doute que les mythes de Robespierre, de Marie-Antoinette et d’autres acteur·rice·s de la Révolution – pour comprendre le regard que porte le XIX<sup>e</sup> siècle sur la Révolution, mais aussi sur la lutte des classes, sur la montée du prolétariat, sur les femmes, etc. Si la figure mytho-historique procède d’une inévitable défiguration d’un individu ayant réellement existé et participé à l’histoire d’un pays, elle est aussi la création d’une vision particulière de l’histoire. Il faut dès lors repenser l’habituelle dichotomie entre le mythe et l’histoire. Marat ne « quitte [pas] l’histoire pour entrer dans la légende<sup>1017</sup> », pas plus qu’il « [n’]entre dans l’histoire<sup>1018</sup> » le soir de son assassinat. Ces deux formes de l’interprétation historique que représentent le mythe et l’histoire ne sont pas absolument contradictoires, bien qu’elles puissent apporter chacune une vision particulière d’un événement historique. Ainsi, bien qu’il dise autre chose que la stricte biographie de Jean-Paul Marat, le mythe de Marat n’est pas anhistorique. Par les distorsions qu’il fait naître, il permet non seulement de comprendre

---

<sup>1017</sup> Michel Vovelle, *Marat, op. cit.*, p. 30.

<sup>1018</sup> « À dater du 13 juillet au soir, Jean-Paul Marat, assassiné, entre dans l’histoire. » Serge Bianchi, *op. cit.*, p. 197.

un événement historique, mais il permet également de le soumettre à un système d'interprétation en concordance avec le *zeitgeist* de chaque époque.

\*\*\*

Ici s'arrête notre étude, bien qu'il soit peu probable que le mythe de Marat ait fini d'épuiser ses potentialités interprétatives. Aussi cette thèse se limite-t-elle aux représentations françaises du mythe de Marat, alors qu'il y aurait certainement beaucoup à tirer d'un corpus anglais, allemand, etc. La présente étude pourrait également faire l'objet d'analyses plus poussées, un peu dans la foulée de l'ouvrage de Marc Belissa et Yannick Bosc (*Robespierre. La Fabrication d'un mythe*), qui, après avoir étudié l'évolution du mythe de Robespierre dans l'histoire, consacrent une deuxième partie à des analyses plus spécifiques de certains mythèmes (« Le corps de Robespierre », « Le sexe de Robespierre », « Les figures du dictateur », etc.). Dans cette optique, il serait particulièrement intéressant d'étudier le couple « Rousseau-Marat » dans l'œuvre de Marat lui-même et d'analyser ensuite la manière dont ce *topos* est récupéré par d'autres auteur·rice·s au cours de l'histoire. Quelle influence l'œuvre de Marat exerce-t-elle sur les représentations posthumes ? Comment le couple suisse évolue-t-il, alors que les figures respectives de Rousseau et de Marat sont elles-mêmes en pleine évolution ? L'on pourrait également continuer l'analyse sous l'angle du féminisme, dans le prolongement de l'article de Léopold Lacour paru en 1902, « Marat féministe » dans *La Grande Revue*. Quel est l'impact de la montée du féminisme sur le mythe de Marat ? Qui cherche à faire de Marat une véritable figure du féminisme ? La présente étude entrevoit par ailleurs un changement notable dans la façon

dont le mythe de Marat est perçu du grand public. L'on pourrait ainsi analyser plus précisément l'impact à long terme de la reconstitution de la mort de Marat au musée Grévin. Plus qu'un journaliste de la Révolution française, Marat serait-il davantage perçu à l'aune de son assassinat ? L'on pense notamment à la série « J'ai tué » de Vent d'Ouest, qui publie des bandes dessinées dans lesquelles les assassins de François-Ferdinand, Archiduc d'Autriche (2015), de Philippe II de Macédoine (2015), de Marat (2016) ou encore de John Lennon (2016) racontent leur crime selon leur propre point de vue. Quel rôle occupe ce type de production au carrefour de l'histoire et d'une forme de fantasme du meurtre dans l'évolution du mythe de Marat ? De manière plus générale, les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ont certainement eu à considérer le mythe de Marat sous des angles jusqu'alors inconnus. L'on pourrait, en effet, analyser l'évolution du mythe de Marat au cours de ces siècles, alors que les deux guerres mondiales, les révolutions allemande et cubaine, les assassinats politiques, la chute du mur de Berlin, l'apparition de nouvelles formes d'art telles que le cinéma et la bande dessinée, touchant à un public encore plus vaste, ainsi que l'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux dans l'espace public, sont autant d'événements, d'envergures très différentes, mais tous susceptibles de modifier la fonction du mythe de Marat au cours de l'histoire.



## Bibliographie

### CORPUS

1772-1795

#### *Œuvres de Marat*

MARAT, Jean-Paul, *Les Aventures du jeune comte Potowski*, Paris, Renaudot et C<sup>ie</sup>, [rédaction entre 1768 et 1771], 1988.

\_\_\_\_\_, *An Essay on the Human Soul*, London, T. Becket and Co., 1772.

\_\_\_\_\_, *A Philosophical Essay on Man Being an Attempt to Investigate the Principles and Laws of the Reciprocal Influence of the Soul and Body*, London, J. Ridley, 1773.

\_\_\_\_\_, *The Chains of Slavery*, dans Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb, *Œuvres politiques (1789-1793)*, Tome 7, [1774] 1989.

\_\_\_\_\_, « An Essay on Gleets », dans *A Reprint of Two Medical Tracts by Jean-Paul Marat*, London, Percival and Co., [1775] 1891.

\_\_\_\_\_, *Œuvres politiques (1789-1793)*, Textes et Guide de lecture établis par Charlotte Goëtz-Nothomb et Jacques de Cock, Bruxelles, Pôle Nord, [1789-1793] 1995.

\_\_\_\_\_, *Plan de Législation criminelle*, Paris, Chez Rochette, 1790.

#### *Œuvres des contemporains de Marat*

DE LA ROCHELLE, « Lettre de Monsieur de La Rochette à Jean-Paul Marat », dans Jacques de Cock, *Marat avant 1789*, Lyon, Fantasques édition, [1773] 2003.

*The Monthly Review ; or, Literary Journal ; from December 1773 to July 1774, with an Appendix*, Volume L, London, T. Becket, 1774.

VOLTAIRE, « De l'homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme ; en 3 vol. in-12, par J.-P. Marat, docteur en médecine. À Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1775. », dans *Journal de Politique et de Littérature*, 5 mai 1777, dans *Œuvres de Voltaire*, avec Préfaces, Avertissements, Notes, etc. par M. Beuchot, Tome L, Paris, Chez Lefèvre, 1834.

LOUSTALOT, Élisée, *Révolutions de Paris*, n° 12, Du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1789, dans Charlotte Goëtz-Nothomb et Jacques de Cock, *Œuvres politiques*, « Guide de lecture », Tome 1, [1789] 1989, p. 35-39.

ANONYME, *Adresse d'un Véritable Ami de la Vérité à M. Marat*, Paris, Chez la Veuve Guillaume, 1790.

ANONYME, *Justification de M. Necker, Premier ministre des finances : ou Réponse à la Dénonciation du sieur Marat, par un citoyen du district de Saint-André-des-Arts*, Paris, Imprimerie de la Société Typographique, 1790.

ANONYME, *L'Anti-Marat, ou Défense de M. Necker contre le soi-disant Ami du Peuple*, 1790.

ANONYME, *Lettre d'un Ami à son Ami, l'Ami du Peuple*, 1790.

FONTAINE, « Procès-Verbal », dans Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb, *Œuvres politiques*, « Guide de lecture », Tome 1, [1790] 1989, p. 137-140.

GORSAS, Antoine-Joseph, *Courrier de Versailles*, dans Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb, *Œuvres politiques*, « Guide de lecture », Tome 2, [1790] 1989, p. 349-350.

ANONYME, *Bordel patriotique, institué par la Reine des Français, pour les plaisirs des Députés à la Nouvelle Législature, précédé d'une Épître dédicatoire de Sa majesté à ces nouveaux Licurgues*, Aux Tuileries, 1792.

ANONYME, *Lettre du Ministre de la Justice au Commissaire du roi près le Tribunal criminel du Département de Paris, du 2 mai 1792, l'an IV<sup>e</sup> de la liberté*, dans Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb, *Œuvres politiques*, « Guide de lecture », Tome 7, [1792] 1989, p. 1259.

GORSAS, Antoine-Joseph, *Épître à mon collègue et bon ami Marat*, Paris, Imprimerie d'Ant. Jos. Gorsas, 1792.

LOUVET DE COUVRAY, Jean-Baptiste, dans Jacques de Cock, *Marat avant 1789*, Lyon, Fantasques édition, [1792] 2003.

ANONYME, *La Vie et les Crimes de Philippe duc d'Orléans*, Cologne, 1793.

*Courrier des départements*, dans Frantz Funck-Brentano, *Marat ou le Mensonge des mots*, Paris, Grasset, [1793] 1941.

*Journal des Débats de la société*, dans Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb, *Œuvres politiques*, Tome 9, [26 avril 1793] 1989, p. 6193-6195.

*Journal Français*, dans Frantz Funck-Brentano, *Marat, ou le Mensonge des mots*, Paris, Grasset, [1793] 1941.

*Moniteur Universel*, dans Jacques de Cock et Charlotte Goëtz-Nothomb, *Œuvres politiques*, « Guide de lecture », Tome 9, [1793] 1989, p. 6179-6183.

DAVID, Jacques-Louis, *Discours prononcé à la Convention nationale, par David, député de Paris, en lui offrant le tableau représentant Marat Assassiné*, Séance du 24 brumaire, l'an 2<sup>e</sup> de la République française, Paris, Imprimerie nationale, 1793.

GUIRAUT, François-Élie, *Oraison funèbre de Marat, l'Ami du Peuple*, 9 août 1793. *Journal de la Montagne*, n° 44, 15 juillet 1793.

« Rapport sur les funérailles de Marat », Commune de Paris, 17 juillet 1793, dans *Journal de la Montagne*, n° 48, 19 juillet 1793.

*Oraison funèbre de Marat, prononcée dans la Section du Panthéon-Français, le 22 septembre 1793, l'an deuxième de la République une et indivisible, par le patriote Gavard.*

*Vues sur les Fêtes publiques et application de ces vues à la fête de Marat, par le citoyen Gence, de la Section de Chalier, ci-devant Beaurepaire*, Paris, Imprimerie de Renaudière jeune, 1793.

RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, « Quatrième surnuméraire. 13-16 juillet 1793 », dans *Paris le jour, Paris la nuit*, Textes présentés et établis par Michel Delon et Daniel Baruch, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1793] 1990, p. 1221-1222.

D'ÉGLANTINE, Fabre, *Portrait de Marat*, Paris, Maradan, 1794.

HENRIQUEZ, Louis Marin, *La Dépanthéonisation de JP Marat, patron des hommes de sang et des terroristes*, Paris, Chez Prévost, 1795.

## 1795-1845

MATON DE LA VARENNE, Pierre-Anne-Louis de, *Vie Criminelle et Politique de J. P. Marat, se disant l'ami du peuple, adoré et porté en triomphe comme tel, et après sa mort, projeté saint par la Jacobinaille. Ou l'Homme aux 200 000 têtes, le vampire le plus remarquable de la République française*, Metz, Chez les Marchands de Nouveautés, Paris, Chez Prévost, 1795.

\_\_\_\_\_, *Les Crimes de Marat, et des autres égorgeurs ; ou ma Résurrection*, Paris, Chez André, 1795.

ANONYME, *Assassinat de Marat en vaudevilles*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1795.

Anonyme, *Charlotte Corday, ou la Judith moderne, tragédie en trois actes et en vers*, Caen, Imprimerie des Nouveautés, 1797.

CHATEAUBRIAND, François-René de, *Essai Historique, Politique et Moral, sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française, dédié à tous les partis*, Londres, Chez Henry Colbrun, [1797] 1814.

DES-ESSARTS, Nicolas-Toussaint, *Les Crimes de Robespierre, et de ses principaux complices*, Tome 1, Paris, Chez Des Essarts, 1797.

BARRUEL, Augustin, *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, Tome 4, Londres, De l'Imprimerie française, 1798.

MERCIER, Louis Sébastien, « Massacres de Septembre », *Paris pendant la Révolution (1789-1798) ou Le Nouveau Paris*, Tome 1, Paris, Poulet-Malassis, [1798] 1862.

METZ, Calinau de, *Dictionnaire des Jacobins vivants, dans lequel on verra les hauts faits de ces messieurs*, Hambourg, Imprimerie de Chartres, 1799.

PAGÈS DE VIXOUZE, François-Xavier, *Nouveaux Dialogues des morts entre les plus fameux personnages de la Révolution française et plusieurs hommes célèbres, anciens et modernes, morts avant la Révolution*, Paris, Chez Laurens, 1800.

BEAULIEU, Claude-François, *Essais historiques sur les Causes et les Effets de la Révolution en France, avec des notes sur quelques événements et quelques institutions*, Tome 2, Paris, Chez Maradan, 1801-1803.

PAGANEL, Pierre, *Essai historique et critique sur la Révolution française, ses Causes, ses Résultats, avec les portraits des hommes les plus célèbres*, Tome 2, Paris, Panckouke, 1815.

STAËL, Germaine de, *Considérations sur la Révolution française*, Paris, Tallandier, [1818] 1983.

ROLAND, Manon, *Mémoires de Madame Roland. Confessions d'une Femme guillotinée sous la Terreur*, Paris, Cosmopole, [1818] 2001.

MICHAUD, Joseph François, MICHAUD, Louis Gabriel, *Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, en ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont faits remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Tome 26, Paris, Chez L. G., 1820.

- BARBAROUX, Ogé, *Mémoires inédits de Barbaroux*, Paris, Raudouin frères, 1822.
- BUZOT, François Nicolas Léonard, *Mémoires sur la Révolution française, par Buzot, député à la Convention nationale ; Précédés d'un Précis de sa vie et de Recherches historiques sur les Girondins, par Joseph Guadet*, Paris, Chez Béchet Aimé, 1823.
- MIGNET, François-Auguste, *Histoire de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'en 1814*, Paris, Didot, 1824.
- ROCHE, Achille, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Chez Raymond, 1825.
- RÉGNIER-DESTOURNET, Hippolyte François, *Les Septembriseurs, scènes historiques*, Paris, Delangle frères, 1829.
- BALZAC, Honoré de, *Les Deux Rêves*, dans *Sur Catherine de Médicis*, Paris, La Table Ronde, [1830] 2006.
- BOURGEOIS, Anicet, DUCANGE, Victor, *Sept Heures, ou Charlotte Corday, drame en trois actes et six tableaux*, Paris, Bureaux de la France pittoresque, [1829] 1838.
- DU CHÂTELLIER, Armand René, *La Mort des Girondins, drame en cinq actes*, Paris, Rاپilly, 1829.
- FAUCHE-BOREL, Louis, *Mémoires de Fauche-Borel*, Genève, J. Barbezat et C<sup>ie</sup>, 1829.
- COLLECTIF, *Le Diable boiteux à Paris, ou le Livre des cent-et-un*, Tome 1, Stuttgart, Chez la Rédaction de la collection d'œuvres choisies de la littérature française, 1831.
- NODIER, Charles, *Le Dernier Banquet des Girondins*, dans *Œuvres complètes de Charles Nodier*, Tome 7, Paris, Librairie d'Eugène Renduel, 1833.
- SAINT-EDME (dir.), « Marat » dans *Répertoire général des Causes célèbres, anciennes et modernes*, Paris, Louis Rosier, 1834.
- THIERS, Adolphe, *Histoire de la Révolution française*, 10 tomes, Paris, Chez Lecointe, 1834.
- BEAUVOIR, Roger de, « Les épreuves de Marat », *Le Café Procope*, Paris, J. P. Meline, 1835.
- ROBESPIERRE, Charlotte, *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères ; précédés d'une Introduction par Laponneraye, et suivis de pièces justificatives*, Paris, Au dépôt central, 1835.

BUCHEZ, Philippe, ROUX-LAVERGNE, Pierre-Célestin, *Histoire parlementaire de la Révolution française ou Journal des Assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815*, Tome 28, Paris, Imprimerie d'Adolphe Everat, 1836.

TOUCHARD-LAFOSSE, Georges, *Souvenirs d'un demi-siècle*, Paris, Librairie de Dumont, Tome 4, 1836.

DUVAL, Georges, *Souvenirs de la Terreur*, Tome 2, Paris, Werdet, 1841-1842.

FUSIL, Louise, *Souvenirs d'une actrice*, Paris, Dumont, 1841.

DELANTINE DE SAINT-ESPRIT, Jérôme, *Histoire de la Terreur*, Paris, Debécourt, 1843.

DUMAS, Alexandre, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1845] 1990.

### 1846-1893

DUMAS, Alexandre, *Joseph Balsamo*, suivi du *Collier de la Reine*, Édition établie et présentée par Judith Lyon-Caen, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », [1846-1848 / 1848-1850] 2012.

BLANC, Louis, *Histoire de la Révolution française*, Préface de George Sand, Paris, Furme et C<sup>ie</sup>, 12 tomes, [1847-1862] 1869.

CLAIRVILLE, DUMANOIR, *Charlotte Corday, drame en trois actes*, Paris, Michel Lévy, 1847.

ESQUIROS, Alphonse, *Histoire des Montagnards*, 2 tomes, Paris, Victor Lecou, 1847.

HILBEY, Constant, *Marat et ses calomniateurs, ou Réfutation de l'Histoire des Girondins*, Paris, Chez tous les libraires, 1847.

\_\_\_\_\_, *Marat et son éditeur, Constant Hilbey, devant la cour d'assises*, Paris, Chez tous les libraires, 1847.

LAMARTINE, Alphonse de, *Histoire des Girondins*, 2 tomes, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1847] 2014.

*Le Charivari*, « Le manuscrit du roman de Marat », 24 août 1847.

*Le Siècle*, « Les meurtres de la Pologne au tribunal de Marat », 24 août 1847.

MICHELET, Jules, *Histoire de la Révolution française*, 2 volumes, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », [1847-1853] 1952.

DUMAS, Alexandre, *Le Collier de la Reine*, suivi de *Ange Pitou*, Paris, Gallimard, coll. « Bouquins », [1848-1851] 1990.

LACROIX, Paul, « Marat. Philosophe et romancier », dans *Un roman de cœur, par Marat, l'Ami du Peuple ; publié pour la première fois, en son entier, d'après le manuscrit autographe, et précédé d'une notice littéraire ; par le bibliophile Jacob*, Tome 1, Paris, Chez Louis Chlendorfski, 1848.

CHATEAUBRIAND, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, Livre 9, Paris, Garnier, coll. « Le Livre de Poche », [1849-1850] 1989.

PONSARD, François, *Charlotte Corday, tragédie en cinq actes*, Paris, Calmann Lévy, [1850] 1890.

VILLIAUMÉ, Nicolas, *Histoire de la Révolution française, 1789-1796*, Paris, Chez Marescq et C<sup>ie</sup>, [1850] 1851.

DUMAS, Alexandre, *La Comtesse de Charny*, suivie du *Chevalier de Maison-Rouge*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1852 et 1845] 1990.

\_\_\_\_\_, *Ingénue. Un Amour interdit de Rétif de la Bretonne*, Paris, Éditions François Bourin, [1853] 1990.

GONCOURT, Edmond de, GONCOURT, Jules de, *Histoire de la Société française pendant la Révolution*, Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, [1854] 1864.

PLANCHE, Gustave, *Nouveaux Portraits littéraires*, Tome 2, Paris, Librairie d'Amyot, 1854.

HATIN, Eugène, *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1859-1861.

FOUQUIER, Armand, *Causes célèbres de tous les peuples*, Paris, Lebrun et C<sup>ie</sup>, 1860.

BRUNET, Charles, *Marat, l'Ami du Peuple. Notice sur sa vie et ses ouvrages*, Paris, Librairie Poulet-Malassis, 1862.

HUGO, Victor, *Les Misérables*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques », 2 tomes, [1862] 1998.

JEANNERET, F.-A.-M., *Biographie neuchâteloise*, Tome 2, Locle, Chez Eugène Courvoisier, 1863.

RASPAIL, François-Vincent, *Jean-Paul Marat le savant, Jean-Paul Marat le révolutionnaire*, dans *François-Vincent Raspail : ou le Bon usage de la prison, précédé de l'Étude impartiale sur Jean-Paul Marat*, Paris, J. Martineau, [1864] 1968.

BOUGEART, Alfred, *Marat, l'Ami du Peuple*, 2 tomes, Paris, Librairie internationale, 1865.

QUINET, Edgar, *La Révolution*, Tome 1, Paris, Librairie internationale, 1865.

THOREY, M. J. C. *Rapports Merveilleux de Mme Cantianille B... avec le monde surnaturel*, Paris, Louis Hervé, 1866.

FASSY, Paul, *Marat, sa mort, ses véritables funérailles : d'après les documents empruntés aux Archives de la Préfecture de Police*, Paris, La Librairie du Petit Journal, 1867.

DUMAS, Alexandre, *Création et Rédemption*, 2 tomes, Paris, Archipoche, [1869-1870] 2014.

MORTIMER-TERNAUX, Louis, *Histoire de la Terreur (1792-1794)*, Tome 4, Paris, Michel Lévy, 1869.

VERMOREL, Auguste-Jean-Marie, *Œuvres de Jean-Paul Marat (l'Ami du Peuple), recueillies et annotées par A. Vermorel*, Paris, Décembre-Alonnier, 1869.

FLAUBERT, Gustave, *L'Éducation sentimentale*, Paris, Le Livre de poche, coll. « Classiques », [1869] 2002.

HUGO, Victor, *Quatrevingt-treize*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », [1874] 1979.

METTAIS, Hippolyte, *Le Docteur Marat*, Paris, Librairie de la Société des gens de lettres, 1874.

ROUX, Xavier, *Marat*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1875.

BOUGEART, Alfred, « Curieux document historique », *Le Charivari*, 29 juillet 1876.

CHÈVREMONT, François, *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures, etc.*, Paris, Chez l'auteur, 1876.

DELAPORTE, Henri, *Marat le révolutionnaire*, Paris, Chez M. Jules de Fermon, 1877.

CHÈVREMONT, François, *Jean-Paul Marat. Esprit Politique, accompagné de sa Vie scientifique, politique et privée*, Paris, Chez l'auteur, 1880.



CARJAT, Étienne, « Jean-Paul Marat. Esprit politique et privé par F. Chèvremont », *Beaumarchais. Journal satirique, littéraire et financier*, 7 novembre 1880.

TAINÉ, Hippolyte, *Les Origines de la France contemporaine*, « La Conquête jacobine », Tome 2, « Le Gouvernement révolutionnaire », Tome 3, Paris, Hachette, [1881, 1883] 1985.

TAXIL, Léo, VINDEIX, Jules, *Marat, ou les Héros de la Révolution*, Paris, Librairie Anticléricale, 1883.

AULARD, Alphonse, « Le vrai Marat », *La Justice*, Paris, 19 janvier 1885.

\_\_\_\_\_, « Marat orateur », *La Justice*, 14 septembre 1885.

SAINT-SIMON, « La baignoire de Marat », *Le Figaro*, 18 août 1886.

FRANCE, Anatole, « La vie à Paris », *Le Temps*, 19 septembre 1886.

BAUDOIN, E., *Revue de la Révolution, publiée sous la direction de Gustave Bord. Revue mensuelle Historique, Philosophique, Économique, Littéraire et Artistique*, Dixième volume, Paris, Bureaux de la Revue de la Révolution, 1887.

GONCOURT, Edmond de, GONCOURT, Jules de, *Journal des Goncourt. Mémoires de la vie littéraire*, Volume 1, Paris, Charpentier et C<sup>ie</sup>, 1888.

JOSEPH, Guillaume, « L'Exposition historique de la Révolution française », *La Revue pédagogique*, Tome 14, janvier-juin 1889, p. 558-563.

FOURCAUD, « Marat médecin », *Le Gaulois*, 29 novembre 1890.

CABANÈS, Augustin, *Marat inconnu. L'Homme privé, le médecin, le savant ; d'après des documents nouveaux et inédits*, Paris, Léon Genonceaux, 1891.

JENNIUS, *La Liberté*, 9 février 1893.

*La Liberté*, 13 mars 1893.

MEMOR, « Il y a cent ans. Calendrier de la Révolution », *Le Petit Journal*, 1<sup>er</sup> août 1893.

### **Documents iconographiques**

ANONYME, *L'Anarchie : il faut couper encor 270 milles têtes, piller les marchands et les pendre à leurs portes. C'est mon opinion*, 1793, Bibliothèque nationale de France.

BOZE, Joseph, *Jean-Paul Marat (1743-1793). Homme politique*, 1793, Musée Carnavalet.

LESUEUR, Jean-Baptiste, *Le Triomphe de Marat, 24 avril 1793*, 1793-1794, Musée Carnavalet.

DAVID, Jacques-Louis, *Marat Assassiné*, 1793. Musée des Beaux-Arts de Belgique.

HAUER, Jean-Jacques, *Mort de Marat, le 13 juillet*, 1793, Musée Lambinet.

LAPLACE, Pierre-Simon, *Marat expirant, peint par son ami*, 1793, Musée Lambinet.

BAUDRY, Paul, *Assassinat de Marat par Charlotte Corday*, 1861, Musée des Beaux-Arts de Nantes.

WEERTS, Jean-Joseph, *Marat Assassiné*, 1880, Musée La Piscine de Roubaix.

## OUVRAGES ET ARTICLES CRITIQUES

### Ouvrages ou articles critiques sur l'œuvre de Marat et les représentations constituant son mythe dans l'histoire

ANDRIES, Lise, « Marat dans les occasionnels et les almanachs (1792-1797) », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 81-98.

\_\_\_\_\_, « Les estampes de Marat sous la Révolution : une emblématique », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 187-201.

BENREKASSA, Georges, « Histoire d'un assassinat. La mort de Marat dans l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 311-333.

BIANCHI, Serge, *Marat*, Paris, Belin, 2017.

BONNET, Jean-Claude, « Présentation », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 11-16.

\_\_\_\_\_, « C'est un journaliste qu'on assassine », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 19-37.

\_\_\_\_\_, « Les formes de célébration », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 101-127.

\_\_\_\_\_, « Les images négatives », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 167-184.

BOWMAN, Frank Paul, « Le culte de Marat, figure de Jésus », *Le Christ Romantique*, Genève, Droz, 1973.

\_\_\_\_\_, « Le Sacré-Cœur de Marat », dans *Les Fêtes de la Révolution*, Colloque de Clermont-Ferrand, Paris, Société des études robespierristes, 1977, p. 305-323.

CHASTAGNARET, Yves, « La légende de Marat et de Charlotte Corday dans le théâtre du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 289-310.

CHEVALIER, Kristell, *L'Assassinat de Marat*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2008.

COCK, Jacques de, *Marat avant 1789*, Lyon, Fantasques édition, 2003.

\_\_\_\_\_, GOËTZ-NOTHOMB, Charlotte, RENK, Hans-Peter, « Marat en deçà de la légende », *Nouvelle Revue neuchâteloise*, n° 39, 1993.

\_\_\_\_\_, GOËTZ-NOTHOMB, Charlotte, *Marat corrigé par lui-même*, Chantiers Marat I, Bruxelles, Pôle Nord, 1990.

\_\_\_\_\_, GOËTZ-NOTHOMB, Charlotte, « Présentation des travaux de l'association Pôle Nord sur Jean-Paul Marat », document en ligne. URL : <https://revolution-francaise.net/editions/pole-nord-marat.pdf>.

CONNER, Clifford D, *Jean-Paul Marat. Tribune of the French Revolution*, Londres, Pluto Press, 2012.

COQUARD, Olivier, *Marat*, Paris, Fayard, 1993.

DELON, Michel, « La fiction immédiate », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 253-269.

FRANTZ, Pierre, « L'épouvantail », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 233-252.

FUNCK-BRENTANO, Frantz, *Marat, ou le Mensonge des mots*, Paris, Grasset, 1941.

GEFFROY, Annie, « L'Ami du Peuple », dans Albert Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

GERMANI, Ian, « Les métamorphoses de Marat », dans Michel Vovelle (dir.), *Les Images de la Révolution française*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 119-130.

\_\_\_\_\_, *Jean-Paul Marat. Hero and Anti-hero of the French Revolution*, Lewiston, Queenston, Lampeter, The Edwin Mellen Press, 1992.

GOËTZ-NOTHOMB, Charlotte, *Jean-Paul Marat, l'Ami du Peuple. Une Tradition politique à redécouvrir*, Bruxelles, Pôle Nord, 2016.

\_\_\_\_\_, *Plume de Marat. Pour une Bibliographie générale*, Bruxelles, Pôle Nord, 2006.

\_\_\_\_\_, *Plumes sur Marat. Pour une Bibliographie générale*, Bruxelles, Pôle Nord, 2006.

GREENHALGH, Michael, « David's "Marat Assassiné" and its sources », *The Yearbook of English Studies*, vol. 19, 1989, p. 162-180.

GUILHAUMOU, Jacques, *La Mort de Marat*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989.

\_\_\_\_\_, « La mort de Marat à Paris (13 juillet 1793-16 juillet 1793) », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 39-80.

HUET, Marie-Hélène, *Rehearsing the Revolution: The Staging of Marat's Death*, Berkeley, University of California Press, 1982.

MALVANO, Laura, « L'événement politique en peinture. À propos du Marat de David », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, Tome 106, n° 1, 1994, p. 33-54.

MARTIN, Gaston, *Marat, l'Œil et l'Ami du Peuple*, Paris, Rieder, 1938.

MASSIN, Jean, *Marat*, Paris, Le Club français du livre, coll. « Portraits de l'histoire », 1960.

MAZEAU, Guillaume, « Marat ou la naissance d'un héroïsme républicain », dans Serge Bianchi (dir.), *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, p. 97-113.

\_\_\_\_\_, *Corday contre Marat. Deux Siècles d'images*, Musée de la Révolution française, Vizille, 2009.

\_\_\_\_\_, *Le Bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'Attentat contre Marat (1793-2009)*, Paris, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

OZOUF, Mona, « Marat », *De Révolution en République. Les Chemins de la France*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2015, p. 80-87.

ROGER, Philippe, « L'homme de sang : l'invention sémiotique de Marat », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 141-166.

STEUCKARDT, Agnès, « Je, nous, l'Ami du Peuple : stratégies énonciatives dans le discours de Marat », dans Annie Geffroy (dir.), *Langues de la Révolution (1770-1815)*, Paris, Publications de l'INALF, coll. « Saint-Cloud », 1995, p. 571-578.

THOMAS, Chantal, « Portraits de Charlotte Corday », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 271-286.

« Vie et mort de Marat », Entretien avec Olivier Coquard, *Leparatonnerre.fr*, URL : <http://leparatonnerre.fr/2020/11/17/vie-et-mort-de-marat/>.

VOVELLE, Michel, *Marat*, Paris, Messidor / Éditions sociales, 1988.

WALTER, Éric, « Vies et maladies du docteur Marat. Le thème morbide dans le discours biographique », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *La Mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986, p. 337-372.

WALTER, Gérard, *Marat*, Paris, Albin Michel, [1933] 1960.

### **Ouvrages ou articles critiques sur l'histoire et la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la Révolution française**

BELISSA, Marc, « Les Lumières, le premier partage de la Pologne et le “système politique” de l'Europe », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 356, avril-juin 2009, p. 57-92.

BOUCHER, Geneviève, *Écrire le temps : les Tableaux urbains de Louis Sébastien Mercier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Espace littéraire », 2014.

BOULANT, Antoine, *Le Tribunal révolutionnaire. Punir les ennemis du peuple*, Paris, Perrin, 2018.

BURSTIN, Haïm, *L'Invention du sans-culotte. Regard sur le Paris révolutionnaire*, Paris, Odile Jacob, 2005.

DE BEACQUE, Antoine, *La Gloire et l'Effroi. Sept Morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997.

\_\_\_\_\_, *Le Corps de l'Histoire. Métaphores et Politique (1770-1800)*, Paris, Calman-Lévy, 1993.

DELPORTE, Christian, *Histoire du Journalisme et des Journalistes en France*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1995.

FURET, François, OZOUF, Mona (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française. Interprètes et Historiens*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », [1998] 2007.

\_\_\_\_\_, *La Révolution française*, Préface de Mona Ozouf, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2007.

LEMIEUX, Cyril, « La Révolution française et l'excellence journalistique au sens civique. Note de recherche », *Prolitix*, vol. 5, n° 19, Troisième trimestre 1992, p. 31-36.

LILTI, Antoine, *Figures Publiques. L'Invention de la célébrité, 1750-1850*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2014.

LINTON, Marisa, *Choosing Terror. Virtue, Friendship, and Authenticity in the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

MANCERON, Claude, *Les Hommes de la Liberté*, Tome 1, « Les vingt ans du roi (1774-1778) », Paris, Robert Laffont, 1972.

MARTIN, Jean-Clément, *La Terreur. Vérités et Légendes*, Paris, Perrin, 2017.

\_\_\_\_\_, *Robespierre. La Fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016.

\_\_\_\_\_, *La Machine à Fantômes*, Paris, Vendémiaire, 2014.

\_\_\_\_\_, *Nouvelle Histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012.

\_\_\_\_\_, « Violence/s et r/évolution, les raisons d'un malentendu », dans Michel Biard (dir.), *La Révolution française. Une Histoire toujours vivante*, Préface de Michel Vovelle, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », [2010] 2014, p. 169-181.

NICOLAS-LELIÈVRE, Claire, « La Pologne et le cadre historique du roman », dans Jean-Paul Marat, *Les Aventures du jeune comte Potowski*, Paris, Renaudot et C<sup>ie</sup>, 1988, p. 253-266.

ONFRAY, Michel, *La Religion du Poignard. Éloge de Charlotte Corday*, Paris, Galilée, 2012.

OZOUF, Mona, « Le procès et la mort de Louis XVI », *De Révolution en République. Les Chemins de la France*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2015, p. 138-152.

POPKIN, Jeremy, *La Presse de la Révolution. Journaux et Journalistes (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011.

\_\_\_\_\_, « La presse et les événements politiques en France, 1789-1799 », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, Tome 104, n° 1, 1992, p. 161-173.

RÉTAT, Pierre (dir.), *La Révolution du Journal, 1788-1794*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1989.

ROULIN, Jean-Marie, « Virilité et pouvoir dans l'imaginaire des textes érotiques de la Révolution », *Itinéraires*, numéro inaugural, 2008, p. 107-120.

SOBOUL, Albert, *Mouvement populaire et Gouvernement de l'an II (1793-1794)*, Paris, Flammarion, [1958] 1973.

VOVELLE, Michel, *La Révolution française. Image et Récits*, Volume 3, Paris, Livre Club Diderot, 1986.

\_\_\_\_\_, *Religion et Révolution. La Déchristianisation de l'an II*, Paris, Hachette, 1976.

### **Ouvrages ou articles critiques sur l'histoire et la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle**

AGNOLETTI, Marie-France, *La Perception des personnes. Psychologie des premières rencontres*, Malakoff, Dunod, 2016.

ANGENOT, Marc, « Les Portraits écrits de Robespierre », *Discours social*, Volume 46, 2015.

ARROUS, Michel, « Introduction », dans Michel Arrous (dir.), *Dumas, une Lecture de l'histoire*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 9-16.

BELISSA, Marc, BOSCH, Yannick, *Robespierre. La Fabrication d'un mythe*, Paris, Ellipses, 2013.

BELLOUR, Raymond, *Mademoiselle Guillotine. Cagliostro, Dumas, OEdipe et la Révolution française*, Paris, La Différence, coll. « Mobile matière », 1989.

BIHL, Laurent, DUPRAT Annie, « Incarner la Révolution : les figures de Robespierre », dans Michel Biard et Philippe Bourdin (dir.), *Robespierre. Portraits croisés. Nouvelle édition*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 209-225.

BOURDENET, Xavier, « La Révolution entre mémoire et histoire. 1815-1848 » dans Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (dir.), *Les Romans de la Révolution. 1790-1912*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014, p. 49-82.

BRÉGEON, Jean-Joël, *Écrire la Révolution française. Deux Siècles d'historiographie*, Paris, Ellipses, 2011.

BRUHAT, Jean, « Le socialisme français de 1848 à 1871 », dans Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du Socialisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, p. 501-538.

CARON, Jean-Claude, « Michelet et le tournant de 1845 », dans Paule Petitier (dir.), *Comment lire Le Peuple ?* Paris, Textuel, 2005, p. 51-65.

CHAVANETTE, Loris, DENDENA Francesco, « L'historien vivant (1789-1830) », *Cahiers de l'Institut de l'histoire de la Révolution française*, n° 10, 2016.

DELON, Michel, « 1878 : un centenaire ou deux ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 234, 1978, p. 641-663.

DÉRUELLE, Aude, ROULIN, Jean-Marie, « Introduction », dans Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (dir.), *Les Romans de la Révolution. 1790-1912*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014, p. 7-15.

\_\_\_\_\_, « La Révolution autrement : décalages, décentrement, détours », dans Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (dir.), *Les Romans de la Révolution. 1790-1912*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014, p. 239-263.

\_\_\_\_\_, « Le cas du personnage historique », *L'Année balzacienne*, Presses Universitaires de France, vol. 1, n° 6, 2005, p. 89-108.

DUCANGE, Jean-Numa, *La Révolution française et l'Histoire du monde. Deux siècles de débats historiques. 1815-1991*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2014.

GÉRARD, Alice, *La Révolution française, Mythes et Interprétations 1789-1970*, Paris, Flammarion, coll. « Questions d'histoire », 1970.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, « Le viol dans *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé : représentation et enjeux », *Viol et Littérature (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, *Tangence*, n° 114, 2017, p. 31-43.

LUZZATTO, Sergio, *Mémoire de la Terreur. Vieux Montagnards et Jeunes Républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, Trad. Simone Carpentari-Messina, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, [1988] 1991.

LYON-CAEN, Judith, « Préface », dans Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2009, p. 7-20.

MARTIN, Jean-Clément, *Les Échos de la Terreur. Vérités d'un Mensonge d'État. 1794-2001*, Paris, Belin, 2018.



MAZAURIC, Claude, « Retour sur 200 ans d'histoire de la Révolution », dans Michel Biard (dir.), *La Révolution française. Une Histoire toujours vivante*, Préface de Michel Vovelle, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », [2010] 2014, p. 421-445.

MELAI, Maurizio, « Le personnage de Charlotte Corday dans le théâtre post-révolutionnaire », dans Jean-Marie Roulin et Corinne Saminadayar-Perrin (dir.), *Fictions de la Révolution 1789-1912*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 143-156.

MÉLONIO, Françoise, *Naissance et Affirmation nationale. La France de 1815 à 1880*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2001.

MILLET, Claude, *Le Romantisme*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Références », 2007.

PETITIER, Paule, « Introduction », dans Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Volume 1, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2019, p. ix-liv.

\_\_\_\_\_, « Lectures de la Révolution française », dans Isabelle Poutrin (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle. Science, Politique et Tradition*, Paris, Berger-Levrault, 1995, p. 241-257.

POPOVIC, Pierre, *La Mélancolie des Misérables. Essai de Sociocritique*, Montréal, Le Quartanier, coll. « Erres Essais », 2013.

PRÉVOST, Maxime, *Rictus Romantiques. Politiques du rire chez Victor Hugo*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2002.

RITZ, Olivier, *Les Métaphores naturelles dans le débat sur la Révolution*, Paris, Garnier, 2016.

ROSA, Guy, « Annotation », dans *Les Misérables*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques », 2 tomes, [1862] [1985] 1998.

SANTA, Angels, « Mémoires d'un médecin : de l'histoire à la fiction », dans Michel Arrous (dir.), *Alexandre Dumas, une Lecture de l'histoire*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 245-263.

SERNA, Pierre, « Les deux corps du mythe révolutionnaire », dans Dominique Kalifa (dir.), *Les Historiens croient-ils aux Mythes ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016, [consulté en ligne], p. 709-774.

SEVET, Frédérique, « Le personnage de Gilbert dans *Joseph Balsamo* : un vrai apprentissage ? », *Chimères*, 2007, vol. 30, n° 1, p. 44-54.

VAILLANT, Alain, *Qu'est-ce que le Romantisme ?*, Paris, CNRS Éditions, [2012] 2016.

## Ouvrages et articles méthodologiques

ANGENOT, Marc, 1889. *Un État du Discours social*, Longueuil, Le Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1989.

\_\_\_\_\_, « Hégémonie, dissidence et contre-discours : réflexions sur les périphéries du discours social en 1889 », *Études littéraires*, vol. 22, n° 2, 1989, p. 11-24.

AURAIX-JONCHÈRE, Pascale, « Personnages historiques et figures mythiques : l'exemple de Jeanne d'Arc », dans Véronique Léonard-Roques (dir.), *Figures Mythiques. Fabrique et Métamorphoses*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 235-254.

BARTHES, Roland, « Le discours de l'histoire », *Social Science Information*, vol. 6, n° 4, 1967, p. 65-75.

BRISSETTE, Pascal, *La Malédiction littéraire. Du Poète crotté au Génie malheureux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2005.

\_\_\_\_\_, *Nelligan dans tous ses états. Un Mythe national*, Québec, Fides, 1998.

BRUNEL, Pierre, *Mythocritique. Théorie et Parcours*, Grenoble, Ellug, [1992] 2016.

\_\_\_\_\_, « Préface », dans Pierre Brunel (dir.), *Dictionnaire des Mythes littéraires*, Monaco, Éditions du Rocher, 1998, p. 7-15.

CAILLOIS, Roger, *Le Mythe et l'Homme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1938.

DE CERTEAU, Michel, *L'Écriture de l'Histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1975.

DUCHET, Claude, MAURUS, Patrick, *Un Cheminement vagabond. Nouveaux Entretiens sur la Sociocritique*, Paris, Honoré Champion, coll. « Poétiques et esthétiques, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles », 2011.

FERRIER-CAVERIVIÈRE, Nicole, « Figures historiques et figures mythiques », dans Pierre Brunel (dir.), *Dictionnaire des Mythes littéraires*, Monaco, Éditions du Rocher, 1998, p. 597-605.

LEFEBVRE, Laurie, *Le Mythe de Néron. La Fabrique d'un monstre dans la littérature antique (I<sup>er</sup>-V<sup>er</sup> s.)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017.

GASPARD, Claire, « Révolution, révolutionnaires », dans Pierre Brunel (dir.), *Dictionnaire des Mythes littéraires*, Monaco, Éditions du Rocher, 1988, p. 1169-1175.

MEIZOZ, Jérôme, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007.

MONNEYRON, Frédéric, THOMAS, Joël, *Mythes et Littérature*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je », [2002] 2012.

PAGÉ, Sylvain, *Le Mythe napoléonien. De Las Cases à Victor Hugo*, Paris, CNRS Editions, 2013.

POPOVIC, Pierre, « Débat critique (coordonné par Alain Vaillant) Marc Angenot, la littérature et le discours social (Jacques-David Ebguay/Pierre Popovic) », *Romantisme*, n° 164, 2014, p. 135-158.

PRÉVOST, Maxime, *Alexandre Dumas Mythographe et Mythologue*, Paris, Honoré Champion, coll. « Romantisme et modernités », 2018.

SELLIER, Philippe, « Qu'est-ce qu'un mythe littéraire ? », *Littérature*, n° 55, 1984, p. 112-126.

## Index

- Aulard, Alphonse, 17, 39, 158, 182, 187, 188, 189, 198, 216, 228, 259, 270  
Bailly, Jean Sylvain, 67, 192  
Balzac, Honoré de, 98, 139, 234, 271  
Barbaroux, Charles Jean Marie, 15, 104, 107, 117, 118, 121, 123, 169, 226, 279  
Barère, Bertrand, 97, 122  
Barruel, Augustin, 97, 108, 117  
Bas, Laurent, 127  
Beaulieu, Claude François, 97, 104  
Beauvoir, Roger de, 98, 111, 117, 118, 119, 121, 128, 129, 142, 203, 240, 263  
Billaud-Varenne, Jacques-Nicolas, 107, 181  
Blanc, Louis, 13, 19, 148, 149, 150, 151, 153, 156, 157, 159, 167, 168, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 198, 200, 201, 216, 220, 226, 231, 238, 245, 246, 247, 248, 254, 258, 259, 262, 270  
Bougeart, Alfred, 13, 20, 106, 177, 180, 188, 216, 217, 219, 220, 221, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 231, 233, 248, 249, 252, 255, 257, 258, 259, 263  
Bourgeois, Anicet, 98, 121, 127, 137, 138, 139, 203, 240  
Bouvet, Félix, 157  
Boze, Joseph, 90  
Brunet, Charles, 20, 25, 26, 157, 160, 171, 254  
Bucham, William, 44  
Buche, Philippe, 98, 99, 100, 143, 151, 152, 157, 167  
Buzot, François Nicolas Léonard, 108, 112, 116, 118, 120, 136, 137, 226, 279  
Cabanès, Augustin, 21, 25, 26, 160, 217, 218, 221, 224, 226, 230, 233, 238  
Campardon, Émile, 159  
Carrier, Jean-Baptiste, 74, 117, 122  
Chalier, Marie-Joséph, 15, 16, 90, 171, 277  
Chateaubriand, François-René de, 25, 40, 121, 158, 169, 200  
Châtellier, Armand René du, 98, 121  
Chèvremont, François, 13, 21, 116, 167, 188, 218, 219, 221, 224, 225, 226, 230, 232, 256, 270, 283  
Clairville, 158, 171, 207, 209, 210  
Comte d'Artois, 44, 72, 202  
Couet-Gironville, 96  
D'Églantine, Fabre, 8, 30, 92, 192, 260, 263  
D'Héricault, Charles, 159  
Danton, Georges, 8, 22, 70, 104, 105, 117, 119, 142, 157, 171, 181, 182, 192, 202, 203, 204, 205, 234, 263, 271  
David, Jacques-Louis, 16, 23, 33, 58, 62, 86, 89, 91, 92, 207, 263, 277, 286, 293  
De la Rochette, 48  
Delandine de Saint-Esprit, Jérôme, 103, 107, 119, 123, 124, 142, 143, 144  
Des Essarts, Nicolas-Toussaint, 97, 104, 110, 112, 121, 143, 192, 278  
Descartes, 46  
Deseine, René, 89  
Desmoulins, Camille, 57, 58, 65, 75, 192  
Du Bois, Louis, 96  
Ducange, Victor, 98, 121, 127, 137, 138, 139, 151, 185, 203, 227, 240  
Dumanoir, 158, 171, 207, 209, 210  
Dumas, Alexandre, 31, 37, 113, 117, 130, 156, 158, 159, 162, 168, 171, 180, 182, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 212, 214, 234, 236, 240, 244, 256, 263, 270, 271, 289, 291, 293  
Duval, Georges, 97, 105, 108, 112, 113, 119, 121, 125, 135, 137, 144, 145, 192, 226  
Esquiros, Alphonse, 13, 19, 96, 153, 156, 159, 173, 216, 217, 228, 230, 255, 257, 258

Fauche-Borel, Louis, 98, 131, 132, 133, 161, 200, 226, 263, 279  
 Fouquier, Armand, 74, 80, 149, 150, 171  
 Fouquier-Tinville, Antoine Quentin, 74, 80  
 Fréron, Louis Marie Stanislas, 92, 97, 247  
 Fusil, Louise, 98, 139, 263  
 Gavard, 90, 277  
 Gence, 90, 138, 277  
 Goncourt, Jules et Edmond de, 159, 171, 189, 212, 216, 259, 270, 283  
 Gorsas, Antoine-Joseph, 10, 76, 77, 78, 276  
 Guadet, Joseph, 61, 108, 112, 192, 279  
 Guiraut, François-Élie, 10, 11  
 Haller, Albrecht von, 46, 47  
 Hatin, Eugène, 158, 254  
 Hauer, Jean-Jacques, 89  
 Hébert, 65, 117, 118, 192, 201, 247  
 Helvétius, Claude-Adrien, 46, 230  
 Hilbey, Constant, 20, 151, 216, 218, 221, 227, 239, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 255, 259, 270, 280  
 Huard, Adolphe, 158  
 Hugo, Victor, 27, 30, 157, 158, 197, 198, 200, 205, 209, 215, 226, 234, 241, 264, 291, 293  
 Hume, David, 48  
 James, Hugh, 44  
 Jeanneret, F. A. M., 133, 150, 161, 168, 171, 200, 226, 254, 257  
 Joly, Gabriel, 67  
 L'Aubespine, marquise de, 44, 52, 241  
 La Harpe, 48  
 La Rochefoucauld, François Alexandre Frédéric de, 46  
 Lacassagne, Alexandre, 21  
 Lacroix, Paul, 158, 160, 161, 162, 166, 226  
 Lamartine, Alphonse de, 11, 13, 19, 149, 151, 159, 169, 170, 180, 182, 183, 185, 187, 192, 198, 205, 216, 218, 226, 227, 232, 237, 239, 246, 258, 259, 297  
 Laplace, Pierre-Simon, 89, 173  
 Le Cat, 46  
 Le Peletier de Saint-Fargeau, Louis-Michel, 15, 16, 19, 92  
 Lesueur, Jean-Baptiste, 85  
 Locke, John, 46  
 Louis XVI, 8, 84, 191, 194, 288  
 Loustalot, Élisée, 58, 59  
 Maillard, Stanislas-Marie, 107  
 Marie-Antoinette, 8, 194, 272  
 Maton de la Varenne, Pierre-Anne Louis de, 96, 105, 106, 108, 120, 121, 124, 136, 139, 142, 143, 192, 229, 263  
 Metz, Calinau de, 106, 117, 144, 277  
 Michaud, Joseph François et Louis Gabriel, 21, 104, 111, 119, 121, 123, 124, 125, 126, 135, 145, 160  
 Michelet, Jules, 10, 13, 19, 25, 26, 37, 96, 149, 151, 152, 155, 156, 159, 162, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 179, 180, 181, 182, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 198, 216, 220, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 237, 238, 241, 254, 258, 259, 260, 263, 270, 290, 291  
 Mignet, François, 13, 98, 107, 108, 109, 111, 113, 121, 152, 166, 177  
 Montesquieu, 43, 45, 46, 48, 49, 125, 126  
 Mortimer-Ternaux, Louis, 159, 171, 181, 188, 192, 198, 259, 263  
 Necker, Jacques, 67, 68, 69, 70, 73, 175, 192, 263, 265, 276  
 Newton, Isaac, 43, 44, 53, 119, 160  
 Nodier, Charles, 10, 120, 121, 229, 279  
 Paganel, Pierre, 108, 109, 121, 122, 124, 143, 263  
 Pagès de Vixouze, François-Xavier, 104, 107, 108, 120, 121, 136  
 Palloy, Pierre-François, 86  
 Planche, Gustave, 158, 168, 173, 263  
 Ponsard, François, 158, 171, 182, 187, 199, 205, 207, 210, 212, 228, 263  
 Proudhon, Pierre-Joseph, 157, 185  
 Prudhomme, Louis-Marie, 97  
 Quinet, Edgar, 100, 179, 181

Raspail, Vincent-François, 8, 13, 20, 106, 149, 153, 156, 177, 217, 221, 230, 237, 247, 248, 255, 257, 258, 259, 270, 282

Régnier-Destourbet, Hippolyte-François, 139, 144

Robespierre, Maximilien, 8, 13, 18, 22, 23, 28, 30, 74, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 111, 112, 117, 119, 121, 122, 126, 138, 140, 142, 143, 149, 151, 157, 171, 174, 178, 181, 189, 192, 234, 245, 246, 247, 258, 263, 268, 271, 273, 278, 279, 288, 289

Robespierre, Charlotte, 99

Roche, 98, 104, 107, 108, 119, 120, 121, 133, 134, 145, 192

Roland, Manon, 9, 28, 97, 121, 142, 192, 226, 263, 278, 292

Rousseau, Jean-Jacques, 16, 48, 49, 53, 149, 160, 162, 164, 195, 196, 197, 208, 223, 230, 231, 273

Roux, Xavier, 157, 167, 171, 222, 257

Roux-Lavergne, Pierre-Célestin, 98, 99, 100, 143, 151

Saint-Edme, 98, 99, 106, 107, 119, 120, 135, 139

Saint-Simon, 158, 171

Sand, George, 148, 150, 280

Staël, Germaine de, 97, 109, 116, 119, 146

Sue, Eugène, 157, 246, 290

Taine, Hippolyte, 21, 159, 169, 170, 179, 181, 182, 188, 226, 228, 232, 259, 264

Taxil, Léo, 11, 156, 218, 221, 225, 226, 235, 236, 241, 242, 248, 264, 271

Thiers, Adolphe, 13, 98, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 116, 119, 121, 123, 139, 142, 152, 166, 171, 227

Thorey, M.-J.-C., 37, 158, 208

Tissot, Louis-François, 98, 112, 119, 144

Touchard-Lafosse, Georges, 111, 130, 131, 137, 145, 239

Tussaud, Marie, 89

Vermorel, Auguste-Jean-Marie, 116, 216, 218, 246, 248, 252, 258, 282

Vindex, Jules, 11, 156, 218, 221, 225, 226, 235, 236, 241, 242, 248, 264, 271

Voltaire, 47, 48, 68, 125, 126, 149, 177, 208, 229, 230, 231, 232, 275

Wilkes, John, 49, 50, 51, 59

## Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>iv</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>Image bigarrée de Jean-Paul Marat</b> .....	<b>3</b>
<b>État de la recherche</b> .....	<b>6</b>
1. Marat, de la Révolution à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle.....	8
2. Marat, entre mythes et légendes .....	17
<b>Objectifs de recherche</b> .....	<b>21</b>
<b>Méthodologie et organisation de la thèse</b> .....	<b>23</b>
1. Le mythe moderne, ou la figure mytho-historique .....	23
2. Entre mytho et sociocritique .....	27
3. Corpus .....	32
4. Plan de la thèse .....	33
<b>PREMIÈRE PARTIE : ESQUISSE (1772-1795)</b> .....	<b>35</b>
<b>Fabrication du mythe et déchéance du jacobinisme</b>	
<b>Chapitre 1 : La fabrication d’une image publique – 1772-1793</b> .....	<b>36</b>
1. Avant l’Ami du Peuple, le Médecin des incurables.....	37
2. Marat, l’Ami du Peuple.....	49
2.1 « Je suis l’Ami du Peuple » : renouvellement de la posture auctoriale.....	50
2.2 Échec et triomphe de l’Ami du Peuple : la matrice du mythe.....	62
<b>Chapitre 2 : Le culte et la déchéance du jacobinisme – 1793-1795</b> .....	<b>79</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE : MODELAGE (1795-1845)</b> .....	<b>91</b>
<b>Cristallisation du mythe et dégénérescence révolutionnaire</b>	
<b>Chapitre 1 : La Révolution populaire</b> .....	<b>100</b>
<b>Chapitre 2 : La dégénérescence révolutionnaire</b> .....	<b>112</b>
2.1 Politique.....	112
2.2 Immoralité.....	120
2.3 Pathologie.....	133
<b>Chapitre 3 : L’assassinat de Marat, ou la loi du talion</b> .....	<b>139</b>

<b>TROISIÈME PARTIE : REMODELAGE (1846-1893).....</b>	<b>144</b>
<b>Réévaluation du mythe et inanité révolutionnaire</b>	
<b>Chapitre 1 : « Le Marat que tout le monde sait » (Aimé Martin).....</b>	<b>158</b>
<b>Chapitre 2 : De la dégénérescence à l'inanité révolutionnaire.....</b>	<b>165</b>
2.1 Le « chef des égorgeurs » (Paul Fassy).....	166
2.2 Le « représentant des prolétaires » (Alphonse de Lamartine).....	181
<b>Chapitre 3 : Marat, un anti-héros romantique. Le cas de l'œuvre dumasienne.....</b>	<b>189</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE : RESTAURATION (1847-1893).....</b>	<b>205</b>
<b>Contestation du mythe et résurrection de l'Ami du Peuple</b>	
<b>Chapitre 1 : La réfutation du « Marat que tout le monde sait ».....</b>	<b>211</b>
<b>Chapitre 2 : La réhabilitation romanesque.....</b>	<b>224</b>
<b>Chapitre 3 : Méfiance politique et justice sociale.....</b>	<b>235</b>
<b>Chapitre 4 : L'assassinat de Marat, ou le purgatoire de l'histoire.....</b>	<b>248</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>260</b>
<b>Synthèse.....</b>	<b>264</b>
<b>Le mythe de Marat n'est pas Marat.....</b>	<b>271</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>275</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>294</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>297</b>